هكذا من الأصل

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10511 — 42 PAGES — MERCREDI 15 NOVEMBRE 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 56 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le président Boumediène regagne Alger après un séjour d'un mois en U.R.S.S.

LIRE PAGE 42

Une mise en garde de M. Callaghan

Le premier ministre britannique dénonce le « manque d'équité » du budget européen

Règlement de comptes

Le règlement de compte, et de **comptes, auquel vient de se livrer M. Callaghan envers l'Europe *verte* et ce qu'il appelle le « manque d'équité » de la Communauté européenne ne surprendra personne, sinon par son manque de nuance et, précisément, d'équité. La contribution de la Grande-Bretagne au budget communautaire est « nettement disproportionnée », a dit le premier ministre, qui, invoquant, ou plutôt sollicitant un rapport interne de la Commission de Bruxelles, craint que son pays, dans les années 80, ne devance l'Allemagne comme bailleur de fonds de l'Europe des Neuf. Omettant d'indiquer que les agriculteurs britanniques émargent annuellement pour un milliard de dollars à la caisse commune, M. Callaghan dénonce la politique agricole comme le grand responsable de cette situation hypothétique. Soixante-dix pour cent du budget ne sont-ils pas absorbés par le soutien des prix agricole et, ce qui est pis, par l'accumulation des excédents ?**

Pour remédier à cette situation, le gouvernement de Londres suggère que la Communauté se montre plus libérale à l'égard des importations du reste du monde, qu'elle utilise « mieux » (ce qui est pour le moins évasif) les subventions à l'exportation et qu'elle modère le soutien des prix. En clair : que l'Europe produise moins de denrées alimentaires, qu'elle importe plus d'Australie et de Nouvelle-Zélande, et tout ira bien.

Les critiques de M. Callaghan ne sont pas totalement infondées. Il est certain que la Communauté devrait orienter sa production agricole avec plus de discernement et d'énergie qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent pour accroître les productions déficitaires et réduire les excédents. Le premier ministre serait cependant mieux entendu de ses partenaires si son gouvernement et son parti ne se livraient pas depuis l'adhésion britannique à un chantage permanent : budget, agriculture, pêche, monnaie, la Grande-Bretagne faisant feu de tout bois pour réclamer des avantages particuliers.

Comme beaucoup de ses compatriotes, le premier ministre feint toujours d'oublier que la finalité de la C.E.E. c'est l'Europe. Celle-ci n'est pas fondée sur un simple équilibre financier (l'Euratom a été liquidé par la prétendue règle du « juste retour »), mais sur une communauté de risques et de chances qui ne se chiffrent pas. Elle repose nécessairement sur une *préférence, non pas démesurée* (elle n'a d'ailleurs cessé de s'ouvrir sur l'extérieur), mais *systématique*. Que la Grande-Bretagne s'approvisionne davantage en Europe, et elle contribuera moins au budget communautaire.

Lancée aujourd'hui, l'attaque de M. Callaghan vise d'ailleurs moins l'agriculture et le fonctionnement actuel de la Communauté que ses perspectives prochaines. Le premier ministre a levé tous les doutes qui pouvaient subsister quant aux intentions de son gouvernement à l'égard du système monétaire européen promis pour le 1er janvier. Il affirme sans doute qu'il ne veut pas en empêcher la création, mais, ajoute-t-il, ce système ne doit pas gêner « la création d'une zone monétaire encore plus large et plus souple qui pourrait peut-être comprendre le dollar et d'autres monnaies » ! Autrement dit, que le nouveau système cesse d'être européen, et la Grande-Bretagne s'y joindra volontiers.

Les partenaires de M. Callaghan ont déjà compris, et M. de Guiringaud a été clair sur ce point le 2 novembre devant l'Assemblée nationale. Comme aux premiers âges de l'Europe communautaire, il propose à la Grande-Bretagne de se joindre à eux. Sinon, ils iront de l'avant sans elle. Il ne leur restera alors qu'une condition à *remplir* : réussir.

M. Callaghan, premier ministre britannique, a publiquement réaffirmé, lundi 13 novembre, ses réserves déjà exprimées en privé sur l'éventualité d'une adhésion de la Grande-Bretagne au système monétaire européen, et il a dénoncé le « manque d'équité » du budget de la Communauté.

Dans un discours prononcé à l'issue du banquet annuel du lord-maire de Londres, il a déclaré : « *La contribution de la Grande-Bretagne est nettement disproportionnée et le gouvernement ne saurait accepter que la Grande-Bretagne apporte la plus grande contribution financière à la Communauté.* » Notant que le système de soutien des prix agricoles faisait des plus riches membres de la C.E.E. les premiers bénéficiaires du budget communautaire, il a ajouté que, si cette situation se prolonge, la C.E.E., autant que son pays, en sera gravement affectée. Il a qualifié de « *faiblesse fondamentale* » le fait que « *70 % du budget communautaire est absorbé par le soutien des prix agricoles, la plus grande partie de cet argent allant aux pays qui ont déjà des surplus agricoles* ».

Trois suggestions pour améliorer la politique agricole

M. Callaghan a suggéré trois changements dans la politique agricole commune : la Communauté devrait avoir une attitude plus libérale à l'égard des importations agricoles venant du reste du monde ; elle devrait mieux utiliser les subventions à l'exportation ; les pays membres devraient reconsidérer leur politique d'augmentation annuelle des prix de soutien.

Le premier ministre a laissé entendre *qu'il serait difficile* à son pays d'entrer dès sa mise en place dans le système monétaire européen ; le projet ne devrait, d'autre part, pas prévenir « *la création d'une zone monétaire encore plus large et d'une plus grande souplesse qui pourrait comprendre le dollar et d'autres monnaies* ». Pour que le système monétaire soit « durable », il faudrait aussi, selon lui, éliminer « *le manque d'équité* » du budget européen et développer la politique communautaire dans le domaine industriel et régional. Il convient, a-t-il dit, de « *renforcer les économies des pays membres et d'assurer leur développement harmonieux par une réduction des différences régionales* ».

M. Kadar en visite officielle en France

Paris et Budapest ne mettent pas encore à profit maintes possibilités de coopération

nous déclare le premier secrétaire du P.C. hongrois

M. Janos Kadar, premier secrétaire du parti socialiste ouvrier hongrois (communiste), arrive mercredi 15 novembre dans l'après-midi à Paris pour le premier sommet franco-hongrois dans l'histoire des deux pays. M. Kadar, étant aussi membre (mais non président) de la présidence collégiale de la République, sera reçu — comme les autres dirigeants communistes qui sont dans la même situation — avec le protocole réservé aux chefs d'Etat. Il aura deux entretiens avec M. Giscard d'Estaing et regagnera Budapest vendredi après-midi.

Répondant par écrit à nos questions, M. Kadar estime que les relations franco-hongroises sont bonnes mais que Paris et Budapest « ne mettent pas encore à profit maintes possibilités de coopération ». Il fait aussi le point sur les problèmes économiques de son pays et sur les relations avec les autres P.C. européens.

« La France et la Hongrie se sont souvent trouvées dans le passé dans des camps opposés. Quelles sont, selon vous, les chances de coopération entre les deux pays ?

— Au dix-neuvième siècle, les patriotes *hongrois* regardaient vers Paris, capitale de la grande révolution bourgeoise. La culture française a toujours eu une influence féconde sur la vie littéraire et artistique hongroise et le peuple hongrois n'a jamais eu de sentiment hostile à l'égard du peuple français. De nos jours encore, il lui témoigne de son amitié.

» Force nous est cependant de dire que le peuple hongrois a, malheureusement plus d'une fois durant son histoire, pu avoir le sentiment de ne pas recevoir de la France officielle, toujours fort influente en *Europe, l'aide qu'il* attendait à sa lutte pour le progrès social et la promotion nationale. Les défaites des forces progressistes eurent alors pour conséquence inévitable la possibilité offerte aux classes dirigeantes *réactionnaires hongroises d'atteler* la Hongrie, durant les deux guerres mondiales, au chariot de l'impérialisme allemand.

Mais évoquer le passé ne nous aide guère à résoudre les problèmes actuels. Nous devons regarder en avant. Il convient de parler de ce qui rapproche nos pays et nos peuples. Les intérêts *communs ne manquent* pas. Il s'agit avant tout de sauvegarder la paix, et de développer des relations réciproquement avantageuses entre nos pays. La possibilité est donnée aujourd'hui de bâtir et de renforcer pour longtemps une bonne amitié et une coopération entre Hongrois et Français.

» Ces *dernières années, on* a assisté, du côté français, à un regain d'intérêt pou rnotre pays, et nous nous sommes efforcés d'agir de même. Nos relations sont normales et se resserent. Cependant, nous ne mettons pas encore à *profit maintes possibilités* de coopération. Nos efforts tendent, dans l'esprit de l'Acte final d'Helsinki et conformément aux intérêts réciproques à élargir nos relations politiques, économiques, techniques, scientifiques et culturelles, à développer l'échange d'informations, afin que nos peuples apprennent à mieux se connaître.

» Je pense que ma visite et les entretiens que nous aurons avec le président Giscard d'Estaing et d'autres dirigeants français donneront un essor au développement diversifié de nos rapports, dont l'évolution est déjà encourageante. Ce serait, de plus, une contribution positive à la cause de la paix et *de la sécurité*.

(Lire la suite page 5.)

Un socialisme du raisonnable

I. — Naissance d'un modèle

De notre envoyé spécial
MANUEL LUCBERT

Budapest. — Il souffle en cet automne, un vent léger sur la capitale hongroise. Une sorte de joie secrète, trop longtemps contenue, parvient jusqu'aux visages, faisant parfois tomber le masque de gravité et de mélancolie imposé à ce peuple par une histoire aux multiples vicissitudes.

Les descendants d'Arpad incongrument fixés dans ce coin jadis si tourmenté de notre continent, sur cette plaine de feu « *où dix mille peuples chevauchèrent vers l'Europe, dix mille peuples reculèrent vers l'Asie* » (1), ne chantent plus, comme jadis le poète, « *le sabre affûté, rougi de sang païen* » (2). Leur voix s'est faite plus claire, plus sereine, plus sûre d'elle-même, même si l'inquiétude et le trouble n'en ont pas disparu. Elle déclare, comme le jeune Peter Fabri : « *Certes, certes, nous sommes un petit pays, nous vivons tassés, l'un dans l'autre (...), mais ça vaut la peine de vivre quand même, même seul, même suffoquant et même.* » (3).

Pour les Hongrois, 1978 a été une année de bilan. Dix ans de réforme économique : une date, une *occasion de faire le point*, de regarder le chemin parcouru, d'évaluer les progrès et les reculs, *de proposer de nouvelles voies* pour empêcher le piétinement. Un anniversaire ? La réforme n'est pas un monument ni une institution, elle est une recherche permanente, fragile comme la vie, durable comme elle. Elle est une expérience pour donner les moyens à dix millions six cent mille Hongrois, dans le cadre du socialisme, de vivre mieux et plus librement, selon des choix inspirés par l'intelligence et le caractère nationaux, et correspondant à des désirs trop longtemps inassouvis.

Seuls, les Hongrois l'ont été pendant ces dix ans, et même tragiquement. Observés avec suspicion à l'Est, regardés à l'Ouest avec une curiosité distante, ils ont continué leur petit bonhomme de chemin avec obstination, non sans crainte. Toujours seuls, aujourd'hui, ils respirent quand même mieux, sans trop oser y croire, tellement l'incertitude fait partie, dans ces contrées, de la vie quotidienne. « *Figurez-vous,* nous disait un écrivain connu, *que pendant dix ans il y a eu ici un mot tabou. Lorsque j'allais à l'étranger, les autorités, avant mon départ, me disaient : « Tu » peux raconter tout ce que tu » veux mais, par pitié, ne parle » jamais d'un « modèle hongrois » du socialisme.* »

Le souci des réformateurs

Quelle n'a pas été la surprise à Budapest lorsque, au printemps dernier, l'hebdomadaire soviétique *Temps nouveaux*, qui ne passe pas pour être un temple du libéralisme politique, a vanté sans prévenir ce même « modèle », ce petit bâtard qu'on cachait dans la couvée normalisée du socialisme d'Etat à la mode moscovite. Du coup, il n'y avait plus de raison de continuer à jouer à cache-cache. Même les éléments les plus dogmatiques du parti disent aujourd'hui ouvertement que le socialisme a été adapté aux conditions spécifiques du pays.

Et ils en sont fiers, ce qui n'entache en rien leur fidélité quasiment absolue envers l'Union soviétique.

(Lire la suite page 4.)

(1) Josef Tornai, *Dix mille peuples*.

(2) Vers célèbre de Balint Balassi, l'un des premiers poètes hongrois (1554-1594).

(3) Le poème de P. Fabri, né en 1953, figure comme les deux précédents dans l'anthologie de la poésie hongroise, publiée par Marc Delouze aux Editions Corvina, Budapest, 1978.

Le seuil des 1 300 000 demandeurs d'emploi franchi en octobre

Pour la première fois depuis la guerre, le nombre des demandeurs d'emploi a dépassé en France la barre des 1 300 000 en octobre dernier : 1 344 100 exactement, soit 134 100 de plus que l'année précédente et quelque 60 000 de plus qu'un mois plus tôt. A l'inverse, les offres d'emploi ont été moins nombreuses : 87 000 en octobre, soit 22 000 de moins qu'il y a un an et 7 700 de moins que le mois précédent. Ce mouvement semble traduire, après correction des variations saisonnières, une tendance à la stabilité de l'emploi, puisque les offres augmentent dans ce cas légèrement et que les demandes diminuent un peu.

Soixante mille demandeurs d'emploi supplémentaires de septembre à octobre, soit + 4,8 % et + 10,9 % en un an : les représentants du C.N.P.F. et des syndicats, qui se réunissent à nouveau, ce mardi 14 novembre pour débattre de la *réforme du système d'indemnisation* du chômage, vont devoir tenir compte de cette nouvelle et forte dégradation *du marché du travail*.

En données corrigées des variations saisonnières cependant, on *enregistre un léger mieux* : 1,7 % de demandes en moins (1 214 700 en octobre, contre 1 235 300 en septembre) ; *mais les nouveaux coefficients* de « désaisonnalisation » appliquées depuis le début de 1978 *ne permettent pas une comparaison* fiable avec les années antérieures.

Les données relatives aux offres d'emploi non satisfaites confirment, s'il en était besoin, ce phénomène : en chiffres « bruts », les offres ont baissé de 8,8 %, de septembre à octobre, et de 20,2 % en un an. Compte tenu des variations saisonnières, on enregistre là aussi une petite amélioration : + 5,5 % (88 800 en octobre contre 84 100 en septembre).

(Lire nos informations page 37.)

AU JOUR LE JOUR

Les membres et l'estomac

M. Barre moins qu'un autre ne doit ignorer la fable des membres et de l'estomac. Le budget qu'il est en train de faire voter montre pourtant qu'il en néglige un aspect important.

L'estomac dit un jour à certains de ses membres : « Vous m'apportez moins de nourriture que je ne vous fournis d'énergie. Vous n'êtes pas rentables. Je vais donc vous amputer. »

Ce qu'il fit, fermant ici une école, là une gare ou un bureau de poste, supprimant des emplois, des subventions, des règlements protecteurs et laissant la nature achever l'élimination des organes les plus faibles.

Mais, ce faisant, il condamna des parties entières du tissu vivant à un dépérissement irréversible. Si bien qu'il ne restera plus un jour qu'un estomac affamé dans un corps mutilé.

ROBERT ESCARPIT.

UN CRI DANS LE SILENCE

Naître allemande en 1945

Non seulement on nous vole notre jeunesse, mais il faut encore qu'on nous en vole la vérité. Une jeune femme le constate douloureusement dans un livre. Comment être Allemande et être née en 1945 ? « *1945*, dit-elle, *l'année zéro. Zéro de conduite pour un peuple presque entier.* ».

Comment percer le brouillard d'oubli qui est tombé sur l'horreur de naguère ? Comment tolérer la dictature de l'indifférence ? L'histoire est un cauchemar dont une jeune femme cherche à s'éveiller. Mais, lorsqu'elle veut s'en délivrer, et qu'elle tente pour cela de le partager, Maren Sell rencontre des visages *fermés par la crainte* ; elle subit la pesanteur de ce qui reste inavoué. « *L'Allemagne est le pays des silences.* » *Il ne faut pas en dire* trop, « *se faire l'écho des profondeurs* » : on risquerait de troubler *la tranquille platitude, la mome quiétude*, la conspiration de la réticence. Les aînés, les parents, se taisent. « *Tout est caché, enfoui, déréalisé... Nous supplions le vide... C'est le désespoir de nos jeunes années.* »

Le nazisme n'a pas existé. C'est seulement un cauchemar dont Maren Sell voudrait sortir, incrédule et soulagée. Mais le cauchemar insiste. Il revient, accompagné de l'angoisse et de la honte. La jeune femme ressent jusque dans son corps le silence de son pays : le corps « *est prophète parce qu'il connaît les secrets de ce qui le torture avant de les nommer* ».

Comment s'asseoir dans le métro devant un de ces hommes, gris et fatigués, assoupis dans leur cinquantaine ou leur soixantaine, sans s'interroger sur leur passé ? Comment ne pas se demander s'ils furent des bourreaux ou des complices par leur aveuglement volontaire ? Comment aimer dans la suspicion ? Comment se réconcilier avec sa vie, quand le mensonge continue de l'ensevelir ?

Les peuples ne démissionnent pas impunément. Et ils démissionnent *quand ils deviennent amnésiques*. La médiocrité française et la médiocrité allemande résultent l'une et l'autre de *l'oubli de l'histoire*.

FRANÇOIS BOTT.

(Lire la suite page 24.)

DÉMOCRATIE

Pour un autre scénario

par ANDRE JEANSON (*)

AU lendemain du 19 mars 1978, on aurait pu penser que les principaux acteurs de la pièce qui venait de faire un « four » assez sensationnel jugeraient bon de se retirer, au moins pour quelque temps, de l'avant-scène, tirant les leçons d'un échec d'autant plus lourd qu'ils ne s'étaient pas contentés de jouer les premiers rôles, mais qu'ils avaient eux-mêmes écrit la pièce et s'étaient réservé la tête de la distribution, le public n'ayant plus qu'à applaudir, ou, au mieux, à envoyer ses éléments les plus actifs jouer le rôle du chœur antique au fond de la scène.

En réalité les choses ne se sont pas passées ainsi : les mêmes acteurs s'obstinent à occuper la même avant-scène, en y improvisant, sans se lasser, impromptus sur impromptus et toujours sur les mêmes thèmes : c'est « l'autre » qui a mal joué son rôle, premier thème ; second thème : c'est à moi d'écrire la nouvelle pièce et d'y tenir le rôle de jeune premier.

N'est-il pas à craindre que le public, le peuple, fatigué de ces représentations monotones, de ces dialogues de sourds, ne finisse par déserter définitivement le théâtre, ou que, le jour où il sera appelé à venir applaudir la nouvelle pièce, il n'ait épuisé ses capacités d'écoute, d'émotion et d'adhésion ?

Bien sûr, ce ne sont pas là des jeux dérisoires : l'effort de réflexion, de clarification, de renouvellement, que poursuivent actuellement les partis de gauche est, de toute évidence, indispensable pour l'avenir de toute la gauche, même si les méthodes utilisées ne sont pas toujours plaisantes et probantes. Personnellement, membre du P.S., je prends ma part de cet effort au sein de mon parti.

Mais, ce que je veux dire, c'est qu'il est regrettable, à mes yeux, que le spectacle sans cesse rebondissant et cependant toujours le même que les partis donnent d'eux-mêmes tende à monopoliser l'attention de l'opinion. Il est regrettable que ce spectacle *fasse* un tel bruit qu'il paraît occuper tout le champ que la gauche se doit d'explorer et de conquérir si elle veut atteindre et franchir le seuil de crédibilité qui lui ouvrira la porte du pouvoir.

Une démarche nocive

En d'autres termes, j'ai bien peur que la gauche ne retombe dans les errements qui l'ont conduite à l'échec de mars. Cet échec-là en effet est, je pense, celui d'une démarche, hélas traditionnelle en France, mais qui vient de prouver sa nocivité.

Quel a été le scénario utilisé entre 1972 et 1978 ? Dans un premier temps, les états-majors des partis politiques, chacun pour son compte ayant établi son projet, ont confronté entre eux ces projets pour aboutir à élaborer un « pogramme commun ». Dans un deuxième temps, sur cette base commune, les partis ainsi associés se sont retournés vers l'opinion publique, vers les électeurs qui ont été pressés de ratifier des propositions arrêtées au-dessus de leurs têtes. Rien d'étonnant dès lors que le peuple, invité à intervenir à la fin du second acte sans avoir participé au premier, s'apercevant que les acteurs du premier acte ont changé de langage au second, ait hésité à jouer jusqu'au bout le rôle qui lui avait été départi.

C'est donc ce scénario-là qu'il convient de changer en l'inversant complètement, en commençant par œuvrer à la mobilisation des forces populaires, syndicats, associations, mouvements, sur un certain nombre d'objectifs et d'actions, élaborés, mis en commun par elles. C'est dans un second temps seulement que les partis politiques pourraient intervenir pour appuyer cette mobilisation et la traduire en perspectives politiques, perspectives qui seraient alors soutenues par les masses populaires, d'autant plus fermement que celles-ci auraient été directement concernées par la première phase du scénario.

Est-ce impossible ?

Je note que jamais, dans notre pays, la vie associative n'a connu un tel développement : trois cent mille associations, dit-on, intéressent en France vingt millions de membres, chacune à sa manière exprimant un volet de la vie quotidienne des Français : cela est énorme. Sans doute beaucoup d'entre elles n'ont pas le moindre soupçon de conscience politique. Mais, j'en suis convaincu, elles sont nombreuses aussi, et ce sont souvent les plus vivantes — organisations syndicales, mouvements familiaux, parents d'élèves, comités de quartiers, de consommateurs, de défense de l'environnement, groupes de femmes, de jeunes, de solidarité avec les immigrés, etc. — qui ont en commun, sans le savoir peut-être, le sentiment que l'objectif particulier à chacun ou chacune d'entre eux ne peut vraiment être atteint que dans un processus de refonte profonde des structures, du fonctionnement et des motivations de la société, et, à partir de là, sont intéresses par les perspectives d'un changement politique, au point d'avoir durement ressenti l'échec de mars.

Comment faire pour que ce sentiment devienne une conviction clairement élaborée, et pour que cette conviction commune se traduise par la création multipliée de lieux où s'engageraient des confrontations, des concertations, à travers lesquelles peu à peu des convergences se dégageraient, des propositions communes s'élaboreraient, des expériences communes seraient menées, allant des moyens de faire face à la crise à l'ébauche d'un nouveau type de consommation et de développement, à la réalisation de nouvelles façons de vivre ensemble.

Comment faire ? Edmond Maire indiquait, me semble-t-il, la voie à suivre quand, dans *le Monde* du 23 août dernier, il exprimait le souhait que les unions locales C.F.D.T. prennent systématiquement l'initiative d'engager ou de faciliter tous les dialogues possibles : « ... dialogue concernant l'emploi ou l'aménagement à entreprendre... dialogue entre les comités d'entreprise des firmes locales et entre ceux-ci et les associations pour confronter les activités sociales et culturelles... »

Ces propos d'Edmond Maire sont d'autant plus importants et significatifs qu'à mon avis ce sont les organisations syndicales ouvrières, avec leur présence active à tous les niveaux : localité, région, nation, qui se trouvent les mieux placées pour lancer ce processus de concertation des forces sociales.

Je crois fermement qu'un tel processus devrait déboucher sur un certain nombre d'options, sur lesquelles une réelle mobilisation sociale serait possible. Et c'est cette mobilisation qui alors fournirait la base, l'infrastructure de la reconstruction de l'union, toujours absolument nécessaire, entre les partis de la gauche.

Cette reconstruction bute présentement sur des obstacles dont on ne voit pas, à s'en tenir aux errements actuels, comment ils pourraient être surmontés. Le scénario que je préconise, lui, changerait assez profondément les données des problèmes et conduirait les partenaires politiques à des attitudes qu'ils refusent aujourd'hui. Comment, pour ne prendre que cet exemple, le P.C.F. pourrait-il ne pas tenir compte de cette mobilisation populaire, si celle-ci était réalisée, pour définir son comportement au sein de l'union de la gauche ?

Toute la gauche serait ainsi, n'en doutons pas, considérablement renforcée, d'autant qu'elle aurait pu enfin, d'une façon tout à fait pragmatique, car mon scénario implique cela, se guérir d'une infirmité historique, depuis des décennies source de faiblesse, en inventant un type de relations entre ses composantes diverses, politiques, syndicales, associatives, qui, tout en respectant les différences et les vocations respectives de chacune, permette à leurs convergences de s'exprimer et de devenir opérationnelles.

Alors les échéances électorales décisives se présentant, c'est à un théâtre à la fois populaire et de « connaisseurs » que la gauche pourra présenter sa nouvelle œuvre : les spectateurs lui feront un triomphe avec d'autant plus de force qu'ils auront le sentiment d'avoir été, à leur manière, co-auteurs et co-acteurs de la pièce.

(*) Syndicaliste.

Pour une politique concrète

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

LE débat au sein de chacune des trois grandes formations politiques qui ne sont pas en tant que telles au pouvoir : R.P.R., P.S. et P.C. n'est de doctrine et de stratégie qu'en apparence. Tout se passe comme si querelles de personnes, hésitations quant aux alliances, figures à présenter à l'opinion, vérifiaient l'affirmation de M. Giscard d'Estaing au bout d'un an d'expérience présidentielle : *« L'objet de la vie politique, c'est l'exercice du pouvoir, et, dans un pays démocratique comme le nôtre, l'exercice du pouvoir s'obtient par l'élection »* (1).

Or, à ce compte, la démocratie est restreinte à des médiations dont on ne renouvelle les mandataires que formellement ; c'est restreindre la politique au petit nombre de ceux qui ont la capacité, le goût et la formation pour être candidats à un poste électif ; c'est rétablir ou perpétuer la distinction du premier demi-siècle après la fin de l'Ancien Régime entre citoyens actifs et citoyens passifs ; c'est à une époque où tout doit être consenti, rendre la gestion même bénigne fort difficile puisque imposée d'en haut ou du dehors. Débattant comme elles ont commencé de le faire, les formations politiques françaises enracinent donc chez nous cette façon de vivre collectivement, façon anachronique. Le terrain essentiel de la politique est la vie quotidienne et l'esprit quotidien ; là seulement les choses peuvent bouger. Le gouvernement se plaignant de n'avoir guère de prise en ce domaine et se fermant d'autant à la critique qu'il la juge démagogique, mal informée ou peu constructive dès qu'elle sort de sa propre logique ou qu'elle contredit ses pronostics, pourquoi ceux qui ne sont pas au pouvoir n'exploreraient-ils pas ce champ immense qui reste à tous ?

Le champ concret

Laissé en jachère, ce champ-là prépare, par la résignation, le scepticisme et l'égoïsme de tout un chacun, nos fascismes de demain qui seront seulement le triomphe du sommaire, du racisme de toute nature, et le haro sur toute originalité, toute audace, toute remise en cause d'habitudes ; la « rumeur d'Orléans », le mouvement spontané de milices dans l'est de la France il n'y a guère, des essais romanesques comme *la Bête* (2), ou *la Rivière nue* (3), le font pressentir. Cultivé pas à pas, ce champ du quotidien au contraire peut faire découvrir des réformes pratiques, des besoins précis. Ce n'est pas seulement l'écoute béate du café du commerce, de l'élu local ou du contribuable que nous sommes tous, écoute à laquelle s'astreignent le stagiaire de l'ENA en préfecture, comme le candidat à toute élection ou le directeur de cabinet de tout niveau ; c'est l'apprentissage — soi-même là où l'on vit, tel que l'on est, au travail comme au dortoir — de la critique, de la responsabilité, de l'invention.

Dans ce temps où le P.C. ne tente plus la révolution d'Octobre, où Michel Jobert n'affiche plus ses *Mémoires d'avenir* dans le métro parisien, où le P.S. a manqué (elle eût été mensongère) la synthèse entre Jacques de Fouchier et Jean-Pierre Chevènement, où le R.P.R. expérimente que sa ligne de partage intérieur est entre ses parlementaires précautionneux et ses militants exigeants, l'intuition se répand d'un autre terrain politique. Ce terrain — qui est pourtant celui où nous vivons tous, — qui sait le reconnaître, le défricher, qui sait même en parler et en jouir avec son voisin ? Que cette intuition pourtant se généralise — pas seulement pour la montre ou pour faire semblant de parler plus vrai, comme on a successivement inventé puis annoncé *qualité de la vie, condition féminine, égalité des chances* et autre *socialisme à visage humain*, — on aboutirait collectivement à des résultats vainements recherchés autrement :

— La plupart des textes à l'élaboration et à la décision desquels s'usent les pouvoirs constitués restent sans prise sur le terrain et dans les consciences, parce qu'ils ne mobilisent personne, quelles que soient l'habileté de leur rédaction et la compétence de leurs exécutants. Simplement, ils ne s'appliquent pas à la matière vivante du pays ; la gestion collective, la vie scolaire, l'urbanisme local, les conditions de travail, la quête de la beauté et de la tendresse, des personnes et des images ne se codifient pas. Que chacun prenne la responsabilité personnelle de ces quêtes, de ces efforts au lieu de la rejeter sur le voisin ou sur la puissance publique, une grande énergie nationale se dégagera et bien des efforts publics mal situés seront économisés ;

— Bien des missions de l'Etat ne peuvent plus être aujourd'hui correctement remplies, telles que la préparation de la nation à l'hypothèse de guerre, telles que la défense de notre monnaie, telles que l'adaptation de nos outils industriels, l'aménagement de nos capacités agricoles, parce que chacun de nous, dans sa sphère d'activités et dans son jugement, réagit plutôt comme un agressé ou un opprimé par l'Etat que comme son principal agent et bénéficiaire. Que la relation entre la puissance collective et les citoyens se modifie, et la France y gagne non seulement cohésion mais efficacité de l'action de ses pouvoirs publics.

Les formations politiques, qui représentent chacune une mentalité de chez nous mais cultivent également notre propension nationale à l'abstraction, débattraient davantage de l'intérêt général si elles exploraient ce champ concret de la politique plutôt que de s'interroger sur la manière de concourir à l'élection européenne ou présidentielle, ou sur le bilan des alliances qui ont fait flasco ou dont on a été dupe le printemps dernier. Dans ces vieilles ornières, on renfonce chaque jour la France dans les vieilles habitudes et les vieilles notabilités des anciennes Républiques ; le champ vif est à côté.

(1) Allocution radiotélévisée du 30 juin 1975.
(2) René-Victor Pilhes : *la Bête*, éditions du Seuil.
(3) Raymond Jean : *la Rivière nue*, éditions du Seuil.

Le pouvoir dans les démocraties industrielles

par HENRY CAVANNA (*)

En réponse à l'invitation de la Fondation internationale des sciences humaines, des universitaires provenant d'horizons aussi divers que Paris, Strasbourg, Rennes, Harvard, Berkeley, Manchester, New-York, Heidelberg, viennent de discuter du problème du pouvoir dans les démocraties industrielles.

COMMENT démythifier le concept du pouvoir ?

Selon le professeur Ghita Ionescu, l'idée populaire, voire populiste, du pouvoir, est erronée, car elle envisage le pouvoir comme étant une chose très importante, d'une omnipotence quasiment monstrueuse, et mystérieusement localisée dans quelques endroits cachés (en ce sens, la langue française, par l'apposition de l'article — le pouvoir — contribue à lui donner une dimension plus mythique encore). Il suffirait donc, pour les tenants de cette doctrine, de l'atteindre et de l'exposer pour que la liberté et la démocratie soient sauvées à jamais.

Après avoir imputé la responsabilité de celle idée faussée aux mauvais interprètes de Hobbes, Max Weber, Trotsky et Marcuse, ainsi qu'aux médias — et plus particulièrement la télévision — dont les simplifications brutales entretiennent l'équivoque, le professeur Ionescu (également président du Comité pour l'unification de la recherche européenne de l'Association internationale des sciences politiques) souligne que le problème se pose en d'autres termes : *« Nous sommes invités à trouver* où les décisions sont prises, *et non pas où réside le pouvoir. »* Car le pouvoir est le pouvoir de la *prise de décisions*.

Le professeur François Bourricaud suggère, quant à lui, la même cure radicale *pour* les *sociologies* du pouvoir que celle proposée par Dahrendorf *pour* les sociologies dites « fonctionnalistes ».

Mais il existe aussi des sociologies du pouvoir conservatrices, qui insistent sur les fonctions d'autorégulation sociale jouées par le pouvoir politique. L'image de la société autocontrôlée, autorégulée, fait pendant à l'image de la société autoreproduite. Cette pseudo-cybernétique du pouvoir fournit à certains technocrates l'image tout à fait rassurante d'une société capable de « gérer » ses propres affaires et, comme disent les politiciens, « de prendre en main son propre destin. (...) » Ce que le « primitif » appelle *mana*, et le sociologue moderne, *pouvoir*, n'est au fond rien d'autre que l'espèce de synthèse *a priori*, grâce à laquelle le premier pense, ou plutôt imagine l'ordre naturel, et le second, l'ordre social.

Les pouvoirs périphériques

Dans sa communication sur les pouvoirs périphériques, le professeur Julien Freund souligne que si dans beaucoup de pays étrangers la liberté publique est en partie garantie grâce aux inégalités qui existent entre des échelons intermédiaires (cantons, Etats, Länder), cette liberté est assurée, en France, par la pluralité des tutelles.

En se référant aux innovations en la matière sous la Ve République, le professeur de l'université de Strasbourg affirme : *« Aux yeux de de Gaulle, le système d'Assemblée que préfigurait la fin de la IIIe République bloquait non seulement la vie parlementaire à cause de l'omnipotence qui voulait tout embrasser, mais la vie politique tout court. »* Il fallait réveiller d'autres forces dans le pays pour faire contrepoids et limiter un pouvoir que rien n'arrêtait dans son expansion, car, comme tout pouvoir, il avait tendance à s'enfler toujours davantage, jusqu'à l'excès.

« Pour éviter le face-à-face du pouvoir exécutif et du Parlement ainsi que les conflits qui peuvent en résulter, la logique de la doctrine gaulliste exigeait un tiers pouvoir structuré, qui soit à la fois extra-parlementaire et non soumis au pouvoir exécutif, par conséquent, disposant d'une relative autonomie. Ce tiers pouvoir, indispensable à l'équilibre politique général, ce sont les pouvoirs périphériques des collectivités locales. D'où l'idée de de Gaulle de créer des régions, proposée lors du référendum de 1969. » (...)

« L'œuvre du général de Gaulle en politique intérieure demeure donc inachevée. C'est pourquoi on ne peut pas dire que la Constitution de la Ve République soit vraiment gaulliste. Elle l'est par son inspiration de départ, en particulier la séparation du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif, au plus haut niveau de l'Etat, mais elle n'a pas réussi à faire passer au plan des institutions les autres implications, surtout l'autre version du pouvoir extra-parlementaire, celui des collectivités locales, c'est-à-dire la réforme des pouvoirs périphériques. »

Soulignant au passage que dans la théorie politique moderne, le pouvoir est un concept relationnel qui n'a rien de possessif ou de substantif, le professeur Klaus von Beyme, de l'université de Heidelberg, indique que par rapport à l'utopisme des partis politiques, le pouvoir syndical a toujours été extrêmement réaliste. Dans ce sens, et à son avis, les syndicats sont contre l'autogestion. Tel a été le cas, dans le passé, en Russie et en Yougoslavie, où les centrales syndicales accueillirent avec joie l'intervention étatique qui maîtrise l'attitude anarchique des équipes ouvrières auto-dirigées, et passe plus tard le pouvoir auxdits syndicats. Les données empiriques dont nous disposons ne permettent pas, d'autre part, de préciser l'hypothèse d'un Etat dominé par les syndicats, même dans des pays où ceux-ci jouissent d'une grande influence, comme en Grande-Bretagne et en Allemagne fédérale.

Les tendances de quelques syndicats de pays à démocratie parlementaire visant à influencer indûment les gouvernements se sont soldées par de cuisants échecs. Il convient de souligner que les conflits de groupes défendant leurs propres statuts ne sont pas étrangers au mouvement ouvrier. En définitive, le président de l'Association des politologues allemands considère que l'augmentation relative du pouvoir syndical de nos jours pourrait être le contrepoids nécessaire à l'augmentation des activités déployées par les partis et coalitions politiques et leur clientèle bureaucratique. Paradoxalement, l'« état syndical » pourrait un jour devenir le seul contre-pouvoir face à un parti d'Etat et aux attitudes hégémoniques de certains groupes.

Le professeur Neil Smelser, de l'université de Californie, Berkeley, pense, en accord avec Max Weber qui déjà l'avait indiqué, que le rôle du foyer a radicalement changé. De nos jours, l'individu n'en retire plus aucune protection, car c'est l'autorité politique qui, exerçant partout sa juridiction et usant parfois même de la contrainte, est la source de tout pouvoir. Cela dit, et s'il est vrai que sur le plan institutionnel, la famille a vu décroître son influence et son autorité, il n'en reste pas moins vrai que son rôle demeure encore de toute première importance en tant que cadre de formation de la personnalité. Son pouvoir dans la société est donc à la fois important, contigent et précaire.

Plusieurs d'entre les participants firent remarquer que la famille, qui fut passage d'instance de socialisation, est devenue passage d'instance de maturation.

Enfin, à propos des mass media, le professeur Harvey Mansfield, de l'université Harvard, a exprimé sa préoccupation devant la contradiction qui semble diviser le monde intellectuel à cause d'exigences incompatibles entre la « fabrication » des nouvelles qui nous envahissent, et leur signification profonde, qui nous échappe.

La question cruciale qui ressort de l'exposé est la suivante : comment les intellectuels peuvent-ils maintenir leur statut s'ils acceptent que l' « information » remplace la délibération et la réflexion ?

(*) Sociologue.

Le Monde

étranger

LES TENTATIVES D'OUVERTURE DIPLOMATIQUE DE LA CHINE

La visite au Caire d'un vice-président de l'Assemblée chinoise témoigne des sympathies de Pékin à l'égard des pays arabes « modérés »

De notre correspondant

Pékin. — Membre du bureau politique du P.C.C., vice-président de l'Assemblée nationale populaire, M. Ulanfu s'est rendu lundi 13 novembre au Caire, où il fait une visite officielle en réponse à une invitation adressée de longue date. Du Caire, M. Ulanfu doit ensuite aller à Khartoum, puis à Ankara. Cette visite s'inscrit dans la série déjà longue des voyages qui, depuis le printemps dernier, ont conduit les dirigeants chinois dans la plupart des capitales asiatiques amies, en Afrique, en Europe et jusqu'aux Caraïbes. En ce qui concerne les pays arabes, M. Chi Peng-fei, lui aussi vice-président de l'Assemblée nationale populaire, s'est rendu en Syrie au mois de juillet dernier et est attendu à Bagdad avant la fin de l'année.

Les circonstances donnent cependant à la visite de M. Ulanfu au Caire un relief tout particulier. Le vice-président chinois va en effet se trouver dans la capitale égyptienne pour le premier anniversaire du voyage du président Sadate à Jérusalem. Son séjour coïncide en outre avec les négociations sur le traité israélo-égyptien. De là à conclure que la Chine donne sa caution à l'une et l'autre de ces opérations, il n'y a qu'un pas et les chefs de plusieurs missions arabes à Pékin ont été tentés de le franchir.

Les dirigeants chinois contestent pour leur part cette interprétation. Ils se sont expliqués sur le voyage de M. Ulanfu comme sur leur attitude au sujet du Proche-Orient en général, à l'occasion notamment de la visite à Pékin fin octobre du représentant de l'O.L.P., M. Abu Al Holl (*le Monde* du 1er novembre).

Selon des sources dignes de foi, la position chinoise a été ainsi présentée :

— Tout règlement au Proche-Orient doit assurer les droits du peuple palestinien, l'évacuation de tous les territoires arabes occupés par Israël depuis 1967, et il ne saurait y avoir de règlement séparé entre tel ou tel pays arabe et Israël ;

— La Chine n'a pas l'intention d'établir de relations avec Israël, serait-ce « *dans mille ans* » ;

— Elle soutient la résistance palestinienne dans sa lutte et ne fera rien qui puisse lui porter tort tant que l'O.L.P. continuera le combat armé ;

— Elle estime que les pays arabes n'ont aucun avantage à se coaliser contre le président Sadate, mais qu'ils doivent s'unir, au contraire, contre l' « *ennemi commun* » ;

— Elle met en garde enfin les pays arabes contre toute dépendance trop exclusive à l'égard de l'une ou de l'autre des deux superpuissances, les Etats-Unis comme l'U.R.S.S., ceci s'appliquant également à l'O.L.P.

Les dirigeants chinois laissent clairement entendre qu'ils ne sauraient prendre position sur les accords de Camp David que lorsqu'ils seront complètement fixés sur l'attitude de l'U.R.S.S. Toujours selon les mêmes sources, on semble craindre en effet à Pékin que l'Union soviétique ne se montre disposée à accepter finalement les accords israélo-égyptiens patronnés par les Etats-Unis en échange de concessions américaines dans la négociation sur la limitation des armements stratégiques (SALT II). Avant d'être fixée sur ce point, la Chine s'abstient de déclarations publiques, se réservant d'exposer ses vues en privé à l'occasion de rencontres bilatérales avec les parties arabes intéressées.

Il va de soi que cette attitude ne satisfait pas tout le monde et que certains interlocuteurs de la Chine souhaiteraient voir cette dernière ne pas se déterminer au sujet des problèmes du Proche-Orient uniquement par opposition à l'Union soviétique. La diplomatie chinoise se borne cependant pour sa part à manifester un souci d'équilibre dont témoignent les étapes prévues par M. Ulanfu et le projet de voyage de M. Chi Peng-fei en Irak. L'établissement de relations diplomatiques, au mois d'août dernier, allait dans le même sens.

Il reste que les sympathies chinoises vont de toute évidence à l'heure actuelle aux pays arabes « modérés » et que Pékin s'est félicité du succès remporté par ces derniers lors de la récente conférence de Bagdad. Aussi bien, à ce propos, le bruit court-il que les négociations sont en bonne voie pour une reconnaissance réciproque entre la Chine populaire et l'Arabie Saoudite, dont des représentants « commerciaux » ont déjà visité Pékin cette année et dont chaque initiative est présentée sous le jour le plus favorable par l'agence Chine nouvelle.

ALAIN JACOB.

La tournée de M. Teng Hsiao-ping en Asie du Sud-Est s'est achevée sur un constat de désaccord avec Singapour et la Malaisie

M. Teng Hsiao-ping, vice-premier ministre chinois, a quitté Singapour mardi 14 novembre, à l'issue d'une tounée qui l'avait conduit auparavant en Thaïlande et en Malaisie. Seul l'accueil qu'il a reçu à Bangkok aura été chaleureux.

De notre envoyé spécial

Singapour. — En Malaisie, la visite de M. Teng Hsiao-ping s'était surtout soldée par un constat de désaccord sur certains principes régissant les relations entre les deux pays et plus particulièrement en ce qui concerne l'attitude de Pékin vis-à-vis de la subversion communiste et du statut des Chinois d'outre-mer. Ce désaccord avait été exprimé dimanche par le premier ministre malaisien, M. Hussein Onn, au cours d'une conférence de presse tenue immédiatement après le départ de la délégation chinoise.

A Singapour, le même jour, M. Lee Kuan-yew s'est empressé de souligner les différences sociales et économiques séparant les 2 millions de Chinois de l'île et les quelque 950 millions de citoyens de la Chine populaire, différences qu'il juge irréversibles. « *Les Chinois de Singapour ont vécu une histoire et une expérience différentes. Pour courtes qu'elles aient été, en comparaison de celles de leurs ancêtres en Chine, elles les ont rendus différents. Plus important encore, ils sont en passe de s'assurer un avenir distinct et durable au Sud-Est asiatique. Un avenir partagé équitablement avec les Malais, les Indiens et les autres Singapouriens* », a-t-il déclaré.

« *Ils comprennent suffisamment la géopolitique pour savoir que leur avenir dépend directement de celui de Singapour, en Asie du Sud-Est, et non pas de celui de la Chine, au premier rang des pays industrialisés. Bien sûr, l'industrialisation de la Chine affectera tout le Sud-Est asiatique et donc l'avenir de Singapour. Cependant, les Singapouriens savent qu'ils ne peuvent sacrifier leurs intérêts nationaux à ceux de la Chine, pas plus qu'ils ne s'attendent à voir la Chine sacrifier les siens pour Singapour* », a-t-il ajouté.

Dans sa réponse, M. Teng a soigneusement évité toute référence au caractère essentiellement chinois de la ville-Etat. Il a loué les succès économiques et sociaux de M. Lee Kuan-yew et le « *caractère industrieux et vaillant* » des Singapouriens. Deux passages du discours, préparé à l'avance par M. Teng, ont été supprimés au dernier moment, mais rayés de façon à rester lisibles dans les textes distribués à la presse. Le premier faisait référence au « *discours amical de S.E. le premier ministre* » et le second au « *leadership du comité central du parti communiste chinois sous la direction du président Hua Kuo-feng* ».

Singapour avait, lundi, son visage affairé de tous les jours et rien, dans la rue, ne permettait au visiteur non averti de soupçonner la présence de M. Teng Hsiao-ping dans la ville. Face à la résidence du premier ministre, deux drapeaux de la Chine communiste — les seuls dans tout Singapour — étaient noyés parmi des rangées de bannières aux armes de la cité. M. Teng a eu droit à un accueil bref et banal. Le programme de son séjour ne l'était pas moins. C'était celui offert à toute personnalité de passage : visite des réalisations industrielles et sociales. On y a cependant rajouté, lundi, une rencontre, non prévue à l'origine, avec des dirigeants de banques et de compagnies d'assurances de la Chine populaire installées à Singapour », a ajouté M. Kuan-yew.

Après l'examen des relations économiques et commerciales bilatérales, qui se développent régulièrement en dehors de toutes relations diplomatiques formelles, MM. Lee Kuan-yew et Teng Hsiao-ping ont consacré une bonne partie de leurs entretiens à la situation régionale. Mais pas plus ici qu'à Kuala-Lumpur (et contrairement à ce qui eut lieu à Bangkok), le leader chinois n'a pris à partie ouvertement et avec véhémence l'Union soviétique et le Vietnam.

Comme les dirigeants de Kuala-Lumpur, M. Lee Kuan-yew reste persuadé de la persistance d'une menace du parti communiste malaisien prochinois sur Singapour (*le Monde* daté 12-13 novembre). Ces dirigeants ne sont donc pas disposés à accepter la dialectique de Pékin, qui dissocie les relations de gouvernement à gouvernement et celles de parti à parti, conservant ainsi deux fers au feu. Pour eux, dans un régime où parti et gouvernement sont étroitement amalgamés, cette distinction, ce double langage, ne sauraient exister. Et, si M. Pham Van Dong avait, lui, eu droit et aux communiqués conjoints et aux conférences de presse lors de ses visites aux pays de l'ASEAN, c'est bien avant tout parce qu'il avait accepté, au nom de son pays, de transiger sur ce principe et qu'il s'était engagé à ne pas soutenir les mouvements subversifs dans la région. Cela, M. Teng Hsiao-ping n'est pas prêt à le faire, et son offensive de persuasion ne pourra que s'en ressentir.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

● *Le gouvernement malaisien étudie des mesures* destinées à aider provisoirement les deux mille cinq cents réfugiés vietnamiens entassés à bord du navire *Hai Hong*, mouillé au large des côtes a-t-on annoncé le mardi 14 novembre, à Kuala-Lumpur (*le Monde* du 14 novembre). Le Haut Commissariat pour les réfugiés, à Genève, a demandé lundi, à la Malaisie d'autoriser le débarquement des passagers du cargo sur son territoire.

A Paris, une délégation de réfugiés vietnamiens en France a remis, le lundi 13 novembre, à l'ambassade de Malaisie une lettre adressée au premier ministre malaisien en appelant à la « *générosité* ». Plusieurs intellectuels français et dissidents soviétiques vivant en Occident ont, d'autre part, lancé le même jour un appel en faveur de ces réfugiés vietnamiens.

PROCHE-ORIENT

LA CRISE EN IRAN

L'arrestation de M. Sandjabi ne modifiera pas la situation nous déclare l'ayatollah Khomeiny

« Les Etats-Unis espèrent qu'un gouvernement de coalition pourra être rapidement constitué en Iran », a déclaré lundi 13 novembre le président Carter dans une interview télévisée. « Un Iran fort et indépendant est dans cette région un facteur de grande stabilité, et nous n'aimerions pas du tout voir cette stabilité compromise par des scélérats et le gouvernement tomber avec un résultat imprévisible », a déclaré le chef de la Maison Blanche.

M. Carter a par ailleurs indiqué que les Etats-Unis n'ont « aucune preuve que les Soviétiques, par exemple, tentent d'ébranler la structure gouvernementale actuelle en Iran, ou y sont une source de violence ».

A Lahijan, dans le nord de l'Iran, trois personnes ont été tuées dimanche soir et lundi matin au cours d'affrontements avec des forces de sécurité, a annoncé l'agence officielle Pars. Vingt-deux autres personnes ont été blessées, ajoute l'agence, qui précise que onze banques et succursales de banques ont été incendiées, ainsi qu'une mosquée, des magasins et une coopérative.

Par ailleurs, on annonce d'Abadan que la production et l'exportation du pétrole ont atteint lundi la moitié au moins de leur niveau habituel. A la compagnie Iran Air, tous les employés ont repris le travail lundi, selon un porte-parole officiel.

Neauphle-le-Château. — Le panneau annonçant l'agglomération est à peine entrevu qu'on arrive sur une colline dominant une jolie vallée. D'un côté une petite villa blanche coiffée d'un toit de tuiles rouges qui ressemble à une maison de poupée. De l'autre une maison de campagne en éléments préfabriqués. N'était le fourgon bleu de la gendarmerie mobile, ce paysage ressemblerait à n'importe quel coin tranquille de banlieue.

L'ayatollah Khomeiny réside dans la première maison, dans l'autre il fait ses prières et prononce ensuite une harangue quotidienne dans une pièce minuscule où des Iraniens viennent l'écouter de divers pays d'Europe. Tous sont assis en tailleur, le long des murs. La voix de l'ayatollah ne s'élève que rarement.

Il brode invariablement, soir après soir, sur trois thèmes : « *Non à la dynastie des Pahlavi, non au régime monarchique, oui à la République et au gouvernement islamique.* » L'ayatollah improvise pour développer ces trois thèmes en s'inspirant de l'actualité. Aujourd'hui, c'est l'arrestation de M. Sandjabi, secrétaire général du Front national.

« *Par leurs manifestations, par leurs luttes, les jeunes ont montré qu'ils ne voulaient plus des Pahlavi. C'est un référendum au niveau national. Si on le nie, alors on est pour les tortures et les emprisonnements.* »

« *Ou bien on dit : le chah ne savait rien, il n'était pas au courant, il était inconscient. Mais cela n'est pas acceptable. On doit juger chacun selon les actes commis. Si on a commis un crime, il faut qu'on en soit puni. Le chah n'a pas un autre statut que les autres. S'il veut qu'on le croie, il faut qu'il rende tout ce qu'il a volé au peuple, lui et sa famille. Le peuple ne peut accepter non plus que le chah une fois parti son fils reste, car c'est de père en fils que l'oppression s'est exercée sur l'Iran. Cette famille a toujours accablé le peuple, car elle a toujours été dans les mains étrangères.* »

Deuxième principe : le régime monarchique est caduc : « *Personne ne peut exercer un pouvoir absolu sans que le peuple y consente.* »

Enfin, selon le chef religieux chiite : « *L'Islam a posé des conditions aux dirigeants pour leur permettre de diriger. S'ils ne répondent plus à ces conditions et s'ils les violent, ils doivent s'en aller, et céder la place à un gouvernement islamique.* »

Sous une forme ou sous une autre, les mêmes thèmes reviennent comme une incantation. Soigneusement enregistrés, les mots tombés des lèvres de l'ayatollah serviront demain de mots d'ordre aux foules iraniennes. Quand le discours est terminé, de jeunes militants barbus aux yeux fiévreux descendent dans une petite cave où les journalistes attendent. Là, sur une table éclairée par une ampoule nue, s'entassent les cassettes où sont emmagasinés les anathèmes. Dès le lendemain, ils sont répercutés par téléphone dans tout l'Iran.

« Le peuple choisira les institutions »

Les interviews que l'ayatollah accorde avant la prière suivent le même cérémonial et sont enregistrées avec le même soin. L'ayatollah reçoit les journalistes à la chaîne. Nous sommes introduits dans une pièce encore plus exiguë que le pavillon des prières. Chaque journaliste est invité à poser quelques questions par écrit et à les soumettre par avance. Le traducteur les lui fera répéter avant de s'adresser à l'ayatollah, qui répond brièvement, le front baissé, comme si son large turban noir était trop lourd à porter. Les yeux cernés (le chef religieux à soixante-dix-huit ans) se posent quelques secondes sur le visiteur. L'ayatollah se concentre.

« Comment juge-t-il la situation après l'arrestation de M. Sandjabi ?

— Cette arrestation ne la modifiera pas. Il [le chah] tente de le faire fléchir, mais on peut présumer qu'un homme honorable comme M. Sandjabi ne cédera pas.

— Qu'en est-il du recours à la lutte armée ?

— Nous espérons que les méthodes actuelles suffiront pour renverser le régime. Si cela n'était pas le cas, d'autres méthodes seraient envisagées.

— Qu'est-ce que la République islamique ?

— Elle aura le même sens qu'ailleurs. Mais elle sera fondée sur une base constitutionnelle fournie par les lois de l'Islam. Règlements et lois seront fondés sur le Coran. C'est le peuple qui choisira en fin de compte les institutions, donc ce sera la démocratie du peuple. »

A Neauphle, on tient à préciser que c'est au Front national que revient l'initiative de la grève générale — et donc le relatif échec — de dimanche, et que le Mouvement de libération de l'Iran n'est pas habilité à se présenter comme le parti politique de l'ayatollah Khomeiny. Le chef religieux se borne à fulminer ses excommunications dans sa petite maison de campagne. A l'entrée, des affichettes répètent en plusieurs langues : « *L'imam n'a pas de porte-parole.* »

ROLAND DELCOUR.

● *Le premier ministre iranien*, le général Azhari, a présenté samedi 11 novembre au chah quatre nouveaux ministres, indique l'agence iranienne Pars. Trois de ces ministres sond des civils : MM. Mir Hussain Amir Parviz (agriculture et développement rural), Hasn Ali Mehran (affaires économiques et financières), Morteza Salehi (ministre d'Etat et directeur de l'organisation du budget et du plan). Le général Bagher Katouzian devient ministre du travail et des affaires sociales (1). — (*A.F.P.*)

(1) Ce ministère avait été d'abord attribué (*le Monde* du 8 novembre) au général Oveissy, administrateur de la loi martiale à Téhéran.

● *L'opposition iranienne toute entière dément avoir appelé à une grève générale* le dimanche 12 novembre, car « *de larges secteurs du pays sont déjà en grève* », indique un communiqué du « Comité pour la défense et la promotion des droits de l'homme en Iran » publié lundi 13 novembre à Paris. « *Cet appel à la grève, prétendument lancé par l'opposition, est donc l'oeuvre du gouvernement du chah qui a ainsi visé à discréditer le mouvement d'opposition iranien* », affirme le communiqué.

Le blocage de la négociation israélo-égyptienne

Le président Carter déplore « l'égal entêtement des deux parties »

Déplorant un « *entêtement qui doit être équitablement attribué aux deux parties* », le président Carter a déclaré, lundi 13 novembre, que l'Egypte et Israël exigent désormais des assurances qui vont bien au-delà de ce qui a été convenu à Camp David.

Il a ajouté : « *Je ne sais pas ce qui va maintenant se passer*». « *Ce serait horrible si nous ne parvenions pas à un accord pacifique entre Israël et l'Egypte* » alors que « *les désaccords actuels sont relativement insignifiants* ». Les déclarations ont été faites dans une interview accordée à la chaîne de télévision américaine non commerciale P.B.S. (Public Broadcasting Service).

Le cadre défini à Camp David « *est une base saine pour la paix* », a ajouté le président Carter, qui a lancé un véritable appel aux dirigeants israéliens et égyptiens : « *Je vous en prie, soyez constructifs, ne gelez pas vos positions, continuez à négocier, faites des concessions.* »

● AU CAIRE, où l'on se refuse à parler de « suspension » des pourparlers, le président Sadate a rappelé pour consultation plusieurs membres de sa délégation à Washington, dont M. Boutros-Ghali, ministre des affaires étrangères par intérim. Ce dernier doit présenter au raïs un rapport sur l'état de la négociation. C'est le deuxième rappel de M. Boutros-Ghali au Caire en huit jours.

On indiquait, par ailleurs, au Caire que de « *nouvelles mesures* » devaient être annoncées ce mardi et font l'objet de contacts entre l'Egypte et le gouvernement américain.

Le problème du lien

● A TEL-AVIV, où il est arrivé lundi, venant du Canada, M. Begin a déclaré : « *Israël ne saurait, en aucun cas, accepter l'exigence égyptienne de lier le traité de paix à un calendrier d'exécution des diverses étapes du projet d'autonomie* ». « *Cette exigence est opposée à l'accord de Camp David.* »

« *Ce lien entre l'accord israélo-égyptien et l'application du projet d'autonomie est tout à fait artificiel* », a ajouté M. Begin. « *Certes le lien existe, mais il est celui de la continuité et non de la concordance* ».

« *Nous avons déjà dit et nous répétons*, a poursuivi le premier ministre, *que dès la conclusion du traité entre Israël et l'Egypte, nous serons prêts à commencer à négocier les questions relatives à l'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza.* »

De son côté, le chef de l'opposition travailliste israélienne, M. Shimon Pérès, s'est associé au gouvernement dans son rejet du lien politique « *étroit* » exigé par l'Egypte. Dans une conférence de presse donnée lundi à Tel-Aviv, M. Pérès s'est élevé vivement contre l'exigence égyptienne de fixer d'ores et déjà un calendrier au sujet de l'autonomie en Cisjordanie et à Gaza. « *C'est arranger un mariage sans même avoir de fiancée sous la main. Nous n'avons pas pour le moment d'interlocuteur désireux de négocier avec nous à ce sujet* », a-t-il déclaré.

M. Pérès estime que le projet d'autonomie « *mène inévitablement à la création d'un Etat palestinien* ». « *Une autonomie qui prévoit l'autogestion, des forces de police autonomes et des élections au bout de cinq ans est un Etat en devenir* », a-t-il dit.

Selon lui, « *il aurait été possible d'aboutir avec la Jordanie à un accord fondé sur une coexistence de fait, qui dure depuis la guerre de juin 1967* ». « *Ce qui aurait pu être négocié*, a dit M. Pérès, *c'est un compromis territorial en Cisjordanie, précédé par un condominium israélo-jordanien sur ce territoire.* » — (*A.F.P.*)

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

« Le Parlement européen ne se contentera sans doute pas de ses droits actuels »

estime M. Helmut Schmidt

De notre correspondant

Bonn. — Au cours de sa rencontre annuelle avec la presse étrangère de Bonn, le chancelier Schmidt a commenté l'actualité avec parfois une franchise assez brutale.

Les problèmes européens ont naturellement occupé la première place de l'exposé de M. Schmidt, qui venait de participer à la fondation d'un comité ayant pour tâche de populariser les élections à l'Assemblée européenne. Devant la presse, le chancelier a insisté sur l'importance que son gouvernement attache à ce scrutin. Il a ajouté : *« Je ne crois pas que le Parlement élu se contentera des droits relativement restreints dont il dispose à l'heure actuelle. »*

A propos de l'union monétaire européenne, M. Schmidt a franchement reconnu qu'il avait changé d'avis : longtemps persuadé que rien ne serait possible avant que chacun des partenaires remette ses propres affaires économiques en ordre, il est aujourd'hui convaincu que le Marché commun irait à l'échec si la stabilité monétaire n'était pas rétablie. A son avis, on approcherait d'une situation comparable à celle d'une République fédérale dans laquelle chaque Land aurait une monnaie différente dont personne ne pourrait connaître la valeur du jour au lendemain.

Les membres de la Communauté européenne ont fini par comprendre que l'inflation était la cause de tous leurs ennuis, a-t-il ajouté. Selon M. Schmidt, ils auraient également constaté qu'un « serpent » monétaire peut fonctionner efficacement même lorsque les taux d'inflation ne sont pas encore identiques dans tous les pays membres. Dans l'immédiat, l'essentiel est, pour le chancelier, de mieux équilibrer les balances des paiements.

Le passé des hommes politiques

A propos des problèmes intérieurs de la République fédérale, M. Schmidt devait inévitablement faire allusion aux controverses de ces derniers jours touchant le passé du président Scheel et du président du Bundestag, M. Carstens (*le Monde* daté 12-13 novembre). Avec une grande assurance, il a laissé entendre que, compte tenu des circonstances de l'époque, le fait que certaines personnalités aient été, de façon purement formelle, membres du parti national-socialiste, était *« sans importance »*. De toute manière, une deuxième « dénazification » après trente ans de démocratie ne se justifierait d'aucune façon, a-t-il ajouté, alors que les Alliés, qui disposaient d'un *« pouvoir absolu »* en Allemagne au lendemain de la guerre, ont déjà procédé en leur temps à l'épuration indispensable.

Parlant des « interdictions professionnelles » en R.F.A., M. Schmidt a déclaré non seulement qu'un adversaire de M. Brejnev ne serait pas employé par l'État soviétique, mais que les mêmes principes s'appliqueraient aux adversaires de la Constitution dans la plupart des autres pays.

Quant au problème de la prescription des crimes nazis, le chancelier s'est élevé contre les campagnes de la presse étrangère laissant entendre qu'il s'agirait de passer l'éponge sur les horreurs du régime hitlérien. La prescription, a-t-il rappelé, ne peut jouer que pour des criminels qui n'ont jamais été connus jusqu'à présent. Il appartient donc à tous les citoyens et à tous les gouvernements qui disposent de dossiers sur ce sujet de les mettre à la disposition de la justice allemande. Le chancelier n'a probablement pas trouvé la formule la plus heureuse en affirmant que, sur ce point, il ne se laisserait pas plus influencer par des *« campagnes de cartes postales »* organisées à l'étranger que par les *« pressions des démocrates »*.

Le chancelier, enfin, a pris une fois de plus très clairement position sur la coopération avec les pays en voie de développement. Tout en soulignant qu'une telle coopération était indispensable, il a répété en termes catégoriques qu'elle ne devrait pas s'exercer *« à sens unique »*. Non seulement les pays bénéficiaires d'une assistance devraient garantir les investissements en provenance de l'Occident, a-t-il estimé, mais il conviendrait aussi qu'ils s'abstiennent, à l'ONU notamment, de dénoncer sans cesse leurs bienfaiteurs comme des *« exploiteurs impérialistes »*. JEAN WETZ.

Italie

« Parlez-nous d'amour ! »

De notre correspondant

Rome. — Le terrorisme ? Le gouvernement Andreotti ? *« Je ne comprends pas pourquoi les journaux s'occupent si peu des choses qui intéressent les gens »*, a écrit au *Corriere della sera* une lectrice de Cinisello Balsamo (Lombardie). *« Parlez-nous plutôt d'amour »*, enchaînait cette protestataire de trente ans. D'amour, mais plus encore d'adultère, qui, à l'en croire, ferait des ravages en Italie : *« Je me suis mariée en blanc à l'église. Mais au bout de sept ans, les rêves s'en sont allés, et seule est restée la réalité quotidienne. Les enfants, les comptes qu'on ne boucle pas, la machine à laver, le déjeuner dominical avec la belle-mère... Vous, vous ne savez pas, messieurs de la presse, ce qu'est l'ennui et le dégoût de la vie à Cinisello ! Ainsi ai-je commencé à tromper mon mari. Dans mon immeuble, il y a un taux d'adultère très élevé. L'autre jour encore, la voisine du dessous... »*

La lettre de cette Mme Bovary lombarde est parue en première page de l'austère quotidien milanais, alors que la télévision italienne diffusait les *Scènes de la vie conjugale*, de Bergman. Elle a provoqué une avalanche de commentaires, dans de nombreux journaux, avec des titres du genre : *« L'Italie est-elle une République fondée sur l'adultère ? »*

La réponse est non, bien entendu. Mais la diminution sensible du nombre des divorces apparaît à certains sociologues comme la preuve qu'une *« monogamie flexible »* est en train de naître au pays de la « mamma ». D'autres commentateurs dénoncent la baisse du sens politique, *« la fuite dans le privé »*, et y voient, comme *l'Unità*, journal du parti communiste, *« une logique de marché »*.

Alberto Moravia n'est pas d'accord. En Italie, a-t-il écrit, la dimension *« privée »* a toujours été plus forte que la dimension politique. *« La politisation de notre pays a été superficielle et surtout irréelle (...) Il y a une confusion entre culture et idéologie : dans la première, tout est possible. Dans la seconde, presque tout est impossible... »*

Mais voilà que la lectrice de Cinisello s'ennuie de nouveau. De grâce, messieurs, parlez-nous d'amour.

ROBERT SOLÉ.

A TRAVERS LE MONDE

Finlande

● M. PEKKA SIITOIN, chef d'une organisation fasciste et para-militaire constituée illégalement et dissoute, a été condamné lundi 13 novembre à Helsinki à cinq ans de prison. Il était accusé, entre autres, d'avoir incité au crime un de ses compagnons, condamné, lui, à trois ans et huit mois de prison pour l'incendie de l'imprimerie de l'organe de l'aile minoritaire du P.C. finlandais. Le traité de paix de 1947 interdit les organisations fascistes et paramilitaires en Finlande. — *(Corresp.)*

Ouganda

● LE GOUVERNEMENT DE KAMPALA a démenti, mardi 14 novembre, que ses troupes aient reçu l'ordre de se retirer de la portion de territoire tanzanien qu'elles occupent depuis deux semaines (*le Monde* du 14 novembre). Un proche collaborateur du maréchal Idi Amin Dada a indiqué que les combats se sont poursuivis lundi, en bordure de la rivière Kagera.

Tchécoslovaquie

● UNE GRÈVE DE DOUZE HEURES aurait eu lieu, samedi 11 novembre, à Prague, dans l'usine de construction mécanique C.K.D. pour protester contre les augmentations de prix annoncées la veille au soir (boissons alcoolisées, sauf la bière et les vins locaux, et voitures importées). Les ouvriers n'auraient repris le travail qu'après l'intervention personnelle du secrétaire du parti communiste de Prague, M. Antonin Kapek, lui-même ancien directeur de l'établissement. — *(A.F.P.)*

Tunisie

● LE JUGE D'INSTRUCTION près la Cour de sûreté de l'État a prononcé dernièrement quatre-vingt-neuf non-lieux dans l'affaire des cent un syndicalistes de Sousse poursuivis pour leur participation aux émeutes du 26 janvier, a-t-on appris auprès de leurs avocats. Accusés notamment d'avoir incité les habitants à s'armer les uns contre les autres, de désordres sur la voie publique et de détention d'armes et de munitions, les cent un syndicalistes avaient comparu en juillet et août derniers devant le tribunal criminel de Sousse, qui s'était finalement déclaré incompétent. Le gouvernement avait alors saisi la Cour de sûreté de l'État de leur cas.

Portugal

Selon le général Eanes

L'INTÉGRATION EUROPÉENNE PERMETTRA DE RÉSISTER AUX HÉGÉMONIES

De notre correspondant.)

Strasbourg. — Premier chef d'État reçu par le Parlement européen, le général Eanes, président du Portugal, a prononcé un plaidoyer en faveur de l'intégration européenne lundi 13 novembre à Strasbourg.

Il a parlé en ces termes des élections européennes : *« Le suffrage universel donnera au Parlement, en tant que représentant direct des peuples européens et dans le cadre de la compétence qui lui est assignée, la légitimité pour aborder l'ensemble des problèmes, des difficultés et des espoirs concernant la construction d'une Europe unie, forte et démocratique. »*

Selon lui, l'intégration européenne est seule capable de rendre possible l' *« adoption d'une position politique et économique compatible avec la ligne d'indépendance et de non-subordination à des projets hégémoniques, tout en permettant à l'Europe de jouer un nouveau rôle international en tant que facteur de solidarité dans les relations Nord-Sud et de détente à l'échelle universelle »*.

Autre impératif pour le chef de l'État portugais : l'élargissement de la Communauté des Neuf, *« condition de la survie du projet européen lui-même »* et garantie de l'évolution irréversible du Portugal sur la voie de la démocratie. Le général a salué la perspective de l'adhésion du Portugal à la Communauté économique européenne comme *« un formidable défi »*, à la fois chance et ultime espoir pour son pays de surmonter ses contradictions et spécialement sa crise économique.

J.-C. H.

UN NUMÉRO SPÉCIAL DE « POUVOIRS » SUR L'U.R.S.S.

Pouvoirs, la « revue-livre » des Presses universitaires, vient de consacrer un numéro spécial à l'évolution politique, économique, constitutionnelle et sociologique de l'Union soviétique (1). En cent trente pages, huit collaborateurs de la revue — dont Jean Laloy, Hélène Carrère d'Encausse, Georges Sokoloff, Henri Chambre, etc. — traitent d'une manière très classique les grandes têtes de chapitres de ce dossier : participation politique, classe dirigeante, forces armées, dissidents, économie.

De très utiles tableaux et statistiques complètent ce travail, qui se conclut par les réflexions d'Alain Besançon, Francis Cohen et Annie Kriegel sur *« l'avenir de l'Union soviétique »*. C'est la partie la plus stimulante de l'ouvrage. Annie Kriegel, notamment, y met en cause l'hypothèse de travail retenue *a priori* par la revue : l'évolution inéluctable de l'Union soviétique vers une libéralisation de plus en plus grande.

(1) *Pouvoirs*, n° 6, PUF.

M. KADAR EN VISITE

Un socialisme du raisonnable

(Suite de la première page.)

D'autres, plus sincèrement réformateurs, sont plus soucieux. *« Nous avons réussi*, disent-ils, *à résoudre des problèmes de développement avec lesquels certains de nos amis continuent de se battre. Nous avons élevé le niveau de vie de la population dans des proportions et à un rythme que nous n'aurions même pas soupçonnés. Regardez nos magasins. N'est-ce pas l'abondance ? Mais nous avons créé un socialisme pragmatique qui est encore à la recherche de sa théorie. Nous avons favorisé une consommation sans les libertés, à la fois vraies et manipulées des autres sociétés de consommation. Nous, intellectuels, vivons cette situation dans une sorte de schizophrénie. »*

La question mérite qu'on s'y arrête, car c'est le grand débat de demain. La presse de Budapest, qui s'est beaucoup diversifiée ces dernières années, déjà, l'a amorcé.

La consommation ? Oui, elle est là. Dieu merci, oserait-on dire. Les Hongrois s'étonnent parfois du regard légèrement condescendant, voire moqueur, jeté par les observateurs occidentaux sur cet appétit de biens et de bien-être. Le but du communisme n'est-il pas, observent-ils, de donner à chacun selon ses besoins ? Est-il absurde de vouloir un approvisionnement alimentaire normal, de désirer un appartement plus spacieux, plus confortable, plus moderne, de posséder une télévision, une automobile, voire une maison de campagne, de souhaiter voyager à l'étranger ? Mais n'est-ce pas aussi une fuite, rétorquent les critiques ? Et quel type de société êtes-vous en train de créer ? Ne répétez-vous pas les erreurs des sociétés capitalistes, où la consommation est devenue un but en soi, entraînant l'égoïsme social, l'aliénation culturelle, la dépolitisation et un éloignement de la démocratie ?

Égalité et liberté

La réponse peut se situer à deux niveaux. D'une part, il faut comparer ce qui est comparable. Mesurée aux sociétés occidentales sursaturées, un pays comme la Hongrie est encore, à maints égards, en voie de développement. Quelques points de repère : le produit annuel par habitant y est d'environ 2 500 dollars, soit à peu près deux fois moins que celui de la France. L'ouverture, le mois dernier, du premier tronçon, long de 33 kilomètres, de la première autoroute à quatre voies a été saluée comme un événement. A Budapest, actuellement, quelque cent mille demandes de logements ne peuvent être satisfaites en dépit de l'effort gigantesque entrepris depuis quelques années et qui sera poursuivi jusqu'en 1990.

Quant aux prix, ils augmentent et très officiellement : en moyenne, ces dernières années, d'environ 3 à 5 % par an. Mais les revenus n'ont-ils pas fait un bond encore plus important ? Et peut-il en être autrement dans un pays où le commerce extérieur, réalisé pour plus d'un tiers avec les pays capitalistes, représente la moitié du revenu national ? Les autres pays de l'Est, malgré des contrôles bureaucratiques plus tatillons, ne connaissent-ils pas eux aussi, sans toujours l'avouer, une inflation parfois supérieure ?

En second lieu, on peut se demander avec le marxiste yougoslave Svetozar Stojanovitch, qui collabora à la revue *Praxis*, *« si le socialisme peut se développer aussi longtemps que la pénurie existe »*. La première forme autoritaire, paupériste, du communisme a été une réponse à la rigidité sociale, à l'inégalité, à l'injustice, aux privilèges. Mais il est clair, pour parler toujours avec Stojanovitch, que *« la recherche absolue de l'égalité a débouché sur l'absence de liberté »* (4).

On peut suivre cette voie plus ou moins longtemps, selon les pays et les circonstances. En Hongrie, le soulèvement de 1956 a montré, très tôt, que la limite avait été atteinte. En cela, comme le déclarait le 16 mai au *Svenska Dagbladet* de Stockholm, M. Rezsoe Nyers, membre du comité central et l'un des « pères » de la réforme économique, *« cette contre-révolution a été dans un certain sens utile (...). Dès cette époque, nous avons dû admettre qu'il existait dans notre société des contradictions internes et qu'il fallait vivre avec ces problèmes et ces contradictions »*. Il poursuivait : *« Nous avons besoin en Hongrie d'un sain pluralisme et, comme on sait nous avons fait certains pas dans cette direction, sans toutefois y déployer une énergie excessive. (...) Notre démocratie doit se développer, mais pour cela nous avons besoin sans aucun doute de temps. »*

Comment démocratiser la dictature révolutionnaire ? La Hongrie, qui a donné naissance à quelques-uns des penseurs, des philosophes, des sociologues, des économistes parmi les plus brillants de l'école marxiste (qu'il suffise de citer le nom de Lukacs), préfère en ce domaine opérer avec un pragmatisme consommé. A quoi bon afficher orgueilleusement un drapeau qu'on serait obligé de ranger promptement à la première alerte ?

Sans bruit, sans excès non plus, la société hongroise est devenue ces dernières années plus transparente. Il ne viendrait, par exemple, aujourd'hui, à l'idée de personne en Occident de contester les données de plus en plus précises et complètes fournies par l'office des statistiques. Les progrès faits dans le domaine de l'information politique sont, eux aussi, généralement reconnus ; la télévision de Budapest n'a pas son équivalent en Europe de l'Est. Régulièrement elle organise des débats avec la participation, en toute liberté, de journalistes ou autres représentants occidentaux.

Pas de culte de la personnalité

Le style de la vie politique a, au fil des ans, considérablement évolué. Non seulement le culte de la personnalité est inconnu, mais encore les dirigeants n'hésitent pas à se soumettre à des interviews d'où tout élément humain n'est plus systématiquement exclu. Qu'on en juge par cet extrait d'un entretien publié en juillet par le magazine *Uj Tükör* (le Nouveau Miroir) : question posée à M. Istvan Huszar, président de l'Office du plan et vice-premier ministre : *« Si un changement devait se révéler nécessaire dans la direction, dans quel domaine vous verriez-vous accomplir votre activité professionnelle ? »* Réponse du ministre, membre du bureau politique du parti : *« Je n'ai pas fait acte de candidature pour la position que j'occupe aujourd'hui. Mon travail me passionne et m'intéresse, même s'il m'arrive certains jours de sortir malgré moi de mes gonds et de dire que jamais je ne postulerai une telle fonction (...). Depuis que j'ai quitté l'Université, la science des statistiques s'est beaucoup développée, mais je crois qu'en suivant des cours de rattrapage je pourrais retrouver un poste de professeur ou d'assistant dans cette discipline. J'y trouverais en tout cas une grande joie. »* Imagine-t-on pareil dialogue à Prague, Berlin-Est ou Bucarest ?

Les bases juridiques de la vie sociale se sont renforcées. La nouvelle loi sur les passeports, qui entrera en vigueur le 1er janvier prochain, reconnaît à *« chaque citoyen hongrois le droit de voyager à l'étranger »*. Les modalités de délivrance du passeport ont été sensiblement allégées, tant pour les Hongrois de l'intérieur que pour les émigrés. Au demeurant, le nombre des refus est en diminution constante : 4 % de l'ensemble des demandes de voyages (un demi-million environ) cette année, vers les pays non socialistes. Ce chiffre a été indiqué, fait tout à fait inhabituel en Europe de l'Est, par le ministre de l'intérieur lui-même, M. Benkei, dans une interview (*Nepszabadsag* du 29 octobre). Le nombre de défections est minime. M. Janos Kadar, chef du parti, a résumé la situation en ces termes : *« Nos concitoyens se réjouissent doublement de voyager : la première fois quand ils partent, la seconde fois quand ils reviennent »*.

Les agissements de la police restent encore un tabou, mais l'arbitraire a considérablement reculé, et avec lui la peur. Chaque année, l'organe du parti perd en moyenne une dizaine de procès en diffamation intentés par des citoyens mécontents. Un tribunal a récemment reconnu le droit, en pareil cas, à un dédommagement matériel. Cette décision pourrait faire jurisprudence.

Un regard nouveau est jeté sur l'histoire, celle de l'entre-deux-guerres (*le Monde* du 9 septembre), mais aussi sur les événements plus récents. Le film d'Andras Kovacs, *Menesgazda* (*« le Propriétaire du haras »*), description violente de l'ère stalinienne de Rakosi, a fait frissonner les témoins de cette époque.

Des zones interdites

Des zones interdites demeurent cependant. Comment expliquer autrement l'existence depuis environ un an d'un *« samizdat »*, d'un écho certes limité, mais qui se développe ? Le pouvoir a montré, à cette occasion, les limites de sa tolérance. Les auteurs identifiés de ces études ont été licenciés de leur emploi : l'un, Michel Hamburger, collaborateur d'un institut de recherche, dépendant du syndicat, est aujourd'hui pompiste. Un autre, le philosophe Andras Kovacs, lecteur à la maison d'édition Kossuth, n'a pas retrouvé d'activité fixe. Les pièces de théâtre de l'écrivain Istvan Eörsi, élève de Lukacs, ne sont guère jouées. *« Alors*, nous disait-il, *qu'on n'hésite pas chez nous à monter Pinter ou même Beckett. Mais si un jeune dramaturge hongrois s'avisait de faire du Beckett, ce serait très mal vu. »*

Les débats dans la presse ou les revues spécialisées n'en sont pas moins très vivants. Peu de domaines échappent à la discussion, même pas celui des relations avec l'U.R.S.S., certes envisagées seulement sous l'angle économique. La validité du centralisme démocratique dans l'économie a fait l'objet d'une controverse dans *Közgazdasagi Szemle*. Cette revue d'économie politique a publié, en septembre, une étude sociologique de deux chercheurs contestataires, M. Andras Hegedus, ancien chef du gouvernement en 1956, et Mme Maria Markus, qui vit actuellement à l'étranger.

Quant au pluralisme à la hongroise, auquel M. Nyers faisait allusion, on peut en voir les premiers signes dans le système électoral. Il n'est pas rare, aujourd'hui, de voir s'affronter dans une circonscription deux, voire trois candidats. Tous sont certes présentés par le Front patriotique, dont ils acceptent le programme. Il ne peut donc y avoir de différences dans la défense des intérêts fondamentaux. Il en existe, en revanche, bel et bien, dans celle des intérêts particuliers des générations et des catégories de la population.

Récemment, des élections partielles ont eu lieu dans six circonscriptions. Dans trois cas, les candidats officiels du Front ont été élus, dans les trois autres ce sont ceux désignés par la population qui ont gagné. *« C'est tout à fait compréhensible*, nous a dit à ce propos M. Sarlos, membre du bureau politique, *car à partir du moment où un candidat est opposé à celui que nous présentons, c'est que celui-ci n'est pas le meilleur possible. En règle générale, son adversaire bénéficie d'un soutien plus large de la population. »*

Blanc bonnet et bonnet blanc ? Assurément, le jeu politique, dans les conditions actuelles, est très limité et les véritables choix ne se font pas au Parlement. Mais ces flots de communication rendent plus supportables les rigueurs de la dictature de prolétariat, encore proclamée dans les résolutions du comité central, mais que le développement du bien-être a, dans la vie quotidienne, sérieusement émoussée.

MANUEL LUCBERT.

Prochain article :

L'OUVERTURE DANS LA FIDÉLITÉ

(4) Le texte de S. Stojanovitch, extrait d'un livre à paraître aux Éditions Carl Hanser, Munich, a été publié dans la revue *Europaeische Rundschau*, Vienne, 1978/N 1.

LE PROGRAMME DE LA VISITE

M. Kadar arrivera à Orly, mercredi 15 novembre à 15 h. 30. Il séjournera à l'hôtel de Marigny, où il aura un premier entretien avec M. Giscard d'Estaing avant d'être l'hôte d'un dîner de gala à l'Elysée ; jeudi matin, il déposera une gerbe à l'Arc de triomphe, sera reçu à l'Hôtel de Ville et sera l'invité à dîner de M. Raymond Barre. Vendredi, il aura un second entretien avec le chef de l'État, avant la signature d'une déclaration commune. Il tiendra une conférence de presse et offrira un déjeuner en l'honneur du président de la République avant de regagner Budapest. Le premier secrétaire du P.S.O.H. sera accompagné de Mme Kadar et des ministres des affaires étrangères et du commerce extérieur, MM. Puja et Biro.

هكذا من الأصل

EUROPE

OFFICIELLE EN FRANCE

Les déclarations du premier secrétaire du P.C. hongrois

(Suite de la première page.)

— La Hongrie a connu ces dernières années un essor économique régulier et constant. Dans quelle mesure cette réussite est-elle due au nouveau mécanisme économique? Cette expérience est-elle condamnée, selon vous, à rester une spécialité du socialisme hongrois ou pourrait-elle devenir, dans le système socialiste, pour des pays de grandeur comparable, un exemple, voire un modèle de développement ?

— L'économie hongroise a, ces vingt dernières années, connu un développement ininterrompu et dynamique. Il faut à cet égard rappeler qu'en Hongrie les grands moyens de production sont propriété nationale et coopérative et que l'économie socialiste est planifiée. Le nouveau système de gestion économique introduit il y a onze ans a été conçu au service de cette planification. Ce système de direction fonctionne conformément aux besoins du pays ; quant aux résultats atteints, nous les devons avant tout au travail de notre peuple et au fait que nous pouvons nous appuyer sur une large coopération avec les pays membres du Comecon.

» Notre système de gestion est en tout premier lieu une contribution plus souple à la planification socialiste. Il a créé une meilleure harmonie entre la direction centrale et les entreprises, qui ont leur autonomie et sont matériellement intéressées. Il a stimulé l'esprit d'initiative et d'entreprise, libéré de nouvelles énergies créatrices. Afin que ses effets positifs continuent à s'affirmer, nous ne cessons d'actualiser le système de gestion, en l'ajustant aux conditions et aux critères nouveaux.

» Chaque pays socialiste définit son système de gestion économique en fonction de sa situation et de ses objectifs. Le nôtre s'adapte aussi, bien entendu, aux conditions de notre économie. Il est notoire que la Hongrie est relativement pauvre en matières premières et en sources primaires d'énergie, alors même qu'elle dispose de possibilités favorables au développement de certaines branches industrielles, de l'agriculture et des industries alimentaires, et que le commerce extérieur joue un rôle considérable. Nous partons des conditions propres à notre pays, nous recherchons les solutions qui nous conviennent ; il est, par conséquent, naturel que le système de gestion, modelé en fonction de nos propres conditions, n'ait jamais été considéré par nous comme un modèle pour d'autres pays.

La question de la convertibilité monétaire

— L'un des buts du nouveau mécanisme économique est de parvenir à une plus grande vérité des prix qui faciliterait, le moment venu, le passage à la convertibilité monétaire. Ne craignez-vous pas que les inévitables augmentations de prix que cette politique entraîne sur le plan intérieur ne soient à l'origine de nouvelles injustices sociales ?

— Même dans un système socialiste, le système des prix est un régulateur important de la vie économique. Aussi le façonnons-nous, depuis de nombreuses années et de façon continue, afin qu'il serve mieux la réalisation de nos options à l'échelle de la nation et de l'entreprise. Nos efforts tendent à ce que les prix à la production et à la consommation traduisent plus fidèlement le coût réel et inspirent des décisions économiques rationnelles.

» En tant que socialistes, c'est l'intérêt de l'homme au travail que nous avons en vue en développant notre système des prix et des salaires. Nous voulons que les salaires correspondent au travail fourni et que le bon travail soit mieux rémunéré qu'il ne l'a été à ce jour. C'est aussi le souci de justice qui nous incite à modérer, par des mesures sociales, les écarts de revenus. Certains articles et services — vivres de première nécessité, transports collectifs, habillement pour enfants, éducation, culture — sont et resteront longtemps subventionnés par l'Etat, car nous nous proposons d'en faire bénéficier les milieux les plus vastes de la société, quel que soit leur revenu.

» Le système des prix et des salaires a pour but, outre l'amélioration de l'efficacité économique, la consolidation du niveau de vie et la création des conditions de progrès ultérieurs, en matière de production et de consommation.

— Dans quel délai la Hongrie pourrait-elle décider la convertibilité de sa monnaie? Votre pays peut-il faire cavalier seul, au sein du Comecon, en ce domaine? La convertibilité ne risque-t-elle pas de rendre l'économie hongroise encore plus dépendante de la crise des pays capitalistes qu'elle ne l'est actuellement?

— A l'heure actuelle, la convertibilité de la monnaie n'est pas la question majeure des relations économiques internationales de la Hongrie. Ces dernières années, même sans qu'ait été prise cette mesure, nos relations économiques avec les pays capitalistes se sont considérablement développées. Dans notre volonté d'élargir et de développer encore cette coopération, nous nous heurtons moins à l'obstacle de la non-convertibilité qu'à certains contingentements sévères d'importations contre lesquels nous nous élevons souvent, à certains tarifs douaniers trop élevés et à d'autres mesures de restriction dont nos produits sont frappés de la part de nos partenaires capitalistes et du Marché commun.

» Nous n'envisageons de rendre convertible notre monnaie qu'au moment où les conditions intérieures et extérieures en seront réunies. Nous agirons d'ailleurs, dans ce domaine aussi, en tant que pays membre du Comecon. Dans la phase actuelle d'expansion de la coopération internationale, ces problèmes préoccupent toute la communauté économique socialiste. Les pays du Comecon ont déjà adopté d'importantes mesures de nature à développer et à simplifier entre eux les flux et changes de devises.

» Un mot sur l'impact de la crise capitaliste : en raison de l'importance de son commerce extérieur, la Hongrie n'est pas restée à l'abri des changements intervenus sur le plan international, mais il est exagéré de parler de dépendance par rapport à la crise du capitalisme. L'économie planifiée socialiste, la coopération prioritaire avec les pays socialistes nous permettent — fût-ce au prix de grands efforts — de contrebalancer l'effet de la crise et d'assurer un développement, certes modéré, mais ininterrompu de l'économie, l'élévation modeste mais régulière du niveau de vie de la population.

— Un renforcement de l'intégration vous semble-t-il souhaitable au sein du Comecon ? Et si oui, dans quelle mesure et de quelle manière ?

— Je réponds clairement : oui. En effet, un renforcement vigoureux de l'intégration économique socialiste permet aux pays membres, donc à la Hongrie, de valoriser leurs ressources de la manière la plus efficace et de multiplier leurs potentialités nationales grâce à la coopération internationale. L'importance de ce fait ne cesse de croître dans la conjoncture mondiale actuelle. Au sein du Comecon, les formes modernes de coopération industrielle, scientifique et technique tendent à passer au premier plan, allant au-delà des échanges commerciaux traditionnels.

» Les intérêts communs de la Hongrie et des autres pays socialistes appellent le développement de la coopération entre les pays du Comecon en ce qui concerne la planification de la production et même des investissements. Elaborés ces derniers temps ou en cours d'élaboration, les programmes à objectif défini, dont le nombre ne cesse de croître, servent à satisfaire des besoins fondamentaux, à fonder la sécurité de l'approvisionnement en matières premières et en énergie.

» Nous entendons approfondir encore la division du travail, la spécialisation et la coopération de nombreuses branches économiques. Notre coopération s'est encore élargie ces derniers temps, notamment pour la fabrication d'installations pour centrales nucléaire ou de matériel informatique. Nous nous proposons de poursuivre l'implantation commune d'ouvrages géants dont la création dépasserait le potentiel d'un seul pays, et cela pour le bien commun de tous les pays participants. A titre d'exemple, il suffit de citer la construction du gazoduc « Soyouz » (Union), long de 2 750 km, qui peut être considérée comme une entreprise d'importance mondiale, ou encore la mise en place de la ligne de transport d'énergie électrique de 750 kV reliant la partie européenne de l'U.R.S.S. et les systèmes énergétiques des autres pays du Comecon.

Les divergences entre pays socialistes

— Quel rôle les petits et moyens pays peuvent-ils jouer dans l'Europe d'après Helsinki ? Etes-vous favorables à un renforcement et à un développement de la coopération danubienne ?

— La sauvegarde de la paix, qui est de l'intérêt de chaque peuple, engage la responsabilité de tous les gouvernements. L'égalité en droits des pays est une norme consacrée du droit international. Pourtant l'ONU, organisation internationale la plus universelle, exprime, même institutionnellement, la responsabilité particulière de cinq pays statutairement membres permanents du Conseil de sécurité. Et c'est juste, car les Etats forts, économiquement et militairement, ont une plus grande influence internationale. Il n'en reste pas moins que le rôle d'un pays ne saurait se définir uniquement en fonction de sa superficie ou de l'importance de sa population.

» Les principes de la souveraineté des pays et d'indépendance des nations sont internationalement acceptés, leur respect est obligatoire. Cependant, il est manifeste que l'interdépendance des pays ne cesse de croître. C'est ainsi que la conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe, promoteur du processus de la détente, n'aurait pu se dérouler sans la contribution active de tous les pays concernés, grands et petits.

» Les pays petits et moyens peuvent, au sein de leurs systèmes d'alliance — s'ils font partie de tels groupements — ainsi que par leurs relations bilatérales, et au sein des organisations internationales faire beaucoup pour que se développe la coopération entre pays ayant des systèmes sociaux différents, dans l'esprit des recommandations de l'ONU et des textes d'Helsinki élaborés en commun.

» Qu'elle agisse dans l'arène internationale en commun avec ses alliés, ou d'une façon autonome, la République populaire hongoise œuvre en tant que membre du traité de Varsovie et signataire de l'accord d'Helsinki, sous sa propre responsabilité. Nous approuvons la coopération multilatérale, réciproquement avantageuse pour toutes les parties intéressées, entre pays européens. Nous estimons que la coopération des peuples danubiens revêt une grande importance. Les conditions en sont d'ailleurs favorables, puisque la plus grande voie fluviale d'Europe sert, depuis des siècles, de liaison entre les peuples riverains.

» Le bon voisinage et la coopération profitent et, j'en suis persuadé, profiteront aux peuples danubiens. Ils peuvent contribuer à résoudre des problèmes communs tel que l'exploitation des ressources en eaux, l'approvisionnement énergétique, les transports, les communications, la protection de l'environnement. Notre travail commun contribue en même temps à renforcer la coopération européenne. La paix et l'entente régnant sur les rives du Danube peuvent devenir un élément important de la détente et de la sécurité en Europe.

— Le système socialiste mondial s'est étendu ces dernières années. Parallèlement, on assiste cependant à une crise de l'internationalisme : querelle U.R.S.S.-Chine, conflits Vietnam-Cambodge, Chine-Vietnam, problèmes des minorités nationales. Quelles sont à votre avis les causes de cette crise? Comment pensez-vous qu'il soit possible d'y remédier?

— Vous parlez de l'élargissement du système mondial socialiste, ce fait démontre la vigueur, et non la « crise » de l'internationalisme. La notion d'internationalisme prolétarien est apparue au milieu du siècle dernier et, depuis, ses adversaires parlent sans cesse de la prétendue crise de ce principe. Entre-temps, on a vu naître le premier Etat socialiste du monde, l'Union soviétique, et le socialisme s'étend désormais à trois continents. Et les porte-parole d'un nombre toujours plus grand de pays ayant accédé à l'indépendance déclarent leur volonté de s'engager sur la voie du développement socialiste.

» Les causes objectives des actuelles divergences de vues sont à chercher, à mon avis — entre autres facteurs, — dans les conditions matérielles et culturelles, souvent fort retardataires, héritées des anciennes classes dominantes et dans le degré divers du développement socialiste. Quant aux causes subjectives, elles proviennent, le plus souvent, des survivances de vues bourgeoises, encore présentes, actives et parfois revigorées dans les sociétés nouvelles, telles que l'égoïsme, l'esprit de clocher, les préjugés raciaux, le nationalisme bourgeois, etc.

» Il y a trente-trois ans, le peuple hongrois recouvrait sa liberté. Il entreprit l'édification d'un monde nouveau dans un pays sous-développé — même dans le sens capitaliste — lourd de tares féodales. Il fallait en priorité rebâtir un pays qui, à la suite de la guerre, n'était que décombres. Nous avons connu l'étendue des difficultés, les risques d'erreur et les dommages qui s'ensuivaient. Nous avons surmonté les obstacles majeurs, grâce à la force de nos idées et de notre système, à la persévérance de notre peuple.

» Plus les peuples seront nombreux à s'engager sur le chemin librement choisi du socialisme et plus les voies conduisant au but seront variées. Les conditions différentes des pays, les traditions des peuples, les situations concrètes ne sont pas, bien entendu, sans effet sur les conditions de la lutte commune et ne facilitent pas l'harmonisation des intérêts nationaux et internationaux. Les pays de la communauté socialiste, les partis marxistes-léninistes — malgré certaines différences quant à leur situation, à leur travail et à leur combat — s'inspirent de principes et ont une pratique de la solidarité internationaliste qui répondent à leurs intérêts foncièrement communs.

» Je souhaite ardemment de voir, dès demain, deux fois plus de peuples et de pays engagés sur la voie du socialisme, quitte à ce que se multiplient les différences de vues ou même les discussions. Nous y sommes prêts !

L'identité des intérêts, plus forte que les facteurs de division

— Que pensez-vous des critiques formulées par certains partis communistes à l'égard de certains pays socialistes? Pensez-vous que ces différends pourraient être aplanis par la réunion d'une nouvelle conférence commune des P.C. européens?

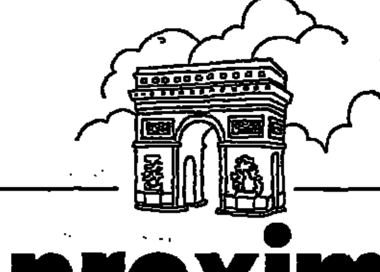
— Des discussions ont eu lieu, ont lieu, auront lieu entre partis communistes, ce qui est normal. Pourquoi s'étonner si nos adversaires cherchent à grossir et à exploiter les différences d'opinions pour accentuer les contrastes entre partis communistes des pays socialistes et des pays capitalistes. Mais ils font une erreur de calcul, car, au sein du mouvement communiste, l'identité des intérêts et des objectifs fondamentaux est plus forte que les éventuels facteurs de division. D'où la possibilité de diminuer et de surmonter les différences d'opinions sur la base d'une estime, d'une solidarité et d'un soutien réciproques, de la coopération entre camarades.

» En ce qui concerne la critique formulée par certains partis d'Europe de l'Ouest sur la pratique de l'édification socialiste, je ne peux parler qu'en notre nom et m'expliquer sur la pratique hongroise. Loin de nous la prétention d'idéaliser notre travail et la situation de notre pays. Nous avons conscience du fait que le socialisme est un phénomène en développement. Avec les caractéristiques de plus en plus marquées de la société nouvelle coexistent des phénomènes non socialistes qui parfois tendent à se renforcer. D'autre part, l'édification du socialisme est une tâche à long terme. Il n'y a pas de voie toute faite ; c'est pourquoi elle est marquée par des piétinements involontaires, des changements de direction, voire des difficultés dues à des fautes subjectives. Dans notre cas, il est inutile d'en donner les détails.

» Le parti socialiste ouvrier hongrois entretient des relations normales, sans contentieux, avec tous les partis frères d'Europe occidentale sans exception ; nous sommes solidaires de leur lutte. Lors de nos échanges de vues, nous avons l'habitude d'exposer mutuellement nos opinions, qui, bien entendu, ne se recoupent pas toujours. Mais nous demandons à nos camarades de chercher à mieux connaître la situation des pays socialistes, de prendre en compte le fait que nous avons eu, nous aussi, notre propre voie historique, de formuler leurs observations critiques dans un esprit réaliste et de ne point s'inspirer de notre réalité actuelle pour définir la voie qu'ils entendent suivre, conformément à leur développement historique et aux conditions de leurs pays.

» Nous croyons à la bonne volonté de nos partis frères d'Europe de l'Ouest ; c'est pourquoi nous écoutons toujours avec un grand sérieux leurs observations.

» Je suis convaincu que les différences de vues entre partis communistes iront en diminuant, qu'elles peuvent être surmontées grâce à des rencontres plus fréquentes, à des échanges d'opinions réguliers, bilatéraux et multilatéraux. Mais je pense que, si devait avoir lieu une nouvelle conférence des partis communistes d'Europe, son ordre du jour comprendrait avant tout les questions de nature à promouvoir les actions communes, possibles et nécessaires, celles mêmes par lesquelles les partis communistes peuvent faire avancer la cause de la détente et du progrès social sur notre continent. »



AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Carter amorce un renversement de la politique de défense civile

La Maison Blanche a confirmé, le lundi 13 novembre, une information publiée le même jour par le « New-York Times », selon laquelle le président Carter a décidé de développer les défenses passives des Etats-Unis afin de réduire les pertes humaines dans le cas d'une attaque nucléaire. Bien que le programme soit modeste et ne présente, s'empresse-t-on d'ajouter, aucun caractère d'urgence, cette décision, prise le 29 septembre dernier, marque un tournant important de la pensée officielle sur la guerre nucléaire.

Washington. — Jusqu'à une date récente, la doctrine en matière de défense civile restait, en gros, celle qu'avait formulée, il y a un peu plus de dix ans, M. McNamara, alors ministre de la défense. Les règles de la dissuasion exigent qu'aucun camp ne soit en mesure d'échapper aux représailles nucléaires. La population est tenue en otage sous les armes de l'adversaire potentiel et devient une sorte de gage de la bonne volonté de ses dirigeants. Celui qui chercherait à se soustraire d'avance aux représailles pourrait faire naître chez son adversaire l'idée qu'il envisage d'attaquer le premier. Tout programme visant à réduire les pertes démographiques est donc à éviter comme, paradoxalement, plutôt agressif, et en tout cas *« déstabilisant »*. Ce concept était encore en vigueur e n1972, puisqu'il a servi à justifier le traité soviéto-américain limitant les missiles antibalistiques — autre moyen de se défendre d'une attaque, donc de parvenir au même résultat.

En fait, M. McNamara cherchait à l'époque, à couper court à la vague de constructions d'abris individuels qui sévissait aux Etats-Unis. Le mouvement, qui avait marqué les débuts de la présidence Kennedy, faisait suite aux rumeurs sur une prétendue avance soviétique en matière de fusées stratégiques : le fameux missile GAP, dont la crise de Cuba allait démontrer l'irréalité. Depuis lors, toutefois, le renforcement du potentiel militaire soviétique a renversé la tendance. Moscou dispose de moyens d'attaque beaucoup plus dévastateurs. Et, surtout, l'Union soviétique a mis sur pied un système de défense passive dont l'ampleur est un des sujets de querelle entre « colombes » et « faucons », mais que les deux camps s'accordent à juger non négligeable : les Etats-Unis devraient dépenser, pour se doter d'un système similaire, quelque 2 milliards de dollars par an, alors que leur effort dans ce domaine se chiffrait, avant les dernières décisions de M. Carter, à 90 millions de dollars.

Le président actuel, malgré, ou peut-être à cause de, ses convic-

De notre correspondant

tions religieuses et pacifistes, s'est montré plus sensible que ses devanciers à ce problème. Quelques jours à peine après son entrée à la Maison Blanche, il faisait parcourir à son conseiller, M. Brzezinski, le trajet qu'il aurait à suivre pour son évacuation, en cas d'urgence. Le 19 juin dernier, il créait l'agence fédérale pour la gestion des urgences (Federal Emergency Management Agency, ou FEMA), qui regroupait cinq autres directions chargées de lutter contre les catastrophes naturelles, mais assumait aussi les responsabilités dévolues à l'agence pour la défense civile, déjà existente au Pentagone (Defence civil Preparedness Agency).

Les décisions prises le 29 septembre sont présentées comme la suite logique de ce qui a été fait. On se refuse à préciser leur coût (le *New York Times* parle d'un doublement du budget de défense civile en cinq ans). Les chiffres définitifs ne seront arrêtés qu'au moment de la présentation du budget 1979-1980, à la fin de cette année. Mais l'on confirme que le but du programme sera de porter le nombre d'Américains susceptibles de survivre à une attaque nucléaire de 90 millions, selon les estimations actuelles, à 146 millions, soit les deux tiers de la population.

La principale différence avec les programmes des années 60 est que l'accent sera mis non pas sur la construction d'abris, jugée trop coûteuse et aléatoire, mais sur l'évacuation rapide des villes. L'un des arguments retenus est qu'en cas de crise internationale grave, le pays qui aura évacué ses centres urbains fera meilleure figure que celui qui n'aura rien fait, et qu'il sera donc un peu moins vulnérable au chantage. Un autre argument, évident, est que si l'on doit en venir à *« l'échange nucléaire »*, il n'est pas indifférent de pouvoir sauver cinquante millions d'Américains de plus. Or, on s'est aperçu qu'une bonne évacuation — et les Etats-Unis ont l'avantage sur l'Union soviétique en matière de routes, de moyens de transport et de facilités d'accueil dans les régions rurales — est plus efficace que n'importe quel programme d'abris urbains.

Les chiffres sont évidemment trop théoriques pour emporter les convictions, encore moins pour rendre compte du cataclysme que serait une guerre atomique. L'important est qu'ils sont davantage que naguère pris en compte par les responsables. Certes, comme M. Carter l'a encore rappelé dans une interview télévisée le lundi 13 novembre, *« l'horrible menace d'une destruction mutuelle assurée empêchera une attaque d'être lancée »*.

MICHEL TATU.

CORRESPONDANCE

MARX ET L'AMÉRIQUE

M. Louis Janover, de Paris, nous écrit pour nous signaler que, contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 7 novembre, à propos du récent congrès de l'Internationale socialiste à Vancouver, au Canada, Karl Marx n'a pas pu assister au congrès de la première Internationale en 1876 à Philadelphie *« pour la simple raison qu'il n'a jamais foulé le sol des Etats-Unis »*.

● *Amnesty International* a demandé au président du Guatemala, M. Fernando Romeo Lucas Garcia, d'assurer la protection de trente-huit Guatémaltèques menacés d'exécution par l'Armée secrète anticommuniste (Ejercito secreto anticomunista), qui a récemment fait paraître dans la presse les noms d'éminents universitaires, de syndicalistes, de journalistes et de dirigeants d'associations d'étudiants qu'elle entend assassiner. Selon un communiqué de cette organisation terroriste, toutes ces personnes ont été *« jugées et condamnées à mort »* en raison de leurs opinions politiques. Le premier assassinat a déjà eu lieu : M. Oliverio Castaneda Leon, président de l'Association des étudiants universitaires, a été tué à coups de mitraillette le 20 octobre.

Nicaragua

LA MÉDIATION ENTRE LE PRÉSIDENT SOMOZA ET L'OPPOSITION S'ENLISE

M. William Bowdler, négociateur américain de la commission de médiation au Nicaragua, est rentré le lundi 13 novembre à Washington pour d'urgentes consultations au département d'Etat afin d'éviter l'échec de la médiation entre le président Somoza et l'opposition nicaraguayenne. La commission est également composée de négociateurs du Guatemala et de la République Dominicaine.

L'impasse dans les négociations est due à la détermination du président Somoza de rester au pouvoir jusqu'au terme de son mandat en 1981.

De son côté, le Front élargi d'opposition (FAO) demeure intransigeant : il exige la démission du chef de l'Etat. Il a fixé le 21 novembre comme date limite, et menace de déclencher une troisième grève nationale pour contraindre le général Somoza à abandonner ses fonctions.

L'opposition sandiniste, qui n'est plus représentée dans la négociation, a menacé de déclencher une offensive comparable à celle qu'elle avait lancée en septembre afin de faire pression sur le président.

Les négociations doivent reprendre à Managua cette semaine, après le retour des négociateurs de leurs capitales respectives. — *(A.F.P., A.P.)*

هكذا من الإهمال

Le Monde

politique

L'EXAMEN DU BUDGET A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Éducation : sans ambition

Les députés ont adopté, ce mardi 14 novembre, à 3 h. 30 du matin, le budget du ministère de l'éducation.

« Ce budget n'a rien pour engendrer la joie », avait déclaré d'emblée, lundi après-midi, M. Lucien Neuwirth (R.P.R.), rapporteur des crédits des constructions scolaires au nom de la commission des finances. C'est en effet sans joie que les députés de la majorité ont approuvé ce budget à l'issue d'un long débat dont la tonalité fut un manque d'enthousiasme assez généralisé. Commencée alors que débutaient dans Paris des manifestations de parents, de maîtres et de lycéens qui s'achevèrent par quelques « bavures » dont les organisateurs se seraient bien passés, la discussion du plus important budget civil de l'Etat (plus de 8 milliards de francs) s'annonçait difficile.

Les discussions au sein des commissions avaient montré que les députés de la majorité n'étaient pas prêts à voter les crédits de M. Christian Beullac si le gouvernement ne consentait pas un effort supplémentaire, notamment pour l'équipement (« le Monde » du 14 novembre). Deux raisons principales justifiaient cette réserve : d'une part, les députés — très sensibilisés par les « bavures » de la dernière rentrée — ne sont pas convaincus que la situation de la démographie justifie tout de suite un relâchement de l'effort en faveur de l'école ; d'autre part, ils ont gardé sur le cœur la « désinvolture », selon le mot de M. Neuwirth, avec laquelle le gouvernement les a traités en 1978. Il y a un an, en effet, le ministre de l'éducation avait, sous la pression de l'Assemblée, consenti au cours du débat budgétaire une rallonge importante pour l'équipement. Mais au début du mois d'août, un arrêté du ministre du budget annulait 187 millions de francs de crédits pour les reporter, ainsi qu'on l'apprit lundi, sur le pacte national pour l'emploi, arguant de l'existence de crédits non dépensés l'année précédente.

M. Beullac a redit aux députés que « l'Etat a fait le maximum pour l'éducation et qu'il faut maintenant utiliser au mieux les moyens ». L'appel à la « rigueur » qu'il a renouvelé et qui se traduira, dans le budget de 1980, par des mesures de redéploiement, n'a pas semblé convaincre les députés qui se sont tous fait l'écho des difficultés concrètes de l'enseignement dans leur circonscription. S'il n'était pas surprenant d'entendre les communistes se référer, comme Mme Privat, à « l'immense protestation qui monte de tout un peuple », si l'on s'attendait aux critiques des socialistes qui, par la voix de M. Mitterrand, dénoncèrent un « coup de frein au développement de la scolarisation », il était plus inquiétant pour le ministre d'entendre les récriminations de la majorité, notamment du R.P.R.

En confirmant qu'il accroîtrait de trois cents le nombre de professeurs de lycée recrutés pour la rentrée de 1979, puis en annonçant à 3 heures du matin, après une suspension de séance, que le gouvernement acceptait d'augmenter de 25 millions de francs les crédits d'équipement (dont 10 par virement d'un chapitre à l'autre), le ministre est parvenu à faire voter finalement son budget. Mais les députés de la majorité ne pouvaient pas donner tort à M. Ralite (P.C.), qui considéra cette somme comme « un confetti budgétaire ».

Ces « mégotages » contribuèrent à situer à un assez bas niveau un débat où tous les problèmes furent abordés sans qu'aucun soit approfondi. « Jamais, avait dit le chef de l'Etat à l'UNESCO, le 27 octobre, l'avenir de nos sociétés n'aura dépendu à ce point de l'éducation. » On ne l'a guère constaté au cours d'un débat qui fut, comme le projet qu'on y discutait, sans ambition.

BRUNO FRAPPAT.

Lundi 13 novembre, sous la présidence de Mme GOUTMANN (P.C.), l'Assemblée nationale examine le budget de l'éducation, dont les crédits de fonctionnement s'élèvent à 80 873 millions de francs, contre 69 780 millions de francs l'an dernier, soit une augmentation de 15,9 %. Ce budget a été analysé dans *le Monde* du 21 septembre et les rapports écrits des trois rapporteurs ont été présentés dans *le Monde* du 14 novembre.

M. ROYER (non-inscrit), rapporteur spécial de la commission des finances pour les crédits de fonctionnement, s'inquiète de la réduction de dix-huit mille à quinze mille du nombre des élèves des écoles normales. *« Pour ce qui est de l'auxiliariat, non encore résorbé,* déclare-t-il, *il faudrait débarrasser une bonne fois la fonction publique et en particulier l'éducation de cette hypothèque qui pèse sur la qualité de ses services. »*

La commission des finances demande que le Parlement *« émette un vœu solennel sur un projet de loi relatif à la formation des maîtres qu'elle recommande au gouvernement d'élaborer ».*

M. NEUWIRTH (R.P.R.), rapporteur spécial pour les constructions scolaires, constate que, pour le premier degré, les crédits vont diminuer de 63 500 000 francs, soit de 24,4 % par rapport à 1978, et que pour l'enseignement élémentaire les autorisations de programme diminueront de 15 %, alors que le parc immobilier est vétuste puisque 53 % des écoles primaires ont été construites avant 1918. Pour ce qui est du second degré, les crédits ne diminuent globalement que de 2 %, l'objectif retenu étant d'offrir 72 500 places supplémentaires contre 76 500 en 1978, et les crédits dévolus aux lycées d'enseignement professionnel ne diminueront que de 1,5 % ce qui permettra d'y accueillir 10 00 élèves supplémentaires comme en 1978.

Le rapporteur fait état de l'« émotion » de la commission devant l'annulation de 187 millions de francs d'autorisations de programme et 19 millions de francs de crédits de paiement intervenu au mois d'août de cette année.

M. PINTE (R.P.R.), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, déclare : *« Vous n'avez pas les moyens de votre politique si votre politique consiste à remplir les engagements de vos prédécesseurs. Ou bien ces objectifs étaient trop ambitieux, et il ne fallait pas promettre et risquer de susciter déceptions et doléances ; ou bien ils étaient raisonnables, et il fallait se donner les moyens de les atteindre. »*

M. BEULLAC : aucun projet sérieux derrière les revendications

Enumérant les priorités qu'il s'est fixées, M. BEULLAC, ministre de l'éducation, rappelle la réforme engagée par son prédécesseur et insiste sur *« toute l'importance qu'il faut attacher à l'enseignement élémentaire et à sa rénovation ».* En second lieu vient l'instauration du collège unique, et le ministre constate à ce sujet : *« Les professeurs se passionnent pour le soutien et pour l'approfondissement. Mais ceux-ci ne pourront porter tous leurs fruits que si nous parvenons à réduire dès l'entrée en sixième les différences de niveau. »* Troisième priorité, la formation professionnelle et technique, en faveur de laquelle est accompli un *« effort tout particulier ».* Enfin, l'orientation est la quatrième priorité citée par le ministre, qui poursuit : *« Mais aucune de ces priorités n'aurait la moindre chance de se traduire dans les faits si nous ne songions d'une façon très pratique et très concrète à tous ceux, à toutes celles qui ont la charge aujourd'hui des adultes de l'an 2000 (...). Je ne dirai jamais assez quelle est la priorité des priorités : la formation des maîtres. »*

Répondant aux critiques sur le nombre de postes, le ministre déclare : *« A tous ceux qui font de la baisse systématique des effectifs une panacée et du respect des normes une religion, je voudrais répondre : plus de maîtres, sans doute, mais quels maîtres, pour enseigner quoi et comment ? J'ai eu trop souvent l'impression ces dernières semaines que les problèmes pédagogiques servaient de prétexte à une action politique parallèle et qu'il n'y avait derrière les revendications souvent contradictoires qui ont brusquement proliféré aucun projet sérieux et cohérent. »*

M. JACQUES PELLETIER, secrétaire d'Etat à l'éducation, évoque *« les problèmes de déconcentration et de décentralisation ».* Il indique : *« Nous ferons connaître dans un proche avenir un ensemble de mesures qui traduisent la volonté profonde de rapprocher les décisions du terrain sur lequel elles doivent s'appliquer. »* Le gouvernement entend progresser vers une décentralisation des crédits du second degré, expérience qui donnera le pouvoir de programmation aux établissements publics régionaux et qui sera menée dès 1979 dans quatre régions.

Ouvrant la discussion générale, M. MITTERRAND (P.S., Nièvre) estime que l'effectif des enseignants reste insuffisant et constate que *« l'augmentation du nombre de postes est la plus faible qu'on ait enregistrée depuis 1945 et le solde sera même négatif à la rentrée prochaine dans les lycées et les collèges ».* Rejetant l'*« argument démographique »*, l'orateur indique que plus de 51 % des élèves sont encore instruits dans des classes où le seuil de vingt-cinq élèves n'est pas respecté et que la scolarité obligatoire jusqu'à seize ans n'est appliquée qu'à 71 %.

Evoquant les déclarations faites le 27 octobre dernier à l'UNESCO par le président de la République, le premier secrétaire du P.S. déclare : *« La différence est si grande entre les propos tenus et la réalité budgétaire qu'il nous sera impossible désormais de croire aux propositions faites par les plus hautes autorités de l'Etat. »*

M. GAUDIN (U.D.F., Bouches-du-Rhône) rappelle que l'enseignement privé regroupe dans les premier et deuxième degrés 16,2 % de la population scolaire, dont 15,25 % pour le seul enseignement catholique. *« Or,* remarque-t-il, *cette année, l'enseignement libre recevra 10,8 % des crédits de l'éducation dont 2,7 % seront absorbés par l'application de la loi de novembre 1977. »* Estimant que ces crédits sont insuffisants, en particulier pour ce qui est de la formation permanente, il indique : *« Notre groupe propose de transférer à la formation continue des maîtres les 8 millions de francs prévus pour l'assouplissement des conditions de passation des contrats. »* Il redoute que l'administration n'applique dans un sens restrictif la disposition de la loi de novembre 1977 stipulant que la situation des maîtres de l'enseignement public et de ceux de l'enseignement privé serait progressivement égalisée dans un délai de cinq ans, sous réserve qu'ils aient le même niveau de formation. Cinquante-cinq mille maîtres du privé, soit près de 40 % des effectifs risquent d'être exclus.

M. ZARKA (P.C., Seine-Saint-Denis) fait état des rencontres que le groupe communiste a eues récemment avec les lycéens et collégiens *« de quatre-vingt-dix établissements »* et affirme au sujet des enseignants que *« chaque poste créé est le résultat de démarches, de marchandages, de lutte harassante ».*

M. GISSINGER (R.P.R., Haut-Rhin) critique la diminution des crédits d'équipement. Il suggère au ministre d'affecter au budget d'équipement *« toutes les sommes retenues sur les traitements des personnels en grève ».*

Répondant à ces quatre premiers orateurs, M. BEULLAC dément que le taux de scolarisation à seize ans soit de 71 %. *« Il est vrai,* déclare-t-il, *qu'un document émanant du ministère de l'éducation fait état d'un taux de 74,3 %, mais un renvoi indique que ce taux ne tient compte ni de l'apprentissage ni de l'enseignement supérieur ni des actions d'éducation des autres ministères. »* Il estime d'autre part que M. Mitterrand lui a fait un procès d'intention car à aucun moment dans son intervention il n'avait invoqué l'*« argument démographique ».*

(Lire la suite page 8.)

Universités : des promotions mais peu d'emplois nouveaux

Le projet de budget du ministère des universités pour 1979 — qui est examiné mercredi 15 novembre à l'Assemblée — s'élève à 13 139 millions de francs contre 11 422 en 1978, soit une augmentation de 15,02 % proche de celle du budget de l'Etat (+ 15,2 %). Cette progression est d'autant plus remarquable que le budget des universités avait été particulièrement victime de l'austérité les années précédentes : pour 1978, l'augmentation des crédits avait été limitée à 8,8 %.

Cela ne signifie pas pour autant que les universités disposeront en 1979 de beaucoup de moyens nouveaux. En effet, la part des dépenses de personnel est désormais telle (75,8 % du total) que le budget — comme pour le ministère de l'éducation — est de plus en plus rigide. Cette année encore, peu de postes seront créés mais de nouvelles transformations d'emplois permettront de régulariser la situation d'une partie des personnels. Pour les étudiants, on constate une diminution du taux moyen des bourses et du nombre de boursiers.

L'augmentation du budget des universités est due essentiellement à celle des dépenses ordinaires, qui progressent de 15,9 % tandis que les investissements augmentent plus faiblement (10,13 %).

Les universités disposeront, cependant, de peu de moyens nouveaux puisque l'essentiel des dépenses ordinaires est consacré à la rémunération des personnels. Pour les enseignements supérieurs proprement dits (non compris la recherche, les bibliothèques et l'action sociale), ces dépenses atteindront 6 933 millions de F, soit 18,8 % de plus que l'an dernier. Cette progression s'explique notamment par l'évolution des salaires.

Les mesures nouvelles permettront surtout de régulariser la situation de certains personnels. C'est ainsi que, depuis trois ans, le ministère des universités a entrepris de prendre progressivement en charge sur son budget les personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service (ATOS) hors statut : 978 personnes (contre 1 252 en 1978) seront ainsi intégrées. L'opération, qui devrait être terminée dans un an, est compensée par un transfert des crédits de fonctionnement matériel sur lesquels ces personnels étaient payés jusque là.

Comme en 1978, on créera en 1979 peu d'emplois nouveaux : 100 emplois d'ATOS (dont 27 au budget des universités et le reste au budget du ministère de l'éducation) et seulement 97 emplois d'enseignants, en raison de la stabilité des effectifs d'étudiants.

En revanche, parallèlement aux mesures contenues dans le décret du 20 septembre 1978 destiné à limiter le recrutement d'assistants non-titulaires, le ministère continue sa politique de transformations d'emplois. C'est ainsi que 300 emplois de maîtres-assistants seront transformés en emplois de maîtres de conférences (contre 250 en 1978, mais ces transformations n'ont pas encore pris effet) et 600 emplois d'assistants en emplois de maîtres-assistants (450 en 1978). D'autres transformations sont déjà annoncées pour le budget de 1980 : 900 postes de maîtres-assistants en postes de maîtres de conférences et 1 200 postes d'assistants en postes de maîtres-assistants.

Cela ne devrait cependant pas suffire à régler le cas de tous les enseignants qui remplissent les conditions nécessaires pour être promus : 4 400 assistants des diverses disciplines étaient inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître-assistant (LAFMA) en mars dernier.

Fonctionnement : stabilité

D'autre part, le taux des heures complémentaires est majoré de 5 %, ce qui est bien peu comparé à l'augmentation de 20 % intervenue en 1978 mais celle-ci faisait suite à plusieurs années sans majoration.

Les crédits de fonctionnement matériel des universités s'élèveront à 1 031,2 millions de francs, soit une augmentation apparente de 4,6 %. En fait, compte tenu de l'allégement des budgets des universités qui résulte de la prise en charge par l'Etat des personnels ATOS, les crédits de fonctionnement matériel augmenteront de 11 %. Les universités fonctionneront donc avec des moyens équivalents à ceux de 1978.

Les crédits d'équipement seront peu élevés : 311,1 millions de francs en autorisations de programme, soit une augmentation de 11 %. Ces crédits doivent surtout permettre d'asurer les travaux de maintenance et de mise en sécurité des bâtiments. Depuis plusieurs années, en effet, on n'entreprend plus de construction pour l'enseignement supérieur, sauf pour les professions de santé. Les crédits de paiement sont, eux, en nette diminution (— 27,4 %).

L'évolution des crédits d'action sociale est inquiétante, en particulier celle des sommes destinées aux bourses. Ces dernières augmenteront de 6,2 %, et le taux des bourses progressera dans la même proportion. Même si l'échelon le plus faible augmente de 306 francs et le plus élevé de 378 francs, on constate que le volume des crédits consacrés aux bourses, en francs constants, diminue régulièrement. Le taux moyen de bourses stagne depuis une dizaine d'années et a tendance à diminuer depuis trois ans. Enfin le nombre de boursiers est aussi en baisse.

CATHERINE ARDITTI.

Sans ambition

(Suite de la page 7.)

Le ministre souligne que la part des crédits consacrés aux dépenses de formation continue des personnels sous contrat de l'enseignement privé est en augmentation de 13,5 % et que, si cela ne permet pas de répondre intégralement aux préoccupations des établissements privés, ce n'est cependant pas négligeable.

M. BEAUMONT (non-inscr., Val-de-Marne) critique un budget qui, dit-il, *« ne peut pas apporter aux professeurs et aux directeurs de nos écoles la part de pouvoirs et de responsabilités sans laquelle il leur est devenu presque impossible de remplir leur mission »*.

M. DELEHEDDE (P.S., Pas-de-Calais) affirme que *« pour que les effectifs ne dépassent plus vingt-cinq élèves par classe, c'est deux cent mille emplois d'enseignants qu'il faudrait créer »*. Il ajoute : *« Alors qu'il faudrait établir un plan de rénovation et de reconstruction du parc immobilier scolaire, les autorisations de programme prévues à cet effet diminuent de 5 % et les crédits de 7 %. Autrement dit, le budget d'équipement sacrifie l'avenir. »*

M. ABOUT (U.D.F., Yvelines) estime que la part des investissements dans le budget est insuffisante *« pour augmenter significativement les dotations régionales, celles de l'Ile-de-France notamment, afin de répondre aux besoins »*. S'il accepte l'objectif d'un *« redéploiement »*, il constate qu'*« il est relativement facile de muter un enseignant, mais il est impossible de déplacer un bâtiment d'une région où les effectifs sont en baisse vers une région où l'on en a besoin »*.

M. BRUNHES (P.C., Hauts-de-Seine) évoque le problème des retards scolaires en précisant qu'en cours moyen deuxième année 40 % des enfants sont en retard ; que dans le deuxième degré le taux d'échec est de 59,8 % sur l'ensemble de la scolarité et qu'au total 40 % d'une classe d'âge n'obtient ni diplôme de fin de scolarité ni même un CAP. *« Les retards scolaires sont devenus un fléau social »*, constate-t-il. Or ces retards sont dus pour une part à des inégalités géographiques, mais pour la plus large part à l'origine sociale. *« Dès le cours préparatoire*, dit-il, *huit sur dix des enfants qui redoublent sont de familles ouvrières. Dans le deuxième degré, 40 % sont de familles ouvrières. Dans le deuxième degré, 40 % sont de familles ouvrières. »* Il estime que les mesures nécessaires pour remédier à cette inégalité ne sont pas prises puisque le nombre des bourses et leur pouvoir d'achat diminuent.

M. MASSOUBRE (R.P.R., Somme) évoque le cas de la construction d'un C.E.G. dans sa circonscription, dont l'achèvement vient d'être reporté à 1980. M. FRANCESCHI (P.S., Val-de-Marne) estime qu'un effort doit être fait pour la formation des instituteurs. *« Elle devrait être portée de deux à trois ans*, dit-il, *et faire intervenir des professeurs d'université. (...) La sanction des études devrait être reconnue comme diplôme universitaire. »*

M. FUCHS (U.D.F., Haut-Rhin) reconnaît *« l'effort accompli par les pouvoirs publics en faveur de l'éducation »*. Il propose *« une refonte totale de la télévision scolaire dans la mesure où son efficacité est incertaine en dépit d'un budget de plus de 200 millions de francs »*.

En séance de nuit, sous la présidence de M. Huguet (P.S.), Mme PRIVAT (P.C., Seine-Maritime) estime que le projet de budget soumis à l'Assemblée *« étend à l'éducation la politique générale d'austérité menée par le gouvernement »*. Elle ajoute : *« Il n'est pas une catégorie de personnels qui ne doive s'alarmer de son avenir immédiat et pour tous les conditions de travail sont de plus en plus dures. Pour la formation des maîtres le système éducatif est frappé de plein fouet. »*

M. GOULET (R.P.R., Orne) demande *« une grande réforme de notre système éducatif »*, qui passe par une restructuration, par la remise en cause de l'échelle hiérarchique de la fonction publique, par un redéploiement des moyens financiers et par une décentralisation.

M. GILBERT FAURE (P.S., Ariège) relève, à son tour, que la gratuité scolaire n'est pas réalisée. Il constate que les crédits des bourses du second degré ont diminué de 42 % en francs constants, de 1972 à 1978. M. SCHNEITER (U.D.F., Marne) estime que la construction d'un établissement scolaire devrait s'accompagner automatiquement de la création des postes d'enseignants qui y correspondent. Il déplore les mauvaises conditions de travail des inspecteurs départementaux. M. RALITE (P.C., Seine-Saint-Denis) s'élève contre les suppressions de crédits intervenues en cours d'année et cite, d'autre part, les griefs des parents d'élèves et des enseignants quant aux conditions dans lesquelles s'est effectuée la dernière rentrée.

M. NARQUIN (R.P.R., Maine-et-Loire) affirme : *« Je pense que vos services portent une responsabilité dans l'exaspération des parents devant les « bavures » de la rentrée. »* Il estime que le ministère de l'éducation n'a pas su tenir les objectifs qu'il s'était lui-même fixés. M. NUCCI (P.S., Isère) évoque la situation des enfants en milieu rural. Il souligne la nécessité d'une réelle gratuité des transports scolaires et demande : *« Est-ce que votre gouvernement est prêt à abaisser les seuils d'ouverture et de fermeture des écoles de deux et trois classes ? »* M. PERRUT (U.D.F., Rhône) affirme : *« Le problème de l'éducation est lié de très près à l'emploi. Il faut que l'enseignement professionnel n'apparaisse plus comme le parent pauvre de l'éducation. »*

M. FLOSSE (R.P.R., Polynésie) remarque que *« les territoires d'outre-mer accusent un retard catastrophique de scolarisation dans le second degré par rapport à la métropole »*. M. LAURAIN (P.S., Moselle) dénonce *« l'alibi démographique »*, qui permet au ministre de *« justifier le malthusianisme du recrutement »* des maîtres. Il indique que, si l'on voulait abaisser à vingt-cinq le nombre d'élèves dans les classes, il faudrait créer douze mille postes dans les lycées d'enseignement professionnel, quinze mille dans les lycées et seize mille dans les collèges.

M. BARIANI (U.D.F., Paris) estime *« le temps venu d'investir massivement dans le préscolaire »*, et il réclame l'abaissement à cinq ans de l'âge de la scolarité obligatoire. M. DURR (R.P.R., Bas-Rhin) affirme que *« l'opinion est prête à reconnaître la nécessité de revaloriser la fonction enseignante »* et demande qu'on *« prenne au sérieux l'inquiétude des parents »*.

M. MEXANDEAU (P.S., Calvados) insiste sur *« une des missions essentielles du service public de l'éducation : la formation de l'esprit critique »*, dont, selon lui, le ministre ne se préoccupe pas assez. La politique que traduit le budget lui paraît être *« une sottise historique »*. *« Vous vous faites l'artisan du déclin national »*, dit-il à M. Beullac.

M. HAMEL (U.D.F., Rhône) souhaite que la réalisation des programmes de constructions scolaires de la région Rhône-Alpes soit accélérée. M. LATAILLADE (R.P.R., Gironde) évoque la situation des professeurs certifiés, *« qui se sont toujours trouvés pénalisés au sein des personnels de l'éducation »*. M. DEROSIER (P.S., Nord) estime que la priorité que le gouvernement reconnaît à la formation des maîtres n'est pas traduite dans le budget.

« Il convient de revaloriser la profession d'enseignant », déclare M. GANTIER (U.D.F., Paris), qui souhaite que *« la grille de la fonction publique cesse d'être une entrave à toute amélioration du recrutement »*. M. GUERMEUR (R.P.R., Finistère) exprime *« l'angoisse des familles devant une certaine incapacité de l'école à former leurs enfants »*. Il estime insuffisants les crédits consacrés à la formation initiale et continue des maîtres de l'enseignement privé et demande que, à la mesure proposée par M. Gaudin, s'ajoutent *« 10 millions de francs prélevés sur l'enveloppe-formation »*. Il craint enfin que la réforme des collectivités locales ne permette à celle-ci de faire, dans le domaine de l'enseignement, *« des choix dictés par des intérêts politiques »*.

M. MALVY (P.S., Lot) estime, au contraire, que, dès lors que l'Etat transfère une partie de ses charges aux collectivités locales, il doit *« leur donner la maîtrise des dépenses qu'elles sont ainsi obligées d'engager »*.

M. VOILQUIN (U.D.F., Vosges) s'inquiète de la diminution des constructions scolaires. M. PRINGALLE (R.P.R., Nord) attire l'attention du gouvernement et de l'Assemblée sur la situation des personnels d'intendance et de service, des inspecteurs départementaux et des chefs d'établissement.

M. ANDRE LAURENT (P.S., Nord) affirme : *« L'enseignement technique public a été systématiquement défavorisé au profit de l'enseignement privé et de la formation par les entreprises. »* M. LANCIEN (R.P.R., Paris) rappelle que *« les chefs d'établissement du second degré attendent toujours le déblocage des crédits prévus pour 1978, afin de leur attribuer une indemnité de direction, la création d'un corps unique et celle d'un grade de principal de collège »*.

(Dessin de PLANTU.)

Les crédits d'équipement sont majorés

M. PELLETIER indique, au sujet des 187 millions de francs de crédits annulés au cours de cette année, qu'il s'agissait de crédits de 1977 non utilisés. Il ajoute : *« Nous avons été pénalisés de ne pas avoir consommé ces crédits, alors que le nouveau pacte pour l'emploi était mis en place. »* M. BEULLAC assure que le gouvernement agira avec prudence dans la réduction des effectifs des écoles normales. Il se déclare prêt à une concertation sur la création d'un grade de principal de collège. Il refuse, en revanche, la gratuité des transports scolaires.

Le ministre ajoute : *« Vous pouvez être assurés que c'est vraiment sur la formation des maîtres que je mettrai l'accent, et c'est pour cette raison que j'ai dû faire des choix qui vous ont paru difficiles. Il faut que le pays comprenne l'importance de la formation et de la valorisations de nos instituteurs, car à quoi servirait cette valorisation si elle entraînait un glissement général de la fonction publique ? »* D'autre part, il estime nécessaire de *« ne pas s'enfermer dans le corset des normes »* quant au nombre d'élèves par classe. Enfin, au sujet de la rémunération des maîtres du privé, il accepte que les sommes laissées disponibles sur les nouvelles passations de contrats soient affectées à l'égalisation des conditions des enseignants des deux secteurs. Il précise que *« toutes mesures seront prises pour que la réforme des collectivités locales n'ait pas de conséquences sur la liberté de l'enseignement »*.

Le groupe R.P.R. demande une suspension de séance. A la reprise, M. GUERMEUR défend un amendement visant à obtenir du ministre l'assurance que les maîtres du privé sans contrat auront, à niveau de formation équivalent, les mêmes droits à la retraite que les maîtres de l'enseignement public. Le ministre ayant donné cette assurance, le député retire son amendement.

M. BEULLAC annonce ensuite une augmentation des crédits d'équipement de 25 millions de francs en autorisation de programme et de 20 millions en crédits de paiement. Les amendements des commissions rejetant ce budget sont repoussés à main levée, une dizaine de députés de la majorité, dont M. Guermeur, votant pour. Un amendement identique, présenté par le groupe communiste, est repoussé au scrutin public par 209 voix contre 198, sur 484 votants et 407 suffrages exprimés. A la suite d'un second scrutin public demandé par le groupe socialiste, l'ensemble du budget d'équipement est adopté par 261 voix pour et 199 contre sur 482 votants et 460 suffrages exprimés.

La séance est levée à 3 h. 30.

PATRICK JARREAU.

M. Christian Beullac met fin aux fonctions de M. Jean Deygout, directeur des écoles

Le conseil des ministres du mercredi 15 novembre, sur proposition de M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, devrait mettre fin aux fonctions de M. Jean Deygout, directeur des écoles au ministère de l'éducation. Son successeur serait M. René Couanau, actuellement chef de cabinet de M. Beullac.

La fin d'une époque

Le départ du plus ancien des directeurs du ministère de l'éducation coïncide avec l'examen du budget à l'Assemblée nationale. M. Jean Deygout devrait être sensible à cette coïncidence dans la mesure où il n'a jamais caché qu'il n'était pas favorable à une politique de stricte austérité. Sa situation au ministère était, au demeurant, devenue très inconfortable : il lui aurait fallu s'employer à défaire lui-même ce qu'il avait fait. Son départ marque la fin d'une époque : celle de l'expansion.

Arrivé à l'administration centrale du ministère il y a dix-sept ans, M. Deygout, inspecteur général depuis dix ans, a vu passer une quinzaine de ministres. Mais c'est en tant que directeur de cinq d'entre eux qu'il a préparé des dossiers et inspiré des décisions qui ont fait date. Chargé, par M. Edgar Faure, de la direction des personnels (où il occupait auparavant un poste d'adjoint), il a été nommé officiellement à cette fonction par M. Olivier Guichard en octobre 1969. A partir de cette date, et jusqu'en 1974, il a « régné » sur plus de six cent mille enseignants de la maternelle à l'Université. A ce titre on lui doit notamment : avec M. Olivier Guichard, la formation continue des instituteurs et les statuts des professeurs du second degré ; avec M. Joseph Fontanet, la mixité des concours de recrutement (CAPES, agrégation), la création du corps des instituteurs titulaires remplaçants et le plan de résorption de l'« auxiliariat » dans le premier degré, assorti du texte sur le recrutement de tous les instituteurs par l'école normale.

M. Deygout a aussi travaillé, avec M. Fontanet, à une réforme qui n'a jamais vu le jour, mais sur ce point il s'est en quelque sorte rattrapé avec la réforme Haby ; encore que sa collaboration avec ce ministre — qui fut son condisciple lorsqu'ils préparaient l'agrégation — ait commencé par une réduction de ses prérogatives (la réforme de l'administration centrale a fait de lui le directeur des écoles) et par un conflit de fond sur l'organisation des deux premières années d'école élémentaire. Sur ce dernier point M. Deygout a fini par imposer ses vues : le cours préparatoire « à deux vitesses » n'a jamais vu le jour.

L'homme du S.N.I. ?

L'arrivée de M. Beullac au ministère de l'éducation et sa politique de « redéploiement » des moyens ont des conséquences difficilement acceptables par le directeur des écoles, qu'il s'agisse de la suppression de quatre cents postes de professeurs d'école normale, de la diminution du nombre d'élèves-instituteurs ou de la lente asphyxie de la formation continue des instituteurs.

Sans doute les questions budgétaires ne sont-elles pas les seuls points de désaccord entre le ministre de l'éducation et le directeur des écoles. La sensibilité de gauche de ce dernier, que l'on a souvent présenté comme « l'homme du SNI » (Syndicat national des instituteurs) — du moins à l'époque des grands leaders, — son souci de négociation avec ce syndicat et avec la Fédération de l'éducation nationale, ne sont sans doute pas non plus tout à fait appréciés par l'ancien ministre du travail. Leurs personnalités même ne sont pas faites pour rapprocher le polytechnicien distingué qu'est M. Beullac de cet homme sans manières qui aime à dire qu'il doit tout à l'école.

Sans doute M. Deygout regrettera-t-il de ne pas avoir terminé les textes d'application de la réforme Haby (pour le cycle moyen). Surtout il n'aura pas vu aboutir le dossier de la formation des maîtres, sur lequel il travaille depuis l'époque de... M. Olivier Guichard. Il est vrai que les réformes les plus indispensables sont souvent les plus laborieuses. C'est ainsi que celle-ci est restée à l'état de projet — certes prioritaire — de bien des ministres.

C. A.

« Cinquante ans de République »

HUIT PRÉSIDENTS EN UN DEMI-SIÈCLE

L'association de la presse présidentielle, qui regroupe les journalistes accrédités à l'Elysée, célèbre son cinquantième anniversaire par une exposition consacrée à *« Cinquante ans de République »* organisée dans le hall de la Maison de la radio, et que M. Giscard d'Estaing visitera à la fin de sa conférence de presse, mardi 21 novembre.

Des documents photographiques parfois inédits, souvent oubliés, retracent la carrière des huit présidents de la République qui ont occupé l'Elysée depuis l'élection de Gaston Doumergue le 13 juin 1924. Celui-ci, qui fut le premier président d'honneur de l'Association de la presse présidentielle, apparaît notamment en mannequin dans la vitrine d'un tailleur. Des photos retracent l'attentat dont fut victime son successeur Paul Doumer, en mai 1932, à la vente des Ecrivains combattants.

Les panneaux consacrés au général de Gaulle retracent ses voyages et ses conférences de presse. Ceux qui concernent Georges Pompidou sont parfois poignants. Une photographie prêtée par l'actuel chef de l'Etat, regroupe les trois présidents de la Vᵉ République à l'époque où M. Giscard d'Estaing était le ministre des finances de Georges Pompidou pendant le septennat du général de Gaulle.

Les « unes » les plus caractéristiques des journaux de chaque période sont également reproduites, et un système sonore fait entendre les voix des présidents dans leurs allocutions les plus fameuses. En célébrant de cette façon son demi-siècle, l'Association de la presse présidentielle fait à la fois œuvre historique et civique. — A. P.

★ 116, avenue du Président-Kennedy. Entrée gratuite jusqu'au 30 novembre.

هكذا من الأصل

à l'Assemblée nationale

POLITIQUE

ORGANISÉES PAR LES SYNDICATS DE GAUCHE

Les manifestations de parents, d'enseignants, de lycéens et d'étudiants à Paris et en province ont donné lieu à quelques incidents

Tous les syndicats de gauche avaient appelé les personnels de l'éducation nationale (enseignants et non enseignants), et les parents d'élèves, à manifester leur mécontentement à l'occasion de la discussion budgétaire à l'Assemblée. Avaient appelé à la grève et à manifester plusieurs syndicats de la FEN (SNES, second degré; SNEP et SNEEPS, éducation physique; sections du SNI, instituteurs), le SGEN-C.F.D.T., la C.G.T. (S.N.E.T.P., enseignement technique, S.G.P.E.N., personnels non enseignants), l'UNEF, l'UNCAL, la coordination permanente des lycées d'enseignement professionnel et tous les mouvements de jeunes de gauche et d'extrême gauche. La manifestation a réuni entre dix mille et douze mille personnes, moitié moins que le 13 octobre.

Le meeting final était organisé par la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (présidée par M. Jean Cornec). Ce meeting a été perturbé par des lycéens qui criaient des slogans hostiles et par des « autonomes » manifestement désireux d'en découdre avec la police. Celle-ci, qui a compté quelques blessés légers dans ses rangs, a procédé à une vingtaine d'interpellations. Les pompiers ont dû intervenir pour éteindre des débuts d'incendie.

Des manifestations ont aussi eu lieu en province. A Bordeaux, deux cents lycéens ont bloqué le train Hendaye-Paris à la gare Saint-Jean. A Saint-Etienne et à Chambéry, des professeurs et étudiants en éducation physique ont fait du sport « sauvage » dans les rues. A Paris, les étudiants ont organisé une « veillée funèbre » de l'éducation physique et du sport sur l'esplanade des Invalides.

La confusion

Commencée dans la cacophonie, la manifestation du 13 novembre s'est achevée dans la confusion. La cacophonie était prévisible dans la mesure où les sympathisants de chaque « sensibilité » avaient appelé en un lieu différent, à un moment différent.

Les sympathisants communistes s'étaient donné rendez-vous, dès 15 h. 30, au métro Solférino. On y trouve la FEN de Seine-Saint-Denis, de l'Eure et de l'Oise, le SNI-P.E.G.C. de Seine-Saint-Denis et des Hauts-de-Seine, plusieurs sections d'établissements du SNES, les professeurs d'éducation physique du SNEP, les personnels C.G.T. de l'éducation (S.N.E.T.P., enseignement technique, et S.G.P.E.N., personnels non enseignants), ainsi que des représentants du SGEN-C.F.D.T., présents dans tous les cortèges.

Les sympathisants socialistes avaient choisi de se regrouper une heure et demie plus tard à deux stations de là, au métro Sèvres-Babylone, où se rassemblent les enseignants des huit sections départementales de la FEN de la région parisienne.

Enfin, l'extrême gauche et une partie des jeunes se rassemblaient, vers 16 heures, à Montparnasse. Etudiants, lycéens et collégiens appartenant à tout l'éventail politique (1) descendent la rue de Rennes, autonomes en tête, derrière une banderole proclamant *« Pour l'autonomie des luttes, imposons nos revendications »* et une autre affirmant sans ambages : *« Ecole, ras-le-bol, boulot, c'est trop. »*

La jonction des trois cortèges s'opère sans heurts au carrefour du boulevard Raspail et de la rue de Sèvres, vers 17 heures. Mais la fusion n'est pas parfaite : le SGEN, dont la FEN ne veut pas dans ses rangs, passe en tête avec des éléments avancés de la C.G.T. et de l'UNCAL. On scande : *« Un char en plus, une école en moins »*, *« Des crédits pour l'école, pas pour le nucléaire. »*

Les gros bataillons de la FEN

Suivent les gros bataillons de la FEN, avec à sa tête son secrétaire général, M. André Henry. Les étudiants et lycéens qui se sont glissés dans le cortège se retrouvent entre des cégétistes et la « coordination des étudiants d'UEREPS » (éducation physique). Les étudiants de l'UNEF et du MAS crient : *« Non à la circulaire Bonnet »*, *« Titularisation des auxiliaires »*.

Ce cortège — physiquement unifié, mais politiquement disparate — rejoint l'esplanade des Invalides, où, depuis 18 heures, sont rassemblées les délégations de parents de la Fédération Cornec, venus des vingt-deux départements de la grande couronne (jusqu'à 200 kilomètres autour de Paris). La Fédération Cornec a dressé une estrade sous auvent avec une puissante sonorisation pour « couvrir » l'immense esplanade. M. Jean Cornec, le président, doit prendre la parole à 19 heures.

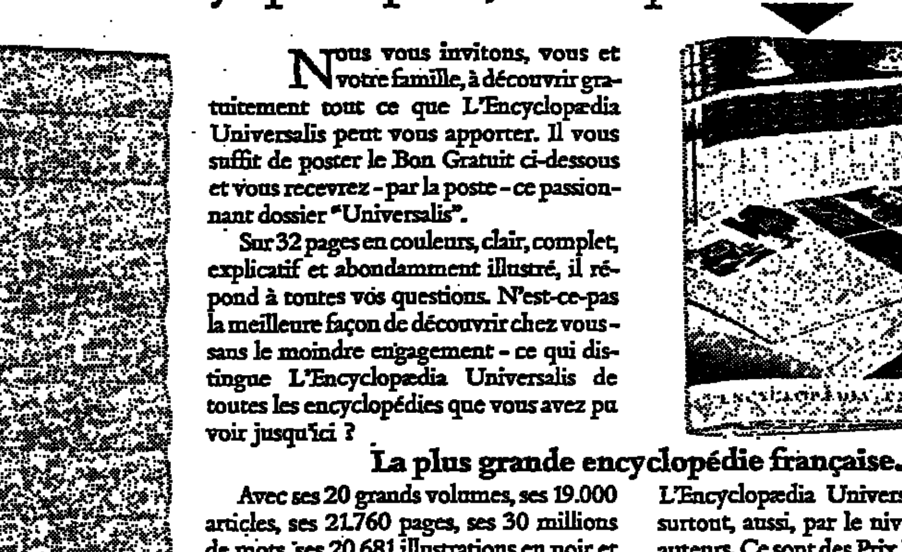
Il n'a pas commencé son discours que de jeunes autonomes et de simples « casseurs » s'en prennent aux automobilistes qui passent rue Fabert. A coups de pierres et de barres de fer, des vitres de voitures volent en éclat. Un automobiliste s'enfuit tête baissée en abandonnant son véhicule.

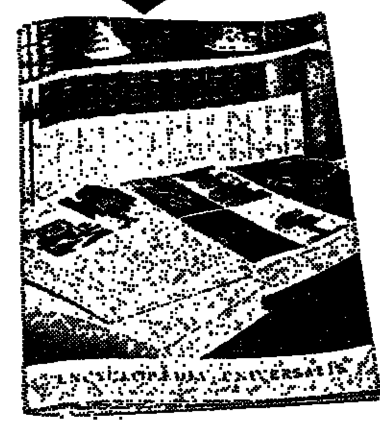
M. Cornec prend cependant la la parole à 19 heures précises. *« Je salue les jeunes, très nombreux, qui nous ont rejoints (...). Nous nous refusons à user de violence, nous n'acceptons pas les atteintes à l'intégrité physique. »* Sans même écouter l'orateur, qui évoque *« un ministre de sinistre mémoire »* (M. Haby), les lycéens crient : *« A l'Assemblée ! »* Des autonomes dressent une barricade rue Saint-Dominique avec des palissades de chantier et y mettent le feu. Les C.R.S. répliquent par des tirs de grenades lacrymogènes. Déjà interrompu une première fois par une panne d'électricité, puis par les cris hostiles, M. Cornec interrompt son discours.

Sous la pression des lycéens et de certains enseignants ou parents, l'état-major Cornec décide alors — à contrecœur — de marcher sur l'Assemblée nationale, protégée par de très importantes forces de police. Une charge de C.R.S. coupe le cortège en deux. Quelques gravats volent. M. Cornec a tant de mal à obtenir la réunion des deux tronçons du cortège qu'il décide de dissoudre la manifestation sur l'esplanade. Il est 20 h. 10, M. Cornec a été chahuté, M. Mitterrand hué. Les parents d'élèves venus de province ne comprennent pas ces désordres. Chacun rentre chez soi déçu et amer.

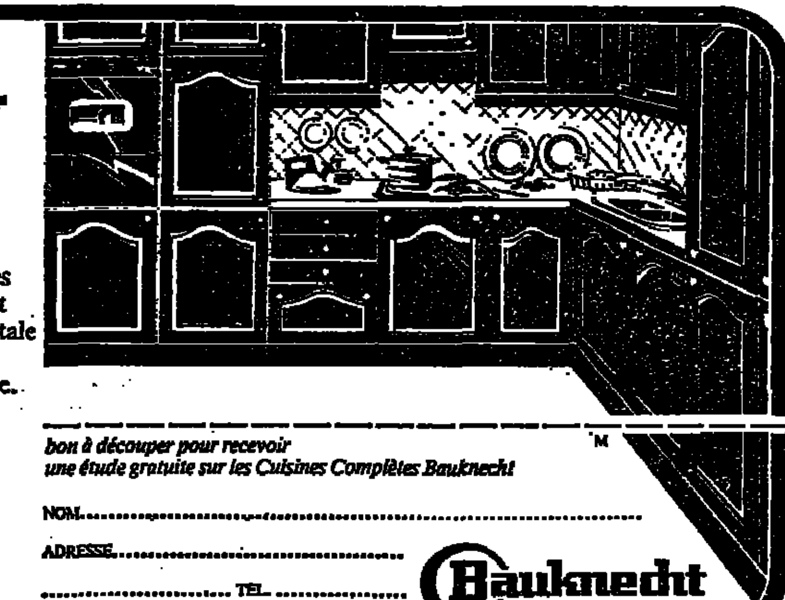
ROGER CANS.

(1) Ligue communiste révolutionnaire, Organisation communiste des travailleurs, Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL), Coordination permanente des lycées d'enseignement professionnel, Mouvement d'action syndicale (MAS), Union nationale des étudiants de France (UNEF), Mouvement de la jeunesse socialiste (M.J.S.).





TUNIS	830 F
ATHENES	990 F
MARRAKECH	1.050 F
ISTANBUL	1.300 F
LE CAIRE	1.503 F
NEW-YORK	1.530 F
NAIROBI	2.125 F
MEXICO	2.350 F
BOMBAY	2.490 F
BANGKOK	2.500 F
TOKYO	4.250 F



POLITIQUE

Les minoritaires du M.R.G. refusent de se plier aux exigences de M. Crépeau

M. Michel Crépeau, président du Mouvement des radicaux de gauche, avait, par lettre recommandée, demandé aux vingt-six membres du bureau de la Fédération pour une démocratie radicale (F.D.R.), qui regroupe les amis de M. Robert Fabre, de choisir entre leur appartenance à cette Fédération et leur qualité de membre du M.R.G. Vingt-quatre des responsables de la F.D.R. lui ont répondu par une lettre collective dans laquelle ils écrivent notamment :

« Contrairement à vos affirmations, nos clubs ne sont nullement des partis ou groupements politiques, mais des organes de réflexion et de propositions. En vous livrant à une interprétation abusive du statut du M.R.G., vous constatez unilatéralement une incompatibilité qui n'existe que dans votre imagination : cela est d'autant plus vrai que vous avez refusé de nous traduire devant la commission disciplinaire, sans doute parce que vous avez peur des mots qui qualifient vos actes, parce qu'il s'agit, en fait, d'une tentative d'exclusion déguisée. (...)

» Au-delà de cette péripétie, il apparaît clairement que votre volonté est de ne pas constituer de liste radicale pour les élections au Parlement européen. Cela d'ailleurs était évident lorsque vous avez tenté d'exclure Robert Fabre, privant ainsi le parti du seul leader capable de s'exprimer nationalement en son nom et qui a ouvert la voie d'une gauche moderne : c'est-à-dire celle d'une opposition constructive. Votre tentative a donc pour objet d'empêcher les militants partisans de la constitution d'une liste européenne de s'exprimer à notre prochain congrès. »

Les deux membres du bureau de la F.D.R. qui n'ont pas signé la lettre, MM. Claude Catesson et Michel Soulié, ont, à la demande de leurs homologues de la F.D.R., décidé d'abandonner leurs fonctions dans cette fédération. Ils siègent en effet au sein de la commission de discipline du M.R.G. que les minoritaires veulent saisir du conflit actuel.

● *Le groupe communiste* du conseil municipal de Montpellier a pris position sur la décision de M. Georges Frêche, maire socialiste, de retirer leur délégation à deux adjoints, également membres du P.S. (*le Monde* du 11 novembre). Les élus du P.C.F., après avoir noté qu'ils ont parfois été *« en butte à des tendances autoritaires ou discriminatoires de la part de la majorité du conseil municipal »*, ajoutent : *« Par principe et sans intervenir en aucune façon dans les conflits internes du parti socialiste, les élus communistes regrettent cette situation et désapprouvent fermement cette décision... »*

LE DÉBAT AU SEIN DU P.S.

M. Patrick Viveret : Les vieilles ficelles

M. Patrick Viveret, rédacteur en chef de la revue *Faire*, répond dans *l'Unité* daté 10-16 novembre sous le titre « Les vieilles ficelles » à un article de M. Louis Mermaz, membre du secrétariat du P.S., qui, dans l'hebdomadaire socialiste reprochait au CERES son *« discours inutilement suiviste à l'égard du P.C.F. »* et aux amis de M. Rocard *« un risque de dérive droitière »* (*le Monde* du 28 octobre). M. Viveret reproche à M. Mermaz d'utiliser un *« procédé qui fut largement commun à l'histoire des partis sociaux-démocrates et communistes, et que l'on aurait pu croire banni dans un parti autogestionnaire. Procédé qui consiste à transformer tout débat théorique et politique en phénomène de « déviation », de gauche ou de droite par rapport à une ligne que l'on pose comme juste et orthodoxe »*.

Il poursuit : *« Ce procédé rhétorique, qui ne brille pas par sa subtilité, est devenu au sein de la social - démocratie allemande d'abord, puis avec Lénine dans tout le mouvement communiste, une façon extraordinaire pour une direction de préserver son pouvoir en refusant toutes les questions nouvelles que pose la réalité à la théorie et à la politique du parti. (...)*

» Je n'accuse pas Mermaz de vouloir exclure Chevènement et Rocard ; il n'en n'a d'ailleurs pas les moyens. Mais je constate que l'utilisation du procédé des « trois lignes » (dont une seule est juste) est l'une des causes les plus permanentes de la dégénérescence théorique et politique des partis sociaux - démocrates et communistes. Au nom de l'orthodoxie, le P.C. et la S.F.I.O. ont combattu les idées de nationalisation, de planification et d'économie mixte lancées par les socialistes révisionnistes de l'entre-deux-guerres. Au nom de l'antirévisionnisme et de la lutte des classes, Guy Mollet a combattu l'« humanisme droitier » de Blum après la guerre et a conduit la S.F.I.O. à une coupure absolue entre son langage et sa théorie. »

Une lettre de M. Jacques Fournier

M. Jacques Fournier, membre du comité directeur du parti socialiste, nous écrit au sujet du débat en cours au sein du CERES (minorité du P.S.) :

Je suis étonné de lire, dans *le Monde* du 8 novembre, que, selon Christian Pierret, la *« direction du CERES »* se serait jusqu'à maintenant *« refusé à discuter de manière approfondie »* les propositions contenues dans la contribution dont il est l'un des auteurs.

En tant que rapporteur général des textes présentés samedi dernier au collectif national du CERES, je pense qu'il n'est pas inutile de préciser, à l'intention de ceux de vos lecteurs qui suivent notre débat, qu'une telle discussion a au contraire bien eu lieu.

Elle s'est notamment déroulée au cours de trois réunions auxquelles participaient les principaux intéressés et qui se sont tenues à l'Assemblée nationale les 17, 26 et 31 octobre. Entre les deux dernières, des groupes de travail plus restreints avaient essayé de circonscrire et de clarifier les points de clivage. Enfin, le jour même du collectif, quatre commissions ont repris l'examen de ces points.

C'est à l'issue de leurs travaux que les membres du collectif se sont prononcés, à une très forte majorité, en faveur de la ligne générale définie dans les textes dont j'étais le rapporteur.

Notre débat n'est pas clos pour autant, car ces textes vont être maintenant soumis, pour discussion et amendements, à l'ensemble des militants qui se reconnaissent dans notre courant.

Il va de soi, par ailleurs, que tout texte définissant une autre orientation sera également diffusé en vue de la session finale de notre colloque.

Après le congrès gaulliste sur l'Europe

M. GUICHARD : sur l'essentiel, le R.P.R. appartient à la majorité.

Au lendemain du congrès R.P.R. sur l'Europe, M. Olivier Guichard, ancien ministre, député R.P.R. de Loire-Atlantique, a déclaré, lundi 13 novembre, à R.T.L. : *« Depuis plus de quatre ans, nous soutenons la politique étrangère et la politique européenne des gouvernements de la Ve République, que ce soit celui de M. Chirac ou celui de M. Barre, alors il ne faut pas venir nous dire que cette politique est mauvaise, ou bien on s'est trompé. »* Il a ajouté : *« Sur l'essentiel, le R.P.R. appartient à la majorité. S'il n'y appartient plus, il faut le dire, et s'il y appartient, il faut accorder une certaine confiance — et nous l'avons accordée depuis plus de quatre ans — à la conduite des affaires de ce pays et en tirer les conséquences. »*

L'Union des anciens députés gaullistes, que préside M. Raymond Triboulet, ancien ministre, approuve la motion du congrès R.P.R.

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. à l'Assemblée nationale, a déposé, lundi, la proposition de son groupe tendant à interdire aux partis politiques de recevoir des subsides de la Communauté pour la campagne d'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel. Ce texte prévoit également d'*« interdire à tous organes de presse français, à toutes agences exerçant sur le territoire français, aux sociétés nationales de radio et de télévision, ainsi qu'aux sociétés de radio et de télévision relevant de la Sofirad, de conclure aucun marché de publicité »* avec les Communautés européennes. Dans l'exposé des motifs, M. Labbé estime qu'*« il serait inadmissible que des représentants de l'étranger ou d'organisations internationales puissent, directement ou par personnes interposées, influer sur les résultats d'une élection qui restera française, même si elle a pour objet la désignation de représentants d'une Assemblée communautaire »*.

● *« U.D.F. 1 »*, lettre d'information quotidienne de l'Union pour la démocratie française, commente mardi 14 novembre le congrès du R.P.R. en ces termes : *« Les gaullistes ont toujours eu mal à leur peau d'européens (...). Le R.P.R. n'a pas suivi ses extrémistes, c'est-à-dire sa fraction la plus nationaliste, encore que ceux-ci aient été les plus applaudis. Il a choisi une voie que l'on peut juger encourageante. Mais la motion finale n'est pas assez claire, malheureusement, pour convaincre l'opinion que nos partenaires ont enfin accepté franchement la nécessité d'une Europe mieux organisée. Les 97,93 % recueillis par ce texte paraissent une unanimité de façade. »*

● *M. Michel Pinton*, délégué général de l'U.D.F., a déclaré lundi 13 novembre au micro de France-Inter : *« Je crois qu'une interdiction du cumul des mandats* [européens et nationaux] *serait une mauvaise chose (...). Quel dommage si nous nous privions de nos meilleurs hommes politiques. »*

● *M. Roger Chinaud*, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale et membre du bureau du parti républicain, a déclaré, lundi 13 novembre à Romilly, devant le club Perspectives et réalité de l'Aube : *« Je suis particulièrement satisfait que Jacques Chirac ait réussi à rallier l'immense majorité de son parti à l'idée de confédération européenne. »* A propos des prises de position de M. Sanguinetti, il a noté : *« C'est par des déclarations aussi intempestives que celles qu'il a faites dimanche qu'Alexandre Sanguinetti a perdu voici quelques années, dans le dix-huitième arrondissement de Paris, le siège de député que j'ai ramené à la majorité. »*

LA FÉDÉRATION DES BOUCHES-DU-RHONE DU P.C.F. CONDAMNE NINA ET JEAN KEHAYAN

Nina et Jean Kehayan, auteurs de la *Rue des prolétaires rouges* (dont le compte rendu a été publié dans *le Monde* du 10 novembre), ont participé à la dernière émission d'« Apostrophes » consacré à l'U.R.S.S. (*le Monde* daté 12-13 novembre). Tous deux sont membres de la fédération des Bouches-du-Rhône du P.C.F. A la suite de leur prestation télévisée, cette fédération a publié une mise au point dans laquelle elle indique que les propos tenus par Nina et Jean Kehayan ont *« soulevé parmi les communistes du département, et au-delà, une émotion profonde et une réelle indignation »*. La fédération des Bouches-du-Rhône du P.C.F. ajoute : *« Tout au long de l'émission, ils se sont efforcés de dénaturer la réalité soviétique (...). Ils mêlent leur voix à tous ceux qui attaquent le P.C.F. (...) »*

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

La difficile astronomie gamma

Pendant des milliers d'années, l'homme a observé le ciel à l'œil nu ; puis avec des lunettes et télescopes de plus en plus puissants. Mais toujours en utilisant l'étroite « bande » de la lumière visible. L'extension de l'astronomie au-delà des rayonnements électromagnétiques visibles n'a commencé qu'après la seconde guerre mondiale, avec les débuts de la radio-astronomie. L'existence de « fenêtres » de transparence atmosphérique dans l'infrarouge a aussi été mise à profit pour enrichir notre connaissance de l'univers. Mais c'est l'ère spatiale qui a permis de s'affranchir enfin des opacités atmosphériques et d'observer l'émission des corps célestes dans l'intégralité du spectre de leurs rayonnements.

Il y a maintenant, côte à côte, diverses astronomies qui se complètent et qu'il est commode de classer suivant l'énergie des photons qu'on reçoit. Les plus faibles énergies relèvent de la radio-astronomie : l'émission principale, celle de l'hydrogène atomique, s'observe à la longueur d'onde de 21 centimètres, qui correspond à une énergie de 5,9 millionièmes d'électron-volt (1). On passe ensuite à l'astronomie infrarouge, puis à l'astronomie usuelle, en lumière visible (énergie d'environ 1 électron-volt). Viennent ensuite l'ultraviolet puis les rayons X, pour des énergies supérieures à 1 000 électrons-volts.

Dernière apparue, pour des énergies supérieures à 0,1 MeV (million d'électrons-volts), l'astronomie des photons gamma, dite astronomie gamma. Elle est encore dans l'enfance et souffre d'une grave limitation : on ne sait en général localiser les émetteurs de rayonnement gamma qu'avec une précision de l'ordre du degré — alors qu'en rayons X on atteint la minute d'arc, et qu'en optique visible on est bien au-delà de la seconde. En pratique, donc, on ne sait pas identifier les émetteurs de photons gamma : dans un cône ouvert d'un degré autour de la direction d'observation, il y a toujours de nombreux objets célestes qui sont des émetteurs potentiels.

(1) Un électron-volt est l'énergie acquise par un électron qui subit une différence de potentiel de 1 volt.

L'ASTRONOMIE gamma se divise pratiquement en deux domaines : les basses énergies (de 0,1 MeV à 50 MeV) et les hautes énergies (au-dessus de 50 MeV). Le domaine des basses énergies détient un record peu enviable : celui de l'accumulation des difficultés ; il faut bien entendu sortir de l'atmosphère, donc utiliser des satellites — ou à la rigueur des ballons-sondes — pour observer quoi que ce soit. Mais l'atmosphère terrestre émet des photons gamma de basse énergie à des taux supérieurs à ce qu'on espère recevoir des sources célestes. Il faut donc, de préférence, se placer sur une orbite qui s'éloigne beaucoup de la Terre ; mais, pour un même lanceur, la masse satellisable est alors deux ou trois fois plus faible que celle qu'on pourrait placer en orbite basse. Il est quand même nécessaire de se protéger des rayons gamma terrestres, ce qui exige des blindages épais et denses. Il faut aussi se prémunir contre le rayonnement gamma... du satellite, dont les matériaux constitutifs ont tous une radioactivité naturelle : dans une des premières études d'astronomie gamma, à bord des capsules Apollo, on mesurait essentiellement la radioactivité propre de la capsule.

Enfin, les techniques de détection utilisables dans ce domaine d'énergie sont par elles-mêmes incapables de donner la moindre information sur la direction d'où vient le photon gamma. Si l'on veut la connaître, le détecteur doit être petit, enfoui au fond d'un épais blindage, ne communiquant avec l'extérieur que par un étroit canal qu'on oriente dans la direction choisie. Il faut alors beaucoup de bonne volonté à un photon gamma venu du fond des espaces intersidéraux pour trouver cette étroite ouverture, et l'on ne détectera pas grand-chose.

Le Crabe et le Cygne

Il n'est donc pas étonnant que, dans ce domaine, les résultats soient rares et peu précis. On a essentiellement observé un flux de photons gamma provenant des régions centrales de notre Galaxie (la Voie lactée). On a aussi identifié quelques sources : la nébuleuse du Crabe, où se trouve un pulsar vestige de la plus récente supernova qui se soit produite dans la Voie lactée en 1054 ; la région du Cygne, où l'on connaît un puissant émetteur de rayons X, qui est sans doute un « trou noir » et disposerait alors d'une énergie suffisante pour émettre des rayons gamma. D'une façon générale, les résultats obtenus prolongent, à plus haute énergie, ceux de l'astronomie des rayons X. On trouve essentiellement des rayonnements gamma produit par le freinage d'électrons de très haute énergie, quand ceux-ci passent au voisinage de noyaux atomiques. D'autres rayonnements résultent du choc d'un de ces électrons avec un photon de la lumière stellaire auquel il cède une part de son énergie. Le photon lumineux devient alors un photon gamma.

Ces processus ne peuvent créer un flux important que dans des régions où il y a simultanément beaucoup de matière et d'énergie : les centres des galaxies, les quasars, les objets superdenses (étoiles à neutrons, « trous noirs », sont aussi des sources de rayonnement gamma, mais de plus petite taille). L'intérêt primordial de l'astronomie gamma est justement de déceler spécifiquement ces fortes concentrations énergétiques : les étoiles « ordinaires » n'émettent pas de photons gamma, ou trop peu pour qu'ils soient décelables — à l'exception de ceux produits par le Soleil, du fait de sa proximité.

Lancé en août 1977, le satellite américain H.E.A.O.-1 (High Energy Astronomy Observatory) a entrepris une observation systématique du ciel en rayonnements gamma de basse énergie que va poursuivre H.E.A.O.-2, lancé lundi 13 novembre. Avec des moyens plus limités, le satellite franco-soviétique Signe-3 poursuit depuis juin 1977 une étude analogue. Les résultats donneront peut-être un nouvel élan à cette astronomie difficile, et qui serait encore aujourd'hui bien décevante s'il n'y avait... les sursauts gamma.

On appelle sursauts gamma de brusques « bouffées » de rayons gamma. Ils durent de une à dix secondes, pendant lesquelles le rayonnement reçu par le détecteur devient dix ou cent fois supérieur à la normale. Durant les quelques secondes du sursaut, le phénomène n'est pas continu ; c'est une suite de brèves émissions, chacune ne durant guère plus d'une milliseconde. Il y a en moyenne un ou deux sursauts par mois. On a d'abord observé ceux-ci depuis des satellites militaires américains, qui recherchaient — quand elles avaient lieu en surface — les explosions nucléaires soviétiques. On a alors considéré qu'il devait s'agir... de parasites électroniques dans les détecteurs. Mais quand ces « parasites » furent observés simultanément dans deux ou trois satellites, il a bien fallu se convaincre qu'il s'agissait de phénomènes astronomiques réels.

Comme ces sursauts ne venaient pas d'U.R.S.S., l'armée américaine ne s'en est plus inquiétée. Mais les astronomes sont plus curieux. Jusqu'à présent, cependant, le mystère demeure, mais il pourrait être levé dans les prochaines années.

C'est la structure très particulière de ces sursauts gamma qui permettra de trouver leur source : grâce à cette structure il est en effet possible d'identifier un même sursaut détecté par plusieurs satellites. Si les détecteurs sont très éloignés les uns des autres, les détections ne seront pas simultanées, mais séparées par des intervalles de temps mesurables. Ceux-ci dépendent de la direction d'où vient le sursaut et permettent de la calculer.

Il faut au moins trois détecteurs pour cette détermination ; encore cela laisse-t-il une ambiguïté. L'idéal est d'en avoir quatre, qui ne soient pas dans un même plan. Cela sera le cas quand seront opérationnelles les sondes spatiales du programme « hors-écliptique » (également appelé « mission polaire-solaire internationale ») commun à la NASA et à l'Agence spatiale européenne (ESA). Ce programme prévoit le lancement de deux sondes qui se dirigeront d'abord vers Jupiter. L'attraction de cette grosse planète les déviera, l'une au-dessus et l'autre au-dessous de l'écliptique, qui est le plan dans lequel se trouvent les orbites de la Terre et de presque toutes les planètes, et par voie de conséquence celles de toutes les sondes spatiales lancées jusqu'à présent depuis la Terre.

Il y a déjà des détecteurs de sursauts gamma sur plusieurs sondes spatiales. Le Centre d'études spatiales des rayonnements (C.E.S.R.), laboratoire toulousain qui étudie ces sursauts gamma, a pu placer des détecteurs, dans le cadre de la coopération franco-soviétique, sur des sondes soviétiques Vénus ou sur les satellites Prognoz : il y en a une sur Prognoz-7, que l'U.R.S.S. a lancé le 30 octobre dernier. Le C.E.S.R. construit un détecteur pour la sonde européenne du projet « hors-écliptique » ; le Goddard Space Flight Center de la NASA fait de même pour la sonde américaine.

On a déjà quelques localisations approximatives, et un résultat intéressant : un de ces sursauts gamma viendrait d'une région du ciel où il n'y a pas de source connue de rayons X. Si elle est confirmée, cette observation indiquerait que les sursauts gamma ne sont pas de simples prolongements, à plus haute énergie, des sursauts analogues qu'on a enregistrés en astronomie des rayons X, et qu'on a pu généralement attribuer à des sources connues. Mais l'indication est encore bien fragile et le mystère demeure complet sur les objets célestes, galactiques ou extra-galactiques, qui créent les sursauts gamma ; et tout aussi mystérieux est le mécanisme de production de ces derniers.

MAURICE ARVONNY.

Pulsars, quasars, trous noirs...

L'ASTRONOMIE moderne a découvert, ou parfois seulement postulé, d'étranges objets qui ont en commun d'être de fantastiques accumulations d'énergie, et peuvent ainsi avoir une importante émission en photons de grande énergie, rayons X ou gammas.

Quand une étoile vieillit, elle se contracte et devient de plus en plus dense : elle peut devenir une étoile à neutrons. Pour des densités suffisantes — des millions de tonnes par centimètre cube — les atomes sont écrasés, les électrons atomiques se combinent aux protons du noyau pour former des neutrons. La matière n'est plus qu'un amas de neutrons.

Certaines de ces étoiles ont un fort champ magnétique qui oriente leurs émissions dans des directions privilégiées. Du fait de la rotation, souvent rapide, de ces étoiles, la Terre recevra l'émission de façon périodique, quand celle-ci est dirigée vers nous. On inperprète ainsi les pulsars, découverts en 1967. On a alors observé des rayonnements radioélectriques, qui fluctuent périodiquement et reprennent la même valeur avec une précision métronomique. On a ensuite constaté que ces sources radioélectriques, nommées pulsars, émettent aussi en lumière visible, en rayons X, en gammas. La périodicité est la même pour ces diverses émissions, mais pour certains pulsars, la structure de l'émission — nombre et intensité des pulsations — est différente pour les différents rayonnements, ce qui intrigue fortement les astrophysiciens.

Si l'étoile est suffisamment lourde au départ — cinq ou dix fois la masse du Soleil, — elle peut dépasser le stade de l'étoile à neutrons et devenir un trou noir, sûrement l'objet le plus étrange que l'homme ait jamais conçu.

Pour mettre en orbite un satellite depuis la surface terrestre, il faut lui communiquer une certaine vitesse, sinon il retombe. Si on partait du Soleil, la vitesse de satellisation serait plus grande. Pour des objets encore plus lourds, et surtout beaucoup plus denses, la vitesse de satellisation peut atteindre celle de la lumière ; auquel cas rien, pas même du rayonnement, ne peut quitter l'objet, qui disparaît complètement aux yeux d'un observateur extérieur : d'où le nom de trou noir.

Descendre ou remonter le temps

L'intérieur d'un trou noir est un monde étrange. Dans notre monde, on peut faire des aller-retour dans l'espace. En revanche, le déplacement dans le temps est à sens unique : toujours vers l'avenir, jamais vers le passé. A l'intérieur d'un trou noir, un hypothétique observateur pourrait, à volonté, descendre ou remonter le temps, mais ses déplacements se feraient toujours vers le centre, jamais vers la périphérie.

Inobservable par lui-même, un trou noir est un puissant aspirateur et peut être détecté s'il est proche d'une étoile. En se dirigeant vers le trou noir, la matière stellaire acquiert une énergie phénoménale et peut émettre en abondance des rayons X et des gammas. Quatre sources intenses de rayons X découvertes dans la Voie lactée sont probablement des trous noirs.

Pulsars et trous noirs sont ainsi des étoiles dégénérées, on les observe dans la Voie lactée. Malgré leur nom, les quasars (contraction de quasi-star) ne sont pas des étoiles, bien qu'ils apparaissent comme des étoiles dans les télescopes. Mais, en radioastronomie, ce sont de très puissants émetteurs, incomparables à une étoile, et plus intenses que bien des galaxies pourtant riches de millions d'étoiles.

Les quasars sont des objets très lointains — des milliards d'années-lumière, — mais petits : certains ne seraient pas plus volumineux que le système solaire. Savoir comment un objet si petit peut émettre tant d'énergie est, sans doute, la plus difficile des questions qui se posent aux astrophysiciens.

M. A.

Quand l'ordinateur fait du cinéma

Les visiteurs du dernier SICOB ont pu voir, projeté sur les murs du stand de la société française Benson un film de dessins animés en couleurs peu ordinaire : il a, en effet, été réalisé presque totalement avec le concours d'un ordinateur. La technique utilisée, qui met en œuvre un matériel mis au point par Benson, ne prétend pas remplacer totalement les méthodes coûteuses de fabrication de tous les dessins animés ; elle devrait cependant permettre de réaliser à moindre coût des films d'animation, destinés par exemple à des études techniques ou scientifiques ou à des courts métrages publicitaires.

LEADER incontesté du marché français des techniques graphiques informatiques, avec 80 % du marché français du dessin automatique (et environ 50 % du marché européen et près de 17 % du marché mondial), la société Benson, qui est devenue française en 1968, s'est fait une spécialité dans le domaine des machines à dessiner automatiques : comme leur nom l'indique, il s'agit d'appareils capables, à partir d'ordres fournis par un ordinateur, de tracer des courbes.

Les premières machines étaient dites « incrémentables » : l'ordinateur et donc, en fait, le programme de l'utilisateur leur donnent des ordres de déplacement commandant le mouvement d'une plume sur le papier. La plume, dans de telles machines, part d'un point : à chaque moment, le programme lui dit dans quelle direction et de quelle distance elle doit se déplacer. Sur ces premières machines, la plume ne peut se déplacer que suivant l'une de huit directions déterminées : chaque courbe non rectiligne, ou, si elle est rectiligne, non parallèle à l'une de ces directions, sera donc, sur le papier, représentée en fait par une suite de minuscules portions de droite. Sur ces appareils, l'utilisateur (scientifique, géomètre, dessinateur industriel, etc.) doit donc dans son programme informatique dicter à chaque moment à la plume l'ensemble de ses mouvements.

Les progrès considérables de l'électronique, et notamment l'apparition des microprocesseurs, ont permis de rendre les machines à dessiner beaucoup plus souples et faciles d'emploi. Notamment, elles ont permis d'alléger grandement la tâche du programme de l'ordinateur central, et donc la charge de travail de ce dernier. Ainsi, par exemple, beaucoup de machines à dessiner actuelles sont-elles équipées d'une électronique qui sait leur donner des ordres « *standardisés* » : l'utilisateur qui veut voir tracés sur son dessin des chiffres, des lettres ou d'autres symboles (par exemple ceux qu'utilise la cartographie) n'a pas à expliciter cet ordre en dictant à la plume tous les mouvements qu'elle doit accomplir pour dessiner un A, un B, un C majuscules ou minuscules, un 1, un 2..., en romain ou en italique ; il lui suffit, en envoyant à la machine des instructions sous une forme déterminée, de lui dire : écris-moi en rouge, en majuscules, « *plan de masse pour le projet de résidence n° 23* bis », pour que ce soit fait.

L'interpolation linéaire

De plus, le nombre de « directions privilégiées » de déplacement de la plume par rapport au papier (sur la plupart des appareils, ce déplacement relatif est obtenu par la combinaison d'un mouvement horizontal de la plume et d'un mouvement vertical du papier) a considérablement augmenté : les machines les plus performantes sont capables de donner à la plume, et au papier, cent vingt-huit niveaux de vitesse différents, dans deux sens, ce qui correspond à plus de soixante-six mille déplacements élémentaires possibles. De plus, la plupart des machines ont intégré une fonction d'interpolation linéaire : c'est la machine à dessiner elle-même qui sait, maintenant, décomposer une courbe quelconque en la suite de segments de droite élémentaires que dessinera la plume.

Les machines ont, de plus, gagné en vitesse de travail : les plus rapides sont capables de dessiner à la vitesse de 30 centimètres à la seconde. La Direction générale des impôts (pour le cadastre) et l'Institut géographique national (I.G.N.) disposent, par exemple, d'une telle machine, capable également de graver un support plastifié, à 9 centimètres par seconde, qu'on utilisera ensuite comme intermédiaire pour l'impression des documents.

Le développement des machines à dessiner s'est accompagné d'importants travaux dans le domaine des logiciels : des programmes spécialisés ont ainsi été mis au point, et qui permettent, par exemple, des dessins automatiques, sous tous les angles voulus, d'objets les plus divers : l'architecte, le designer, ont ainsi un outil leur permettant de voir, représenté sous tous ses aspects, l'ensemble immobilier, ou le meuble dont ils ont déterminé la géométrie générale : c'est la « *conception assistée par ordinateur* » (C.A.O.).

Un faisceau d'électrons

Plutôt que d'entraîner le déplacement d'une plume sur un papier, on peut imaginer d'appliquer les mêmes méthodes de « pilotage » à un faisceau d'électrons ; cela est réalisé dans un tube cathodique : on obtient l'image sur un écran de type télévision. Cette application a donné, ces toutes dernières années, naissance à une série d'appareils pour l'archivage des données : c'est la technique dite COM (Computer Output Microfilm) : l'image du tube cathodique est projetée sur un film photographique de grande qualité. On fabrique ainsi directement un microfilm, le COM agissant comme une sorte d'imprimante d'ordinateur sur microfilm permettant l'archivage de très nombreuses données.

Le dessin animé de six minutes que présentait Benson au SICOB utilise, lui, un système COM en couleurs. Le principe en est simple : trois filtres colorés (bleu, rouge et vert) s'interposent successivement entre l'écran cathodique noir et blanc à haute définition et le film ; celui-ci est, pour chaque image, impressionné trois fois, une pour chaque couleur ; le résultat est une image qui peut faire appel à une très large palette de couleurs, ainsi obtenues par recomposition, l'écran cathodique pouvant donner trente-deux niveaux de gris entre le noir pur et le blanc pur.

Cet appareil ne serait pas d'un grand secours s'il fallait encore concevoir, une à une, les images qui, projetées au rythme de vingt-quatre par seconde, se fondront pour réaliser l'animation. En fait, partant d'une image, soit dessinée par l'artiste, soit définie par une géométrie, l'ordinateur, grâce aux logiciels évoqués plus haut, sait calculer de légères déformations : c'est lui qui détermine, pas à pas, l'aspect d'un véhicule qui passe devant l'observateur ; lui qui déterminera et réalisera la succession d'images donnant au spectateur l'impression qu'il survole un ensemble architectural.

Le système Benson est loin, cependant, de permettre facilement la réalisation de dessins animés très élaborés, comme ceux qui mettent en œuvre des personnages ou des animaux : on sait calculer avec l'ordinateur, par exemple, quelles parties d'un objet géométriquement très bien défini (meuble, pièce mécanique...) seront « vues » ou « cachées » suivant la position d'un observateur. La tâche trop complexe n'est pas encore réalisable pour un « objet » aux contours peu définis, et éminemment mobiles et variables, tels Lucky Luke ou Mickey.

Les responsables de la société Benson pensent cependant que les applications de leur système seront nombreuses. Ils ont déjà, indiquent-ils, été « approchés » par des studios cinématographiques intéressés par cet appareil, en dépit de son coût élevé (de l'ordre du million de francs). Avant qu'il ne soit peut-être un jour possible (sinon souhaitable) de supprimer tout ou partie des longues étapes de fabrication à la main, image par image, des grands dessins animés, le système Benson servira sûrement à la réalisation de films d'animation à usage pédagogique ou de recherche, de bandes annonces ou de génériques, voire de films publicitaires.

XAVIER WEEGER.

La difficile astronomie gamma

(Suite de la page 11.)

A basse énergie, donc, l'astrologie gamma n'a guère apporté que des interrogations. Il n'en est pas de même à haute énergie, grâce à un satellite, COS-B, que l'ESA a lancé en août 1975. Réalisé en collaboration par quatre laboratoires, de Leyde, Milan, Munich et Saclay, ainsi que par le centre de recherches de l'ESA, à Noordwijk (Pays-Bas), le satellite devait observer pendant deux ans ; il va sans doute fonctionner jusqu'au milieu de 1980. L'Europe ici a joué de chance, car les Etats-Unis avaient auparavant lancé un satellite analogue, qui n'a vécu que six mois, et a laissé à COS-B un vaste champ de découvertes potentielles.

Pour des énergies supérieures à 50 MeV, l'astronomie gamma devient plus facile. Les observations sont moins perturbées par l'émission de l'atmosphère terrestre. On peut détecter les gamma par les paires électrons-positrons qu'ils créent dans le détecteur, et en déduire approximativement leur direction. Surtout, un nouveau mécanisme de production supplante les précédents : l'interaction nucléaire des protons du rayonnement cosmique avec les noyaux atomiques qu'ils percutent. C'est là un mécanisme qui n'a pas de contrepartie dans le domaine des rayons X. On est donc sûr qu'à ces énergies l'astronomie gamma apportera du nouveau et ne se contentera pas de redonner, plus difficilement, les informations déjà obtenues en astronomie des rayons X.

Effectivement, COS-B a découvert une trentaine d'émetteurs gamma. Certains ont été identifiés : le pulsar du Crabe et trois autres pulsars connus ; un quasar, 3C273, qui est un objet extra-galactique (n'appartenant pas à notre Galaxie) ; les autres quasars émettent certainement des rayons gamma de haute énergie, mais sont trop lointains pour que ce rayonnement soit décelable. Cependant, la plupart des émetteurs découverts ne correspondent à rien de connu. L'un d'eux a d'ailleurs reçu le nom de *Gheminga*, d'après une expression signifiant « *il n'y a rien* » en dialecte milanais. En effet, dans la région du ciel où on l'observe, on ne connaît aucun objet observable par d'autres moyens, et susceptible d'émettre des rayons gamma de haute énergie.

Tous ces émetteurs gamma sont très proches du plan médian de la Voie lactée, qui est un disque aplati, avec des bras en spirale et un renflement central. Ce ne sont pas des nuages moléculaires, dont les émissions seraient trop faibles. Ce ne sont pas des pulsars ou du moins pas n'importe quels pulsars : statistiquement ces sources gamma sont plus proches du centre de la Galaxie, ce qui indiquerait des objets plus jeunes. Plusieurs semblent n'émettre ni rayons X ni ondes radio. Les théoriciens ont proposé plusieurs explications, souvent à base de « trous noirs » ; elles ont surtout le défaut d'être trop nombreuses.

On en saura sans doute plus quand les observations de COS-B seront complètement analysées. Plus tard, un satellite soviétique du format Soyouz emportera le grand détecteur construit en collaboration par Saclay, le C.E.S.R. de Toulouse, et quatre instituts soviétiques ; cette mission devrait donner des indications plus précises que celles de COS-B. Et si le Congrès américain en accepte le financement, la NASA devrait lancer en 1985 le GRO (Gamma Ray Observatory), qui pèsera 10 tonnes et emportera toutes les variétés de détecteurs possibles pour observer les photons gamma de toutes énergies.

Dernière née des astronomies, l'observation des photons gamma, comme toute science jeune, a déjà apporté son flot de questions ; il lui reste à apporter les réponses.

MAURICE ARVONNY.

En toute logique

Un écrivain bien lent

PROBLÈME N° 134

Un écrivain est affligé d'une curieuse manie : plus il avance dans un ouvrage, plus il écrit lentement. Quand il entreprend un livre, sa production journalière est proportionnelle au nombre de pages qui lui restent à écrire. Ainsi, pour un certain livre, il écrit la première page en dix jours et la dernière page en cinquante jours.

Quelle est l'épaisseur du livre et combien de temps lui faut-il pour l'écrire ? (Les nombres de pages restantes sont arrondis chaque fois à l'entier supérieur).

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

Solution du problème n° 133

Ce problème est classique quand on se donne la capacité du troisième vase. Mais je le vois pour la première fois résolu avec l'aide de l'arithmétique de cette manière dans *Questions d'arithmétique*, de B. Niewenglowski (Vuibert 1927). Deux équations peuvent être posées :

Soit : $5x - 3y = 4$, dont la solution $x = 2$ et $y = 2$ suggère : 3 litres dans le premier vase, 5 litres dans le second, aucun dans le troisième (notons cette combinaison : 3, 5, 0) ; puis 3, 0, 5 ; 0, 3, 5 ; 3, 3, 2 ; 1, 5, 2 ; 1, 0, 7 ; 0, 1, 7 ; 3, 1, 4.

Soit : $3x - 5y = 4$, dont la solution $x = 3$ et $y = 1$ suggère : 3, 5, 0 ; 0, 5, 3 ; 3, 2, 3 ; 0, 2, 6 ; 2, 0, 6 ; 2, 5, 1 ; 3, 4, 1 ; 0, 4, 4.

Avec la deuxième méthode, six litres suffisent pour le troisième vase.

PIERRE BERLOQUIN.

L'HOMME ET SON PASSÉ

L'histoire d'un faux

La rancune d'un professeur d'Oxford aurait été à l'origine de la supercherie de l'« homme de Piltdown »

LE 19 décembre 1912, Charles Dawson, avoué dans le Sussex et paléontologiste amateur, et Arthur Smith Woodward, conservateur du département de géologie du British Museum, présentaient à la Geological Society de Londres les restes d'un hominien extraordinaire : de l'homme moderne, cette créature avait la grande capacité crânienne ; du singe, elle avait la robustesse et la largeur de mandibule. Trouvés à Piltdown (Sussex) par Dawson et baptisés *Eoanthropus dawsoni* par Smith Woodward, qui y voyait le « chaînon manquant » entre le singe et l'homme, ces fossiles ont soulevé d'âpres controverses jusqu'à ce que les méthodes modernes d'analyses et de datation permettent d'établir, en 1953 et 1955, qu'il s'agissait, en fait, d'un bout de mandibule de jeune orang-outang et d'un fragment de crâne humain, le tout très récent. De même, les os d'animaux et les outils associés à l'« homme de Piltdown » étaient des faux, soit fabriqués pour l'occasion, soit apportés tout exprès sur le site.

Qui a monté toute cette histoire, étant entendu que le faussaire était obligatoirement un spécialiste de paléontologie ? Depuis 1953, l'énigme intriguait les paléontologistes. Charles Dawson ? L'avoué du Sussex était déjà connu pour avoir fait d'autres faux, notamment la « copie » d'une carte du dix-huitième siècle, comme le rapportait le *Times* du 30 mars 1974 ; en outre, il était relativement compétent en paléontologie. Graffon Elliot Smith ? Cet anatomiste australien, selon certains, aurait pu vouloir ridiculiser Arthur Smith Woodward. William Ruskin Butterfield ? Après tout, celui-ci était conservateur du musée de Hastings, proche de Piltdown, et il aurait été furieux de ce que Dawson n'ait pas donné à son musée un fossile d'iguanodon découvert dans la région. De nombreux noms d'auteurs possibles de la supercherie furent cités (1), notamment celui de Teilhard de Chardin.

Le mystère vient très probablement d'être éclairci, comme le relate la revue *Nature* du 2 novembre. Il y a de bonnes raisons d'attribuer la « fabrication » de l'homme de Piltdown au professeur William Sollas, qui fut professeur de géologie à Oxford de 1897 à 1937, Dawson n'ayant eu qu'un rôle de complice. C'est ce que permet de penser un enregistrement sur bande magnétique, fait peu avant sa mort (survenue à quatre-vingt-treize ans, il y a quelques mois) par le professeur James Douglas, successeur de Sollas à Oxford de 1937 à 1950, et présenté le mois dernier par M. Richard L.E. Ford, ami et voisin du professeur Douglas, lors d'un séminaire d'anatomie comparée et de paléontologie réuni à l'université de Reading.

Selon le professeur Douglas, personne n'a pensé à chercher à savoir si Smith Woodward avait un ennemi juré parmi les très bons paléontologistes. Sinon, on serait remonté obligatoirement jusqu'au professeur Sollas. Pour avoir travaillé pendant trente ans avec ce dernier, le professeur Douglas savait qu'une inimitié profonde et réciproque régnait entre Sollas et Smith Woodward. En outre, Sollas connaissait Dawson et était allé le voir plusieurs fois. D'autre part, Sollas avait incontestablement à sa disposition toutes les pièces utilisées pour la supercherie, notamment une mandibule de mastodonte et divers os que Douglas lui avait envoyés de Bolivie en 1910. Enfin Douglas se rappelle que Sollas a emprunté au laboratoire d'anatomie humaine d'Oxford des dents de singes anthropoïdes ; il se souvient aussi d'avoir ouvert, en compagnie d'un assistant, C.J. Bayzand, un petit paquet arrivé au laboratoire contenant du bichromate de potassium et de s'être alors demandé : « *Pourquoi diable le professeur a-t-il commandé ça ?* » Or, certains os, comme on l'a reconnu plus tard, avaient été artificiellement teintés avec du bichromate de potassium...

Toujours selon *Nature*, Douglas évoque aussi dans son enregistrement les dessous de l'affaire du faux de la tête de cheval de Sherborne à laquelle Smith Woodward a été mêlé. L'école de Sherborne (Angleterre) avait, dans ses collections, un vieil os gravé d'un dessin représentant une tête de cheval, os trouvé dans un dépôt d'ordures de la région. Venant pour trier ces collections en 1912 ou 1913, C.J. Bayzand reçut les confidences de deux élèves de l'école. Les deux gamins avaient fait cette gravure pour ridiculiser leur professeur de sciences. Celui-ci, devenu la risée de l'école, avait cependant envoyé l'os gravé à Smith Woodward qui en fit le sujet d'une communication à la Geological Society en 1914. Sollas savait que la pièce était un faux mais il s'était bien gardé de prévenir Smith Woodward. Il n'a révélé la vérité qu'en 1924 dans la réédition d'un de ses livres, ce qui n'a pas empêché Smith Woodward en 1926 dans... *Nature* d'affirmer encore l'authenticité de la pièce, s'attirant alors, toujours dans *Nature*, une réponse foudroyante de Sollas et de Bayzand.

Pourquoi les dessous de la supercherie de Piltdown n'ont-ils pas été devinés ou révélés plus tôt ? Pourtant l'attitude de Sollas dans l'affaire de Piltdown a toujours été très ambiguë et l'histoire de la tête de cheval de Sherborne était connue depuis longtemps. Peut-être Sollas a-t-il cru, surtout après la découverte du premier australopithèque en 1925, que la vérité allait enfin être découverte.

Quant à Douglas, probablement a-t-il voulu préserver la mémoire de Sollas. Seule l'approche de la mort l'a fait parler, et encore sans accuser formellement son prédécesseur, puisqu'il n'a livré que des faits dont le rapprochement permet tout de même de penser que Sollas a été l'auteur de la supercherie de Piltdown.

Y. R.

(1) *La Recherche* de novembre 1972 a consacré un article très bien documenté à « La supercherie exemplaire : l'homme de Piltdown ».

Les peintures rupestres du Tassili

Comment sauvegarder le plus beau musée en plein air du monde ?

UNE vingtaine d'experts de treize nationalités, préhistoriens, archéologues, climatologistes, biologistes, géologues, et un nombre égal de chercheurs et de responsables algériens ont pris part, récemment, à un séminaire sur la conservation des peintures rupestres du Tassili. Cette rencontre, organisée par le ministère algérien de l'information et de la culture, avec l'aide de l'UNESCO, a été partiellement financée par l'organisation internationale sur des fonds du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) (1). Les participants ne s'en sont pas tenus, comme c'est trop souvent le cas, à de doctes échanges autour d'une table de conférences. Ils se sont rendus sur le terrain et ont pu découvrir, à pied, durant cinq jours, sous la conduite des guides touareg de l'Office national du parc du Tassili, quelques aspects du plus beau et du plus grand musée en plein air du monde.

Des milliers de peintures et de gravures

Le Tassili N'Ajjer, vaste plateau gréseux qui s'étend sur 80 000 kilomètres carrés au sud-est de l'oasis de Djanet, en bordure de la frontière libyenne, recèle, en effet, des dizaines de milliers de peintures et de gravures réalisées entre le septième et le premier millénaire avant Jésus-Christ. Quinze mille d'entre elles seulement ont été répertoriées et relevées grâce, notamment à l'admirable travail fourni depuis 1956 par Henri Lhote. Elles témoignent d'une période pendant laquelle le Sahara comptait, dans des paysages verdoyants, une population nombreuse et ingénieuse, ainsi qu'une faune et une flore très diversifiées.

Les peintures, remarquablement conservées en raison de l'exceptionnelle sécheresse de l'air qui règne depuis plusieurs millénaires, subissent aujourd'hui les attaques d'un ennemi infiniment plus dangereux que les éléments : l'« *Homo touristicus* ». Pour améliorer la qualité de leurs photos, des visiteurs n'hésitent pas à mouiller, à l'aide des liquides les plus divers, les parois décorées afin d'aviver les fragiles couleurs. Certains sont allés jusqu'à recrayonner des contours, casser des fragments de roche ou, même, graver dans la pierre leurs initiales.

Les participants au séminaire ont étudié les essais de protection des peintures effectués lors de précédentes missions d'experts de l'UNESCO, et notamment l'application, par M. Maranzi en 1968, d'un vernis spécial sur plusieurs sites. Mais il est significatif qu'ils aient consacré l'essentiel de leurs conclusions à la nécessité de renforcer les moyens de l'Office national du parc du Tassili créé en 1972. Pour contrôler quelque 400 000 hectares, cet organisme ne dispose que de trois responsables et de vingt-cinq guides. Il est vrai qu'aucune route ne mène actuellement au plateau qui est accessible seulement à pied. L'aérodrome de Djanet, bien que récemment agrandi, ne peut encore accueillir les avions à réaction. Mais cette situation ne se prolongera pas indéfiniment, et le flot touristique, limité actuellement à cinq ou six mille personnes par an, est appelé inéluctablement à croître. L'Office doit pouvoir faire face efficacement à cette augmentation tout en conciliant les impératifs de la protection et ceux de la « découverte » par le grand public.

Les experts ont aussi recommandé la mise en place, à Djanet, d'un centre d'études pluridisciplinaires de conservation et de mise en valeur des richesses naturelles et artistiques du Tassili. Ils se sont prononcés, enfin, en faveur de l'inscription du parc naturel sur la liste des sites et monuments faisant partie du patrimoine mondial. C'est indubitablement à ce niveau que doit être envisagée l'exploitation scientifique systématique du formidable « gisement culturel » que constitue le Tassili, dont une faible partie seulement a été reconnue.

DANIEL-JUNQUA.

(1) L'UNESCO finance également sur des fonds du PNUD les études d'architecture et la surveillance des travaux de restauration de la citadelle de la casbah d'Alger. Les travaux sont effectués par une firme polonaise assistée des conseils d'architectes turcs. Elle aide à la formation du personnel de la direction des musées, de l'archéologie, des monuments et des sites historiques. Enfin, en liaison avec le ministère de l'habitat, l'organisation internationale met au point un projet de rénovation de la Casbah d'Alger comparable à ceux des médinas de Fès ou de Tunis.

UNE « EXPÉDITION » AU MUSÉE DE GRENOBLE

A la recherche des momies perdues...

M. ARMAND FAYARD, le nouveau conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Grenoble, qui effectuait des rangements, en septembre dernier, quelques semaines après sa prise de fonctions, a découvert, ou « redécouvert », vingt-deux momies égyptiennes animales et humaines. Rangées dans un carton, celles-ci avaient été entreposées dans l'une des salles d'ethnologie non ouvertes au public. Comment les momies ont-elles abouti là ? Quelle est leur provenance ? Pourquoi les précédents conservateurs n'ont-ils pas eu l'idée d'« explorer » ce carton ? Autant de questions qui demeurent sans réponse, malgré les recherches faites dans les archives du Muséum et auprès des personnes susceptibles d'avoir eu connaissance de leur présence. Une seule indication toutefois : la plupart des momies portaient l'inscription « Faculté de médecine 1950 ». Toutefois, deux photographies trouvées dans le carton font mention de la mission Gayet à Antinoopolis, en 1907. Il est donc possible que le carton ait contenu une partie du matériel archéologique rapporté par cette mission.

Dans le carton reposaient sept momies de mammifères (un singe hamadryas adulte, plusieurs momies de chats enveloppées soit dans un sac de toile, soit de bandelettes larges et grossières, soit de bandelettes fines habilement disposées en losange), cinq momies d'oiseaux (rapaces et ibis provenant de Haute-Egypte), plusieurs momies de poissons, trois momies qualifiées d'« énigmatiques » par les spécialistes — l'observation externe et la radiographie n'ayant pas permis de définir leur nature.

Enfin, cinq momies humaines, dont deux de jeunes enfants, complétaient le « lot ». Les bandelettes disposées sur le corps de l'un d'eux, âgé de trois ans environ, ont été enlevées ; celui-ci est recouvert d'une feuille d'or directement appliquée sur la peau, preuve de l'origine princière de cet enfant qui vécut, selon M. Yvon Gourlay, égyptologue détaché aupès de la ville de Grenoble, au III[e] siècle avant Jésus-Christ, à Antinoopolis.

En outre, la tête d'une célèbre chanteuse d'Amon fait partie du « lot » récemment découvert. Il s'agirait (homonyme de la reine de la XVIII[e] dynastie) d'Hatchepsout qui vécut au VIII[e] siècle avant Jésus-Christ et dont le sarcophage est exposé depuis longtemps au Musée de peinture de Grenoble. On savait qu'il contenait, à son arrivée, une momie et que celle-ci avait été disséquée. La tête aurait toutefois été conservée. Ces indications permettent aujourd'hui de donner un nom à la tête découverte au Muséum de Grenoble.

Un objet momifié de 26,5 centimètres de long et 5 centimètres de large dont la radiographie a montré qu'il s'agissait d'un cubitus — cassé — intrigue les égyptologues. En effet, c'est la première fois que l'on trouve un fragment de bras momifié.

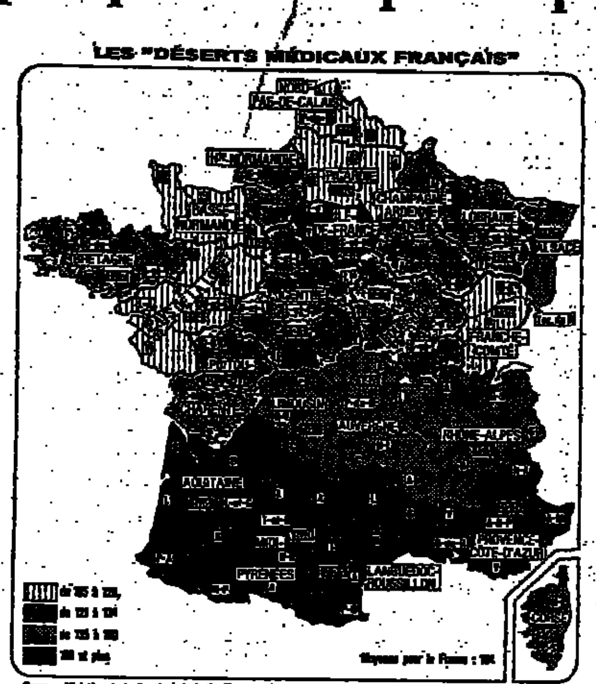
Dès le XVIII[e] siècle, des Dauphinois se sont intéressés à l'égyptologie, soit en faisant l'acquisition d'objets, voire de momies, soit en organisant, comme le comte de Saint-Ferriol, des expéditions en Egypte. Rappelons que Champollion a été élève du lycée de Grenoble. Ainsi, à la suite de dons successifs, le Musée de peinture de Grenoble possède, après Paris, la plus riche collection égyptienne. Enfin, il y a un an et demi, le Centre d'études nucléaires de Grenoble a été associé au « sauvetage » de la momie du pharaon Ramsès II, dont il a préparé le traitement : l'irradiation par rayons gamma issus du cobalt 60, a permis, en effet, la désinfection de la momie infestée d'insectes et d'une soixantaine d'espèces de champignons.

Du 10 au 15 septembre 1979, Grenoble accueillera le deuxième congrès international d'égyptologie. Le premier s'est tenu il y a deux ans en Egypte... Selon M. Yvon Gourlay, des lettres du siècle dernier font état d'autres « lots » de momies envoyées à une municipalité dauphinoise, mais les momies restent toujours introuvables. L'égyptologue fait remarquer que si l'ère des grandes découvertes est désormais terminée, « *commence maintenant une nouvelle sorte d'exploration, celle des caves et des greniers de nos musées* ». Une « expédition » qui en vaut la peine, comme le prouve la récente découverte faite à Grenoble.

CLAUDE FRANCILLON.

La consommation médicale a plus que doublé depuis cinq ans

LES "DÉSERTS MÉDICAUX FRANÇAIS"



La France compte aujourd'hui plus de cent mille médecins. Ce chiffre n'apparaît pas encore dans le dernier *Annuaire statistique de la santé et de l'action sociale que* publie le ministère de la santé et de la famille, dont les études concernent l'année 1976 (l'effectif total, à cette date, dépassait déjà les quatre-vingt-six mille). Ce qui apparaît, en revanche, c'est, d'une part, l'accroissement de la densité médicale, passée, de 1973 à 1976, de 140,6 à 164,1 médecins pour cent mille habitants, et, d'autre part, les très fortes inégalités régionales, que montre clairement la carte ci-dessus. On le constate, s'il y a surmédicalisation en France, elle affecte essentiellement les régions méridionales, ainsi que les départements de Paris et de la couronne.

Les statistiques du ministère montrent également une baisse faible, mais continue, du taux de mortalité générale et, corrélativement, une hausse permanente de l'espérance de vie (soixante-dix-sept ans pour les femmes et soixante-neuf ans pour les hommes, en 1976, contre soixante-quinze ans et soixante-huit ans dix ans auparavant).

Des statistiques récemment publiées par l'INSEE apportent sur ce point un certain nombre d'informations, d'autant qu'elles remontent jusqu'à l'année 1925. Il en ressort notamment que, si la plupart des causes de décès ont diminué depuis cette date, la mortalité par suicides est restée stable, et les décès dus aux cancers broncho-pulmonaires, aux cirrhoses du foie, à l'alcoolisme, au diabète et aux accidents ont augmenté en un demi-siècle.

Il reste que les principales causes de décès, indique l'*Annuaire* du ministère, sont actuellement, et de loin, les maladies cardio-vasculaires (auxquelles sont imputables 40 % des décès, soit 210 000), deux fois plus que les tumeurs (123 000).

L'*Annuaire statistique* du ministère de la santé fait, en outre, apparaître un accroissement non ralenti de la consommation médicale, que confirme d'ailleurs largement une récente étude du CREDOC : « *En vingt-cinq années, le taux d'accroissement des dépenses de santé en monnaie constante est de 7,8 % par an.* » Cette progression a été le plus marquée entre 1960 et 1970 (+ 8,5 % par personne et par an en monnaie constante).

CORRESPONDANCE

Sexe, hormones et cerveau

M. Dominique Fernandez, universitaire et écrivain, nous adresse la lettre suivante :

Sous le titre général « Sexe, hormones et cerveau », « le Monde de la médecine » du 8 novembre consacre deux pages aux travaux les plus récents des sexologues. Ils ont fait des expériences sur des rats et sur des singes et découvert que l'imprégnation hormonale détermine dès la naissance le futur comportement sexuel. Rien à dire jusqu'ici. On est seulement un peu surpris de voir le docteur Escoffier-Lambiotte accrocher la réflexion sur l'homosexualité aux constatations sur les animaux de laboratoire, comme si la transition était toute naturelle et l'homosexualité un problème uniquement d'hormones. Pas question, bien entendu, d'étendre aux hommes les expériences sur les rats ! Nous ne sommes pas des nazis ! Le discours généreux de la « nouvelle science » continue ainsi bon train. On apprend au passage avec plaisir que « *les essais de traitement par testostérone des homosexuels n'ont fait qu'accroître leurs impulsions* ».

Il faut attendre la dernière colonne de ce long article pour voir tomber le masque. La possibilité, dans l'avenir, « *d'un traitement préventif des perturbations de la différenciation sexuelle (ou homosexualité) par l'administration d'hormones mâles aux fœtus génétiquement mâles chez lesquels une déficience androgénique serait observée* » est envisagée avec le plus parfait sang-froid. Bien sûr, puisque les médecins assez aimables pour proposer de tels soins sont persuadés de l'immense bonté qu'ils témoignent en pensant que « *toute une série de comportements tenus depuis des siècles pour déviants et comme tels justiciables de châtiments cruels* », relèvent aujourd'hui « *non de la punition mais d'un secours médical et psychologique* ».

Que les médecins étudient les hormones, soit. Mais qu'ils songent à utiliser leurs découvertes pour corriger les comportements qu'ils observent ne semble guère le fait de savants. Et que les comportements au sujet desquels ils proposent leur « secours » soient uniquement les comportements homosexuels, voilà qui les trahit encore plus. On ne comprend pas pourquoi la médecine, prenant le relais des magistrats et des prêtres, devrait donner une chance si amicale aux homosexuels, et seulement à eux ; ou plutôt, on ne le comprend que trop.

Aujourd'hui, pour être crédible, la persécution historique doit prendre un visage bilatéral, bienveillant, revêtir la blouse blanche au lieu du sarreau de geôlier, secouer l'ampoule d'hormones à la place du trousseau de clefs. Il est malhonnête de prétendre que, puisque le sujet l'a lui-même choisi, le traitement chimique n'est pas une atteinte à la liberté : l'auto-répression, on le sait, étant le premier signe auquel on reconnaît l'esclave.

Disons-le donc une bonne fois, aux médecins : de leur « secours », les homosexuels n'ont que faire. Leur respect servile de la « norme », leur soumission non dite mais patente, à la monogamie hétérosexuelle, leur tolérance apitoyée, leurs bons offices thérapeutiques, leur ignorance et leur peur de ce qu'est un vrai désir, ils vomissent tout ce fatras papelard. Ils sont ce qu'ils sont par droit de nature, et par choix d'hommes libres. Un point c'est tout. Ce qu'ils retiendront de ces articles du *Monde*, c'est qu'ils doivent redoubler de vigilance. Le discours libéral à la mode est plus dangereux pour eux que l'ancienne pratique punitive. Il n'y aurait, paraît-il, plus de « problème » de l'homosexualité, dans notre société si délicieusement « tolérante ». Les gardiens de la morale ont tout intérêt à propager ce mensonge, qui désarme la combativité des moins pugnaces, et prépare en douce une nouvelle répression.

Voici la réponse du docteur Escoffier-Lambiotte :

J'aurais laissé entendre, estime Dominique Fernandez, *que* « l'homosexualité est un problème uniquement d'hormones ». *L'article du « Monde de la médecine » précisait pourtant clairement, après avoir évoqué les travaux concernant l'action des hormones sur le comportement sexuel, que* « les facteurs psychosociaux d'environnement liés à l'éducation jouent également un rôle important ». *Et les preuves de cette interraction entre génétique, hormones et facteurs psychosociaux étaient ensuite et tout aussi clairement commentées.*

Le bilan qui était fourni par cette page sur « Sexe, hormones et cerveau » faisait état d'un ensemble de connaissances récentes dont l'intérêt est d'autant plus grand qu'elles résultent d'une concordance, d'une convergence assez exceptionnelle entre travaux relevant des sciences humaines (de la psychologie expérimentale notamment) et des sciences fondamentales (génétique, biologie du cerveau et endocrinologie).

Il faisait état d'autre part de moyens thérapeutiques aujourd'hui disponibles et qui peuvent être proposés, non bien sûr aux homosexuels heureux de l'être et qui ne réclament pas d'assistance médicale, mais à ceux que leur comportement, homosexuel ou non, *conduit à une délinquance grave et répétée.*

Les conditions dans lesquelles ce secours peut être proposé à la demande expresse de celui qui exprime sa détresse et sa souffrance étaient nettement précisées par le texte « Anti-hormones et délinquance ».

Et l'on ne peut trouver aucune phrase dans cet ensemble d'articles qui laisseraient à penser que les médecins vont à présent « donner une chasse si amicale aux homosexuels ».

Les cas qui font l'objet en France d'un traitement hormonal relèvent de très graves décisions de justice. Peut-être « l'auto-répression » *est-elle pour M. Fernandez* « le premier signe auquel on reconnaît l'esclave ». *Il serait souhaitable qu'il rencontre les êtres qui ont inspiré ces articles, et dont certains connaissent enfin la liberté après plus de vingt ans de détention criminelle. Il comprendrait alors où se situe réellement l'esclavage, et comment la médecine peut, dans certains cas, arracher à la persécution carcérale des êtres que la science lui donne, pour la première fois dans l'histoire, la possibilité de comprendre et de secourir.*

Contrairement à ce qu'a cru comprendre M. Fernandez, les articles du Monde *ne concernaient nullement la seule homosexualité, et nombre de délinquants bénéficiant à leur demande d'une thérapie hormonale sont des hétérosexuels.*

Quant aux injures décernées aux médecins, « à leur respect servile de la norme, à leur soumission non dite mais patente à la monogamie hétérosexuelle », « à leur ignorance et leur peur de ce qu'est un vrai désir », *il est permis de se demander dans quelle mesure elles sont compatibles avec l'action vigoureuse qu'ont lancée lesdits médecins (et eux seuls dans le corps social) et qu'ils sont en train de gagner, pour la prise en charge et la reconnaissance des problèmes exceptionnels que pose la transsexualité.*

Pour la marginalité sexuelle, délinquante ou non, hétéro ou homosexuelle, comme pour les malades mentaux, un long chemin a pu être parcouru, un long chemin reste à parcourir dans la voie de la tolérance, de l'accueil et de la solidarité. Pour la marginalité sexuelle comme pour les malades mentaux, c'est la médecine et le savoir sur lequel elle s'appuie, qui ont largement contribué à frayer ce chemin, à mener un combat auquel s'opposaient, aussi bien la tradition collective d'intolérance à toute singularité que la rigueur punitive des pouvoirs en place, politiques ou religieux.

L'ÉVÉNEMENT

LES TRANSPORTS DE PRODUITS RADIOACTIFS

L'IMPORTANT développement de l'industrie nucléaire française, dû notamment au programme de centrales atomiques d'Electricité de France, va multiplier, dans les années qui viennent, les transports de matières radioactives. Les différentes étapes du cycle du combustible nucléaire — l'enrichissement de l'uranium, la fabrication du combustible, son utilisation dans les centrales, le retraitement — seront en effet situées en des points éloignés parfois de plusieurs centaines de kilomètres : l'enrichissement et la fabrication du combustible dans la vallée du Rhône, au sud de Lyon ; les centrales électronucléaires dans presque toutes les régions du pays, et particulièrement au bord des fleuves et sur les façades maritimes ; le retraitement soit à l'usine de Marcoule (Gard) soit, surtout, à la Hague (Manche), non loin de Cherbourg...

La Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema), filiale du Commissariat à l'énergie atomique, qui gère ces usines, a, d'autre part, signé d'importants contrats de retraitement avec des producteurs d'électricité de plusieurs pays (Japon, Allemagne fédérale, Suède, Autriche, Belgique). Vers les installations de la Hague convergera un important trafic de combustibles nucléaires irradiés. Les transports de ce type sont d'ailleurs les plus imposants, puisqu'ils exigent l'emploi d'emballages métalliques (châteaux) pesant de 50 tonnes à 100 tonnes.

Les transports de matières radioactives ne peuvent être réalisés sans précautions : les chargements sont le plus souvent extrêmement dangereux. C'est pourquoi ils font l'objet, en France comme presque partout ailleurs, d'une réglementation spécifique extrêmement rigoureuse. Les textes français, mis à jour en 1974, font partie de la réglementation générale sur le transport et la manutention de matières dangereuses dont l'application est du ressort du ministère des transports. Ils suivent très étroitement les recommandations émises par l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) qui servent, de par le monde, de réglementation-type. D'où une cohérence totale des règles en vigueur dans les différents pays, qui facilite les échanges internationaux.

La réglementation varie suivant la nature des matières transportées ; qu'il s'agisse, par exemple, de combustibles neufs ou irradiés, de sources radioactives à usage industriel ou médical, d'échantillons à analyser ou, enfin, de plutonium, les précautions seront fort différentes : certains colis peuvent voyager par... la poste, alors que d'autres demandent escorte et véhicules spéciaux. Dans presque tous les cas, cependant, un emballage particulier est utilisé, la règle dans les transports de matières nucléaires étant qu'aucune sujétion particulière ne doit être normalement imposée au transporteur, la nature du colis devant, à elle seule, garantir que le public ne sera victime d'aucun incident.

XAVIER WEEGER.



Exemple d'étiquette d'un emballage de produits radioactifs.

DE CHINON A LA HAGUE

MERCREDI 12 h. 30. — A la centrale nucléaire de Chinon, sur les bords de la Loire, les agents d'E.D.F. « remettent » au représentant de la Cogema un « colis » de 55 tonnes. Il s'agit d'un « château », approximativement un cube de 2,50 mètres d'arête, contenant deux cent quarante éléments combustibles sortis de la centrale graphite-gaz de Chinon-2.

Dans la matinée, ces éléments, totalisant 2,5 tonnes d'uranium, ont été placés dans le château, par plateaux de six cylindres métalliques sertis, chaque cylindre contenant deux éléments. Le chargement a été totalement réalisé sous l'eau, dans la piscine où le combustible reposait depuis sa sortie du réacteur. Le couvercle a ensuite été mis en place, toujours sous l'eau, et ses quatre verrous ont été poussés par un mécanisme commandé par une turbine à l'air comprimé. Sorti de la piscine, le château a été placé sur une remorque spéciale. Après avoir ajouté des boulons supplémentaires, après l'avoir plombé, les agents d'E.D.F. en ont mesuré la radioactivité externe : mesure directe à 2 mètres de ses parois, et mesure de l'activité d'un « frottis » réalisé avec un morceau de coton hydrophile.

Un millier de « châteaux »

Les deux mesures ont donné des résultats très inférieurs aux normes de transport, qui prévoient une activité inférieure à 200 millirems (1) par heure au contact de l'emballage, et moins de 10 millirems par heure à 2 mètres. Le château, qui portait sur ses flancs une étiquette «radioactive» blanche — un carré sur la pointe portant le trèfle, — a reçu une nouvelle étiquette, où le trèfle apparaît désormais sur fond jaune.

Escorté par deux motards de la gendarmerie, le convoi exceptionnel franchit le pont sur la Loire et, après 2 kilomètres de route environ, aboutit à Port-Boulet, sur un terrain loué par la S.N.C.F. à la Cogema, et où celle-ci dispose d'un embranchement particulier que surplombe un pont roulant. Deux autres châteaux, chargés le matin, attendent déjà sur des wagons, d'anciens transporteurs de chars militaires spécialement aménagés.

Nouvel échange de documents : la Cogema confie à la S.N.C.F. ses trois colis. Le train spécial partira vers 14 heures 30 pour Saint-Pierre-des-Corps, où pourront lui être accrochés d'autres wagons du même type venant de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux, avant qu'il continue sa route vers Le Mans, Caen, Cherbourg.

Jeudi matin, 10 heures 30. — A l'usine de la Hague, on vient de recevoir le château en provenance de Chinon. Le train spécial est arrivé tôt dans la nuit sur l'embranchement spécial d'Equeurdreville, dans la banlieue de Cherbourg. Un pont roulant dépose le château sur le sol, après que l'on a vérifié, une nouvelle fois, que la radioactivité qui en émane est restée dans les normes. Muni d'un masque à gaz, un ouvrier ouvre les valves qui permettent d'équilibrer les pressions d'air interne et externe ; un peu d'air comprimé sort du château.

Des prélèvements sont faits, aux fins d'analyse. On essaie le système de verrouillage du couvercle, pour vérifier qu'il n'est pas bloqué. On plonge ensuite doucement le château, son couvercle toujours fermé, dans la piscine de déchargement : il se remplit lentement d'eau, grâce aux petites ouvertures qui avaient permis, à Chinon, de le vider. On ouvre le couvercle, qui est nettoyé au jet au-dessus de la piscine avant d'être posé sur le bord, sur une bâche en plastique. Les opérateurs peuvent alors commencer un long travail de manutention : commandé d'en haut, un dispositif vient prendre un à un les plateaux, et les rassemble, en dehors du château, au fond de la piscine ; de la même manière, ils seront plus tard transférés dans la piscine principale où les éléments combustibles attendront, quelques semaines ou quelques mois, qu'on vienne les prendre pour les retraiter.

Vidé, le château est ensuite refermé, sorti de l'eau, vidangé, nettoyé. De nouvelles mesures de radioactivité sont faites. On le remplit d'air comprimé pour vérifier son étanchéité. Environ trois heures après son arrivée, et après de nouvelles vérifications, notamment mécaniques, le château est prêt pour un nouveau périple : raccroché à un train de marchandises, « normal » cette fois, il va retourner en centrale.

Les installations de la Hague ont ainsi déjà reçu près d'un millier de châteaux de combustibles nucléaires irradiés du type de ceux qui desservent la centrale nucléaire de Chinon. Dans quelques années, cependant, les combustibles des centrales graphite-gaz ne seront plus retraités qu'à Marcoule (mis à part certains d'entre eux qui seront, à la Hague, mélangés avec des combustibles provenant de réacteurs surrégénérateurs pour permettre le retraitement de ceux-ci). La Hague ne recevra pratiquement plus, alors, que des combustibles à uranium enrichi, venant des centrales à eau françaises ou étrangères. Dès le début de 1979, les premiers châteaux de combustibles japonais arriveront dans le port de Cherbourg, qui s'équipe d'un pont roulant spécial. En 1982, on prévoit que les installations de la Hague devront recevoir environ 380 châteaux par an, soit plus d'un par jour.

Raccordement ferroviaire

En l'état actuel de l'infrastructure, c'est donc autant de convois exceptionnels qui devraient, chaque année, faire le trajet Cherbourg - la Hague, par une route dont le trafic doit considérablement augmenter dans les années qui viennent, compte tenu de l'importance considérable des travaux nécessaires à l'agrandissement de l'usine de retraitement : la Cogema se penche donc sur la possibilité, étudiée d'ailleurs depuis plusieurs années, d'un raccordement ferroviaire direct. D'autant qu'une bonne partie des combustibles à retraiter de provenance étrangère (notamment d'Europe), doivent être acheminés par rail.

Plus lourds (leur poids atteindra 110 tonnes), les châteaux contenant des combustibles de réacteurs à eau (notamment du type de ceux que construit E.D.F.) ont aussi un chargement beaucoup plus radioactif. Aussi les opérations de déchargement sont-elles plus délicates et plus longues (quarante-huit heures environ par château) : les combustibles produisent encore beaucoup de chaleur et de rayonnement, et il faut prendre de grandes précautions pour les immerger dans l'eau des piscines.

La Cogema étudie la possibilité de réaliser toute l'opération de déchargement du château à sec, par télémanipulation (avec des appareils commandés à distance). Cela permettrait notamment de diminuer les taux d'irradiation auxquels sont soumis les personnels et d'éviter de « salir » les châteaux — et de devoir les nettoyer ensuite pour descendre au-dessous des normes de transport — en les immergeant dans l'eau des piscines, qui a une radioactivité non négligeable.

(1) Le rem est une unité d'irradiation représentative de la nocivité des rayonnements. La réglementation fixe la dose maximale de rayonnement autre que d'origine naturelle que peut recevoir le public à 0,5 rem par an (500 millirems). Pour les travailleurs de l'industrie nucléaire, la dose maximale est de 5 rems par an.

Des procédures variables

Suivant les cas, l'envoi et le transport de « colis » radioactifs peut être ou non soumis à des procédures particulières. L'envoi de certains échantillons ou prélèvements par les P.T.T. n'exige qu'un emballage agréé et convenablement étiqueté.

Le transport de matières nucléaires de quelque importance, par leur radio-activité ou leur valeur, mérite évidemment plus de précautions. Les transports de combustibles irradiés, par exemple, sont soumis à l'approbation du ministre des transports. Avant le départ, notification doit être faite au Service national de la protection civile, qui répercute aux préfectures que traverse le trajet des « colis ». L'escorte routière n'est nécessaire que parce qu'il s'agit d'un convoi exceptionnel au regard de la réglementation routière (encombrement, charge à l'essieu) ; le trajet par fer s'effectue sans accompagnement particulier : il suit les règles générales de la S.N.C.F. et respecte en particulier les normes habituelles de charge (moins de 20 tonnes à l'essieu) et de vitesse.

Par contre, toutes les brigades de gendarmerie dont le canton sera traversé sont alertées ; de même, en cas de voyage par rail, les gares de passage sont prévenues au fur et à mesure. En cas d'incident, le transport dispose d'instructions précises : périmètres d'évacuation, alerte à donner, précautions à prendre.

Le transfert des matières plus « stratégiques », comme, par exemple, le plutonium au-delà d'une certaine quantité, fait évidemment l'objet de dispositions plus rigoureuses, et dont certaines, pour des raisons évidentes, ne sont pas publiques : escorte plus ou moins importante, liaison permanente par radio, etc.

DES « CHATEAUX » D'ACIER ET DE PLOMB

LE principe de la réglementation sur les transports de matières nucléaires est que le transporteur ne doit pas, dans les conditions normales du trajet, avoir à intervenir pour assurer la sécurité : les emballages doivent pouvoir être laissés « à eux-mêmes », sans qu'il soit nécessaire de les aérer, de les refroidir, ni, bien sûr, de les ouvrir. La protection radiologique (contre les effets des rayonnements qui peuvent être émis par le chargement) est évidemment la première des obligations ; d'où, dans certains cas, de grandes épaisseurs de matériaux absorbants : métal, matériaux hydrogénés ou autres (les Américains ont même conçus des emballages dont les parois contenaient de l'uranium).

Les règles de transport prévoient, d'autre part, l'hypothèse d'incidents. Dans le cas des produits les plus dangereux, et dont la dispersion ne doit pas être possible (déchets radioactifs, matériaux fissiles susceptibles de produire une réaction en chaîne), les normes sont telles que la probabilité d'échappement des emballages est pratiquement nulle, quelles que soient les conditions accidentelles.

Les emballages de « haut de gamme », ceux qui contiendront les matières les plus dangereuses, doivent être agréés par le ministère des transports. Pour cela, ils doivent notamment être soumis à une série d'épreuves thermiques et mécaniques. Ils sont notamment conçus pour pouvoir, après une chute verticale de 9 mètres sur une surface indéformable plane et une chute de 1 mètre sur un pieu métallique, subir sans dommage pour leur chargement un feu à 800 degrés centigrades pendant trente minutes. Ils doivent, d'autre part, résister à une immersion dans l'eau, à 15 mètres de profondeur pendant huit heures.

Des études thermiques

Les « châteaux » de transport de combustibles irradiés sont donc de véritables monstres d'acier et de plomb, dont la charge utile ne représente qu'environ le dixième de leur poids.

Il a fallu de nombreuses études, menées notamment au Commissariat à l'énergie atomique pour démontrer leur conformité aux normes. Il est très difficile de construire une cible indéformable. Les calculs montrent que l'épreuve de chute sur cette cible (le conteneur atterrit à une vitesse d'environ 50 kilomètres à l'heure) soumet l'objet à une accélération de l'ordre de mille fois celle de la pesanteur (1 000 g), et qu'elle correspond à une chute sur un « sol dur » d'une hauteur de 25 à 40 mètres. L'épreuve thermique n'est pas, elle non plus, facile à réaliser, et il a fallu construire un dispositif spécial.

L'emballage n'est pas seulement conçu pour protéger l'environnement des produits qu'il contient. Il doit aussi garantir que ceux-ci ne seront pas eux-mêmes endommagés : il doit amortir les chocs, et empêcher un déplacement des matières pouvant entraîner un risque de « criticité », c'est-à-dire éviter qu'elles ne se réunissent en un ensemble où une réaction en chaîne aurait des chances de se déclencher. Pour les transports de plutonium, par exemple, le matériau fissile est placé dans des récipients dont la géométrie empêche toute formation d'une « masse critique ». Une préoccupation du même ordre préside au dessin des châteaux destinés au transport des combustibles des réacteurs à eau.

Toujours pour assurer la protection du chargement, il faut dans certains cas, en particulier pour les combustibles irradiés, empêcher un échauffement interne trop intense : un chargement de combustible graphite-gaz peut dégager une puissance thermique de l'ordre de 15 kilowatts, un chargement de combustible eau légère émettra, lui, une puissance d'environ 120 kilowatts. Les châteaux sont donc calculés — et il a fallu pour cela de nombreuses études thermiques, menées notamment par la société Bertin — pour dissiper cette puissance de manière satisfaisante, même en présence de conditions défavorables (ensoleillement prolongé par exemple). La température de la paroi externe des futurs châteaux de transport des combustibles irradiés dans les centrales à eau sera de l'ordre de 80 degrés.

Tout cela conduit à des dispositifs relativement complexes — ces mêmes châteaux, par exemple, seront munis de capots amovibles destinés à absorber les chocs — et coûteux : leur prix unitaire sera de l'ordre de 5 millions de francs.

Les petits emballages destinés aux transports de moindre importance ou de moindre radioactivité potentielle n'échappent pas non plus à certaines règles : résistance aux chocs, à l'écrasement, étanchéité et résistance au « lessivage » par l'eau (lixiviation), à l'abrasement... Seuls, enfin, quelques matériaux à peine radioactifs sont justiciables de mesures « minimales » : l'uranium naturel peut être transporté dans de simples fûts, du type des barils à pétrole.

Il n'y a jamais eu, jusqu'à présent, d'incident grave de nature nucléaire lié au transport des matériaux radioactifs. Les compagnies d'assurances ne s'y trompent pas : la prime que paie la Cogema pour couvrir les risques de chaque transport de combustibles irradiés n'atteint que... 2 000 francs.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	125 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	225 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Le Monde

société

JUSTICE

« Procès sans défense » au congrès du Syndicat des avocats de France

De notre envoyée spéciale

Bordeaux. — Si en France les droits de la défense sont menacés, dans de nombreux pays ils sont déjà morts. L'avocat n'est qu'un figurant dans la comédie judiciaire, à moins qu'il ne soit déjà considéré comme le complice de son client. Outre Mes Louis Pettiti, bâtonnier de Paris, Roland Rappaport et Daniel Jacoby, défenseurs du dissident soviétique Aanatole Chtcharansky, plusieurs avocats étrangers avaient répondu à l'invitation du congrès du Syndicat des avocats de France à Bordeaux (*le Monde* du 14 novembre), « *parce que nous comptons sur les avocats français*, a indiqué Me Roza Rohani, avocat iranien, *pour faire savoir ce qui se passe dans les pays où la liberté est bafouée* ».

En Argentine — où, selon Me Sanjul « *la pratique de la torture est une pratique normale dans le processus dit judiciaire* », soixante-quatorze avocats ont été emprisonnés et plus de trois cents sont en exil — « *le travail de l'avocat est devenu impossible, chacun étant soupçonné de partager les idées, voire les activités de la personne qu'il défend* ». Des avocats ont été enlevés à la sortie des tribunaux. « *Ce que nous avons vécu*, a conclu Me Sanjul, *c'est peut-être ce qui attend l'humanité entière si nous ne sommes pas capables de réagir tout de suite, dans le monde entier.* »

« *Chez nous en Iran, comme en Argentine*, a expliqué Me Rohani, membre de l'association des juristes iraniens, *les avocats sont vite devenus les cibles de la répression.* » On commence par leur envoyer des rappels d'impôts. S'ils n'obtempèrent pas ils reçoivent des coups de téléphone, des lettres menaçant leurs familles. Enfin, on fait exploser leur cabinet, ou « *on les tabasse même dans la rue* ». La torture est constamment utilisée « *avant les procès, pendant et après* ».

En Tunisie, la torture est aussi « *un auxiliaire de la justice* » depuis dix ans, a rappelé l'un des avocats des syndicalistes récemment condamnés, et, « *en dépit des divers démentis des autorités et de l'agence Tunis, Afrique presse, il faut réaffirmer que les syndicalistes emprisonnés ont été torturés et que l'un d'eux, M. Hocine Kouki, est bien mort sous la torture dans les locaux de la D.S.T. à Tunis* » (1) (*le Monde* des 25 février et 1er juin).

« Berufsverbot » et « dopusk »

Si la République fédérale d'Allemagne ne fait pas partie de ces pays où l'exercice de la défense est illusoire, les avocats y sont cependant suspects dès qu'ils prennent la défense des terroristes. De plus, ils subissent eux aussi les conséquences des « *interdits professionnels* » : « *Les* Berufsverboten, *qui existent depuis 1972, sont maintenant au nombre de quatre mille*, selon un membre de la convention des juristes démocrates ; *les avocats sont surveillés, placés sous écoutes téléphoniques. Récemment on a empêché deux jeunes gens soupçonnés de communisme de devenir avocats ; on pratique les entraves à la liberté des stages.* »

« *Depuis que j'ai quitté l'Union soviétique on m'appelle défenseur politique. Mais je ne suis qu'un défenseur* », a tenu à préciser Me Doucia Kaminskaia qui, voilà un an, a été exclue du barreau de Moscou dont elle faisait partie depuis 1940 et invitée à quitter le pays. Au début des années 60 elle était citée dans les livres soviétiques comme l'un des six premiers avocats du pays. Me Kaminskaia refuse d'être classée comme « dissidente ». C'est dans l'exercice de sa profession qu'elle s'est rendue indésirable aux autorités soviétiques. « *Ce que je vais dire n'est inscrit dans aucun texte, aucun code, mais c'est une pratique constante*, a-t-elle ajouté. *S'il est faux de prétendre qu'en Union soviétique tous les procès sont contraires à la légalité, le droit pour un détenu politique du libre choix de son défenseur est constamment violé. Seuls peuvent plaider dans les procès politiques les avocats qui possèdent une autorisation spéciale, ce qui est une violation grossière de la légalité et des droits de la défense.* » Cette autorisation délivrée par le K.G.B. — un « dopusk » — n'a, en effet, aucun fondement légal. Elle est cependant absolument nécessaire. Le « dopusk » a été retiré à Me Kaminskaia en 1971 après qu'elle eut rappelé devant un tribunal que la liberté d'opinion était censée exister en U.R.S.S.

Pour tous ces avocats qui ne peuvent pas exercer leur métier dans leur pays, il reste « *une dernière fonction de la défense : descendre dans la rue et faire savoir ce qui se passe.* »

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) La Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme avait conclu à la suite de son enquête que M. Kouki était mort d'une absence de soins alors qu'il souffrait d'une grave maladie pulmonaire.

La logique de la Santé

Parce qu'il est détenu au bloc F de la maison d'arrêt de la Santé, bloc réservé à la détention des étrangers, M. Youssef Tadgine, vingt-trois ans, de nationalité algérienne mais ne parlant que le français, avait demandé son transfert. Parce que ce transfert lui avait été refusé, M. Tadgine s'était tailladé les veines du bras avec un morceau de verre. Parce qu'il s'était, par son geste, rebellé contre l'autorité pénitentiaire, M. Tadgine a été conduit au « mitard ». Parce qu'il était au « mitard », M. Tadgine a été violemment frappé.

A la chancellerie, on indique, ce lundi 13 novembre, que M. Youssef Tadgine est inculpé de vol, rebellion et outrage à agent. On ajoute que M. Tadgine « aurait frappé un surveillant qui se serait défendu ». A la maison d'arrêt de la Santé, on se refuse à donner la moindre explication.

Me François Stefanaggi, du barreau de Paris, a déposé, vendredi 10 novembre, une requête demandant l'ouverture d'une enquête préliminaire. C'est aujourd'hui, chose faite.

LE PROCÈS DU PRIX BRIDE-ABATTUE

« Dédé »

Il y a eu les jockeys. C'est le tour, à présent, des parieurs. Après ceux de Toulon et de Marseille, la treizième chambre correctionnelle du tribunal de Paris a entendu, lundi 13 novembre, ceux de Bastia. Prenons M. Daniel-Antoine Tomasi, dit « Dédé », cinquante-trois ans. Inculpé de tentative d'escroquerie et infraction à la législation sur les courses de chevaux. Savoureux.

« Dédé », le cheveu gris argent, complet bleu outre-mer et cravate du même ton, n'est ni un paumé des paris ni un sans-grade du tiercé « *à 5 balles* ».

— *Je suis joueur, comprenez Monsieur le président ! Je joue énormément. J'ai peut-être un peu forcé, ça oui...*, plaide ce faux naïf.

Le 9 décembre 1973, « Dédé » a joué 110 000 francs. M. Jean Lhomme, le président, qui cherche à comprendre :

— *Vous étiez rentier ?*

« Dédé », évasif : « *Si l'on veut.* »

Le président (toujours curieux) : « *Mais vous aviez des fonds personnels ? Vous passiez votre temps à placer votre argent ?* »

— *A jouer surtout !* répond le turfiste invétéré.

— *Et cela rapporte, les courses !* tranche le président. *Combien ? 10, 20, 25 % ?*

« Dédé » (fatigué) : « *Ouais.* »

Le public de la treizième chambre correctionnelle, qui s'ennuyait ferme depuis deux bonnes heures, est soudain tout goguenard. Friserait-on la pseudo-révélation ? Mais non ! Les confidences sont déjà achevées. « Dédé », il joue gros, mais comme ça, pour le plaisir. Qu'allez-vous chercher ? « Dédé » n'a pas eu de « *tuyau* ». « Dédé », qu'on se le dise, il a joué le 9, le 6 et le 24 parce que « *la patronne du P.M.U. lui a signalé qu'on jouait beaucoup ces numéros à Marseille et à Toulon* ». Voilà. Alors « Dédé » (pas bête) a fait vite et bien. Il a emprunté 50 000 francs à des proches pour compléter sa mise initiale. Normal, trois fois normal.

Le tribunal, qui appréciera, a remercié « Dédé ».

LAURENT GREILSAMER.

Un an après la fusillade de Fontenay-le-Fleury

Le commissaire qui commandait l'opération de police est inculpé

De notre correspondant

Versailles. — Un an après la méprise qui, en gare de Fontenay-le-Fleury (Yvelines), avait coûté la vie à un inspecteur de police, le juge d'instruction chargé de faire la lumière sur cette affaire vient d'inculper d'homicide et blessures involontaires le commissaire de police Jacques Bolusset, quarante-six ans, qui dirigeait ce soir-là l'opération destinée à arrêter deux petits voyous de banlieue (« le Monde » daté 30-31 octobre 1977).

Dans la journée du 27 octobre 1977, exploitant un renseignement fourni par un indicateur, le commissaire Bolusset, le très énergique patron du commissariat de Saint-Cyr-l'Ecole, avait décidé de monter une opération d'envergure la nuit même autour de la gare de Fontenay pour mettre la main sur les deux voleurs qui devaient venir s'attaquer au coffre-fort de la station.

Avec seize hommes solidement armés — onze autour de la gare et cinq sur un pont voisin, — le commissaire Bolusset venait de mettre en place son dispositif, le 28 octobre, vers 3 heures du matin, lorsque, sans aucune raison, une violente fusillade éclata brutalement. Lorsque les coups de feu — une vingtaine au moins — cessèrent et que, dans l'épais brouillard, on fit le bilan de l'opération, un inspecteur stagiaire âgé de vingt-sept ans, Jacques Bourgoin, père de deux enfants, fut découvert tué, et un autre policier, M. Henry Caumel, trente-six ans, inspecteur principal, fut conduit à l'hôpital entre la vie et la mort avec trois balles dans le ventre.

Les investigations menées sur place se heurtèrent semble-t-il à bien des résistances. « *Je n'ai pas fait usage de mon arme* », s'était alors borné à dire le commissaire Bolusset. Pourtant, la découverte sur place d'une mystérieuse balle de 7,65, les déclarations de l'inspecteur Caume' sorti du coma et l'expertise balistique confiée au professeur Ceccaldi ont, depuis, permis au magistrat instructeur d'approcher la vérité. C'est en tirant le premier un coup de feu, bouleversant le plan préparé pour arrêter les deux cambrioleurs, que le commissaire a déclenché la fusillade et indirectement provoqué la mort d'un de ses hommes et de graves blessures à un autre. Après les faits, le commissaire avait non seulement nié la vérité à ses collègues, mais encore soigneusement nettoyé son arme de service. La reconstitution sur place a permis d'établir que dans la plus grande confusion, et alors que le commissaire n'avait rien fait pour stopper la fusillade, le jeune inspecteur Bourgoin avait d'abord blessé son collègue Caumel avant d'être abattu par un autre inspecteur.

Comme le commissaire Bolusset est inspecteur de police judiciaire ce n'est pas le parquet de Versailles mais celui d'Angers (Maine-et-Loire) qui a été chargé de cette affaire. Après avoir inculpé l'ancien responsable du commissariat de Saint-Cyr-l'Ecole d'homicide et blessures involontaires, M. de La Gatinais, juge d'instruction à Angers, se rendra le 7 décembre prochain à Versailles pour y entendre les témoins du drame et notamment le commissaire principal Bolusset, actuellement patron du commissariat de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), inscrit au tableau d'avancement pour passer commissaire divisionnaire.

DAMIEN RÉGIS.

Attentat à la grenade contre un local du parti communiste, à Marseille

De notre correspondant

Marseille. — Une grenade a été lancée lundi soir 13 novembre à l'intérieur du « foyer du peuple », situé rue Brandis, dans le sixième arrondissement de Marseille, qui abrite la section locale du parti communiste français. Au rez-de-chaussée de l'immeuble se trouve un bar où devait se tenir, à 18 h. 30, un apéritif-débat, en présence de M. Georges Lazzarino, député communiste de la circonscription. Plusieurs consommateurs étaient présents dans la salle ainsi qu'une vingtaine de militants dans l'arrière-salle du bar. La réunion n'était pas commencée lorsque l'engin explosa. Plusieurs consommateurs, qui jouaient aux cartes attablés près de l'entrée de l'arrière-salle ont été touchés de plein fouet.

La grenade, un engin d'exercice, qui avait été vidé de son contenu initial inoffensif — du plâtre — et remplacé par une substance explosive, a fait cinq blessés, dont quatre ont été sérieusement touchés. Il s'agit de MM. André Tochini, soixante ans, Albert Meynier, quarante ans, Antoine Perotti, soixante-cinq ans, Bernard Llorea, soixante-six ans, et Michel Leroy.

Cet attentat, perpétré trois jours après le meeting de l'Eurodroite, a été revendiqué dans un appel téléphonique anonyme au journal *le Soir* de Marseille par l'organisation Delta, qui est connue pour avoir affirmé être à l'origine des assassinats de Laïd Sebaï et de Henri Curiel. M. Georges Lazzarino, secrétaire fédéral du parti communiste des Bouches-du-Rhône, arrivé sur les lieux quelques instants après l'explosion, a déclaré : « *Il me paraît évident que les auteurs de cet attentat avaient l'intention de tuer. Après la provocation fasciste de dimanche dernier à la synagogue de Marseille (le Monde* du 14 novembre), *cet attentat contre un siège du P.C. montre où peut conduire la mansuétude du pouvoir devant la résurgence du fascisme et du racisme dans notre pays.* »

Le Parti des forces nouvelles (P.F.N.) condamne, dans un communiqué, diffusé lundi soir, cet attentat et déclare « *au moment où le Parti des forces nouvelles entreprend une grande campagne contre le maire de Marseille, il est évident que ce climat lui profite* ».

UN OBSTÉTRICIEN CONDAMNÉ A 5 000 FRANCS D'AMENDE

Le docteur Jean-François Crombecque a été condamné, lundi 13 novembre, par la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Lyon, à 5 000 F d'amende pour « *blessures involontaires* ». Cet obstréticien avait procédé, sans avoir la formation chirurgicale nécessaire, à l'ablation totale de l'utérus d'une femme de trente-quatre ans, Mme Calmels, mère de trois enfants, qui souhaitait seulement l'interruption d'une grossesse de dix semaines non désirée et une ligature des trompes. L'opération pratiquée le 21 novembre 1975 s'était fort mal déroulée, et avait nécessité cinq interventions chirurgicales successives (*le Monde* du 4 octobre).

Pour sa défense, le docteur Crombecque avait indiqué à l'audience que, ayant découvert au cours de la césarienne pratiquée pour enlever le fœtus un volumineux fibrome sur la face postérieure de l'utérus, il avait voulu, en procédant à l'ablation de ce dernier, éviter à sa patiente de revenir plus tard sur la table d'opération. Le tribunal a estimé ce motif « *bien léger* » en relevant que le médecin avait reconnu avoir décelé le caractère fibromateux de l'organe en question dès le premier examen. Le tribunal a fait siennes, par ailleurs, les conclusions des trois experts qui ont considéré que « *le docteur Crombecque (...) n'avait pas les titres suffisants* » pour pratiquer l'intervention en question ; que de plus il est « *contraire aux règles de l'art de pratiquer une césarienne pour une grossesse de deux mois ; qu'enfin, une ablation de fibrome ne représente pas une intervention d'urgence* ». — (*Corresp. rég.*)

LA COMMISSION NATIONALE DE L'INFORMATIQUE ET DES LIBERTÉS

Le Journal officiel *du 11 novembre a publié les noms des personnalités nommées membres de la commission nationale de l'informatique et des libertés.*

Sont désignés au titre de l'Assemblée nationale : MM. Maurice Charretier (U.D.F., Vaucluse) et Raymond Forni (P.S., Territoire de Belfort) ; au titre du Sénat : MM. Jacques Thyraud (U.R.E.I., Loir-et-Cher) et Pierre Vallon (U.C.D.P., Rhône) ; au titre du Conseil économique et social : MM. Paul Moch et André Fossat ; au titre du Conseil d'Etat : MM. Bernard Chenot et Bernard Tricot ; au titre de la Cour de cassation : MM. Pierre Bellet et Michel Monégier du Sorbier ; au titre de la Cour des comptes : MM. Henri Maleprade et Pierre Sénéchal.

Sont d'autre part nommés membres de cette commission au titre des personnalités désignées en raison de leur autorité et de leur compétence, MM. Paul Alba et Robert Hirsch, et Mme Claire-Lyliane Gaudfernau. Sont également désignés sur les propositions respectives du président du Sénat et de l'Assemblée nationale, MM. Henri Caillavet et Jean-Claude Sarazin. Enfin, M. Jean-Claude Pelissolo est nommé commissaire du gouvernement près la commission.

FAITS ET JUGEMENTS

Courses truquées : mandat d'arrêt contre un ancien jockey.

M. Maurice Sinibaldi, juge d'instruction à Marseille, a lancé, lundi 13 novembre, un mandat d'amener contre M. Jean-Louis Imbert, ex-jockey de trot, impliqué dans le trucage de plusieurs courses à Marseille (*le Monde* du 27 octobre). Le magistrat avait envoyé à M. Imbert plusieurs convocations auxquelles il n'a jamais répondu. L'ex-jockey, qui, après avoir été inculpé de « *complicité d'escroquerie et infractions à la législation sur les courses* », avait été placé en détention, puis libéré sous contrôle judiciaire, serait maintenant en fuite.

● *Les chevaux de Michel Sardou restent chez Pierre Désiré-Allaire.* — Le tribunal des référés de Créteil (Val-de-Marne) a refusé, lundi 13 novembre, d'autoriser M. Michel Sardou, propriétaire de dix trotteurs en association avec l'entraîneur Pierre Désiré-Allaire, récemment inculpé, de confier ses chevaux à un autre entraîneur (*le Monde* du 13 octobre). Le tribunal a estimé que l'entraîneur « *est toujours à la tête d'une organisation permettant de donner aux chevaux les soins et l'entraînement indispensables* ». L'affaire sera de nouveau évoquée par le tribunal civil de Nanterre le 24 novembre.

● *Attentat à Ile-Rousse.* — Un attentat à l'explosif a été commis dans la nuit du 13 au 14 novembre à Ile-Rousse (Haute-Corse) et a presque entièrement détruit un débit de boisson, le Café des platanes, appartenant à Cyprien Luciani, dont l'épouse, directrice d'école, avait été la suppléante de M. Vincent Carlotti, candidat socialiste aux dernières élections.

● ERRATUM. — Une erreur de composition nous a fait écrire, dans nos éditions du 8 novembre, qu'un policier de Lille, le sous-brigadier Daniel Malbranque, avait été inculpé de « *blessures volontaires* » après un incident dont avait été victime un jeune voleur. La qualification retenue est celle de « *blessures involontaires* ».

Comité d'entreprise parallèle dans le Rhône.

Un cadre d'une entreprise de Craponne (Rhône) a été condamné le 10 novembre, par la 4e chambre de la cour d'appel de Lyon, à 1 000 F d'amende pour avoir mis en place une organisation destinée à remplacer un comité d'entreprise régulièrement constitué. M. Amédée Patricola, chef de fabrication à la société Porte, avait été condamné en première instance, le 17 mars, à trois mois d'emprisonnement avec sursis et 6 000 F d'amende, tout comme le P.D.G. de l'entreprise, M. Maurice Porte, décédé depuis. L'action a été déclarée éteinte en ce qui concerne M. Porte. Les 3 000 F de dommages-intérêts à l'Union des syndicats des travailleurs de la métallurgie C.G.T. du Rhône ont été maintenus.

On reprochait à MM. Porte et Patricola d'avoir, d'une part, pris en considération l'appartenance à un syndicat pour sanctionner, puis licencier un délégué, d'autre part, d'avoir porté entrave au fonctionnement régulier du comité d'entreprise. Les deux dirigeants mécontents du comité tel qu'il était avaient organisé eux-mêmes un scrutin pour faire élire un organisme parallèle plus docile. — (*Corresp.*)

● *L'intersyndicale de la police nationale* a décidé d'organiser une journée nationale d'action contre les insuffisances du budget du ministère de l'intérieur, quarante-huit heures avant son examen par le Sénat (la date du débat n'est pas encore fixée). Dans trente et une villes de province, des rassemblements sont prévus afin de remettre des résolutions aux préfets. A Paris, une manifestation aura lieu sur la voie publique. Les policiers parisiens ayant l'intention de se rendre en cortège au ministère du budget.

● *A la suite des affrontements qui se sont produits à Marseille*, vendredi 10 novembre, lors du meeting de l'Eurodroite, six manifestants ont été présentés au tribunal en audience de flagrant délit. Cinq d'entre eux, MM. Jean Vaissière et Walter Kelemen, militants d'extrême droite, et André Yvan, Jacques Nicolaï et Alain Vecchiali, militants d'extrême gauche, ont été écroués à la prison des Baumettes.

Le livre « Avec des cœurs acharnés » ne sera pas saisi.

M. Germain Le Foyer de Costil a rendu, le 13 novembre, une ordonnance déclarant qu'il n'y avait pas lieu à référé, écartant la demande de quatre membres de « l'Attroupement », un groupe théâtral, de saisie d'un livre de M. Claude Courchay intitulé *Avec des cœurs acharnés*. Les requérants soutenaient que divers passages, évoquant des épisodes de leur vie sentimentale, portaient atteinte à l'intimité de elur existence (*le Monde* du 11 novembre). « *L'Attroupement* » *a pour caractéristique de faire participer le public à la vie professionnelle et privée de chacun de ses membres qui revendiquent et affichent nettement sur la scène la liberté sexuelle* », observe l'ordonnance. « *En outre, les demandeurs ont toléré antérieurement la diffusion du livre*, les Matins célibataires, *écrit de manière similaire, circonstance qui ôte à l'atteinte dont ils se plaignent tout caractère intolérable.* »

● *Une violente explosion* s'est produite ce lundi matin 13 novembre, vers 10 h. 30, au deuxième étage d'un immeuble comportant trois niveaux situé 49, boulevard de Port-Royal, à Paris-13e. La déflagration qui a soufflé une partie de la toiture a causé la mort d'une personne et fait trois blessés dont un est grièvement atteint. La victime est un artisan plombier qui effectuait au troisième étage des travaux d'installation de chauffage central chez un locataire. On ignore l'origine exacte du sinistre.

● *Une centaine de personnes* brandissant des banderoles ont manifesté, lundi 13 novembre, vers 19 heures, devant le domicile de M. Jean Leguay, à Paris, pour réclamer son jugement. M. Leguay, délégué en zone occupée du secrétaire général de la police nationale, de mai 1942 à janvier 1944, entretenait pour le compte de Vichy des relations étroites avec les autorités allemandes, mettant au point, notamment, les rafles de juifs et leur déportation (*le Monde* daté 12-13 novembre 1978).

PORTES CLOSES POUR LES BRETONS A LA MUTUALITÉ

D'importantes forces de police avaient pris place, lundi soir 13 novembre, aux alentours du palais de la Mutualité et de la place Maubert, à Paris (5e) où était prévu un « *rassemblement pacifique de protestation* » après l'interdiction par la préfecture de police d'un gala de soutien aux « *détenus politiques bretons* » (*le Monde* du 14 novembre). Des tracts ont été distribués par un comité de protestation créé aussitôt après l'annonce de l'interdiction du gala. Les forces de l'ordre ont procédé à l'interpellation de trente et une personnes parmi lesquelles les chanteurs Alain Stivell, Gilles Servat et Glenmor. Elles ont toutes été relâchées après vérification d'identité. Les chanteurs bretons ont déclaré dans un communiqué qu'il y avait « *deux poids, deux mesures ; aux fascistes de l'eurodroite : la Canebière en liberté ; aux chanteurs bretons : les portes closes de la Mutualité.* »

Au cours d'une conférence de presse organisé par le COBAR (Comité breton anti-répression), avant le rassemblement, cette organisation a annoncé que les vingt-sept Bretons détenus à la prison de Fresnes avaient entamé une grève de la faim pour protester contre l'interdiction du gala. Les avocats des détenus se sont également élevés contre cette décision, et Me Yann Chouck a annoncé qu'il déposait « *pour le principe* » un recours contre cette interdiction.

● *Deux jeunes Bretons* ont été incarcérés lundi 13 novembre à la prison de Quimper sous le chef d'inculpation de vol, de destruction de drapeaux et de dégradation de monument public. L'un est un mineur, l'autre, âgé de dix-huit ans, Gildas Dennellou, menuisier, demeure à Dinéault (Finistère-Sud). Avec cinq camarades, les jeunes gens s'étaient livrés à une véritable chasse aux drapeaux ornant les édifices publics d eChâteaulin. En dix-huit mois, ils en avaient détruit une douzaine, dont ceux de la sous-préfecture et de la mairie. La veille du 11 novembre, ils avaient souillé le monument aux morts. Ils ont expliqué que leurs actes visaient à traduire leur hostilité à l'égard de l'Etat français. — (*Corresp.*)

ÉDUCATION

Où va l'enseignement supérieur ?

II.- Abandons et échecs à l'Université

par BERTRAND GIROD DE L'AIN

Des changements profonds s'opèrent dans l'enseignement supérieur français. Les diplômes délivrés font apparaître un doublement des formations post-secondaires professionnelles et courtes (deux ou trois ans d'études après le bac) : techniciens supérieurs, instituteurs, assistantes sociales, infirmières. Enfin les formations pratiquant la sélection à l'entrée délivrent les trois quarts des diplômes qui sanctionnent la réussite aux deux premières années d'études post-secondaires (1) (« le Monde » du 14 novembre).

Les changements intervenus dans l'orientation et les choix des bacheliers — fort différents des prévisions officielles — obligent à regarder autrement l'ensemble complexe des formations post-secondaires. Pour leurs consommateurs, c'est-à-dire les étudiants, il semble se composer désormais de deux réseaux aux caractéristiques opposées.

Certains types de formation offrent deux garanties : il s'agit des grandes écoles (ingénieurs, commerce, etc.) et des petites (instituteurs, infirmières, assistantes sociales, techniciens supérieurs, etc). Si ces établissements mènent à des carrières fort différentes quant au prestige et aux rémunérations, ils ont plusieurs caractéristiques communes très importantes :

— Sélection à l'entrée ;

— Taux d'échecs presque nuls en cours de scolarité (grandes écoles, écoles normales d'instituteurs) ou très modérés, 20 % environ dans les instituts universitaires de technologie (I.U.T.) (2) ;

— Assurance presque absolue (instituteurs, infirmières) ou très forte (ingénieurs, commerce) ou limitée (techniciens supérieurs) d'obtenir un emploi correspondant à la formation reçue (3).

Dans la conjoncture actuelle, ces deux garanties sont évidemment capitales.

L'accès aux formations de ce réseau menant aux meilleurs emplois (grandes écoles) est précédé d'une « période probatoire » de préparation du concours d'entrée où le risque d'échouer est grand. Mais ce risque est concentré sur un laps de temps réduit : une à trois années au maximum. Les études médicales depuis 1970 font partie de ce réseau et présentent désormais des caractéristiques très semblables aux grandes écoles : concours d'entrée très difficile à l'issue de la première année, échecs faibles aux examens au-delà de ce barrage, assurance — qui se dégrade — d'un débouché. Les études d'architecture vont également entrer dans ce réseau : un concours d'entrée à l'issue d'une année probatoire y sera institué en juin 1979.

Le réseau des deux périls

Les filières universitaires ont au moins trois caractéristiques communes :

— Accès libre, avec toutefois l'obligation d'un baccalauréat scientifique pour les études de sciences ;

— Taux d'abandons ou d'échecs très élevés en cours de scolarité ;

— Faibles perspectives d'obtenir un emploi qualifié.

Aux deux garanties du premier réseau s'opposent donc les deux périls majeurs des études universitaires : ne pas obtenir le diplôme, ne pas trouver d'emploi. En outre, le premier péril n'est pas concentré sur une période probatoire. Si les échecs les plus nombreux ont lieu la première année, ils restent encore importants — notamment en sciences et en droit — jusqu'au bout du parcours. Et il faut encore définir ce parcours.

Le vrai diplôme, que nous appelons « certifiant », est celui qui offre une assurance plus ou moins grande d'obtenir un emploi, dont la qualification justifie le temps d'études ainsi que son coût direct (frais d'entretien et de scolarité) et indirect (perte de salaire). Les diplômes du premier réseau sont tous « certifiants » (4). En revanche, la plupart des titres universitaires, surtout ceux de sciences et de lettres, ne le sont plus. Pour obtenir un emploi qualifié à l'issue de ces études, il faut non seulement obtenir le diplôme (licence ou maîtrise), mais encore, soit être admis aux concours de recrutement de professeur de lycée (CAPES ou agrégation), soit obtenir un doctorat (pour la recherche et l'enseignement supérieur), ou encore intégrer sur titres une grande école. Le risque de ne pas obtenir le titre certifiant reste donc suspendu pendant une durée de cinq à une dizaine d'années depuis l'obtention du baccalauréat.

L'écart entre les deux réseaux — en termes de risques, — réduit autrefois, ne cesse de se creuser depuis une dizaine d'années. Avant la dernière guerre, l'Université française comptait peu d'étudiants — soixante-quinze mille environ, — et un peu plus de la moitié étaient inscrits dans les facultés de droit et de médecine, c'est-à-dire celles menant aux emplois qualifiés non pourvus par les grandes écoles.

L'aggravation des abandons et des échecs dans les études universitaires constatée par tous depuis plusieurs années paraissait d'autant moins inquiétante qu'elle n'était ni étudiée ni mesurée. Les statistiques « positives » sur le nombre global d'étudiants ou des flux d'entrée à l'Université — dont le « gonflement » erroné n'était connu que des spécialistes — pouvaient d'ailleurs entretenir l'illusion d'une situation sans alarme (5).

Mais mesurer de tels phénomènes a été longtemps considéré, en France particulièrement, comme balsphématoire. Il s'agissait, en effet, pour les chercheurs d'oser « ausculter » leur propre demeure, d'étudier son fonctionnement interne, voire sa productivité. La montée des critiques contre l'Université — issues de bien des horizons politiques et sociaux — a très certainement réduit les réticences à l'égard de « l'auto-consultation ».

Deux chercheurs de l'Institut de recherche sur l'économie de l'éducation (IREDU, Dijon), MM. Benoît Millot et François Orivel, ont reconstitué l'évolution des effectifs dans les premiers cycles des universités et celle des diplômes sanctionnant ces deux premières années d'études (5). On constate une stabilisation des effectifs, associée à une forte baisse du nombre des diplômes. L'évolution n'est pas identique pour les différentes disciplines.

« *En ce qui concerne les premiers cycles littéraires*, écrivent-ils, *les effectifs ont été multipliés par 2,5 (entre 1960 et 1968) et le nombre de diplômes par 3,5. Le succès semblait devenir plus facile. Bien que les effectifs aient continué à croître entre 1968 et 1973, les diplômes de premier cycle ont chuté brutalement, passant de 30 000 à 20 000.* »

« *De même, les U.E.R. scientifiques ont délivré un nombre maximum de 14 000 diplômes de premier cycle en 1967, nombre qui était tombé en 1973 à 8 000* (6). *Or les effectifs sont stables depuis 1961.* »

En droit et sciences économiques, les effectifs continuent de progresser, tandis que le nombre des diplômés de premier cycle est stable : 13 400 en 1976 contre 13 600 en 1970.

Cette étude montre l'ampleur de l'accroissement des échecs : « *en 1966, deux bacheliers sur trois — un peu moins en sciences — s'inscrivant à l'université, obtenaient un diplôme de premier cycle. Cette proportion est tombée à un sur trois* ».

S'agit-il d'une sévérité accrue des examens ou d'un accroissement du nombre des « étudiants fantômes » ?, selon l'expression lancée en 1966 par le doyen de la faculté des sciences de Paris, M. Marc Zamansky.

La « non-réussite » peut provenir soit :

— De l'échec à ou aux examens, c'est-à-dire de la sélection ;

— De l'abandon sans même qu'on ait tenté de se présenter à l'examen. Cette forme de non-réussite est désormais baptisée « auto-sélection » par les experts.

En première année d'études universitaires, l'auto-sélection est devenue considérable. Pour certaines disciplines (notamment les sciences humaines), près d'un bachelier sur deux qui s'était inscrit à la faculté en octobre « disparaît » sans s'être présenté à ou aux examens (7).

L'étude la plus précise actuellement disponible a été menée par M. Alain Mingat et Mme Marie Duru, de l'IREDU, auprès des bacheliers de 1976 inscrits la même année à l'université de Dijon.

● *Psychologie et philosophie* : plus de 40 % des inscrits ne se sont présentés à aucun examen ou seulement à un partiel. Pour ces deux disciplines, il y a deux fois plus d'« auto-éliminés » que de recalés aux examens de première année.

● *Economie et lettres modernes* : plus de 30 % d'abandons.

● *Sciences* (mathématiques, physiques) : 25 %.

● *Lettres classiques* : 7 %.

● *Médecine* : 10 %.

L'augmentation de l'autosélection est-elle — au moins pour certaines disciplines — la principale raison de la diminution de la proportion des reçus ? Il est impossible de l'affirmer, faute de travaux sur l'importance des abandons et son évolution, par exemple, au cours des dix dernières années. Mais des études limitées à une discipline font apparaître un acroissement de ces abandons en première année.

C'est ainsi qu'à la faculté des sciences économiques de Rennes, la proportion des étudiants « défaillants », c'est-à-dire ne se présentant à aucune ou à une partie seulement des épreuves, est passée de 20 à 30 % entre 1970 et 1974, pour la session de juin ; de 65 à 85 % pour celle d'octobre (8).

Si l'on ne tient compte que des étudiants se présentant aux examens, les taux de réussite se relèvent nettement. Toujours pour Dijon, deux étudiants sur trois sont admis en seconde année de lettres classiques ou modernes, un sur deux pour d'autres disciplines, sauf les sciences (un sur trois) et la médecine (un sur quatre).

Des étudiants de second choix ?

La situation paraît donc claire et l'explication à portée de la main. L'Université, ouverte en France à tous les bacheliers, acceuille deux populations qui se distinguent d'elles-mêmes. D'une part, il y a les étudiants désireux d'étudier qui se préparent et se présentent aux examens. D'autre part, il y a une seconde population composée d'éléments divers :

● Jeunes gens ne trouvant pas ou ne désirant pas d'emploi immédiat et qui s'inscrivent à l'université pour se placer dans la situation d'attente la moins inconfortable et bénéficiant des avantages du statut d'étudiant (sécurité sociale, restaurants universitaires, bourses pour certains, etc.) ;

● Médiocres bacheliers qui constatent rapidement que les études universitaires sont trop difficiles pour eux et qui se réorientent soit vers des études professionnelles courtes, soit vers la vie active ;

● « Fumistes » qui, brillants ou non, ne veulent pas faire d'efforts.

Cette seconde population a une caractéristique commune : elle ne se présente pas aux examens. On entend souvent les enseignants dire qu'il ne s'agit pas, là, de vrais étudiants. « *Si l'on n'en tient pas compte*, poursuivent-ils, *les résultats de notre enseignement sont honorables, compte tenu du fait que nous héritons de bacheliers de second choix, les meilleurs prenant la voie des grandes écoles.* »

C'est un fait que de nombreux étudiants « sèchent » les cours ou ne travaillent guère (9). Phénomène ancien et général dans tous les pays où l'Université ne pratique pas la sélection à l'entrée, mais qui s'est considérablement accru récemment en France et plus encore en Italie. Il reste à savoir pourquoi.

Prochain article :

III. — LE PRÉSENT A DÉFAUT D'AVENIR ?

(1) Diplômes de la plupart des formations courtes, admissions dans les grandes écoles après, en général, deux années de classes préparatoires, ou admission en troisième année de médecine, de pharmacie et de dentaire.

(2) L'exception est représentée par les sections de techniciens supérieurs, où il y a 40 % d'échecs à l'examen pour le diplôme. Celui-ci paraît désormais mieux coté par les employeurs que celui des I.U.T.

(3) Cette assurance s'est dégradée compte tenu des recrutements massifs des jeunes diplômés au cours des vingt dernières années, de la diminution des offres d'emploi (chimie par exemple) et aussi de l'accroissement du nombre de diplômes (techniciens supérieurs et médecins notamment). Elle reste néanmoins appréciable et appréciée des bacheliers, comparée aux risques de chômage suspendus sur les filières universitaires.

(4) Les étudiants font beaucoup mieux la distinction que les planificateurs. « *Il y a des diplômes qui ouvrent des portes pour préparer un autre diplôme, et il y a les diplômes qui donnent un emploi.* » Interview d'un étudiant de Dauphine.

(5) *L'Allocation des ressources dans l'enseignement supérieur français*. Thèse pour le doctorat d'Etat. Dijon, 1977.

(6) Sept mille quatre cents en 1976.

(7) On observe le même phénomène dans les facultés étrangères qui ne pratiquent pas la sélection à l'entrée. « *Une tendance assez remarquable du système d'enseignement supérieur norvégien est le taux d'abandon élevé dans les disciplines où les restrictions à l'entrée sont inexistantes ou minimes.* » K. Ottosen : *Diversification de l'enseignement tertiaire en Norvège*. Conseil de l'Europe, 1977.

(8) Mme Elisabeth Souillet : *Analyse par cohortes de la démographie étudiante de l'U.E.R. des sciences économiques de Rennes*, 1977. Document ronéoté.

(9) Il existe également un assez fort absentéisme dans de nombreuses grandes écoles. Mais il est de tout autre nature puisqu'il est dû à une trop forte assurance de réussir. Il s'agit d'une stratégie de négociation des étudiants avec l'institution pour obtenir les examens annuels sans trop d'efforts : mais toujours en s'y présentant.



ÉDUCATION

La formation des maîtres

Les communistes proposent un « corps unique » de la maternelle au lycée

Alors que continuent les négociations entre le ministère de l'éducation et le Syndicat national des instituteurs (SNI) au sujet de la formation de ces derniers, le parti communiste publie, dans sa revue « l'École et la Nation » de novembre, le texte d'une proposition de loi sur la formation des maîtres.

Le document publié par *l'Ecole et la Nation* est un « avant-projet » *destiné à provoquer une* discussion tant à l'intérieur du parti qu'avec les associations de parents et celles de spécialistes, les syndicats d'enseignants et des personnalités de l'éducation. Une proposition de loi sera déposée « *au moment où M. Christian Beullac déposera lui-même le projet du gouvernement* ».

Pour le P.C.F., tout les enseignants, de la maternelle à la fin du second cycle long (terminale) devraient constituer un corps unique de fonctionnaires titulaires. *Tous recevraient le même niveau* de formation en cinq années après le baccalauréat et sanctionné par une maitrise. Il existerait plusieurs maitrises, dont le contenu tiendrait compte des disciplines et des niveaux d'enseignement vers lesquels se dirigeront les futurs enseignants. Une formation professionnelle serait délivrée pendant les quatre années de préparation à la maitrise ; la cinquième année serait consacrée à des stages.

Au terme de l'application de la réforme, tous les maitres du corps unique seraient formés dans les centres universitaires de formation des enseignants et de recherche pédagogique appartenant à une ou plusieurs universités. Les écoles normales d'instituteurs prendraient place dans ce dispositif. Dès leur entrée, les bacheliers, recrutés par concours, seraient fonctionnaires stagiaires ; ils s'engageraient à servir cinq ans dans la fonction publique.

Des étapes intermédiaires sont prévues. Ainsi les instituteurs seraient-ils formés, en un premier temps, dans les nouveaux centres, mais en trois années — et non cinq, — comportant l'obtention d'un diplôme universitaire « *à valeur nationale* ». La formation de tous les professeurs du second degré serait, elle, immédiatement unifiée : cinq années après le baccalauréat. L'intégration des personnels au nouveau corps se ferait progressivement et après consultation des syndicats et des organismes intéressés. Les formateurs d'enseignants seraient intégrés à l'enseignement supérieur, lui-même unifié.

Une « loi-programme » déterminerait les moyens financiers de cette réforme.

Reprendre l'initiative

Pour l'essentiel, le texte publié par le P.C. reprend les dispositions contenues dans le plan communiste « Reconstruire l'école », qui date de 1973 et dans le programme commun de la gauche. Les précisions sur les mesures transitoires sont les principales nouveautés.

La majorité parlementaire étant ce qu'elle est, pourquoi le P.C.F. a-t-il remis son projet sur le métier ? Ces propositions « actualisées » embarrasseront à la fois ses rivaux et ses militants au sein des forces syndicales du monde enseignant.

Ses rivaux : les dirigeants du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.), proches du P.S., apprécieront sans allégresse la publication d'un projet au moment même où ils mènent avec le gouvernement une négociation difficile sur le même sujet. Ce que le SNI ne prisera guère, non plus, c'est la proposition d'unifier sans attendre la formation de tous les enseignants du second degré, donc de rattacher les professeurs de collèges au secondaire.

Ses militants : la majorité du Syndicat national des enseignants de second degré (SNES), pourtant proche du P.C., ne jubile pas à l'idée de voir, à terme, placés sur un même pied les agrégés ou certifiés et les instituteurs. Appliqué, le texte du P.C.F. poserait le problème... du partage des territoires entre les deux syndicats, puisque tous les enseignants appartiendraient à un corps unique.

La raison de la démarche du P.C.F. est à chercher dans sa volonté de reprendre l'initiative auprès des enseignants. Déjà, le rôle joué en maints endroits par les militants communistes lors des mouvements de la rentrée n'avait pas échappé. Après la rencontre des états-majors de la FEN et du P.S. (*le Monde* du 18 octobre), et la décision de ce dernier de s'implanter dans les établissements, le P.C.F. rappelle que l'école est un terrain de luttes qu'il tient moins que jamais à négliger.

CHARLES VIAL.

● *Les élections aux comités de parents dans les écoles.* — Jusqu'au 18 novembre, les parents d'élèves des écoles maternelles et élémentaires élisent leurs délégués aux comités de parents (*le Monde* du 4 novembre). La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP, présidée par M. Lagarde) affirme que « *les expériences positives* (de participation des parents dans l'école) *vécues l'an dernier ont abouti à une véritable coopération entre les parents et les enseignants. Elles doivent être étendues : c'est l'intérêt de l'enfant* ». La PEEP demande « *à tous les parents de prendre conscience de leur nouveau rôle dans l'école, de voter et de faire voter.* »

● « *Le soutien ?...* » est le thème de deux journées de réflexion organisées à Paris, samedi 18 et dimanche 19 novembre, par le Groupe d'études et de recherche sur l'adaptation scolaire (GERAS). La réunion aura lieu à la Cité universitaire de Paris, 19-21 boulevard Jourdan (14ᵉ), salon Honnorat.

PRESSE

HUIT « FONDATEURS » RENONCENT AU PROJET « MAINTENANT »

L'hebdomadaire *Maintenant*, dont le projet de création a été lancé, voici six mois, par plusieurs personnalités « de gauche », vient d'enregistrer la renonciation de six d'entre elles, dont Mme Nicole Questiaux et M. Didier Motchane, tous deux du P.S.

M. Paul Noirot, président de la société fondatrice, ancien rédacteur en chef de *Politique-hebdo*, a précisé que huit fondateurs ont décidé de poursuivre le projet, tandis que trois autres restent dans l'expectative : l'éditeur Maspero, M. Jack Lang, responsable de la campagne européenne du P.S., et M. Jean-Marie Vincent (Ligue communiste révolutionnaire).

M. Noirot a indiqué, d'autre part, que cinq mille actions ont déjà été enregistrées par la société et que la souscription était prolongée de trois mois. Il espère, malgré les difficultés, voir sortir l'hebdomadaire — qui mettra l'accent sur les problèmes de société et de culture — fin février ou début mars 1979.

Les huit « fondateurs » qui viennent de renoncer au projet — à savoir Mmes Christine Buci-Glucksmann et Nicole Questiaux, MM. Nikos Poulantzas, Jean-Marie Vincent, Jacques Frémontier, Hervé Hamon, Patrick Rotman et Didier Motchane — estiment que « *les conditions ne sont pas réunies pour le lancement de ce journal* », notamment de préfinancement, et que « *poursuivre sur des bases aussi fragiles compromettrait ou dénaturerait le projet politique et journalistique auquel nous tenons. En conséquence, et afin de préserver les chances d'un tel projet, nous avons décidé de nous retirer du groupe des fondateurs* », déclare leur communiqué.

● *A l'Agence France-presse*, l'intersyndicale des journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.) dénonce, dans un communiqué, la non-couverture par l'A.F.P. de la conférence de presse organisée vendredi 10 novembre par M. Serge Klarsfeld au sujet du rôle de certains fonctionnaires de police pendant l'occupation (*le Monde* daté 12-13 novembre). L'intersyndicale reproche ensuite au directeur de l'information d'avoir refusé de diffuser une déclaration demandée à M. Klasfeld pour compenser ce « ratage », sous prétexte de « *risques de diffamation* ». Les syndicats y voient un acte de censure contre lequel ils protestent.

DÉFENSE

L'évolution de l'armée vers la démocratie est entravée

estime le congrès des officiers et sous-officiers de réserve républicains

Le vingt-septième congrès de la Fédération des officiers et sous-officiers de réserve républicains s'est réuni à Reims, en présence d'une centaine de participants, du 10 au 13 novembre. Dans sa résolution finale, le congrès a insisté sur les deux conditions que l'armée doit satisfaire pour assurer la défense du pays et garantir son indépendance : « L'union la plus étroite possible entre la nation et son armée ; le progrès de la démocratie au sein même du service militaire. »

Les congressistes ont estimé que « *l'évolution de notre système militaire vers la démocratie est entravé* ». « *Certains rêvent même d'en faire un obstacle au développement de la démocratie dans le pays* », précise la résolution, qui ajoute : « *Le recours à l'armée (...) ne doit en aucun cas servir de prétexte à détourner celle-ci de sa mission essentielle. Il est d'autant plus condamnable dans le cas de conflits sociaux.* »

Dans son allocution de clôture, le vice-amiral d'escadre, Antoine Sanguinetti, qui a été élu vice-président, a repris ce thème, soulignant qu'il convenait d'être particulièrement *vigilant face à la* recrudescence du fascisme ; il a, notamment, mis en cause « *ceux qui veulent qu'on utilise l'armée à des fins politiques* ».

Le congrès a aussi pris position sur un certain nombre de problèmes particuliers :

● LES ARMEMENTS. — « *La maitrise de leur fabrication est*, selon les congressistes, *graduellement retirée à la nation au profit de firmes privées multinationales.* »

● LA CONSCRIPTION. — Son rôle, a estimé le congrès, « *est mis en danger* ». « *En 1978, les exemptions et les dispenses ont atteint 37 % des inscrits; les appelés ne représentent plus que 47,2 % des effectifs totaux de l'armée. Les officiers aspirants ne représentent plus que 14,36 % de l'encadrement des unités d'active et, fait encore plus significatif, les sous-officiers 8,65 %.* »

● LE CONTINGENT. — Ses conditions de vie et d'emploi ne sont guère faites pour susciter l'intérêt de la jeunesse envers le service militaire, et le refus de satisfaire les revendications des appelés contribue plus au développement de l'antimilitarisme qu'à la solution du problème.

Le congrès, qui a protesté contre le refus du cabinet du ministre de la défense, opposé à la demande des congressistes de visiter la base aérienne 112 à Reims, a réélu MM. Louis Brau au poste de président et Jean Marrane au poste de secrétaire général.

UNESCO

ISRAËL A ÉTÉ CONDAMNÉ POUR SES FOUILLES A JÉRUSALEM

Par 59 voix contre 22 (pays occidentaux dont la France), Israël a été condamné, lundi 13 novembre, à la conférence générale de l'UNESCO pour avoir entrepris des fouilles à Jérusalem. La résolution, présentée par vingt pays arabes « *condamne les autorités d'occupation israéliennes pour avoir continué à modifier et à judaïser la configuration historique et culturelle de Jérusalem* ». Cinquante-six Etats n'ont pas pris part au vote ; huit se sont abstenus.

La résolution « *lance un appel pressant et ferme à Israël pour qu'il cesse immédiatement et définitivement de poursuivre les fouilles entreprises* ». La conférence générale examinera cette semaine un deuxième projet de résolution concernant la politique culturelle d'Israël dans les territoires occupés.

● *Précision.* — Le directeur de *l'office d'information* de l'UNESCO précise que ni le directeur général de l'UNESCO, M. Amadou Mahtar M'Bow, ni aucun membre de la direction générale n'a fait de commentaire sur le rapport de M. Pierre de Senarclens, chargé en novembre 1977 d'enquêter dans les territoires occupés par Israël. Ce rapport, jugé « anti-israélien », n'a pas été rendu public.

CARNET

Naissances

— Ellis et Yveline HEMSI, Pauline, Tristan et Maximilien-Balthazar (†) ont la joie d'annoncer la naissance de

GALAAD-LÉOPOLD,

le 11 novembre 1978, à Paris.
16, rue du Louvre, Paris (1er).

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Anne PELLETIER,

fille de M. Jean-Marc Pelletier et de Mme, née Monique Bédier, avec

Jacques Maxime AUPETIT,

fils de M. Armand Aupetit et de Mme, née Jeanine Maurey.

Mariages

Hilario SANCHEZ-RODRIGUEZ
et
Marie-France DEMOULIN
se sont mariés le 21 octobre 1978, à Antony.

Décès

— Mme Gildas Bardinet, son épouse,
Xavier, Yves, Dominique, Maïté, Jean-Marie, Nicolas, Marie-Jo, ses enfants et leurs conjoints, ses petits-enfants, ses frères et sœurs, ses parents et ses amis,
ont la peine de faire part de la mort de

M. Gildas BARDINET.

Les obsèques seront célébrées en l'église de Fargues-Saint-Hilaire, le mercredi 15 novembre à 9 h.
« Aimez-vous les uns les autres. » (Saint Jean.)
Domaine de Paradis.
33370 Fargues-Saint-Hilaire.

— M. Mme Cherchour Amar, et leurs enfants,
ont le regret de faire part du décès de leur fille,

Malika CHERCHOUR,

survenu à Troyes le 27 septembre 1978.
L'inhumation a eu lieu à Alger.
8, rue de Champagne,
Troyes.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean CHEVALIER,

ancien président-directeur général de l'Agence Havas,
survenu le 8 novembre 1978.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité à Triel-sur-Seine, le 10 novembre 1978.

— Le docteur Pierre Ferrand et Mme,
Le docteur Bernard Ferrand et son fils,
M. et Mme Giovanni Medeot,
M. Christian Ferrand,
Mme E. Z. Sadovic,
M. et Mme Michel Sadovic et leurs enfants,
M. Allan Sadovic,
font part du décès de

Mme Eugénie DESPLAS de GRENAUD.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 3 novembre, en l'église de Bourganeuf (Creuse).

— M. et Mme Jean-Paul Doering et leurs enfants,
M. et Mme Robert Dal Sasso et leurs enfants,
Mme Michaud,
M. et Mme Jean-Pierre Michaud,
M. et Mme Bruno Bassiner,
M. et Mme Pierre Disnard,
M. et Mme Michel Disnard,
Les familles Trépied, Debelut, Séguin, Félix, Fourcade, Mercurin, Amesland, Foreau, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean DOERING,
née Debelut,

survenu en son domicile du Lavandou, le 11 novembre 1978.
Les obsèques religieuses auront lieu en l'église du Lavandou, le mardi 14 novembre 1978, à 15 heures.
L'inhumation aura lieu le mercredi 15 novembre 1978, à 16 heures, à Boussac (Creuse), dans le caveau de famille.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Roger DORMOY,

ancien secrétaire en chef au parquet de Sfax (Tunisie) et de Toulouse, ancien correspondant de l'Agence France-Presse en Tunisie,
survenu à Nice, le 7 novembre 1978.
De la part de :
Mme Roger Dormoy, née Marguerite Morganti,
M. et Mme Camille Mangion, et leurs enfants Michèle, Philippe et Stéphane,
Me Charles Dormoy,
le Dr Odile Dormoy et son fils Raphaël,
Et de toute la famille.
Les obsèques religieuses ont eu lieu à Nice, le 9 novembre 1978.
1, Parc Ferber,
06200 Nice.
Cité universitaire Jean-Médecin,
La Lanterne,
06200 Nice.
58, avenue de Wagram,
75017 Paris.
12, rue de Clichy,
75009 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Pierre Ducourtial,
Fabienne et François Ducourtial,
Mme François Ducourtial,
M. et Mme Pierre Berthier,
M. et Mme Jean-Jacques Ducourtial et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Noël Ducourtial et leurs enfants,
Mlle Brigitte Ducourtial,
M. et Mme Raymond Secretan et leurs enfants,
Mme Robert Rey,
son épouse, ses enfants, sa mère, ses sœurs, neveux, beaux-frères, belles-sœur, neveux, nièces belle-mère,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Pierre DUCOURTIAL,

chevalier de l'ordre du Mérite,
directeur de la société Rhodiagri,
survenu à Paris, le 9 novembre 1978, dans sa cinquante-huitième année.
Les obsèques auront lieu le vendredi 17 novembre, dans la plus stricte intimité, à la Charité-sur-Loire (Nièvre).
7, rue du Nord,
58400 La Charité-sur-Loire.
8, rue Henri-Barbusse, 75005 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— La division phytosanitaire Rhône-Poulenc,
La société Rhodiagri,
Et le personnel de Rhodiagri,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Pierre DUCOURTIAL,

directeur gérant de Rhodiagri,
survenu le 9 novembre 1978.

— Mme Roger Gerschel, née Jacqueline Bernheim, son épouse,
M. et Mme Jean-Claude Gerschel et leurs enfants,
Mlle Brigitte Gerschel,
M. et Mme Georges Gerschel, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Lucienne Bloch et ses enfants,
Les familles Gerschel, Bernheim, Bloch, Martin et Mlle Marie Lagrost,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger GERSCHEL,

croix de guerre 1939-1945,
président
de la communauté israélite
de Chalon-sur-Saône.
Les obsèques auront lieu le mercredi 15 novembre, à 16 heures, au cimetière de Touches-par-Mercurey (71), où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.
15, rue du Général-Leclerc,
71100 Chalon-sur-Saône
125, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres,
92100 Boulogne.
Résidence du Golfe,
44500 La Baule.

— M. Pierre Lenormand,
M. et Mme Philippe Lenormand, Florence, Patrice et Régis,
M. Hervé Lenormand,
M. et Mme Patrick Lenormand et Cédric,
M. et Mme Camille Hancy,
Ses parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel en montagne de

Mme Pierre LENORMAND,

née Marie-Louise Guerin,
survenu à l'Alpe-du-Villar-d'Arène (Hautes-Alpes), le 31 octobre 1978.
Les obsèques ont eu lieu le vendredi 3 novembre en l'église de la Salle-les-Alpes, suivies de l'inhumation au cimetière de la Salle, selon son désir toujours exprimé.
Colmar, Strasbourg, Genève, Manosque.

— M. et Mme Séverin Perrey,
M. et Mme André Perrey,
Ainsi que Thierry, Catherine et Emmanuel,
Lyliane Blanchet,
M. et Mme Georges Vigier,
La Révérende Mère Adélaïde,
Et toute la famille Perrey,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 9 novembre 1978, de

M. Robert PERREY,

docteur en droit,
licencié en sciences économique et financière.
La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, sera célébrée dans l'intimité le mercredi 15 novembre 1978, à 14 h. 30, en la basilique Saint-Julien de Brioude (Haute-Loire).
Un service religieux sera célébré à sa mémoire le samedi 18 novembre 1978, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine.
Cet avis tient lieu de faire-part.
32, rue Chauveau,
92200 Neuilly-sur-Seine.
60 ter, boulevard Herbert-Fournet,
14100 Lisieux.
Chemin des Cytises,
69340 Francheville.

— La direction et le personnel des Laboratoires Homœopathiques de France ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 9 novembre 1978, de

M. Robert PERREY,

gérant
des Laboratoires homœopathiques de France.
Ses obsèques seront célébrées dans l'intimité le mercredi 15 novembre 1978, à 14 h. 30, en la basilique Saint-Julien de Brioude (Haute-Loire).
Un service religieux sera célébré à sa mémoire le samedi 18 novembre 1978, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine.

— Mme Georges Rheims,
M. et Mme Philippe Rheims et leur fille,
M. et Mme Barthélemy Albertini,
M. et Mme Fernand Rheims,
Mlles Liliane et Yvonne Rheims,
M. et Mme Albert Rheims et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Georges RHEIMS,

avocat au barreau de Mulhouse,
président départemental
de l'Association
des prisonniers de guerre,
survenu le 11 novembre 1978.
La cérémonie aura lieu dans l'intimité le mercredi 15 novembre 1978, à 15 heures, au centre funéraire de Mulhouse.
23, rue de la Moselle, Mulhouse.
Ni fleurs ni couronnes.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Robert Denis et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean Robin et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Robert Warnecke et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges ROBIN,

née Germaine Unbewust,
leur mère et grand-mère.
Les obsèques ont eu lieu mercredi 5 novembre, en l'église de Saint-Romain, à Cenon (Gironde).
Cet avis tient lieu de faire-part.
M. et Mme Warnecke,
5, rue Lapérouse, Parly II,
78150 Le Chesnay.

— Le docteur Claude Salama,
Manuelle, Jean-Louis et Mathilde Salama,
Mme Louis Guyon-Gellin,
Mme Pierre Borel,
M. et Mme Moïse Salama,
Les docteurs Jean-Pierre et Germaine Jude et leurs enfants,
M. Yvon L'Aot,
Mme Christiane Guyon-Gellin, et ses enfants,
M. et Mme Jean Aguillon et leurs enfants,
M. Paul Salama et son fils,
Mme Jean Chavernac,
Les familles Guyon-Gellin, Borel, Salama, Garson et ses amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Claude SALAMA,

née Françoise Guyon-Gellin,
leur épouse, mère, fille, petite-fille, belle-fille et sœur, survenu accidentellement le 11 novembre 1978, à l'âge de quarante-sept ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, le mercredi 15 novembre, à 9 heures.
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière de Manosque (04).
26, rue Parmentier, 92200 Neuilly.

— Les familles Scemama, Hayat, Saada, ont la douleur de faire part du décès de leur père, grand-père, arrière grand-père

Albert SCEMAMA.

Les obsèques ont été célébrées le 10 novembre 1978 au cimetière de Bagneux.

— Aix-en-Provence.
Mme Jean-Louis Valton,
M. et Mme Armand Valton,
M. et Mme Dominique Valton,
M. et Mme Laurent Costa,
leurs enfants,
parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Louis VALTON,

chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 11 novembre 1978 à l'âge de soixante ans.
Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Villa Clos des Abeilles,
Chemin de Retentance,
13100 Aix-en-Provence.

Remerciements

M. et Mme Jean-Pierre Boullenger,
M. et Mme Mathieu Giovanelli,
M. et Mme Gérard Leroux,
Christoffe, Florence et Marica Boullenger,
remercient ceux qui se sont associés à leur tristesse lors de l'extinction, survenue le 13 octobre, de leur sœur, belle-sœur et tante,

Jacqueline BOULLENGER,

de Lamorlaye (Oise),
enterrée dans la concession Mallard, à Maisons-Laffitte (Yvelines).
Résidence la Cravache,
60260 Lamorlaye.

— M. Robert Ariès, docteur ès sciences, adresse encore une fois ses vifs remerciements à tous ceux qui se sont associés à son deuil, causé par la perte de sa compagne de deux décennies,

Jacqueline BOULLENGER.

Carnet du « Monde » des 25, 26 et 29 octobre, 2, 4, 7, 9 et 12 novembre.
Il remercie tout particulièrement ceux qu'il a peu connus ou même pas connus qui se sont manifestés.
15, rue d'Astorg, Paris.
Tél. : 246-09-08.

— Mme Jacques Malbernat,
M. et Mme Robert Malbernat,
M. et Mme Raymond Agoutin,
très touchés des témoignages réconfortants d'estime, d'amitié sincère et fidèle qui leur ont été prodigués après la brutale disparition de

Jacques et Pierre MALBERNAT,

remercient leurs amis et tous les collaborateurs qui ont assisté Jacques dans sa tâche pour l'Œuvre hospitalière et le Cardiologique de Lille, qui lui tenaient tant à cœur.

Mme Louis-Paul Marchandeau,
M. Patrice Marchandeau,
et toute leur famille,
très touchés des marques d'affection et de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Louis-Paul MARCHANDEAU,

vous adressent leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire du décès de

M. Branko MILJUS-MILIOUCH,

ancien ministre,
une messe a été célébrée à son intention, dans l'intimité, en la cathédrale Alexandre-Nevsky à Paris.
Son frère, Milan Miljus-Miliouch, et la famille, très sensibles aux marques de sympathie témoignées par tous ceux qui ont partagé leur chagrin, renouvellent leurs vifs remerciements.

— Pour le dixième anniversaire du décès de

Mme Maurice DÉJARDIN,

née Denise Berges,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Cérémonies religieuses

— On nous prie d'annoncer qu'un service sera célébré à la mémoire de

Janet FLANNER,

le jeudi 16 novembre, à 16 heures, à la cathédrale américaine de Paris, 23, avenue George-V.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-IV, samedi 18 novembre, à 14 heures, amphithéâtre Descartes, M. Albert Bensoussan. Thèse principale : « José Yxart (1852-1895). Théâtre et critique à Barcelone ». Thèse complémentaire : « La correspondance littéraire de José Yxart ».

Bienfaisance

— Le Secours populaire français organise ce 14 novembre, de 18 heures à 20 h. 30, une réception afin d'ouvrir le mois des « pères Noël verts », à la Maison de la solidarité, 9, rue Froissart, à Paris-3e.

— L'Association des anciens élèves de l'Ecole navale organise, au profit de ses œuvres, la Nuit bleu marine 1978, le vendredi 17 novembre, à 20 h. 30, au Palais des congrès (salon Concorde). Dîner aux chandelles, nuit dansante, tombola.
Cartes à retirer : 3, avenue Octave-Gréard, Paris-7e (260-33-30, poste 27 267).

— Les anciennes élèves des maisons d'éducation de la Légion d'honneur organisent une vente de charité au profit de leurs œuvres dans les salons Kléber, 7, rue Cimarosa, Paris (16e), les vendredi 17 novembre de 14 heures à 19 heures, samedi 18 novembre, de 10 heures à 20 h. 30, et dimanche 19 novembre, de 10 heures à 20 h. 30.

Communications diverses

— Les Journées interdiocésaines du Service d'entraide des prêtres et de la Maison Marie-Thérèse auront lieu 8, rue de la Ville-l'Evêque, 75008 Paris, les 17, 18 et 19 novembre, de 10 h. 30 à 19 heures.

Visites et conférences

MERCREDI 15 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., entrée du Grand Orient, rue Cadet, Mme Bachelier : « Le Grand Orient de France ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier : « Hôtel de Sully ».
CONFERENCES. — 14 h. 30, 59, boulevard Carnot, Le Vésinet, M. Dominique Grandvuinet : « Au fil des temples et des pagodes ».
15 h., palais de Chaillot, Musée des monuments français, Mme O. Bouchet : « Mycènes, berceau de la civilisation grecque ».
15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « Les Lenain ».
17 h. 30, 1, rue René-Panhard, Mlle S. Simone : « Le pléistocène moyen de Venosa » (Institut de paléontologie humaine).
19 h. 15, 100, rue du Cherche-Midi : « Trois architectes révolutionnaires : Boullée, Ledoux, Lequeu » (S.A.D.G.).
21 h., 21, r. Cassette : « Le Quattrocento à Venise et dans l'Italie du Nord » (Arcus).

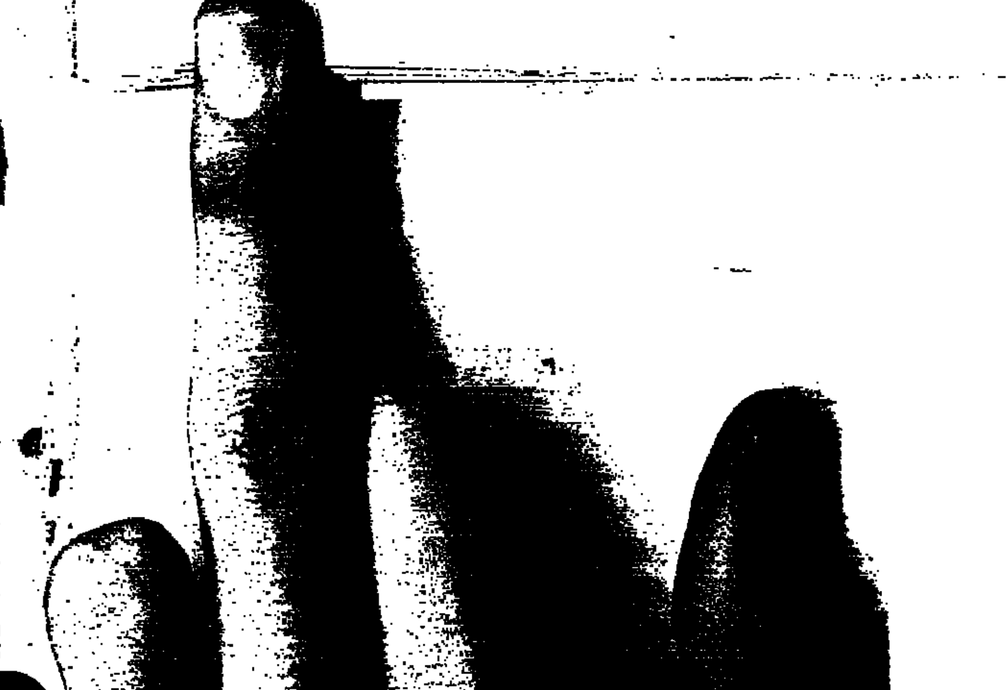
SPORTS

Boxe

PLUS DE COMBATS A PARIS ?

Pour protester contre la lourdeur des taxes qui frappent les combats de boxe professionnelle, MM. Alex et Philippe Goldstein, promoteurs des réunions du Cirque d'hiver, menacent de suspendre l'organisation des combats à Paris. Ils demandent un plafonnement des charges sociales, l'exonération des taxes pour les boxeurs étrangers, la suppression de la taxe additionnelle olympique (T.A.O.), la révision de la progressivité de la taxe spectacle. Ils ont aussi accusé M. Bernard Restoud, président de la Fédération française de boxe (F.F.B.), d'« *avoir condamné à mort la boxe professionnelle par calcul personnel* », et ils ont envisagé la création d'une fédération professionnelle. Répliquant à ces attaques, M. Restoud a notamment déclaré : « *C'est une réforme de la boxe professionnelle qui est nécessaire. Il faut s'occuper du devenir du boxeur professionnel, revoir la fonction et les attributions du manager, réorganiser l'attribution des titres de champion de France, mettre un frein à la voracité des boxeurs vedettes, qui, par leurs exigences, condamnent au chômage leurs petits camarades.* »

VOILE. — *Naufrage sur la route du rhum. On a appris lundi que le trimaran* Belor Avon, *barré par le Français Antoine Di Meglio, avait fait naufrage dimanche 12 novembre en fin de journée après avoir été retourné par une vague. Le skipper a été recueilli sain et sauf peu de temps après l'accident par le cargo libérien* Star East. *Le catamaran* Paul Ricard, *que Marc Pajot avait dû abandonner la semaine dernière, a pu être remorqué jusqu'à la Corogne.*



Le Monde

Modes du temps

L'arrivée d'un steak démocratique : l'installation d'un très chic traiteur...

Le hamburger et les ortolans

REVOLUTION dans l'assiette du Français ? Voici qu'avec le Hamburger 50 — c'est son nom — on crée une nouvelle nourriture : un « demi-steak » haché, surgelé, calibré, débité à la chaîne. L'« inventeur » est un jeune industriel, Gabriel Chiron, qui a créé à Cholet, en 1969, une usine qui transforme soixante-dix mille bovins par an. Pas un de moins.

Le Hambourger 50, comme son chiffre l'indique, n'est pas un steak à part entière. Chaque préparation hachée de 100 g contient 50 % de viande pur bœuf (avants et arrières de l'animal). Le reste, c'est du lait, de l'œuf, de la farine de maïs, de la chapelure et ses assaisonnements.

Le produit répond, en effet, à un souci diététique. Il souhaite mieux nourrir le Français, qui, on le sait, mange trop de viande. On l'a donc moins chargé en matières grasses (10 % seulement) et, si l'on a choisi le lait et les œufs, c'est parce que leurs protéines alliées à celles de la viande apportent un élément nutritif complémentaire. La consistance de la galette ovale n'est pas non plus le fruit du hasard : le mélange a été volontairement haché grossier pour qu'ils se présente sous forme de grains sous la dent. Pourquoi ? Le grain, obligeant à mastiquer, déclenche le processus salivaire, qui, à son tour, suscite le goût. Astuce.

Dans ce domaine aussi, on a pris dès le départ une option décisive. On a fait en sorte que le Hamburger 50, dont on espère beaucoup à l'exportation, réponde au goût des palais européens. Palais qui se satisfont davantage de viandes cuites à point que de viandes saignantes.

C'est donc à la naissance d'une gamme moyenne de steaks que l'on assiste. Des « demi-steaks » légers d'un goût qui reste soutenu. Des portions calibrées — trois tailles sont prévues — dont le grammage varie selon les appétits de la famille. De la viande qu'on peut stocker pendant neuf mois dans son congélateur. « Un steak-service » à portée de la main de la ménagère. Le Hamburger 50 est proposé à 23,10 F le kilo. Enfin « du » stek démocratique !

Passons aux ortolans. On les trouve ces oiseaux rares, et d'autres, au « Comptoir gourmand », que Michel Guérard, le célèbre chef d'Eugénie-les-Bains, vient d'ouvrir 32, place de la Madeleine. Cette très chic caverne d'Ali Baba est tenue par Gilbert Radix, le cuisinier-directeur, qui fait les honneurs de la maison.

Michel Guérard présente les produits des autres qu'il a goûtés et choisis, et les siens. Plats cuisinés en conserve, plats surgelés et spécialités fraîches.

D'un marché glané en désordre, voici quelques perles : jus de truffe, huile de noisette, sirop de mandarine, poivre rose en grains si joli à regarder et rarissime. Escargots à la tomate dans leur petit pot blanc avec leur collerette de pain, volaille truffée au persil, pintadeau à cuire dans sa coque d'argile... Une recette rapportée de Chine.

A la cave : des surprises. Lilet, un vieil apéritif blanc ou rouge qui revient à la mode. Une framboise de Bourgogne 78, jeune à souhait pour le kir. Des vins de fête et des vins quotidiens qu'on a voulus très bien faits et d'un prix abordable.

On peut même aussi avoir Michel Guérard, ou plutôt un de ses cuisiniers, chez soi. Il en coûtera 600 F, auxquels s'ajoutera la note du marché. Et, à bien y réfléchir, ce n'est pas si cher que ça, car enfin voilà pour douze personnes réunies (1) autour de la table, le menu que propose le maître :

La soupe crémeuse d'écrevisses de rivière arrive fumante dans de petites soupières blanches. Les murmures commencent. A la galette feuilletée de truffes au vin de Graves fuse de partout le mot « rarissime ». Loup à la compotée de tomates : la conversation plane. C'est une recette pure. Avec le foie gras en gelée au poivre et sa salade tiède de pommes de terre au vin blanc, un ange passe. Le plat est difficile mais remarquable. Enfin, quand est avancée, étincelante de toutes ses paillettes rouges, la pêche blanche au granité du pomerol, là on applaudit.

FLORENCE BRETON.

(1) Douze pas treize, et on connaît le joli mot de Grimod de La Reynière à ce sujet : *« Le chiffre treize n'est fatidique à table que lorsqu'il n'y a de la nourriture que pour douze. »*

D'zim boum boum : la RATP met des clowns et des acrobates dans ses couloirs

CIRCUS MÉTRO

AMAR et Bouglione, sous le chapiteau de la R.A.T.P. ; les éclats de cimbales du grand Circus Métro sous la baguette de M. Loyal-la-Régie. Après les musiciens, les poètes, les peintres, les photographes, le métro va accueillir les gens du cirque. Du 23 novembre au 2 décembre, une centaine de spectacles seront donnés dans plus de trente stations : clowns, illusionnistes, acrobates, jongleurs s'installeront sur les « pistes » du métropolitain et du R.E.R. Qui dit mieux ?

∴

Les humoristes ne vont en faire qu'une bouchée de cette baroque idée de faire balader l'acajou du piano de Grock sous les ciels de porcelaine. C'est vrai, pourquoi pas une fête vénitienne, le train fantôme, ou le défilé du 14 juillet — rassemblement à Jasmin ? Pourquoi pas une année portes ouvertes et la gratuité sur toutes les lignes ? Pourquoi pas moins de contrôles et le sourire à la place du matricule, vont dire les sarcastiques ? Et pourquoi le cirque, les temps sont si comiques ? *« Vous n'y êtes pas,* répond-on à la R.A.T.P., *c'est notre programme de « valorisation du temps de transport » qui se poursuit... »* Bien.

Nulle part ailleurs dans le monde — ça se saurait — il n'est venu à l'esprit des grandes administrations chargées des transports de prêter leur espace à des manifestations qui débordent aussi largement du cahier des charges. Pourtant, malgré les multiples ennuis qui lui ont valu à chaque fois chacune de ses initiatives, la R.A.T.P. persiste et signe. Demain le cirque, mais alors après, quoi ? Et pourquoi ? Va-t-on créer un haut comité aux loisirs du sous-sol, rattacher le métropolitain au ministère du bonheur ? De la fiction tout ça. Et pourtant...

Dans son dernier livre *la Révolution de 1980* (les six mois qui ont changé la France, 12 juin-12 décembre 1980), André Bercoff, alias Philippe de Commines, nous raconte comment Michel Rocard, appelé par l'Elysée à diriger le nouveau gouvernement, s'attaque à l'autogestion *(« qui n'est pas de la tarte »)*, en prenant comme premier champ d'expérience, le métro, justement. *« Le ministre de la culture, Jacques Rigaud, demande aux professeurs de l'Ecole des beaux-arts et à leurs élèves d'occuper les couloirs des stations du métropolitain. A chaque élève son mur : créations, couleurs, collages, dictatures graphiques ; en quinze jours, le Paris souterrain change de visage, et les étudiants s'adonnent à de large discussions avec les usagers. »* Fiction ?

Mais on va plus loin (1) : *« En même temps, sur tous les quais s'ouvrent des bureaux : P.T.T., banques, assurances, sécurité sociale, conseils fiscaux, pharmacie. L'underground de la capitale devient une vaste entreprise de service. (...) Les Parisiens ravis découvrent sous leurs pieds de nouveaux forums. »* Fiction ? A peine.

∴

Le jeudi 23 novembre donc, entrée des artistes. L'expérience est assez hardie. Le métro est à la mode c'est vrai, mais le cirque n'a jamais été inventé pour satisfaire aux curiosités des passagers des catacombes, et on suivra avec intérêt la manière dont ce nouvel impresario s'y prend pour retenir l'attention de la clientèle.

C'est en tout cas la première vraie animation — autre concept à la mode — orinale qui est montée par la R.A.T.P.. Les journées musique étaient surtout une opération de normalisation d'une situation qui devenait encombrante. C'est si vrai que, aujourd'hui, seuls ont le droit de souffler dans un biniou les musiciens porteurs de badge — chichement distribués (soixante-quinze par an) par la direction générale. Pour les autres, selon le règlement, c'est le portillon dans le sens de la sortie.

Ne parlons pas de la récente expérience « photo-métro » assez fâcheusement compromise par le refus de quelques clichés, et qui devait amener les professionnels présents à l'exposition à rentrer chez eux avec leurs œuvres sous le bras.

∴

Avec le cirque, la R.A.T.P. pourrait entamer un cycle de manifestations beaucoup plus intéressantes, bien qu'on ne sache pas très bien, quai des Grands-Augustins, ce qui pourrait faire suite à cette nouvelle tentative du Service de la promotion des transports. On trouvera.

On trouvera parce qu'il y a dans les cartons deux ou trois autres « hypothèses de travail » qui, elles, sont tout à fait passionnantes. Celle-là par exemple qui laisserait à des associations de quartier le soin de décorer, d'aménager, d'animer « leur » station. Fiction ?

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

(1) La situation n'était pas brillante en France. Ça grogne ferme chez les autonomistes. Le mardi 20 mai 1980, à 6 heures du matin, la tour Eiffel était assaillée à la hauteur du second étage par un tir groupé de SAM-II...

Douce et élégante province

BOUTIQUES A LA ROCHELLE

TEMPS doux et voiliers dans le port : La Rochelle, ville heureuse. On y flânerait...

C'est en 1972 que Geneviève Lethu a créé, à La Rochelle, une boutique pour la maison qui a connu, d'emblée, un grand succès. Cette jeune femme dynamique, après des études supérieures à Paris, vient s'installer dans le port charentais et y ouvre un magasin, non pas de « cadeaux » comme il en existait, mais d'objets pour la vie quotidienne et plus précisément destinés à la cuisine, l'office et la table. *« Mon idée était de réunir toutes les fonctions du repas : sa préparation, sa réalisation et sa dégustation. Je crois à la spécialisation : dans un domaine précis, on peut et il faut être un précurseur. Mon but est de découvrir des objets fonctionnels (beaux parce que simples), mais de qualité, et de les présenter de façon différente, dans un magasin qui évolue sans cesse. »*

Il y a six ans, lorsque Geneviève Lethu a ouvert sa boutique (21, rue Dupaty), les femmes n'osaient pas s'offrir un cadeau pour leur maison. Aujourd'hui, la plupart des achats sont d'impulsion, parce qu'en passant devant la vitrine, on a découvert un objet tentant. Ce sont des verres ou des assiettes (les plus récentes sont de ton pastel, avec un filet foncé), des couverts à manches de couleur, des nappes en coton plastifié écossais, des ustensiles de fonte émaillée.

Profitant de cette expérience rochelaise réussie, Geneviève Lethu est partie, depuis 1973, à la conquête d'autres villes. Après Poitiers, Montpellier, Arras, Nancy, il y a maintenant douze boutiques à son enseigne, qui proposent ses objets pour la maison, un peu partout en France. C'est à Paris, au 95 rue de Rennes, qu'elle a ouvert en juin son dernier point de vente.

Dans la même rue Dupaty, à La Rochelle, au nº 3, Monique Lhote anime un magasin de papiers peints et tissus. Cette décoratrice y propose les créations de Nobilis (pailles tissées, papiers métallisés et panneaux à grands motifs) et les papiers et tissus de style jeune des collections Halard et Designers'guild. Elle prodigue à ses clients des conseils d'harmonisation entre les revêtements des murs, du sol et des rideaux, et expose, dans son magasin, des canapés contemporains de lignes dépouillées.

Isabelle Bonnin (au 23, rue Fleurian) a transformé son enseigne de tapissier-décorateur en « Tenturerie ». *« En me spécialisant ainsi dans la tenture murale, j'ai élargi ma clientèle, assez traditionnelle, à celle des jeunes couples à qui je propose un grand choix de tissu mural et des conseils pour en faire eux-mêmes la pose. »* On trouve aussi chez elle des voilages, des tissus d'ameublement et de la passementerie, de style ou moderne.

C'est par l'accord subtil des couleurs de ses draps, nappes et serviettes-*éponges* que la boutique « Faribole » attire l'attention des passants de la rue Chaudrier. Le linge de maison y est signé Olivier Desforges, Lanvin et Egeria. Un coin du magasin est dévolu aux enfants, avec des serviettes et des draps américains, imprimés de scènes enfantines ou de clowns très colorés.

Préservé de la circulation automobile qui engorge le centre de la ville — malgré les efforts de la municipalité — le quartier de la Grosse Horloge est très fréquenté. Dans ces rues piétonnes, à quelques mètres du port, de nombreuses boutiques présentent une mode séduisante et souvent d'allure sportive. A la lisière de ce quartier, dans la rue des Templiers, « Le Temps perdu » et « Emmanuelle » sont deux boutiques qui plaisent aux très jeunes. Dans un style plus sobre mais reflétant l'actualité de la mode, Pénélope, Sarinah, Valérie sont des enseignes appréciées des Rochelaises. Pour les hommes, une mode sportive de qualité est proposée, entre autres chez « Alpha » et à la boutique « Dollar ».

Le domaine privilégié des piétons vient de s'étendre au quartier Saint-Nicolas. De très anciennes maisons ont été habilement rénovées et des antiquaires s'y sont installés, dans un cadre convenant à la patine de leurs meubles. Ces rues sont animées par un marché de la brocante qui se tient en plein air, chaque samedi d'avril à octobre et deux fois par mois le reste de l'année.

JANY AUJAME.

Une petite bagnole française dans la tête des Américains

« LE CAR OF THE YEAR »

« DRIVEZ-VOUS Le Car ? » est, cette année, la question à poser pour départager l'Américain « in » de l'Américain « out ». M. Etiemble, qui, un jour, déplora l'anglicisation de la langue française, se réjouirait aujourd'hui de voir la Renault 5 attester, sur les routes du Nouveau Monde, de la francisation de la langue anglaise. Quand, au début de l'année 1977, après un an d'étude de marché médiocre, la société concessionnaire Renault aux Etats-Unis eut l'idée d'apposer le magique surnom « Le Car » sur la porte droite de la Renault 5, les ventes démarrèrent sur les chapeaux de roue. En 1976, Renault U.S.A. en avait vendu six mille huit cents modèles à travers l'Amérique. De janvier à octobre 1977, elle en vendit plus de dix mille cinq cents et douze mille six cents de janvier à octobre 1978. Rivalisant aujourd'hui avec les japonaises sur le marché des voiture étrangères, « Le Car » est indéniablement l'article en pointe de l'année automobile : « Le Car of the Year, for Les Times of Your Life *», dit la publicité...*

Or, ce qui conquiert l'Amérique de dix-huit à trente-huit ans, du yogi guérisseur de Hollywood au cadre bon genre de New-York et à la blonde étudiante du Texas, c'est bien l'article défini français qui, placé devant l'objet américain banal par excellence, permet d'accéder à l'étrangèreté la plus raffinée — la France — avec un budget minimum. Vendue au prix de 3 900 dollars — 16 770 francs au dollar de la semaine — pour le modèle le plus simple et de 4 600 dollars pour le modèle de luxe, « Le Car » revient au même prix que la plus rudimentaire des Toyota et moins cher que le meilleur marché des voitures Honda. Mais à la différence des « mini » japonaises, « Le Car » est « hot » (1) parce qu'elle se conduit comme une voiture de sport, « Le Car » est « fun » (2) parce qu'un toit décapotable l'ensoleille, « Le Car » est plus spacieuse qu'aucune d'entre elles.

Voiture exotique, la Renault 5 est en même temps le véhicule de l'Amérique 1978, réduite, pour survivre à ses excès automobiles, à la frugalité. C'est, comme précise encore la publicité, « le City Car Supreme » parce qu'elle se gare n'importe où, parce qu'elle braque mieux, parce qu'elle consomme moins (4 litres d'essence lui permettent de faire 42 kilomètres en ville et 70 kilomètres sur la route) qu'aucune autre petite voiture. Equipée d'un système antipollution « Le Car » est donc aussi l'automobile du citoyen exemplaire.

De la citoyenne exemplaire, également, puisque la clientèle de « Le Car » est à 25 % féminine, ce qui surprend les vendeurs habitués à fournir aux femmes américaines des voitures à conduite automatique. Or « Le Car » n'offre que la conduite à changement de vitesses manuel. Une clientèle fortunée : les propriétaires de la Renault 5 ont en moyenne un revenu de 17 000 dollars. Une clientèle cultivée jusqu'au niveau universitaire de la maîtrise et « libre penseuse » pour choisir une automobile hors des chemins battus.

Pourtant, « Le Car » déjà échappe à cette marginalité et va figurer au rang des institutions de l'Amérique provinciale. Dans la petite ville de Le Conner, dans l'Etat de Washington, la police ne sévit plus, en effet, dans la belle américaine standard, mais dans la petite française originale : « Pour réduire nos frais et gagner en mobilité », affirme le chef de la police locale. Et la réclame de faire du moralisme automobile : « A Le Conner, Washington, les méchants sont toujours poursuivis par les bons. Ce n'est pas nouveau. Ce qui est nouveau, c'est la voiture dans laquelle les bons poursuivent les méchants : Le Car... » Dans une autre ville de l'Etat de Washington, ce sont les pompiers qui ont décidé de précipiter la Renault 5 à la rescousse des lieux ou citoyens en détresse.

Justice est faite grâce à « Le Car ». Vengeance est faite à une France « macdonaldisée » : l'Amérique est en voie de « renaultisation »...

SYLVIE CROSSMAN.

(1) « Hot » : épatante.
(2) « Fun » : drôle, amusante.

MODES DU TEMPS

Berlin-Paris

SOUVENIRS DU BAUHAUS

DUC et Camroux, un décorateur et son associé, ont installé leur magasin aux Halles dans une ancienne boucherie. Carrelage blanc et glacé, frise sombre en céramique : l'ambiance « 25-30 » convient parfaitement aux objets et aux meubles que ces décorateurs présentant. L'amateur de cette époque trouvera ici un choix limité, mais de qualité. Alors que d'autres achètent en Angleterre, Christian Duc porte plus volontiers ses pas en Allemagne.

En collaboration avec la galerie Werner Kunze, de Berlin, il expose et il vend des œuvres de deux artistes du Bauhaus. Gravures sur bois en noir et blanc de Gerd Arntz, particulièrement fortes et graphiques (400 F la gravure). Lampes de bureau en métal noir (400 F) et services en verre de Wilhelm Wagenfeld (2 000 F les quatre pièces). L'alliance entre la finesse de la forme et la transparence est parfaite.

L'ensemble est complété par la nouvelle ligne de meubles de Jean-Michel Wilmotte. Ligne en « noir et blanc », qui utilise le chêne naturel et le frêne teinté. Pour sa table (3 100 F), sa console (1 900 F) et ses tables gigogne très soignées (2 600 F), Wilmotte reste fidèle à sa structure en treillis dans la grande tradition de l'architecte écossais Charles Rennie Mackintosh.

FL. B.

★ Exposition - vente jusqu'au 25 novembre. Duc et Camroux, 56, rue Jean-Jacques Rousseau, 75002 Paris. Tous les jours, de 11 h. à 19 h., tél. 233-37-27.

L'ascension de Cacharel

L'HISTOIRE D'UN CHEMISIER A FLEURS

QUARANTE-SIX ans, Nîmois aux yeux bleus, Jean Cacharel est le deuxième industriel le mieux placé dans le palmarès des entreprises exportatrices françaises (le *Moniteur officiel du commerce international*). Il figure parmi les cent vingt-huit leaders dans la « catégorie » des 100 à 150 millions de francs de chiffre d'affaires à l'exportation pour les neuf premiers mois de l'année.

Ses cinq usines à travers la France produisent trois millions d'articles par an. Et, au départ du succès : les chemisiers à fleurs.

Petit fabricant de blouses pour dames, Cacharel se lance, en 1962, dans la mode junior avec Emmanuel Khanh, qui, pour lui, crée un blouson vert émeraude et lurex argent. Le résultat est électrique ! Intuitif, Cacharel comprend que le budget de ses jeunes clientes tourne autour des petites pièces qu'il coordonne en quatre couleurs vives et unies, inédites jusqu'alors. Prix abordables.

Bien coupés et seyants, ses chemisiers en crépon de coton prennent place sur le marché international. Puis, il leur ajoute des jupes et se lance dans les imprimés romantiques de Liberty's : « *J'en consomme 1 million de mètres par an. Maintenant, je cherche des harmonies en sept pièces, à composer comme un puzzle.* »

Regards sur l'homme

Depuis 1970, il applique ces mêmes théories en mode masculine et enfantine. « *L'homme*, dit-il, *commence à prêter intérêt à ce qu'il porte, aux formes et aux couleurs, surtout dans les tons naturels.* » A côté de ses tenues « puzzle » pour toute la famille distribuées par mille deux cents points de vente à travers la France, dont soixante et une boutiques à son nom, Jean Cacharel a une licence de lunettes solaires et vient de lancer « Anaïs, Anaïs », un parfum vert à dominantes florales. Il ouvrira sa première boutique pour hommes, place des Victoires, en janvier prochain.

NATHALIE MONT-SERVAN.

LUI : veste déstructurée en toile de laine gris à quatre poches sur un pantalon vert bouteille, chemise quadrillée en polyester et coton, pull en shetland anthracite et cravate à chevrons, 450 F, 225 F, 160 F, 175 F et 75 F.

ELLE : veste en Harris tweed quadrillé bordeaux, gris et bleu, jupe en drap de laine bordeaux, chemise de laine quadrillée, pull jacquard, bonnet et moufles assortis ; 550 F, 365 F, 195 F, 290 F et 140 F.

FILLETTE : ensemble de robe et pantalon en Vyiella marine à pois blancs sous une cape de laine bleu ardoise à capuchon, le 10 ans, 460 F et 410 F.

Tous ces vêtements se trouvent réunis dans les boutiques CACHAREL, 30, rue de Buci, 75006 Paris ; 66, Champs-Elysées ; Lyon, centre commercial de la Part-Dieu ; Strasbourg, 31, place Kléber ; Rouen, 161, rue du Gros-Horloge.

(Croquis de MARCQ.)

Trouvailles

Sports

Le patin de randonnée

Compromis entre le patin à glace et la planche à roulettes, le patin de randonnée de Midonn se compose d'une chaussure en cuir, fixée sur un châssis portant quatre roues, mais articulées par des « trucks ». Une butée à l'avant permet de s'élancer ou de se maintenir à l'arrêt.

Ce sport est déjà implanté aux Etats-Unis, et les nouveaux patins sont maintenant fabriqués en France par cette entreprise de Chelles (Seine-et-Marne). Il peut être pratiqué sur toutes les surfaces goudronnées, voire les chemins de terre. A partir de 550 F dans les grands magasins et les spécialistes de sport ou de jouets.

Alimentation

Le riz sauvage

Réponse d'UNCLE aux écologistes, le nouveau « riz sauvage ». Il s'agit d'un mélange de leur riz long grain prétraité avec une graminée sauvage poussant dans les lacs et les rivières du Minnesota, du Wisconsin et du Canada central. Il est présenté avec un sachet d'herbes aromatiques et d'une merveilleuse facilité de cuisson. Le résultat est savoureux, subtil d'aspect et accompagne aussi bien les grillades de viandes que de poissons. 4,80 francs environ le sachet de 170 grammes pour 3-4 personnes. En vente dans les grandes surfaces et les magasins d'alimentation .

Objet

La Santos-Dumont

Pour ses clients sportifs et voyageurs, Cartier ressort un modèle en acier, au cadran carré en émail blanc, chiffres romains, aiguilles bleu acier et remontoir à sept pans, inventé par Louis Cartier pour Carlos Santos-Dumont, l'aviateur. Les « Santos » se vendent de 3 500 francs à 5 800 francs.

Artisanat

Sept artistes

Pour fêter le cinquième anniversaire de sa boutique d'artisanat, située près de la place des Vosges (9, rue de Birague), Suzette Idier organise une exposition. Elle a choisi les œuvres de sept artisans d'art et les présente dans la galerie Axe, qui s'ordonne joliment autour d'un jardin intérieur. A la matité des éléments muraux, pieds de lampes et coupes du potier Jacques Buchholtz répond l'éclat des pièces de dinanderie : celle en étain de Jérôme Douillet comme celle de bronze et laiton des « Ronds blancs ». Dualité aussi des bijoux avec les créations chatoyantes de Francine Sixou, en lapis-lazuli, or et corail et les bijoux-sculptures de Goudji qui rappellent la tradition des Scythes. Les soies peintes de Nicole Fontaine et les ceintures baroques de Domenica complètent cette exposition d'une grande qualité artistique.

★ Du 16 novembre au 1er décembre, galerie Axe, 33, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris.





Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

M. Lecat à l'école du Louvre.

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a présidé, vendredi 10 novembre, dans l'après-midi, la séance d'ouverture de l'école du Louvre, établissement qui compte deux mille six cents élèves et plus de quatre mille auditeurs.

L'école du Louvre, qui forme des conservateurs et dispense un complément de formation à ceux qui se dirigent vers les professions privées liées à l'art et à la muséologie (commissaires - priseurs, antiquaires, décorateurs), « doit être pour le patrimoine plastique, *a dit M. Lecat,* ce que sont l'école des Chartes et l'école des bibliothèques pour le patrimoine écrit ».

A cette occasion, le ministre a donné quelques détails sur le transfert de l'école au palais de Tokyo prévu en 1982 par la loi-programme pour les musées. D'ici quatre ans, l'école, qui ne dispose que de 700 mètres carrés au Louvre, aura, au palais de Tokyo, une surface totale de 4 000 mètres carrés, répartis en six amphithéâtres (dont un de neuf cents places), et une plus vaste bibliothèque.

Dans les galeries parisiennes

● Dessins de Dado, *galerie Isy-Brachot, 35, rue Guénégaud. Quand le trait prolifère pour engendrer ossements et grimaces, et faire émerger plus incisif et plus tranché que jamais un monde grouillant de mort (jusqu'au 16 janvier).*

● Sam Gilliam, *galerie Darthea-Speyer, 6, rue Jacques-Callot. Œuvres récentes d'un Américain qui travaille à Washington. Il a été, au début des années 70, un des premiers à montrer à Paris des toiles-bâches libérées du châssis et imprégnées de couleurs (jusqu'au 15 décembre).*

● Christian Dotremont, *galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré. « Logogrammes » — lire manuscrits — tracés d'une écriture fantaisiste, ce qui a permis au fondateur de Cobra (il y a exactement trente ans) d'être peintre et dessinateur sans cesser d'être écrivain (jusqu'au 30 novembre).*

● Jean-Marc Lange, *galerie Marquet, 7, rue Bonaparte. Un des derniers grands prix de Rome avant sa réforme ; il a longtemps séjourné à la Villa Médicis, et il s'est imprégné de culture méditerranéenne. Ses curieux jardins sentent la peinture pompéienne (jusqu'au 25 novembre).*

● Paul Wunderlich, *galerie Negru, 40, rue Mazarine. « Homo sum » ou trente-quatre œuvres sur le thème des homosexualités.*

● Francis Cera, *librairie-galerie Art et Culture, 90, rue de Rennes. Au pastel, des drapés imaginaires, évocateurs de sombres fantômes du passé, comme le Balzac de Rodin (jusqu'au 5 décembre).*

● Six vernissages autour des Halles. *Six galeries se sont passé le mot, et vernissent en même temps, le 14 novembre : la galerie Pierre-Lescot (œuvres de Naccache), la galerie du Bost (cent petits bronzes), la galerie de Lucia (groupe), rue Pierre-Lescot, la galerie Le Poisson d'or (sculptures de Yeva), 7, rue des Prêcheurs, la galerie Jacquester (Geneviève Zonderoan) et l'Enseigne du Cerceau (M. Venture), rue Rambuteau.*

Des livres...

— L'impressionnisme et son époque, *de Sophie Monneret, préface de René Huyghe. Le premier tome, sur trois prévus, d'un vaste dictionnaire de l'impressionnisme. Denoël, 346 p., 420 F.*

— Ljuba, *sous la direction de Jean-Louis Ferrier. Une dizaine de textes, études et poèmes, autour de ce peintre « fantastique » yougoslave. Belfond, 224 p., 220 F.*

— Iris Time ou l'Artventure. *Les mémoires d'Iris Clert, animatrice d'une galerie d'avant-garde. Denoël, 352 p., 58 F.*

— New York délire, *de Rem Koolhaas. Un manifeste architectural à rebours : la « théorie » sous-jacente au développement de Manhattan. Chêne, 262 p., 170 F.*

Expositions

Femmes retrouvées du XIXe siècle

Une famille, des femmes, un siècle. Et, à travers, l'histoire de la bourgeoisie française au dix-neuvième siècle. La famille est réelle, mais reste anonyme. Elle a une branche plutôt pauvre dans le Lot, une seconde plutôt riche à Lyon, où elle fait le commerce des tissus, et une troisième à Paris. Une exposition nous fait traverser leur temps. Ce n'est pas courant, pas plus que la manière dont celle-ci est abordée et mise en scène par Simone Benmussa, qui prend cette famille au début du dix-neuvième siècle et la laisse aux premières lueurs du vingtième.

Les personnages sont nombreux, femmes et hommes. Mais au centre de tout on trouve Agélie et Nélida. Qui sont-elles ? Les filles d'Henriette, maîtresse de Castille, la maison familiale, épouse de Jean-Jacques : deux personnes raisonnables qui se sont mariées à un moment où lui avait des difficultés d'argent et elle ne se trouvait plus très jeune. Jean-Jacques avait une fille, Savernie. Sa présence est inexistante ; elle n'écrit pas. Seules ont traversé le temps, avec une épaisseur psychologique, celles qui écrivaient. Agélie et Nélida trompaient leur solitude avec leur journal intime, interlocuteur silencieux auquel elles pouvaient oser dire ce qu'elles taisaient. Leur mère, qui avait un certain don de l'écriture, leur conseillait : « *Ecrivez beaucoup, écrivez des chiffons à jeter au feu... Ne vous faites grâce de rien. Regardez-vous ainsi passer.* » D'elle-même elle disait : « *J'ai vécu sans exister.* » Dans un certain sens, elle leur conseillait d'« exister » avec des mots, faute de pouvoir le faire avec la vie. Car Agélie et Nélida n'étaient pas heureuses...

Derrière ces femmes, il y a une femme, Simone Benmussa et sa manière de les voir. Elle est entrée dans leur espace imaginaire en ouvrant leurs journaux intimes et leurs livres de raison conservés par paquets. Elle a défait les rubans, lu les pages et pris la voix de celles qui racontent des vies de femmes, dans leur maison, dans leur jardin... Fenêtres au-delà desquelles se devine une présence, miroirs qui renvoient des visages, portraits, meubles et objets qui tous parlent de leurs gens, feuilles d'automne... Et à travers tout cela des voix qui disent ce que disaient les journaux intimes. Leur monde s'arrêtait aux limites de la demeure familiale. On y parle surtout de choses qui la concernent, mais de temps à autre des événements qui font trembler le pays : la révolte des canuts à Lyon (leur fabrique avait été occupée par les insurgés), la guerre de 1870, la Commune. Les hommes, eux, passent le plus clair de leur temps dehors : ils voyagent, ils font des affaires.

Le nouveau capitalisme dans lequel s'est incorporé le père, Jean-Jacques, a eu raison de lui. Etant l'auteur de sa fortune, il fut également celui de son infortune, incapable qu'il fut de se tirer d'affaire. Il meurt criblé de dettes. Et du même coup tue le bonheur possible de ses filles. Sans dot, elles n'attirent plus les prétendants. Conseil de famille. Consultés par Henriette, les frères, Henri et Ferdinand, décident, avec le consentement de la mère, qu'Agélie et Nélida resteront célibataires. Sans enfants, l'héritage ne sera pas partagé. Atroce : la mère aussi défendait l'intégrité du patrimoine.

Voici donc Agélie et Nélida exclues du bonheur bourgeois, car le bonheur est, en l'occurrence, une affaire « pécuniaire ». Le soubresaut d'Agélie est impressionnant. A demie impotente, son père mort, elle se lève et reprend en main les affaires de la maison. Et déjà elle se regarde moins « passer » à travers les mots. A l'époque la société avait commencé à bouger davantage et les familles à mourir un peu plus. Les femmes écrivent moins, leurs journaux intimes sont plus pauvres. Elles photographient. Elles dessinent. La dernière salle de ce parcours à travers le temps évoque ce passage de l'expression écrite à celle de l'image et du dessin. Agélie et Nélida (elles portent des noms de métairies, car par tradition ce sont les femmes qui en héritaient ; les châteaux, quand châteaux il y avait, allaient aux hommes), et même l'oncle Louis qui était resté célibataire, dessinaient fort joliment.

Un livre qui réunit les lettres et documents de cette famille anonyme tient lieu de catalogue. C'est une page d'« art et traditions bourgeoises », vue par les femmes de l'autre siècle et interprétée par une femme d'aujourd'hui.

JACQUES MICHEL.

★ *La Traversée du temps perdu*, parcours-spectacle adapté de textes anonymes par Simone Benmussa, préface de Viviane Forrester. Aux édit. Femmes ; 50 F.

Exposition au Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli.

La maison, l'immeuble, la ville

Louise Nevelson, sculpteur, américaine, née à Kiev en 1899; Marie-Hélène da Silva, peintre, française, née à Lisbonne en 1908, Magdalena Abakanowicz, créateur de formes tissées, polonaise, née à Varsovie en 1930. Trois grandes artistes connues et reconnues — Abakanowicz sans doute pas assez à Paris où elle n'a pratiquement jamais exposé, malgré toute l'importance qu'elle a dans le grand renouveau de l'art textile comme expression autonome et non plus tributaire de modèles peints, ni du mur.

C'est une de ces rencontres provoquées et heureuses, mais qu'il faut placer sous quel signe ? Faut-il gommer le fait qu'il s'agit de trois artistes femmes ? Ou bien faut-il justement le souligner en évoquant les liens secrets qui se nouent entre ces trois démarches, cette sorte de connivence qu'entretiennent, mises en présence, la dizaine de toiles récentes de Vieira da Silva, les deux grands muraux de bois noir de Nevelson (1959-1961 et 1964-1969) et les deux grands « Abakan » noir et brun, formes tissées en sisal d'Abakanowicz (1967-1973 et 1974-1976), sous leur différence même.

Le peint n'est pas le sculpté, le peint et le sculpté ne sont pas le tissé. Pourtant voilà des œuvres qui, quelque part, se touchent, qui procèdent d'une approche du monde curieusement analogue. Des œuvres chaque fois patiemment tissées, échafaudées, montées, qui envahissent un espace, en gagnant sur le non-dit, le vide, le caché, ouvert de portes et de fenêtres, jouant sur le passage du dedans au dehors, et qui abolit la distance entre le regard et l'œuvre.

« Les fils que je noue forment un tissu inégal, *dit Abakanowicz,* dont l'expression dépend de la tension de mes nerfs ou de leur relâchement. De la circulation interne des sucs sous ma peau. Les formes naissent des sensations de chaque jour, comme un journal. Elles sont le produit et l'enregistrement de ma durée : de mes expériences, déceptions, tristesses et frayeurs. Elles changent, comme le temps change mon visage. » *Ce qu'elle dit, on a envie de le faire dire à Vieira da Silva et aussi à Nevelson. Nevelson qui a toujours souligné.* « Ce que je fais n'est pas de l'art pour l'art, mais c'est une extension de moi-même. »

Le creux, le vide est habité dans ces œuvres, qui se montrent, mais ne se livrent pas, que ce soit sous la forme de cet habitacle, cellule essentielle, maison, sexe géant de sisal, libéré dans l'espace, sous celle de grands ensembles de bois à tiroirs secrets multiples, reliefs appuyés au mur, ou celle d'une trame serrée, évocatrice de villes imaginaires, prisonnières de la surface picturale, plane et fermée. On est tenté d'y voir comme les stades d'un même processus d'envoûtement.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Galerie Jeanne Bucher, 51, rue de Seine.

Miro monumental

Miro n'assistait pas, lundi 13 novembre, sur l'esplanade de la Défense, à l'inauguration de sa sculpture monumentale. Mais les acteurs de la Claca de Barcelone, en costumes de *Mori el Merma* dessinés par le peintre, ont parodié une inauguration officielle en fanfare, suivie d'un feu d'artifice pétaradant. Tout avait été mis à contribution pour « animer » la grande dalle, le temps de dévoiler « *deux personnages* » peinturlurés en bleu, en rouge et en jaune, hauts d'une douzaine de mètres.

Sur une pancarte, on peut lire noir sur blanc, sous le sigle de l'EPAD : « *Sculpture monumentale de Miro* », pour désigner l'allure grotesque et bon enfant, au milieu de tant de raideur architecturale, de ce grand et revigorant éclat de couleurs. Pourtant, si jamais Miro a été sculpteur, c'est bien d'intimisme qu'il faudrait parler.

Un couffin, une boîte en carton, des bois de flottage, une selle de cheval, une carapace de tortue, un morceau de savon usé et troué à force d'y laver le pinceau, une amande, peuvent devenir chez Miro les pièces essentielles d'une machine à rêver et à faire rêver dès lors qu'il en trouve le mécanisme d'assemblage. La dimension monumentale qu'on leur connaît vient après, grâce à l'agrandissement exact que permet le pantographe. Granville, le dessinateur visionnaire, avait illustré ce songe du sculpteur qui sculpte petit et voit grand à travers les vertus de ce mirobolant instrument...

Les *Deux personnages* de Miro étaient nés, comme deux petites choses incertaines, pétries dans la glaise, qui tiennent dans le creux de la main. Dix mille heures passées à les agrandir dans un atelier spécialisé, quelques tonnes de polyester armé d'acier pour retenir leur tendance naturelle à aller de guingois, ont fait passer l'« objet » à l'état de « monument », qui décore aujourd'hui le grand centre commercial en construction de la Défense. Mais à présent que la sculpture est dévoilée, on voit bien que quelque chose ne va pas. Le bâtiment caréné comme une auto est vert, d'un vert qui paraît lugubre à côté de la truculence colorée des personnages de Miro. Les architectes n'avaient sans doute pas prévu que l'artiste viendrait avec ses couleurs chantantes qui demandent un environnement immédiat plutôt neutre. Peinture d'architecte contre peinture de peintre ! Quelque chose devra changer de couleur : la sculpture ou le bâtiment ?

JACQUES MICHEL.

★ Cent sculptures de Miro au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, jusqu'au 17 décembre.

Cinéma

« LA FRAIRIE », de Francis Chauvaud

Une équipe de cinéma filme à Mansle, village de Charente, les préparatifs et les attractions de la fête locale — la frairie — du mois d'août. En même temps, une famille vit sa vie de vacances. Elle se séparera après la frairie, prolongée, dans la cour d'une maison, d'un spectacle monté par les enfants.

Le réalisateur Francis Chauvaud (trente ans) a produit ce film avec la comédienne Jacqueline Parent, la seule à y jouer un « rôle » au milieu des habitants de Mansle. Ce n'est pas un documentaire mais, dans l'esprit qui fut celui de Jean Vigo, un « point de vue documenté ». Francis Chauvaud s'est servi du réel pour élargir la dimension de la réalité prosaïque. Le montage, prédominant, a duré plus d'un an. Marginale par les conditions de production, cette œuvre est élaborée, maîtrisée, par un cinéaste qui ne se laisse pas aller à l'improvisation satisfaite. *La Frairie* a reçu une mention spéciale au Festival du film d'humour de Chamrousse 1978.

Il est vrai que le film fait rire, mais pas comme une caricature. Ces réjouissances, ces façons de vivre, sont envisagées comme un patrimoine culturel de la province. Loin du cinéma parisien, Francis Chauvaud a redécouvert certains charmes de l'existence, et il nous en fait profiter. L'historien amateur, toujours prêt à placer un discours qu'on ne lui laisse pas terminer (ce pourrait être un personnage de Tati), les concours, les délibérations du conseil municipal, le défilé de majorettes et de lampions, l'élection de « Miss Mansle », nous les ressentons, dans la tendresse satirique des images, comme les faits humains d'une chronique villageoise qui appelait plus et mieux qu'un reportage. C'est fait.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

A LA SALLE DES FÊTES DE MANSLE

Une affaire de famille

Derrière la nappe tendue, le maire a récité des poèmes enflammés au milieu de l'indifférence générale, du brouhaha des conversations : « lente et douce Charente, ô rive nostalgique propre à la rêverie... », *les vers étaient de lui, sourires dans les rangs, c'était encore plus beau que dans le film.*

La « première » *de* la Frairie *s'est faite à Mansle, petite commune de Charente. Comme le cinéma a une histoire à Mansle (les projections se faisaient dans un café dans les années 50, puis il y eut deux cinémas qui ont fermé dix ans plus tard, puis un ciné-club s'est ouvert en juin dernier), la projection du film de Francis Chauvaud est devenue une affaire officielle. Affiches un peu partout,* « pot » *pour la presse à la mairie (à 19 heures), cinéma à la salle des fêtes (à 20 h. 30), buffet et bal (à 22 h. 30). Le tout-Mansle est arrivé par vagues, par familles entières, grands-pères, grand-mères, les jeunes, l'infirmière, la charcutière, la boulangère, l'historien, les archéologues, le dentiste, quatre cents personnes assises, debout dans une salle des fêtes comme elles sont toutes en France, austère, ripolinée de beige, avec des plantes vertes sur l'estrade.*

Rires, retrouvailles, cohue, remerciements d'usage, puis la salle a plongé dans le noir. Le projecteur ronronnait comme autrefois dans les écoles et le son était exécrable. Cela n'avait pas d'importance, car la projection est devenue aussitôt une affaire de famille. En mieux bien sûr (tout était mieux encore que dans le film, c'est-à-dire aussi bien), on a reconnu la bouchère (hurlements), le maire (rires), les conseillers généraux, l'historien avec sa Mobylette, les uns, les autres, soi. Quand on a vu la vieille dame commettre son larcin au cours d'un dîner champêtre, il y eut des coups de coude. On riait, on était ému aussi parce que, sous l'ironie, on percevait la tendresse, et après l'image de M. Lalut sous les éphémères, étrange neige dans la nuit, c'était un peu Amarcord à Mansle pour tout le monde. En plus petit.

On a cherché après le film quelques-uns des acteurs. « Oui, c'est bien ça ». « c'est bien comme dans la réalité ». *Manipulés ? Non... Caricaturés ? ...* « Oui, l'historien local peut-être un peu. » *On s'inquiétait qu'il ait mal pris la chose, on le cajolait, et il devint par un juste retour des choses le* « héros », *l'historien-amateur de toutes les communes de France. On discutait par petits groupes de la mélancolie sous-jacente, de la tristesse en filigrane, du regard des enfants sur la fête. Le bal commençait.*

Le lendemain matin, Mme Thorin nous a montré derrière la cour de son café, la salle où l'on projetait les films en 1950. « les gens rentraient par ici, je vendais les billets là... ». *Il n'y avait plus de siège et plus de plancher,* « ça a commencé à tomber avec la télévision, et puis les jeunes préféraient aller à Angoulême pour voir le même film ». *En juin dernier, quatre-vingts personnes sont venues pour les Affameurs, surprise pour les trois animateurs du ciné-club qui n'en attendaient que vingt. Ils ont demandé une subvention à la mairie.*

CATHERINE HUMBLOT.

★ Un reportage sur Mansle sera diffusé au cours de l'émission Ciné-Regards d'Anne Andreu, le 19 novembre sur FR 3 à 22 heures.

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

Salle GAVEAU Mardi 14 nov. et Jdi 16 nov. à 21 heures (Valmalète.)	QUATUOR AMADEUS SCHUBERT Le 16 : W. Pleeth, violoncelle
SALLE GAVEAU Mercredi 15 novembre Mercredi 22 novembre à 18 h 45 (Valmalète.)	Un heure avec... LISZT et Russel SHERMAN le 15 SCHUBERT et Rita BOUBOULIDI le 22
SALLE GAVEAU Mercredi 15 novembre à 21 heures (Werner.)	Récital de Piano DENIZ ARMAN GELENBE Mozart, Beethoven, Debussy, Messiaen, Bartok, Saygun
SALLE CORTOT 78, r. Cardinet Mercredi 15 novembre à 21 heures (Werner.)	Premier Concert à Paris des KAMMERMUSIKER ZURICH MOZART : Quintette à cordes TCHAIKOWSKY : Sextuor à cordes « Souvenirs de Florence »
EGLISE ST-MEDARD 141, rue Mouffetard 15-17-nov. à 21 heures Loc. Durand et Agences 24, rue de l'Arbalète 3 Fnac - Creus (P.e. Dandelot et Mondial-Musique.)	FESTIVAL BACH SAINT-MÉDARD 15 nov. : F. LODÉON J.-P. WALLEZ 17 nov. : J.-P. BROSSE Orchestre de chambre HENRIK BRUUN Ensemble Choral contrepoint Chef de chœur : O. Schnebeli
INSTITUT NEERLANDAIS 121, rue de Lille (7e) Vendredi 17 novembre à 20 h 30 (P.e. Valmalète.)	Franz LISZT Œuvres peu connues L. VISSER baryton-basse R. de LEEUW piano
SALLE GAVEAU Samedi 18 novembre à 17 h 15 (P.e. Werner.)	Amis Musique de Chambre Radio France FRANZ SCHUBERT QUARTETT SCHUBERT : 150e anniversaire de sa mort
EGLISE des BILLETTES Dimanche 19 novembre à 17 heures (P.e. Kiesgen, Valmalète.)	150e annivers. de la mort de SCHUBERT l'Arpeggione, le Rondo Quintette, la Truite Ensemble 12 Violon-solo : Ph. BRIDE T. ADAMOPOULOS, alto Trio VUILLAUME Sylvain WIENER, c.-basse Bruno RIGUTTO, piano
SALLE ROSSINI 6, rue Drouot Dimanches 19-26 nov. 3 décembre 10 h et 17 h (Kiesgen.) Renseignem. : 661-17-24 de 9 h à 12 h	6 Concerts par le Quat. Lœwenguth MOZART - FAURÉ 3 programmes différents Le 19 : av. F. DOREAU Le 26 : av. F. DOREAU et A. SABOURET Le 3 : av. G. DOBREE
SALLE GAVEAU Lundi 20 novembre à 21 heures (Werner.)	Silvia SCHMID soprano BAROQUE STRINGS ZURICH Frank GASSMANN Leader et violon VIVALDI : Cto violon ré M. VIVALDI : Motet « In Furore » Haendel, Pergolèse, Grieg
THEATRE de l'ATHENEE-L.-JOUVET Lundi 20 novembre à 21 heures (Valmalète.)	Les LUNDIS MUSICAUX de l'ATHENEE Gundula JANOWITZ au piano IRWIN GAGE
SALLE PLEYEL Lundi 20 novembre à 21 heures (Kiesgen.)	DANIEL WAYENBERG Mozart - Schumann Moussorgsky
FONDATION GULBENKIAN 51, av. d'Iéna Mardi 21 nov. à 20 h 45 (Entrée libre.) (P.e. Valmalète.)	Marie-José FALCAO violoncelle Olga Prats, piano SCHUMANN, BRAHMS L. de FREITAS BRANCO
SALLE GAVEAU Mardi 21 novembre à 21 heures (De Saint-Ours.)	Unique récital DIDIER PICARD pianiste Bach, Schumann, Albeniz, Chopin
Salle GAVEAU Mercredi 22 novembre à 21 heures (Valmalète.)	« Pianistes et Concerts » Désiré N'KAOUA CHOPIN - RAVEL
SALLE GAVEAU Jeudi 23 novembre à 21 heures (Valmalète.)	Récital du pianiste Roberto CAPPELLO prix BUSONI 1976 Bach-Busoni, Brahms, Liszt
Salle GAVEAU Vendredi 24 novembre à 21 heures (P.e. Valmalète.)	CONCERT EXCEPTIONNEL QUATUOR JUILLIARD Haydn - Bartok Schubert
Salle GAVEAU Samedi 25 novembre à 21 heures (Valmalète.)	« Pianistes et Concerts » Anne QUEFFELEC J.-S. BACH - SCHUBERT LISZT - DEBUSSY
SALLE PLEYEL Mercredi 29 novembre à 20 h 30 (Valmalète.)	RECITAL Aldo CICCOLINI Schubert
SALLE PLEYEL Jeudi 30 novembre à 20 h 30 (Dandelot.)	« Grands Récitals » Unique Séance de Sonates de la Saison Yehudi et Hephzibah MENUHIN Elgar, Bach, Beethoven

CONCERTS Radio France

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE

RADIO-FRANCE Grand Auditorium Jeudi 16 novembre à 20 h 30	Dir. Pierre-Michel LE CONTE Soliste : Clara BONALDI Balassa - Baird - Bartok Lutoslawski

PRESTIGE DE LA MUSIQUE

SALLE PLEYEL Dimanche 19 novembre à 21 heures	Orch. Philharmonique Tchèque Dir. Vaclav NEUMANN MARTINU - DVORAK - SMETANA

ORCHESTRE NATION. DE FRANCE

SALLE PLEYEL Mardi 21 novembre à 20 h 30	Dir. Lorin MAAZEL Soliste : Horacio GUTIERREZ RACHMANINOV - PROKOFIEV

SAISON LYRIQUE

RADIO FRANCE Grand Auditorium Mercredi 22 novembre à 20 heures	MOZART Thamos, Roi d'Egypte et Airs et Ensembles de Concert L. LEBRUN, L. MYERS, C. AHNSJOE, P.-C. RUNGE, D. KAVRAKOS Chœurs de Radio France NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE Dir. : Jean-Pierre MARTY

ORCHESTRE NATION. DE FRANCE

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Samedi 25 novembre à 17 heures	Dir. Lorin MAAZEL BEETHOVEN Symphonies n° 2 et n° 6

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Roméo et Juliette.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Six personnages en quête d'auteur.
Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 30 : le Cercle de craie caucasien. — Gémier, 20 h. 30 : Lenz.
Petit Odéon, 21 h. 30 : la Star des oublis.
TEP, 20 h. 30 : le Malade imaginaire.
Petit TEP, 20 h. 30 : Bons baisers du Lavandou.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Jean-Roger Caussimon ; 20 h. 30 : Maria Maria.
Carré Sylvia Monfort, 18 h. 30 : Cirque à l'ancienne (Jardin d'acclimatation).

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Sidi-Ciné ; 22 h. : Davly.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Mon père avait raison.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Athénée, salle C.-Bérard, 21 h. : Olaf et Albert.
Biothéâtre, 20 h. 30 : la Crique.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare. — Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Yard.
Centre d'art rive gauche, 20 h. 30 : Comme un sens inversé ; 22 h. : la Femme au bout des doigts.
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : la Clôture. — La Resserre, 21 h. : la Brise l'âme.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Il fait beau jour et nuit.
Essaïon, 18 h. 30 : Œuvre ; 20 h. 30 : Sonate pour deux femmes seules et une H. L. M. ; 22 h. 15 : Abraham et Samuel. — II, 20 h. 30 : le Chant général.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : la Surface de réparation ; 22 h. : J. Villeret.
Galerie 55, 20 h. 30 : B. Dimey ; 22 h. : M.-T. Orain.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Théâtre sicilien ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Molly Bloom ; 20 h. 30 : la Shaga ; 22 h. : Carmen City. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec R. M. Rilke ; 20 h. 30 : Fragments ; 22 h. 15 : Acteurs en détresse.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Mathurins, 21 h. : Alex Métayer.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Les papas naissent dans les placards.
Mogador, 20 h. 30 : le Pays du sourire.
Montparnasse, 21 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Crénom. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Palais des sports, 20 h. 30 : Notre-Dame de Paris.
La Péniche, 20 h. 30 : Petites et grandes violences ; 22 h. : Histoires belges.
Plaisance, 20 h. 30 : Tête de méduse.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : M. Marceau, mime.
Présent, 20 h. 30 : Eve des Amériques.
Ranelagh, 22 h. : Chopelia.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Festival international du mime.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre-en-Rond, 20 h. 45 : Si tout le monde en faisait autant.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : l'Echange ; 22 h. 30 : la Chasse au snark.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30.
Théâtre Saint-Médard, 21 h. : les Comédiens mimes de Paris.
Tristan-Bernard, 21 h. : Crime à la clef.
Troglodyte, 20 h. : 1848, la République de M. Dupont.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Nouvelle Star ; 21 h. 15 : la Tour Vandenesle ; 22 h. 30 : A. Valardy. — II, 20 h. 30 : l'Azote ; 22 h. 30 : l'Autobus.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 23 h. : Gervaise. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 22 h. : le Bonbon magique.
Campagne-Première, 22 h. 15 : Starlife.
Centre d'art et d'artisanat, 20 h. 30 : Défense d'avoir les nuages au-dessus de la tête.
Coupe-Chou, 18 h. 30 : F. Kanel ; 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Vous qui passez.
Cour des Miracles, 19 h. : Pas un navire à l'horizon ; 20 h. 30 : J. Sommer ; 21 h. 45 : le Gros Oiseau.
Fanal, 20 h. : Béatrice Arnac ; 21 h. 15 : le Président.
Le Manuscrit, 20 h. : le Miroir de Molly ; 21 h. : Paris-Munich.
Le Petit Casino, 21 h. : Douby ; 22 h. 30 : Eclimont et Dodane.
Petits-Pavés, 21 h. 15 : Débordés par la base.
Point-Virgule, 20 h. 15 : les Confidences d'un parasol ; 21 h. 30 : Ballade de saisons ; 23 h. : Alors, heureuse ?
Le Sélénite, 20 h. 30 : les Voyageurs de carton.
Le Splendid, 20 h. 30 : Bunny's Bar ; 22 h. : Amours, coquillages et crustacés.
La Soupape, 19 h. 30 : Chansons de femmes ; 21 h. 30 : Voyage vers les ombres vertes.
La Tanière, 20 h. 45 : J. Barthes ; 22 h. 30 : J. Marque.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : J.-C. Monteils ; 21 h. 30 : J.-M. Thibault ; 22 h. 30 : Y a qu'là que j'suis bien.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Mardi 14 novembre

FESTIVAL D'AUTOMNE

(278-10-00)

EXPOSITIONS

Chapelle de la Sorbonne, de 12 h. à 18 h. : Sho, calligraphie contemporaine japonaise.

THEATRE

Espace Cardin, 20 h. 30 : Faust.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Mesure pour mesure.
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe, 19 h. 30 : Remagen.

DANSE

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ballet de Marseille R. Petit (Coppélia).
Palace, 20 h. 30 : Sara Rudner.

MUSIQUE

Chapelle de la Sorbonne, 20 h. 30 : Musiques de Satsuma-Biwa et de Shakuhachi.

La danse

Théâtre Oblique, 21 h. : Théâtre d'images.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : C. Collard, piano ; C. Courtois, violon (Brahms, Tartini, Fauré, Schumann, Bach, Beethoven, Prokofiev) ; 21 h. : J. Riou, flûte, et F. Schannel, harpe (Haendel, Albeniz, Lully...).
Café d'Edgar, 18 h. 30 : B. Besson, luth ; J. Roy, chant (musique de la Renaissance).
Salle Gaveau, 21 h. : Amadeus Quartet (Schubert).
Salle Cortot, 20 h. 30 : Fujii, piano (Fujii, Taira, Takemitsu, Yoshida, Debussy, Ravel).
Cité internationale, 20 h. 30 : A. Pierri, guitare.
Palais des congrès, 18 h. 30 : Quatuor Arcana ; Lieder Quartet (Brahms, Bartok, Bach).
Porte de la Suisse, 21 h. : G. Frémy, piano (Tagodic).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : F. Kyler, luth (Piccinini, Gaultier, Boismortier).
Centre culturel canadien, 20 h. 45 : Trio Dalart (Haydn, Contant, Mendelssohn, Brahms).
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : Groupe Intervalles (Schulmusik, de D. Schnebel).
Eglise de la Madeleine, 20 h. 30 : Orchestre des Concerts Colonne, dir. J. von Websky, et chorale Montjoie (Brahms).
Eglise Saint-Ignace, 20 h. 45 : A. Fleury, orgue (Purcell, Haendel, Franck, Dupré, Fleury, Messiaen, Langlais).

En banlieue

Argenteuil, Salle J.-Vilar, 20 h. 45 : Kolinda.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : Minamata and Co.
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Caligula.
La Courneuve, C. C. J.-Houdremont, 21 h. : les Deux Nobles Cousins.
Meudon, C. C., 21 h. : Tartuffe.
Neuilly, M. J. C., 21 h. 30 : Tu tondes ?... Ouais.
Yerres, Studio 209, 21 h. : le Petit Gargantua.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 14 au 21 novembre)

Nouveau Carré, Jardin d'acclimatation (277-88-40), mardi, mer., ven., 14 h. 15 ; jeudi, 10 h. : Rafaël et Régina ; tous les jours, sauf lundi, 18 h. 30, mat. mer et sam., 15 h. : Cirque à l'ancienne ; mardi 14 et mardi 21, à 14 h. 15 ; jeudi 16, à 10 h. et 14 h. 15 : Ensemble Da Camera.
Square Henri-IV (274-57-61), sam., dim. et mer., 15 h. : Cirque de Paris.
Centre Pompidou (277-12-33), Mini-cinéma tous les mer. ; le 15, à 15 h. : la Fiancée en folie (B. Keaton).
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer., sam. et dim., 14 h. 30 et 15 h. 30 : le Petit Ballon rouge.
Théâtre d'animation, Paris-Vincennes (365-44-41), mer., sam. et dim., 15 h. : les Mille et Une Fables (marionnettes).
Café d'Edgar (320-85-11), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : Il habitait dans un champignon.
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (322-16-18), mer., 14 h. 30 ; sam., 15 h. : le Pays des galipettes.
Théâtre Mogador (285-28-80), jeudi, ven., mardi, 14 h. 30 : l'Avare.
Théâtre Montparnasse (535-57-64), tous les jours, sauf sam. et dim., 14 h. 20 : la Farce du cuvier ; Aucassin et Nicolette.
Théâtre de la Renaissance (208-89-78), tous les jours, sauf sam. et dim., 14 h. 20 : le Médecin malgré lui.
Théâtre de la Tanière (325-68-65), mer., 14 h. 30 et 16 h. ; sam. et dim., 15 h. : le Voyage de Lolotte.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), mer., 14 h. 30 et 16 h. ; sam., 15 h. : Robespierre le petit lapin magique ; sam., 16 h. 30 : Histoire du petit lapin Robespierre.
Yerres, Centre éducatif et culturel (948-38-06), mardi, de 14 h. à 21 h. : le Petit Gargantua.
Montrouge (253-23-24), Théâtre de marionnettes à fils ; mer., 16 h. : les Princesses de la nuit.
Créteil, M. J. C., lundi et mardi, 10 h. et 14 h. : Il me reste un pays à trouver.
Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse : (enfants) Peter et Elliott le dragon, la Ballade des Dalton, Trocadéro bleu citron, Un candidat au poil, la Belle et le Clochard, Molière, l'Incompris, la Guerre des étoiles, Il était une fois dans l'Ouest, Jonathan Livingstone le goéland, Le shérif est en prison, le Troisième Homme ; (adolescents) Remember my name, Mort sur le Nil, FIST, le Paradis des riches, Alambrista, l'Homme de marbre, Girlfriends, l'Arbre aux sabots, Fedora, Dossier 51, Driver, Last Waltz, Une femme libre, Retour, les Nouveaux Monstres, la Fièvre du samedi soir, le Bois de bouleaux, Julia, les Contes de la lune vague après la pluie, le Crabe-Tambour, 2001 Odyssée de l'espace, Frankenstein junior, les Hauts de Hurlevent, Harold et Maude, Monty Python sacré graal, Pain et Chocolat, Rencontres du troisième type, l'Argent des autres.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h., Films allemands, 1912-1932 : les Araignées, de F. Lang ; 18 h 30 : Mythes et magie des Indiens Yanomamo ; 20 h. 30 : Seul le ciel était témoin, de C. Roux ; 22 h. 30, Hommage à M. et Mme Kawakita : Double suicide à Sonezaki, d'Y. Masumura.
Beaubourg, relâche.

Les exclusivités

ALAMBRISTA (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
ALERTEZ LES BÉBÉS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
L'AMOUR EN QUESTION (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (359-49-34) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v. f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
L'ARRET DU MILIEU (Fr.) ; LA TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)) H. Sp.
L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les films nouveaux

REMEMBER MY NAME, film américain de Alan Rudolf. (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Pagoda, 7e (705-12-15), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33)
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA, film français de Chantal Akermann : Impérial, 2e (742-72-52), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Colisée, 8e (359-29-46), Parnassien, 14e (329-83-11) Olympic, 14e (542-67-42).
FLAMMES, film français de Adolfo Arrieta : Action-République, 11e (805-51-33), Olympic, 14e (542-67-42).
LA FRAIRIE, film français de Francis Chauveau : Marais, 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90).
PASSE-MONTAGNE, film français de J.-F Stevenin : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic, 14e (542-67-42)
L'ENFANT DE NUIT, film italien de Sergio Gobbi. (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), La Pagode, 8e (359-53-99) ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LA CARAPATE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LA CHANSON DE ROLAND (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am.), v. am. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
DERNIER AMOUR (It.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (387-37-41)
LE DERNIER MONDE CANNIBALE (It.) (**), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22).
DOSSIER 51 (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Marbeuf, 8e (225-47-19)
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap.) (**), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f : Omnia, 2e (233-39-36)
FEDORA (A.), v.o. : Paris, 8e (359-53-99)
LA FEMME GAUCHERE (All.), v.o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA FEMME LIBRE (A.), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.), v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f : U G C Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
F.I.S.T. (A.), v.o. : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34)
GENERAL, NOUS VOILA (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
GREASE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).
JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Miramar, 14e (320-89-52).
JUDITH THERPAUVE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LAST WALTZ (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (033-47-62).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38), France-Elysées, 8e (723-71-11), Nation, 12e (343-04-67), Cambronne, 15e (734-42-96).
MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 11e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention St-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES OIES SAUVAGES (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
LE PARADIS DES RICHES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), la Clef, 5e (337-90-90), Panthéon, 5e (033-15-04)
PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71), la Royale, 8e (265-82-66), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).
LE PION (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Berlitz, 2e (742-60-33), Bosquet, 7e (551-44-11), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), George-V, 8e (225-41-46), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LE PRIVE DE CES DAMES (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
LE RECIDIVISTE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Marbeuf, 8e (225-47-19) — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70)
LES REFORMES SE PORTENT BIEN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U G C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Tourelles, 20e (636-51-98) (sf mardi)
LES RINGARDS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Ternes, 17e (380-10-41)
SCENIC ROUTE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LE TEMOIN (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
UN SECOND SOUFFLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

ARTS ET SPECTACLES

Lettres

Naître allemande en 1945

(Suite de la première page.)

Les Français payent l'oubli dans lequel ont été rejetés la guerre d'Algérie et le coup d'Etat de mai 1958. Les Allemands payent l'oubli du nazisme, leur « *incapacité de porter le deuil* » (1), leur refus de supoprter « *la dette du passé* ».

De l'avenir, on peut se moquer. Parler qu'il nous trompera toujours, qu'il sera forcément décevant. L'avenir est « *un ennemi* », dit Maren Sell. Mais peut-on dominer le présent, dans l'ignorance de son passé ? Peut-on vivre amnésique ? On s'est intéressé à l'amnésie particulière. Mais l'amnésie historique, celle qui de chaque particulier fera un vaincu, un résigné ? Comment ne pas devenir le jouet de l'histoire, quand on cesse de la considérer comme un enjeu ? L'inconscient de l'époque se venge.

« *L'Allemagne est étouffante* », dit Maren Sell. Dans ce pays, « *chaque jour on se lève pour reprendre le chemin de la réussite ou simplement de l'acceptation. Chaque jour on tombe. Et la mort nous attend, morts déjà* ». Chaque jour, on s'applique à répéter, avec tout le respect qui vient d'une ancienne habitude, les gestes d'obéissance que réclame l'Etat, mais « *l'Etat institue l'échec de l'humanité* ». Il rend les gens indignes de leurs ambitions. « *Nous, les Allemands, la vie ne nous intéresse pas,* écrit Maren Sell... *De la vie, nous n'avons rien à dire — que ce lamentable constat d'une monotonie, d'une hantise inscrite dans nos gestes figés... Le modèle allemand fait école et ce n'est pas une école de bonheur.* »

Cette jeune femme a écrit son livre pour échapper à la haine qu'elle se portait. Ayant le sentiment d'être exilée dans son pays, aimant et détestant à la fois sa langue, dont « *les mots,* dit-elle *ont été bafoués* », elle s'est exprimée en français. Elle se contente de citer en allemand Rilke, Nietzsche, Hölderlin, Goethe, et quelques autres, pour apaiser un peu sa nostalgie.

Voici un livre essentiel, comme l'étaient *Aden-Arabie*, de Paul Nizan, dans les années 30, et le *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations*, de Raoul Vaneigem, à la fin des années 60. La sensibilité d'un écrivain y questionne l'histoire. La confession intime s'y mêle avec le témoignage sur une époque. « *Je marche sur les trente rives de mes trente années* », dit Maren Sell, représentante d'une génération perdue. Pourquoi écrire, si, une fois au moins, on ne se demande pas ce *que sont devenus nos visages et nos* années dans le siècle ? La seule littérature qui vaille associe les cris du cœur et la méditation qu'inspire la tragédie historique.

FRANÇOIS BOTT.

★ *Mourir d'absence*, de Maren Sell. Grasset, 314 p., 49 F.

(1) Alexandre et Margarete Mitscherlich : *le Deuil impossible*. Edit. Payot.

Notes

Variétés

Joan-Pau Verdier au Palais des arts

D'origine occitane, soutenu par une équipe de musiciens, Joan-Pau Verdier a entrepris il y a quelques années d'élaborer une couleur originale à partir du folk et du rock, de mener une aventure plus personnelle. Verdier était alors l'un des jeunes chanteurs et compositeurs à posséder naturellement le plus de force.

Mais, sur la note qu'il s'est choisie, Joan-Pau Verdier est apparemment tombé dans trop d'embûches, a commis trop d'erreurs. C'est avec regret qu'on lui dit que son spectacle du Palais des arts est consternant et le conduit rapidement dans une voie sans issue. La musique est plate et se débat dans des orchestrations confuses, les textes constituent une anthologie des naïvetés et des clichés qui courent les rues.

Parce que Joan-Pau Verdier a un beau potentiel de talent (ses premiers albums le prouvent amplement), on souhaite que ce spectacle ne soit qu'un mauvais souvenir et l'occasion d'une reprise en main.

CLAUDE FLEOUTER.

★ Palais des arts, 20 h.

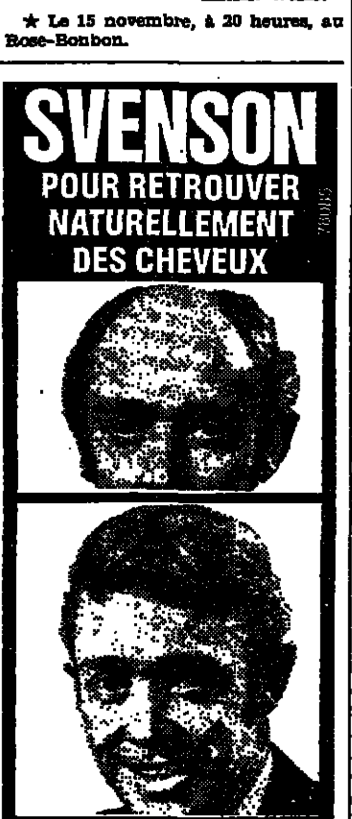
Ultravox au rose bonbon

Ultravox est né à Londres en insistant sur l'imagerie punk qui semblait être la meilleure carte de visite pour un groupe en 1976. Pourtant, son univers musical prenait sa *source dans une tradition typiquement* anglaise qui avait été remarquablement explorée en son temps par des groupes comme Roxy Music. D'ailleurs, Brian Eno, qui a joué du synthétiseur avec ces derniers, devait prêter un certain prestige à Ultravox en produisant leur premier album. Malheureusement, Ultravox, bien que proposant une musique de qualité, s'est perdu au milieu de ses influences sans jamais trouver une démarche personnelle.

John Fox, le chanteur, est un excellent « performer » qui anime son jeu de scène de mouvements stylés, mais les musiciens qui l'entourent ne *sont pas toujours en harmonie.* Ultravox est l'exemple d'un groupe qui tente de se singulariser par une instrumentation recherchée mais dont le manque de cohérence interdit l'évolution.

ALAIN WAIS.

★ Le 15 novembre, à 20 heures, au Rose-Bonbon.





RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

ENFANCES A LA DÉRIVE

On nous a encore parlé, et très bien, de l'enfance à l'abandon, lundi soir sur Antenne 2 (« Question de temps »). On en parle souvent, on n'en parlera jamais assez. Ce n'est pas facile pourtant. Il y a là, en effet, une sorte d'inadéquation, de décalage entre la situation de ces gosses telle que la découvre le public et les réactions qu'elle suscite. Réactions immédiates, spontanées d'indignation, d'émotion, de pitié. Ces bébés encagés, rang après rang, de gros moineaux aux yeux ronds immobiles ou sautillants derrière leurs hauts barreaux blancs, nourris à la becquée d'une main attendrie ou pressée — Martine Allain-Regnault nous a fait visiter une pouponnière, — quand on les voit, on s'indigne, on ne comprend pas.

Et cependant, si vous les aviez vus, il y a quinze ou vingt ans, la tête toujours tournée vers la fenêtre, vers la lumière — je parle des nourrissons, — le crâne déformé, les petits doigts serrant comme une tenaille la main du visiteur penché sur leur berceau, le regard sombre soudain traversé d'un éclair d'espoir ! Oui, les choses ont beaucoup changé. Ce reportage le confirme. Les infirmières, les puéricultrices, les puériculteurs aussi — en République fédérale d'Allemagne, on en forme de plus en plus, — ont appris à donner ce que le petit d'homme réclame avec tant de force et d'éloquence braillarde ou muette : un peu de chaleur, un peu d'amour.

Pourquoi ? Pourquoi restent-ils là ? Comment se fait-il qu'on ne les confie pas à toutes ces mères adoptives ou nourricières qui leur tendent les bras. Mme Simone Veil est venue nous rappeler le statut juridique de ces R.T., de ces « recueillis temporaires », retirés de façon provisoire à la garde de leurs parents. Elle a insisté sur la nécessité de tout mettre en œuvre pour reconstituer ou renforcer, ou renflouer, les familles dites naturelles, pour resserrer les liens du sang, liens bien fragiles, bien ténus dans certains cas.

Cas typique justement, celui de Joëlle, enfant de l'Assistance publique, pardon, de la D.A.S.S., devenue mère à son tour d'enfants qu'elle non plus n'a pas pu d'abord, n'a pas su garder. Elle les a repris ensuite. Pas tous. Il y en a un qui est resté à la dérive, qu'une nourrice a reçu, soigné, qui serait plus heureux — on est allé le voir — s'il restait où il est, complètement, à jamais. Sa mère biologique s'y refuse. Ça aurait l'air de quoi ? C'est son fils, elle lui a donné la vie, elle lui a donné son nom. Oui, mais l'autre lui a donné une existence digne de ce nom.

Le ministre de la santé et de la famille a promis de se pencher sur ce dossier particulièrement troublant. Décision difficile. Chez la plupart de nos voisins, surtout dans les pays scandinaves, en pareille occurrence le jugement de Salomon fait jurisprudence. Il est certain — nous avons vu à l'étranger de nombreux documentaires sur ce sujet — qu'on peut aller trop loin dans ce sens. On peut inciter une fille un peu paumée, désemparée, à confier dès sa naissance ce bébé, pas vraiment, pas totalement désiré, à des couples mieux préparés à le recevoir. Les pressions sont telles parfois que la mère finit par l'abandonner contre son gré.

La ligne de conduite doit s'inscrire en pointillé à mi-chemin de ces démarches, se fixer au coup par coup, se montrer pragmatique. Et s'appuyer davantage sur les nourrices. On en a rencontré une merveilleuse en début d'émission. Le plus dure, nous confiait-elle, le plus inhumain, oui, c'est cette impossibilité de considérer comme acquis les sentiments qu'on éprouve — le moyen de faire autrement ? — et qu'on provoque. C'est la menace constante de voir repartir un jour, comme il est arrivé, un enfant, votre enfant à présent, un enfant qui dit « maman ».

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 14 NOVEMBRE

— *M. Georges Lombard*, sénateur du Finistère (U.D.C.P.), et un chercheur du Centre océanographique de Bretagne, participent en direct de Rennes au journal de FR 3, à 22 heures, à propos de l'enquête sur la catastrophe de l'*Amoco-Cadiz*.

MERCREDI 15 NOVEMBRE

— *M. Alain Peyrefitte*, garde des sceaux, parle du problème de la « légitime défense », sur R.M.C., à 13 heures.

MARDI 14 NOVEMBRE

CHAINE 1 : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris (n° 17) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Arouapeka, réal. B. Deflandre.

21 h. 30, Documentaire : Ceux qui se souviennent (« Les enfants de la République » 1900-1914)

Dans les écoles laïques, obligatoires et gratuites de la IIIe République, la patrie a remplacé Dieu. On prépare la revanche à venir, on la met dans la tête des « enfants de la République ». Hubert Knapp fixe les indispensables souvenirs.



22 h 30 Documentaire : La mort d'un buffle.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran. FILM : L'OR NOIR DE L'OKLAHOMA, de S. Kramer (1972), avec G.C. Scott, F. Dunaway, J. Palance, J. Mills, W. Lucking.

Au début du siècle, une fille indomptable défend, avec son vieux père et un vagabond, son terrain pétrolifère contre une puissante compagnie.

Un vrai film d'aventures bien ficelé. Scènes pittoresques, suspense, humour, violence et romance sentimentale.

Vers 22 h., Débat : Jusqu'à quand le pétrole ? Et après ?

Avec MM. A. Giraud, ministre de l'industrie, C. Guillemin, chef du service géologie au Bureau des recherches géologiques et minières, T. de Montbrial, professeur à l'Ecole polytechnique ; H. Durand, président du Commissariat à l'énergie solaire ; E. S. Checket, vice-président de Mobil.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes : 18 h. 55, Tribune libre : Autrement : 19 h. 20, Emissions régionales : 19 h 55, Dessin animé : 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : ON S'FAIT LA VALISE, DOCTEUR, de P. Bogdanovitch (1972), avec B. Streisand, R. O'Neal, K. Mars, A. Pendleton, S. Brooke

Chassé-croisé sentimental et course poursuite dans les rues de San-Francisco, à cause de quatre valises semblables dont l'une contient des documents secrets.

Un hommage à la comédie américaine des années 30. Mise au goût du jour de vieilles recettes, mais la réalisation manque de verve et de brio.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (L'auberge des trois grues) ; 19 h. 25, Sciences : La France minérale (le Nord et la région parisienne) ;

20 h., Dialogues franco-italiens : D. Maraini et V. Forrester (Les femmes et la créativité) ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : Simha Arom ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : clés pour un théâtre-musée.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Saison lyrique 1977-1978 de l'U.E.R. « Wozzeck » (A. Berg), par l'Orchestre de la Suisse romande et les chœurs du Grand Théâtre, dir. S. Kurz, avec S. R. Stryczek, W. Badorek, M. Jubant, G. Unger ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; à 23 h., Piani-piano ; 1 h., Jazz Pastel : Colin Maillard.

MERCREDI 15 NOVEMBRE

CHAINE 1 : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 50, Pour les petits ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 20, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 19 h. 50, Tirage du Loto.

20 h 30, Série : L'inspecteur mène l'enquête (De main de maître).

22 h. 5, Documentaire : Ceux qui se souviennent (« Ils ont tenu », 1914-1918).

La série s'achève sur la guerre. Ceux qui étaient partis gaiement se sont retrouvés dans la boue des tranchées. Témoignages à ne pas manquer.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui, tout était pourri-re ; 16 h 10, Récré A 2 ; 18 h 35, C'est la vie ; 18 h 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Dave et Régine) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Muppet show (Jean Stappleton) ; 21 h. 5, Mi-fugue, mi-raison (Bateleurs et baladins)

22 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes : 18 h. 55, Tribune libre : Confédération française démocratique du travail (C.F.D.T.) ; 19 h. 20, Emissions régionales : 19 h. 55, Dessin animé : 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm américain (un film, un auteur) : OBSESSION INFERNALE, d'après le roman de C. Siodmak, scénario d'A. Spies, réal. B. Sagal, avec D. McCallum, L. Nielsen, H. Kaütner, S. Strasberg, L. Palmer etc.

Un biochimiste américain tente de transférer un cerveau humain d'un savant à un autre.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marianne Alphant (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... la nouvelle économie ; 8 h 32, Les maisons du soleil ; 8 h 50, Echec au hasard ; 10 h. 45, Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « La cité des hauts remparts », de C. Lecurier ; 11 h. 2, Rencontres internationales de musique contemporaine à Metz, en 1977 : 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h 5, Un livre, des voix : « Le mur en toutes saisons », de B. Da Costa ; 14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Points d'interrogation ; 16 h 50, Libre appel... au Dr F. Faure ; 17 h 32, Rencontres internationales de musique contemporaine à Metz, en 1977 ; 18 h 30, Feuilleton : « Nostradamus » (Face-à-face) ; 19 h 25, La science en marche : science et science-fiction ;

20 h., La musique et les hommes : l'orientalisme romantique ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : clés pour un théâtre-musée.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique ; 9 h. 17, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h 35, Jazz classique : les étapes de Louis Armstrong ; 13 h., Les anniversaires du jour ;

14 h., Eveil à la musique ; 14 h 15, Musique en plume (Strauss, Eilenberg) ; 14 h 35, « Concerto pour violoncelle et orchestre » (Kantuzer) ; 15 h., Musique France : Murail, Sainte-Colombe, Fauré, Emmanuel ; 16 h 30, D'un carnet d'adresses sans noms : A comme Aéroport (Afrique noire, Agnus Dei) ; 17 h., Fanfru, Cancru Lonla (musiques traditionnelles) ; 18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h. 30, Entrée de jeu : « Variations sur le thème de Haydn » (Brahms), « Sonate pour deux pianos en la majeur » (Brahms), avec les pianistes J. Maunoury et L. Haguenauer ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; à 23 h., Piani-piano ; 1 h., Douces musiques.

D'une chaîne à l'autre

MENACES DE LICENCIEMENTS A SUD-RADIO

● Trente-huit des quatre-vingt-huit employés de Sud-Radio Services S.A. de Toulouse vont être licenciés, a annoncé, le 13 novembre, le conseil d'administration de la SOFIRAD.

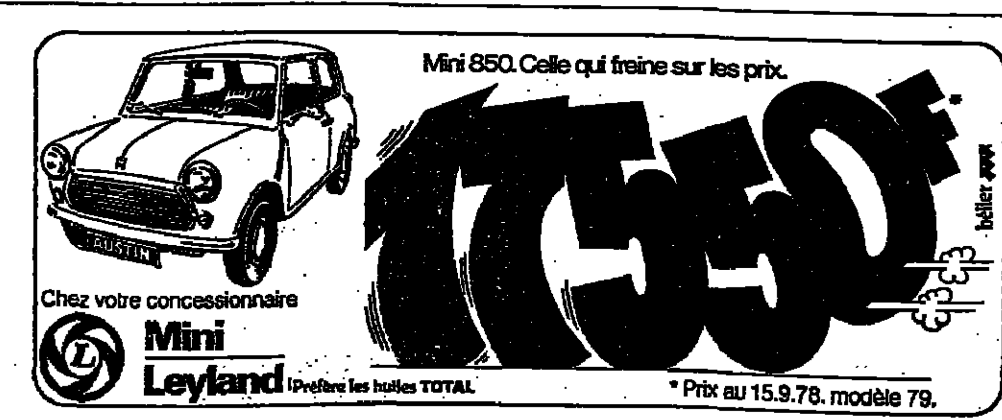
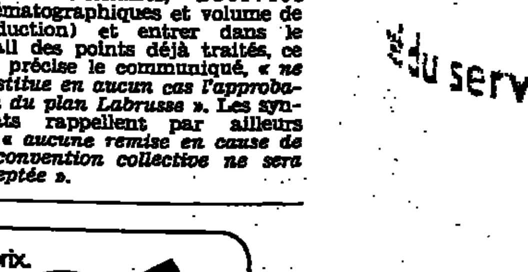
En effet, Sud-Radio retire de Toulouse ses services d'administration, d'animation et de publicité pour les transférer à Andorre-la-Vieille (principauté d'Andorre, et ce déplacement entraîne le licenciement de près de la moitié du personnel. Les journalistes qui resteront à Toulouse ne sont pas touchés par cette mesure.

L'intersyndicale de Sud-Radio de Toulouse (C.F.D.T. et S.N.J.) s'est élevée contre cette mesure dans un communiqué qui précise que « *près de la moitié du personnel de Sud-Radio Services S.A. employé à Toulouse va être licenciée. Cette société, créée voici moins d'un an, avait pour but d'améliorer la couverture et l'information régionale et de rentabiliser l'antenne de Sud-Radio des Vallées : première station régionale française émettant depuis l'Andorre. L'accumulation des erreurs de gestion conduit la société à licencier trente-huit personnes, dont neuf seraient reprises en Andorre* ». — (Corresp.)

POURSUITE DES NÉGOCIATIONS A LA S.F.P.

● Les personnels de la Société française de production (S.F.P.) ont réuni des assemblées générales, lundi 13 novembre, à l'appel des syndicats SURT-C.F.D.T. et S.N.R.T.-C.G.T. Les responsables de ces organisations ont rendu compte aux personnels des entretiens qu'ils ont eus avec M. Bertrand Labrusse, président-directeur général par intérim de cette société, chargé, dans le cadre de sa mission d'« investigation », d'élaborer un programme de réorganisation de la S.F.P. (*le Monde* du 12-13 novembre).

Dans un communiqué, les syndicats précisent que les personnels mandatent les organisations syndicales pour obtenir cette semaine l'ensemble du dossier avec les quatre derniers points (réforme des structures internes, filiales déficitaires, activité cinématographiques et volume de production) et entrer dans le détail des points déjà traités, ce qui, précise le communiqué, « *ne constitue en aucun cas l'approbation du plan Labrusse* ». Les syndicats rappellent par ailleurs qu'« *aucune remise en cause de la convention collective ne sera acceptée* ».



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois internationaux

EXPANSIAL

Recherche pour Importante Société Algérienne de Recherches et d'Exploitations Minières

DIVISION PRODUCTION

Exploitation à ciel ouvert

- Complexe phosphate : Djebel Onk
- Complexe Fer : Ouenza

INGENIEURS

- Mécaniciens
  - pour entretien et maintenance et matériel TP - pelles électriques et diesel Réf. 2450 A M
  - pour maintenance installations mécaniques de traitement Réf. 2450 B M
- Electriciens pour maintenance matériel carrières Réf. 2451 M
- Electromécaniciens : bureau de préparation et des méthodes Réf. 2457 M
- Traitement des minerais (fabrication) Réf. 2458 M
- Contrôle et études de fabrication (valorisation des minerais) Réf. 2459 M
- Des mines pour l'extraction Réf. 2440 M

Il est exigé :

- une expérience professionnelle de 5 ans minimum dans la spécialité

Il est offert :

- un logement
- une rémunération selon compétence (nette d'impôts et en partie transférable)
- sécurité sociale et retraite cadre
- scolarité des enfants : pas de possibilités pour l'enseignement primaire - en internat pour l'enseignement secondaire.

Adresser curriculum vitae détaillé, sous référence correspondante, à : EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 Paris

HAVAS CONTACT

NOUS CHERCHONS pour la Suisse, à 5 minutes de la ville de Bienne (BE) pour restaurant de 1er ordre, une

SOMMELIÈRE

Entrée au tout plus vite. Hôtel de la Truite 2603 Reuchenette (Suisse). Tél. : 032/96-14-10.

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris (9e)

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe : DES EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial. MONDEMPLOIS (Serv. M. 79), 14, r. Clauzel, Paris (9e)

UNIVERSITE DE MONTREAL
DEPARTEMENT D'ETUDES ANCIENNES ET MODERNES

POSTE DE PROFESSEUR A PLEIN TEMPS

Fonctions :
Enseignement à tous les niveaux de la langue et de la littérature russe (spécialisation : littérature soviétique), participation aux projets de recherche et aux travaux des divers comités du département.

Qualifications :
Doctorat, expérience d'enseignement à tous les niveaux universitaires, parfaite maîtrise du russe, très bonne connaissance du français.

Traitement :
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction :
1er juin 1979.

Les candidatures, accompagnées du curriculum vitae du candidat et de 3 lettres de recommandation, doivent parvenir, au plus tard le 1er février 1979, à :
Mlle KARIN GURTTLER,
directeur,
département d'études anciennes et modernes,
Université de Montréal,
C.P. 6128, Succursale A
Montréal (Québec) Canada
H3C 3J7.

Auto Designers join one of the motor industry's leading Product Development Teams at Ford Cologne

Merkenich in the North of Cologne is the location of Ford's Product Development Centre.

This operation is devoted to the design and development of cars.

A stimulating environment, it is the symbol of Ford's commitment to new ideas and the base from which we have consistently led the way in automotive design.

We are now looking for more experienced and creative designers, who wish to continue to develop their talents in a professional team specifically geared to demanding projects.

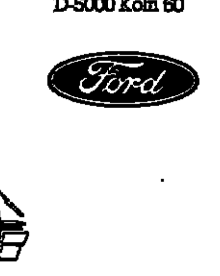
As a Designer with Ford you will work in a group creating designs for automobile exteriors.

You will be creating designs for vehicle surfaces or component parts, preparing illustrations and directing the development of specific design concepts. Your work will involve liaising with product engineering activities regarding the feasibility and practical limitations of new designs.

The men or women we employ in this area must, above all, be highly talented, with several years experience in industrial design including some time spent in transportation. A Graduation in Design or equivalent qualification is desirable.

The rewards of design and development work at Ford are exellent. We are offering a more than competitive salary and fringe benefits include a special car purchase plan and relocation assistance where appropriate.

Write in English or German, giving full details of your career to date to:
H. Lechner MC/PIR-10, Personnel Officer,
Ford-Werke AG,
Postfach 60 40 02,
D-5000 Koln 60



ORGANISATION EUROPÉENNE

Notre commettant est une organisation européenne, auprès de laquelle participent plus de 25 organismes nationaux professionnels venant du domaine de l'expertise comptable économique ainsi que du conseil d'entreprises. Nous sommes à la recherche d'un

EXPERT COMPTABLE

ou d'une personnalité de formation académique équivalente pour notre siège administratif de Munich.

Il sera chargé de la coordination ainsi que de la concrétisation des travaux des commissions professionnelles, et il entretiendra des contacts avec les organisations professionnelles qui lui seront attribuées. Le Secrétaire Général restera directement subordonné au Président. Son activité dans le domaine international comprendra également quelques voyages de courte durée à l'étranger. Un service de secrétariat très efficace devra l'aider à mener à terme ses devoirs administratifs.

En plus de ses qualifications professionnelles, en tant qu'expert comptable économique et financier, seront également requises les qualités/qualifications suivantes :

- Habileté et diplomatie durant les négociations
- Un sens excellent des responsabilités et le désir personnel de réussir
- Faculté de pensée analytique, doublée d'une capacité de poursuite des problèmes professionnels
- Langues demandées : l'allemand (parfait), et, soit le français, soit l'anglais, avec de solides connaissances de la troisième langue.

Les personnes intéressées, âgées de 38 à 55 ans, sont priées d'adresser leur réponse manuscrite, avec un curriculum vitae précis, photo et prétentions de salaire, sous chiffre D 1018/8 jusqu'au 25-11-78 au plus tard, à
M. H. W. SCHEITLIN,
Directeur associé de la Interway, Conseillers en Personnel.



INTERWAY AG
PERSONALBERATUNG
CH - 9000 St-Gall (Suisse) Neugasse 30 - Tél. 41-71-233710.

Afrique francophone

Important groupe minier recherche pour sa division électromécanique

le chef du service engins

Sous l'autorité du chef de division, il sera responsable de la gestion et de la maintenance du parc engins T.P. (140 unités essentiellement Carterpillar). Assisté d'un bureau d'Etudes et de Méthodes, il devra réaliser les objectifs de disponibilité du matériel. Il travaillera donc en étroite relation avec les autres services (mines, approvisionnements, atelier central notamment). Il participera à la gestion des 250 agents du service et veillera à leur perfectionnement en collaboration avec le service de formation.

Nous souhaitons confier ce poste à un ingénieur mécanicien diplômé connaissant le matériel lourd de terrassement et désireux de développer ses qualités d'organisateur et de gestionnaire. La rémunération liée à l'expatriation est complétée par des avantages sociaux (couverture sociale assurée, soins médicaux gratuits, école, club loisirs, 2 mois de congés payés, villa équipée...).

Adresser C.V. avec photo sous réf. 2054/M à Axial Publicité 91, faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS qui transmettra.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Rubrique des évidences parfois perdues de vue.

On lit beaucoup les offres d'emploi du Monde hors du tertiaire.

Dès qu'il est question d'emploi - celui qu'ils ont ou celui qu'ils veulent avoir - les ingénieurs et techniciens supérieurs ont un même réflexe : ils ouvrent Le Monde.

C'est en général le quotidien qu'ils lisent régulièrement, et c'est là qu'ils ont les meilleures chances de choisir les fonctions qui les attirent - chantier, usine, laboratoire, bureau d'études, terrain, conseil, vente...-

Plus du tiers des annonces qui paraissent dans la presse nationale figure dans ses colonnes, qu'elles s'adressent à des débutants ou à des cadres confirmés, des diplômés ou des autodidactes, des directeurs techniques ou des agents de maitrise de haut niveau.



(à suivre)

Le niveau Monde est bon à prendre à tous les niveaux.

Le Monde - publicité



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

valoriser une première expérience du crédit — Réf. P 17

Le Groupe BSN-Gervais Danone recherche un(e) jeune diplômé(e) d'études supérieures ayant quelques années d'expérience de préférence dans le domaine du crédit professionnel pour lui confier le poste d'analyste financier créé au sein de la direction financière des Brasseries Kronenbourg.
Il sera responsable de l'étude des dossiers de crédit sous tous leurs aspects (juridiques, financiers, commerciaux) et préparera les décisions pour tous les prêts que Kronenbourg accorde à sa clientèle. Son action s'exercera en liaison étroite avec les directions régionales de vente et impliquera de nombreux contacts avec la clientèle.
Le poste est basé à Strasbourg qui joint aux ressources d'une grande métropole régionale l'agrément de la vie en Alsace.

jeune chef de produits — Réf. J 22

DIEPAL-JACQUEMAIRE, CA 300 MF, 1100 personnes, est une société de la branche Alimentaire du Groupe BSN-Gervais Danone.
Elle est leader en France sur le marché des farines pour enfants (Blédine, Phosphatine) et sur celui des aliments en pots (Blédina).
Elle propose un poste de chef de produits à un jeune diplômé d'études supérieures ayant acquis une première expérience marketing de 2-3 ans environ dans un service études, une agence de publicité ou chez un annonceur, de préférence sur des produits grand public ou grande consommation. Il sera responsable de la gestion et du développement de deux familles de produits, l'une sur le marché de l'alimentation infantile, l'autre sur celui des desserts.
Ce poste est à pourvoir à Villefranche-sur-Sa[illegible] 30 km de Lyon. Il permet de profiter de la qualité de la vie en province sans négliger les perspectives d'évo[illegible] professionnelle liées à la taille et à la diversité du Groupe BSN-Gervais Danone.

ingénieur électricien confirmé — Réf. P 16

Le Groupe BSN-Gervais Danone souhaite confier à un spécialiste des courants forts et faibles le suivi des problèmes électriques des 10 usines verrières de sa branche emballage (11.500 personnes - CA : 2 Md).
Il réalisera pour ces unités industrielles importantes des missions de diagnostic et d'assistance et contribuera aux plans de formation des techniciens d'entretien. En collaboration étroite avec les usines, il participera à l'établissement des plans directeurs, recommandera les conceptions électriques les mieux adaptées ainsi que les choix d'investissements.
Ce poste correspond à un développement de carrière pour un ingénieur électricien (Supélec...) ayant acquis plusieurs années d'expérience de la conception et de la maintenance des installations électriques au sein du service entretien travaux neufs d'une usine importante.
Poste basé à Lyon. Anglais souhaité.

chef de centre de distribution des produits Gervais Danone — Réf. J 26

Gervais Danone France, CA 1 Md 500 MF, 5000 personnes, achemine chaque jour des produits laitiers frais depuis ses 10 unités de production vers 40 centres de distribution régionaux qui livrent directement la clientèle. Le centre de distribution de Seclin, le plus important de la région Nord, emploie 90 personnes, assure 44 tournées de vente par jour, traite environ 12.000 tonnes de produits par an.
Son responsable en assure la gestion, avec pour objectifs principaux : la qualité du service à la clientèle, le suivi rigoureux des coûts de distribution, l'animation et la gestion du personnel, la collaboration étroite avec la force de vente pour faire de la distribution un atout de la politique commerciale.
Nous désirons confier la responsabilité de ce centre à un diplômé d'études supérieures ayant acquis 3 à 5 ans d'expérience de la distribution dans un entrepôt. Une expérience antérieure de la vente serait appréciée. Il devra évoluer par la suite vers la responsabilité de la fonction Logistique et Gestion pour toute la région Nord (4 dépôts, 170 personnes).

E.S.C. débutants — Réf. JC 07

Gervais Danone France, leader sur le marché des produits laitiers (fromages frais, yogourts, desserts), vous propose une évolution enrichissante, rapide et correspondant à votre formation.
Nous avons décidé de confier des fonctions d'encadrement commercial à des débutants diplômés de l'enseignement supérieur (ESC, Maîtrise de Gestion...) attirés par la vente et ayant déjà effectué des stages commerciaux.
Après une période de formation, leur première responsabilité sera d'assurer sur un secteur géographique donné le développement des ventes, grâce à leur action personnelle et grâce à l'activité de vendeurs qu'ils devront diriger, conseiller et former. Ce poste d'encadrement doit leur permettre de bien connaître la grande distribution, de maîtriser les techniques modernes de vente, de gérer un budget, d'animer une équipe et de se préparer à prendre rapidement des responsabilités commerciales plus larges au sein de Gervais Danone France.
Les postes à pourvoir actuellement se situent dans les régions parisienne et Rhône-Alpes (indiquez éventuellement votre préférence). Mais les candidats devront être mobiles pour favoriser leur évolution.
Des réunions d'information avec les Directeurs Régionaux de Vente concernés par ces recrutements seront organisées début décembre.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous référence correspondante, à BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

bsn. gervais danone

Entreprise Commerciale Secteur Communication
recherche
POUR SON SIÈGE DANS LES PYRÉNÉES, un

chef des services administratifs et du personnel

Directement rattaché au Directeur Général, il sera chargé de la gestion administrative, de la mise en place et du contrôle de la comptabilité analytique, de la gestion du personnel (100 personnes environ).
Ce poste conviendrait à un jeune cadre, de formation supérieure (ESSEC, ESCP...), ayant acquis en moyenne entreprise une bonne expérience de la gestion administrative et du personnel – par exemple dans le domaine de la Presse, des Services, des moyens de communication... –
Salaire : 120.000 annuels + avantages intéressants.
RÉSIDENCE DANS LES PYRÉNÉES INDISPENSABLE.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1594 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

IBM
Groupe de Grande Diffusion
recherche
pour son usine de
Boigny-sur-Bionne

INGENIEUR GENIE CHIMIQUE

Homme ou Femme

Il sera chargé des études et de la mise en place des procédés de fabrication de rubans de machines à écrire comportant l'utilisation de matériaux plastiques.

Il pourra être débutant ou avoir acquis 1 à 2 ans d'expérience industrielle.

Anglais indispensable.

Les candidatures seront adressées, avec C.V. et photo, à Monsieur Raymond POULAIN
Cie IBM FRANCE
B.P. 56 - 45800 Saint-Jean-de-Braye.

IBM

HAVAS CONTACT

Chef de Fabrication

Filiale française d'un important groupe chimique international en expansion, nous recherchons un CHEF DE FABRICATION.
Rattaché au Directeur du Département, il élabore les programmes de fabrication et est responsable de leur réalisation dans les meilleures conditions de qualité, délais, respect des budgets. Il dirige et anime 100 personnes.
Ce poste de confiance convient à un ingénieur de formation, âgé d'au moins 32 ans. Il a impérativement une réelle expérience de la fabrication (formation verrerie ou émaillerie souhaitée), un sens aigu de l'animation et des qualités de gestionnaire. Anglais apprécié.
Facilités de logement dans la région, à 2 heures 30 de Paris.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous référence 936 M à notre Conseil

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

DIRECTEUR FINANCIER CONTROLEUR de GESTION

à NEVERS

pour importante société à succursales distribution de produits industriels.

- Expérience similaire indispensable.
- Connaissances juridiques souhaitées.
- Dynamisme et sens du contact appréciés.

(Rémunération en rapport avec les fortes aptitudes souhaitées).

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence L 1055 au Cabinet

jean timar
12, rue Victor-Massé — 75009 PARIS

Jeune Ingénieur Grande Ecole

ORSAN, filiale de la S.I.A.S. fabrique par synthèse biochimique des produits organiques destinés aux industries alimentaires et pharmaceutiques.
Pour renforcer les services techniques de son usine de NESLE (100 km autoroute Nord de Paris) elle recherche un JEUNE INGENIEUR GRANDE ECOLE ayant bonnes connaissances en génie chimique et, si possible, quelques années d'expérience dans l'industrie alimentaire, chimique ou para-chimique.
Langue anglaise indispensable.
Poste évolutif - salaire intéressant - nombreux avantages - possibilités de logement.
Votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sera examiné avec le plus grand soin par notre Direction du Personnel.

ORSAN 80190 NESLE

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Importante Agence de Publicité implantée en Région recherche :

CHEF DE FABRICATION

connaissant bien les techniques d'impression et capable d'animer une équipe. Il participera au développement de l'Agence.

Envoyer CV. et prétentions à Havas Contact - 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris, sous référence 30951.

HAVAS CONTACT

Débutants Grandes Ecoles Option : Electronique-Informatique

Nous cherchons pour le groupe d'Etude et de Recherche d'un de nos clients, à BREST, un jeune ingénieur, débutant ou ayant une petite expérience en électronique ou informatique scientifique.

Les travaux : conception, spécification, commande, mise au point et essais de matériel scientifique d'avant garde, nécessitent l'utilisation de mini-calculateurs en temps réel.
Une évolution vers l'emploi de microprocesseurs incorporés dans des ensembles électroniques cablés est envisagée à moyen terme.

Si vous êtes libéré du service militaire, envoyez une lettre manuscrite et un CV détaillé sous référence 435 à

INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en Recrutement
9, rue Alfred de Vigny 75008 Paris

---

emplois internationaux

GROUPE INTERNATIONAL
recherche

UN CONTROLEUR position Cadre Supérieur

pour diriger ses services financiers en Afrique francophone de l'Ouest.

Le candidat devra avoir une solide expérience des méthodes modernes de gestion et être parfaitement compétent en fiscalité.

Fonction susceptible de pouvoir évoluer vers une position de Cadre supérieur en France, selon le potentiel professionnel et humain du candidat.

Adres. lettre man., avec C.V. et photo d'identité N° 86.709, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

MATRA

développe ses activités et recherche pour son Centre de SALBRIS (Loir et Cher)

INGENIEUR Grandes Ecoles
(SUP AERO - Centrale - ENSI)

— Il est responsable des moyens d'essais et des recettes d'équipements et de matériel aéronautique.
— A ce titre, il encadre une équipe technique d'environ 30 personnes.
— Ce poste nécessite une expérience de quelques années acquise en milieu de fabrication.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 397

MATRA R. KORFAN B.P. N° 1 - 78140 VELIZY

FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONALE EQUIPEMENT AUTOMOBILE EN LORRAINE

recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER ADJOINT

Adresser C.V. complet sous le n° 1.887. À AGENCE HAVAS 57017 METZ CEDEX.

Nous recherchons

DIRECTEUR pour CENTRE COMMERCIAL REGIONAL

(50 000 m² - 110 boutiques) Centre Ville
REGION RHONE-ALPES

Le candidat possédant un sens aigu des contacts humains devra à la fois être :
- UN GESTIONNAIRE
- UN NÉGOCIATEUR AVERTI
- UN ANIMATEUR RÉALISTE

Des connaissances juridiques seront appréciées.
Age minimum 35 ans.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. avec photo récente en précisant le montant de la rémunération annuelle souhaitée sous N° 65179 à Havas-Contact 156, bd Haussmann 75008 PARIS - Discrétion absolue assurée.

HAVAS CONTACT

offres d'emploi

POUR ENTREPRISE DE BIENS D'EQUIPEMENT LEADER SUR SON MARCHE

INGENIEUR COMMERCIAL
Adjoint du Directeur des Ventes
FRANCE ET EXPORT

La trentaine, de formation ingénieur ou commerciale supérieure, il dispose d'une expérience confirmée dans la vente à haut niveau de matériels d'équipement. Ce poste à caractère technique implique de fréquents déplacements.
L'Anglais est indispensable, une deuxième langue est souhaitée (en particulier l'espagnol ou l'italien).
Siège Orléans. réf 654 M2

POUR L'UN DES LEADERS FRANÇAIS
MATERIAUX DE CONSTRUCTION
Directeur des Produits
recherche, développement, marketing

La trentaine, Ingénieur grande école (mines, ponts, ECP, TP, TPE, AM ...), c'est un homme qui dispose d'une expérience de 4 à 10 ans dans les domaines bâtiment ou TP, acquise en entreprise, dans l'administration, en bureau d'études ou de contrôle. Il aura à conseiller les directions régionales, coordonner les politiques et les actions commerciales, animer le laboratoire et le service qualité et découvrir de nouvelles utilisations pour les produits du groupe. Il s'agit d'un poste de haut niveau pour un ingénieur jeune déjà apte à faire partie de l'équipe de direction d'une entreprise leader sur son marché.
Siège Paris. réf 645 M2

POUR GRAND GROUPE PHARMACEUTIQUE
Pharmacien Chef de Service Fabrication

Il aura à animer une équipe de 60 personnes (dont 2 cadres) couvrant la production des formes buvables du groupe. Une expérience en production pharmaceutique est très souhaitée mais le choix se fera principalement sur la personnalité, les qualités d'animateur et les capacités de contact du candidat.
Siège Banlieue Parisienne. réf 664 M2

POUR ENTREPRISE DE MECANIQUE — 500 PERSONNES — APPARTENANT A UN GRAND GROUPE
Contrôleur de Gestion

30 ans min., de formation type ESC, il dispose d'une solide expérience dans les domaines comptabilité et gestion, acquise de préférence en usine.
Il aura la charge des problèmes de contrôle de gestion, d'élaboration des méthodes comptables, des études financières et de la supervision de l'informatique.
Siège Bourgogne. réf 652 M2

Envoyer C.V. en précisant la ou les références qui peuvent vous intéresser - aux consultants du GFC qui vous garantissent une réponse et une discrétion absolue - Prière de préciser les noms de sociétés auprès desquelles vous ne souhaitez pas postuler.

GFC SPECIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES RESPONSABLES
110 rue de Sèvres 75015 Paris

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
recherche
Pharmacien
Directeur de son usine
(150 personnes proche Banlieue SUD)
Le candidat sera :
■ de préférence IPI ou équivalent
et il aura :
■ 10 ans d'expérience dans un poste similaire;
■ 40 ans minimum.
Envoyer C.V. et photo sous référence 5754/N
A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres
75015 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTROMÉCANIQUE
recherche
UN INGÉNIEUR
Assurance Qualité
POSITION II

Lieu de travail : BOULOGNE (92)

Pour développement du programme assurance qualité, coordination des activités des correspondants, traitements des anomalies.

Anglais indispensable

Ecr. avec C.V. sous le nº 86.752 à CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra. — 75040 PARIS Cedex 01.

Informaticiens de gestion

Nous recherchons débutants en informatique de formation supérieure (MIAGE, Ecole de Gestion, Ingénieur + IAE, etc.) pour devenir spécialistes en informatique de gestion sur PETITS ou GRANDS SYSTEMES.

Nous offrons une formation permanente, un travail varié et motivant en liaison étroite avec les utilisateurs.

Ecrire avec curriculum vitae et photo, à :
PUBLIVAL, nº 1.152,
70, rue du Point-du-Jour - 92100 BOULOGNE.

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche
INGÉNIEUR
Grande Ecole ENST-ESE ou Universitaire
(niveau maîtrise ou D.E.A.)
Spécialité électromagnétisme

Expérience en :
- modélisation ;
- analyse numérique (syst.-DIFF.) ;
- programmation sur gros ordinateur.

Esprit de synthèse.
Nationalité française exigée.

Env. C.V. à L.C.T., 18-20, rue Grange-Dame-Rose, 78 - VELIZY-VILLACOUBLAY.



emplois régionaux

THOMSON-CSF
DIVISION DES ACTIVITÉS SOUS-MARINES
recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
— mise au point de matériel en labo,
— installation et essais en mer,
— quelques années d'expérience,
— anglais parlé indispensable.

UN INGÉNIEUR
— Grande Ecole, 4-5 ans d'expérience en Informatique temps réel (systèmes à base de mini-calculateurs)
- en électronique digitale et microprocesseurs,
- connaissances en traitement du signal appréciées,
- anglais souhaité.

UN INGÉNIEUR
— Grande Ecole,
— débutant ou quelques années d'expérience, pour études en acoustique sous-marines (traitement de signal, traitement d'image, navigation),
— formation physicien appréciée.

UN PROGRAMMEUR
NIVEAU V
— système temps réel,
— mini-calculateur.

Adresser C.V. et prétentions à THOMSON CSF, Division des Activités Sous-Marines, route du Conquet - 29283 BREST CEDEX.

Black & Decker
No 1 MONDIAL DE L'OUTILLAGE ELECTROPORTATIF
recherche
Dans le cadre du développement de son bureau d'études européen implanté à Dardilly (RHONE)

ingénieur electronicien
ingénieur electricien
ingénieur de projets

Ces postes conviendraient à de jeunes candidats diplômés AM, INSA ou équivalent même débutants.

L'ingénieur electronicien devra posséder si possible des connaissances en microprocesseurs.

Et les deux autres une première expérience professionnelle dans les fabrications electromécaniques de grande série.

La pratique de la langue anglaise est très souhaitable.
La rémunération sera fonction de l'expérience acquise.

Ecrire avec C.V. + photo + prétentions au Service du Personnel BP 417
69218 LYON CEDEX 1

LE CENTRE D'ETUDES DES CHAMBRES DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE RHONE-ALPES LOIRE (C.E.R.A.L.)
recherche
JURISTE

Pour lui confier des missions de consultations et d'études juridiques au bénéfice des Chambres de Commerce et d'Industrie

PROFIL SOUHAITE :
- De formation universitaire - Doctorat de droit ou DEA de droit des affaires, de droit privé ou de droit public.
Les candidats devront justifier d'un expérience professionnelle d'au moins un an dans un cabinet de conseil ou service juridique d'entreprise.

Une formation complémentaire, notamment dans le domaine du notariat ou de la procédure, sera appréciée.

Un esprit d'analyse et d'excellentes qualités redactionnelles seront exigées.
Le poste à pourvoir est situé à LYON

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et photographie d'identité s/réf. 1983 à P.LICHAU S.A. 18 Quai Jean Moulin 69002 Lyon qui transmettra.

L'une des premières Sociétés françaises dans sa spécialité (C.A. de l'ordre de 700 millions de Francs), produits alimentaires de grande consommation propose le poste de :

DIRECTEUR COMMERCIAL FRANCE

En étroite relation avec le Directeur Général :
- il participera à la définition de la politique commerciale produits,
- il redéfinira les nouvelles structures commerciales à mettre en place sur le marché français pour arriver aux objectifs dans les différents départements existant actuellement,
- il assumera personnellement l'organisation et l'animation de la force de vente,
- il gardera un contact personnel avec les gros clients.

Le poste exige une parfaite connaissance et une expérience importante dans la distribution de produits de grande consommation tous canaux.

Il sera confié à un meneur d'hommes désirant vivre la deuxième partie de sa vie professionnelle dans une Société en constante progression sur ses marchés.

Les conditions proposées permettent d'intéresser un candidat de haut niveau qui accepte de vivre sa vie personnelle dans une ville moyenne (1 heure de Paris).

Pour informations complémentaires, écrire avec C.V. à G. STIKER sous la réf. 32169 A.

sperar

BOSSARD SELECTION
«Centre Vauban» 201, rue Colbert
59800 - LILLE

BANQUE PRIVÉE
recherche pour
LILLE
CHEF D'AGENCE
CLASSE V ou VI

- Il est diplômé d'Etudes supérieures ou I.T.B.
- Il a plusieurs années d'expérience d'exploitation et a déjà eu la responsabilité d'une agence ou d'un bureau.
- Il souhaite une vie active, une réussite commerciale en rapport avec son dynamisme.
- Il ne redoute pas le travail sur le terrain.

Si vous êtes cet homme, faites acte de candidature en adressant curriculum-vitae, photo et appointements actuels nº 66.736,
PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

POUR REGION HAUTE VALLEE DE LA SEINE BOURGOGNE - JURA
Société industrielle au premier rang de sa branche recherche

REPRÉSENTANT EXCLUSIF

Expérience de la vente à la clientèle industrielle indispensable.

Fixe + frais + commissions.
Perspectives d'avenir.

Adresser C.V., photo et prét., sous numéro 11.099, EMPLOIS ET ENTREPRISES, 18, rue Volney - 75002 PARIS.

GROUPE SPÉCIALISÉ
dans pièces grandes séries pour l'automobile (METAL et PLASTIQUE)
recherche
pour Usine neuve dans ville agréable des Vosges

DIRECTEUR D'USINE

Formation A.M. ou équivalent. Expérience confirmée dans ce domaine. Langue allemande ou anglaise appréciée.

Logement assuré.

Adresser curriculum vitae et prétentions, sous la référence 5.147, à P. LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 PARIS - CEDEX 02, qui transmettra.

Pour Ville Universitaire du Sud-Ouest
Organisme Professionnel Para - Public
recherche

INGÉNIEUR AMÉNAGEMENT ou URBANISTE

Expérience 7 ans minimum requise dans l'urbanisme opérationnel et l'ingénierie bâtiment.

Ecrire sous le numéro T 781134 M, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS

DIRECTEUR

Les Sociétés de développement régional de l'Est de la France recherchent le Directeur de leur filiale commune de crédit-bail immobilier.
Il assurera la coordination administrative, le suivi comptable et juridique des dossiers, le placement de la trésorerie.
Agé de plus de 35 ans, il aura une formation juridique et une expérience analogue à celle d'un secrétariat général.
Rémunération 100.000 F +.
Lieu de travail : Nancy.

France Cadres
Envoyer C.V. photo + prétentions s/réf. 8001M à :
26 rue Marbeuf 75008 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
recherche pour son Etablissement SEINE-MARITIME

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS
35 ans minimum
diplômé ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Expérience approfondie des relations sociales, des problèmes de gestion et des liaisons fonctionnelles au Siège Social.

Adresser C.V., prétentions et photo à Nº 86.798 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra. 75040 PARIS CEDEX 01.

Un des leaders mondiaux en INFORMATIQUE recherche pour l'un de ses établissements près de ROUEN

Directeur des Achats

capable de traiter des marchés au niveau international (25 millions dollars/an).
Ce poste requiert
— une formation de gestionnaire
— la connaissance des marchés en électronique
— une solide expérience de la fonction qui comporte une grande autonomie et nécessite des capacités d'initiatives
— une bonne maîtrise de l'Anglais
— une grande DISPONIBILITE.

Envoyer CV + prét., réf BA au
hébert conseil
231 rue Louis Blanc
76100 ROUEN

cog

LTP

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FILIALE D'UN GROUPE NATIONAL
recrute

JEUNE ATTACHÉ DIRECTION DES VENTES

L'Homme :
— 2 à 3 ans expérience appréciée.

Le poste :
- Responsable de la formation et de l'intégration des attachés commerciaux ;
- Responsable de l'application de la politique commerciale ;
- Responsable de la méthode et de l'organisation commerciale ;
- Responsable du service Administratif des ventes.

Adresser C.V. et photo à Agence HAVAS, Nº 1.012, B.P. 2702 - 51051 REIMS Cedex, qui transmettra.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
en expansion - Région NORD
recherche
Fiscaliste - Licencié en Droit.
Adr. C.V. manuscrit complet. Ecr. nº 8449, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Société de Secours Minière de VALENCIENNES, qui mettra en service, courant 1979, une Unité de soins pour personnes âgées de 60 lits d'hébergement à ESCAUDAIN, procédera au recrutement d'un Chef Cuisinier. Faire offre d'emploi avec C.V., diplômes, certificats, références à M. le Directeur de la SSM A 1 Rue de Tinchon, 59326 VALENCIENNES Cedex.

Impte Sté marseillaise de Matériel T.P. rech. pour son siège à Marseille-Est :
INGENIEUR MECANICIEN
ou équivalent (Diéseliste motoriste, régulation groupe électrogène hydraulique, air comprimé) ayant la fonction de chef d'atelier responsable de toutes les actions de réparation et maintenance des engins se trouvant en atelier sur les chantiers et dans les agences.
Il dépendra du directeur technique et aura directement sous ses ordres un chef d'équipe et 15 mécaniciens.
Envoy. lettre manuscrite + CV + photo + prétentions, à I.P.S.O. CONSULTANT 73, rue Saint-Savournin 13005 MARSEILLE

Pour SAVOIE, rech. :
2 COMPTABLES
qualifiés en fiscalité, si possible expérience cabinet comptabilité et 2 Secrétaires très qualifiées, bonne présentation.
Facilité logement.
Joindre photo, C.V. et prétent. à P.P.H., nº 774
17, bd de la Colonne 73000 CHAMBERY

EDITEUR SPECIALISTE LIVRES MEDECINE
recherche :

SECRÉTAIRES D'ÉDITION
expérience solide en livres ou périodiques médecine
REF. 62

TECHNICIENS (NES) DE FABRICATION
formation Estienne ou équivalent souhaitée
REF. 63

Le lieu de travail est situé dans une importante ville de province (150 km sud Paris).

Adresser C.V. et photo : MASSON 120, bd Saint-Germain, 75280 PARIS CEDEX 06.

ITT DATA SYSTEMS

Spécialiste de l'informatique des réseaux

renforce son département logiciel et support-systèmes pour faire face à la croissance de ses activités et préparer l'annonce de plusieurs produits.

Ce département assure essentiellement l'installation et la maintenance des logiciels ITT et participe aux études et présentations commerciales. Plusieurs postes sont offerts aux produits suivants :

CONTROLEURS DE COMMUNICATIONS

Expérience pratique de plusieurs années en télétraitement dans un environnement IBM indispensable Des connaissances SNA seraient appréciées.

MINI-ORDINATEURS DE GESTION

Expérience de plusieurs années acquise de préférence chez un constructeur, sur les systèmes, les langages (Basic, etc.), les applications de gestion, le traitement de texte, la saisie des données, les transmissions.

TERMINAUX BANCAIRES

Bonne connaissance des applications bancaires indispensable, complétée par expérience réelle sur les terminaux intelligents et les mini-ordinateurs.

Tous ces postes requièrent la connaissance de l'anglais parlé et formation supérieure, ou une expérience très complète. Il faut être dynamique, savoir s'adapter et posséder le sens commercial.

ITT Data Systems recherche aussi des INGENIEURS COMMERCIAUX (Paris - Lyon - Marseille) et des INSPECTEURS DE MAINTENANCE (basés à Paris).

Ecrire avec C.V. et photo à
ITT Data Systems France SA
Département du Personnel
Tour Maine-Montparnasse
(Boîte 148)
33, avenue du Maine
75755 Paris cedex 15



Filiale d'un grand groupe industriel
recherche pour son département

ENERGIE SOLAIRE

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE

cet ancien chercheur (physique de préférence) à quelques années d'expérience industrielle.
Il a déjà animé une équipe. Ses qualités le rendent apte à prendre en main un secteur en plein développement.
Ce poste convient essentiellement à un homme de valeur.
(réf. 1412)

UN INGENIEUR MECANICIEN

de formation secondaire technique à laquelle s'ajoute une formation ARTS ET METIERS
Minimum 3 ans d'expérience industrielle.
(réf. 1413)

UN INGENIEUR EN ELECTROTECHNIQUE

expérience industrielle en courants faibles indispensable : 3 ans minimum
(réf. 1414)

Ces trois postes sont à pourvoir en REGION PARISIENNE

Adressez lettre manuscrite C.V. détaillé photo et prétentions à P.LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra, en indiquant la référence du poste choisi.

Les candidatures seront traitées confidentiellement (Prière d'indiquer les Sociétés auxquelles votre candidature ne doit pas être transmise).



Agip

Agip française s.a.
Société du groupe ENI

propose postes

attachés commerciaux

pour *affectations* :
REGION PARISIENNE

Attributions impliquant nécessairement une expérience récente de plusieurs années en :
- prospection et vente de tous les produits pétroliers auprès de l'industrie, des négociants et des autres consommateurs,
- *prospection et vente lubrifiants moteurs auprès notamment patentés de l'automobile,*
- connaissance domaine Stations-service appréciée.

Profil :
- âge minimum : 28 ans,
- formation supérieure commerciale.

Ces postes nécessitent la volonté d'atteindre des objectifs fixés. Ce travail impose des déplacements programmés fréquents chaque semaine et l'acceptation de mobilité future.

Conditions fixées selon qualification acquise.

Ecrire avec C.V., photo ET PRETENTIONS ANNUELLES à AGIP Française S.A. Service Personnel - Juridique - 4, quai des Etroits - 69321 Lyon Cedex I.

Réponse et discrétion assurées.

HAVAS CONTACT

PS Conseil

La filiale d'un important groupe français, spécialisée dans les constructions métalliques et développant ses activités « clé en mains » à l'étranger, recherche, pour renforcer le potentiel de son bureau d'études, à Paris, un

MÉTREUR TCE CONFIRMÉ

Bâtiment — 80.000 F

Dépendant du chef du service « Devis et Sous-traitance », et en liaison avec les différents métreurs et techniciens TCE, il aura pour mission de chiffrer les projets et avant-projets à partir de spécifications définies avec les clients puis de négocier avec les sous-traitants dans le cadre des estimations financières arrêtées. Ce poste conviendrait à un Technicien Supérieur âgé d'au moins 27 ans, possédant une formation technique (Eyrolles, St-Lambert, ESTP...) et ayant acquis une solide expérience de la détermination des prix et de la négociation avec les différents corps d'état. La rémunération annuelle, de l'ordre de 80.000 francs, sera liée à l'expérience du candidat.
Réf. A/295M

JEUNE INGÉNIEUR - PROJETEUR

Bâtiment — 60.000 F

Dépendant du responsable du bureau d'études et en relation avec l'usine, il aura pour mission d'assurer le suivi de dossiers techniques (réalisation de plans à partir d'A.P., mise au point d'A.P....). Ce poste conviendrait à un ingénieur débutant (ESTP ou équivalence) possédant des connaissances en charpente métallique, béton, RDM et VRD. Le goût et la pratique du dessin (mécanique et bâtiment) sont indispensables. La rémunération annuelle, liée à l'expérience du candidat, sera de l'ordre de 60.000 francs.
Réf. A/296M

Pour chacun de ces deux postes, des missions ponctuelles à l'étranger sont à envisager. La connaissance de l'anglais est nécessaire. Les réponses seront traitées confidentiellement par Ph. LESAGE.

Adressez C.V. en rappelant la référence à :
PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
Tél. 505-14-30

La DIVISION SIMULATEURS ET SYSTEMES ELECTRONIQUES de notre Société, actuellement en forte expansion, recherche de

jeunes ingénieurs

ELECTRONIQUE
ELECTROMECANIQUE
pour remplir la fonction de

COORDINATEUR TECHNIQUE

Débutants ou ayant jusqu'à 5 ans d'expérience, ils se verront confier la responsabilité de simulateurs de vol, et de simulateurs de tir.

- Coordination d'études et de réalisations dans des domaines variés,
- Conduite de projets,
- Préparation de propositions techniques de devis,
- Relations techniques avec le client.

Bonne pratique de l'anglais souhaitée.

Lieux de travail : **TRAPPES - 78** (banlieue Ouest de Paris) ou **CERGY-PONTOISE - 95** (banlieue Nord-Ouest de Paris) desserte assurée par lignes SNCF.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions sous référence IC.78 28 M à B. LETOURNEUX, Service du Personnel L.M.T. Division Simulateurs et Systèmes Electroniques, B.P. 116 - 78192 Trappes Cedex.

L.M.T.

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS A VOCATION INTERNATIONALE
recherche pour sa

Direction Marketing

A PARIS

Cadre ayant déjà 5 ans minimum d'expérience concrète en Marketing International (biens industriels et d'équipement).
Formation Grandes Écoles Scientifiques + MBA.
Anglais courant + 2e langue souhaitée.

Ce cadre sera chargé :
- d'analyser et de suivre les marchés ;
- d'étudier la cohérence entre les moyens commerciaux et les objectifs stratégiques à moyen et long terme ;
- d'examiner au plan Marketing les grands dossiers d'investissements.

Larges possibilités d'évolution de carrière France et Étranger.

Envoyer lettre manuscrite et curriculum vitae à Havas Contact - 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris, sous réf. 30919, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

La filiale du premier fabricant allemand de PRODUITS DIÉTÉTIQUES
recherche pour la France son

CHEF DE VENTES

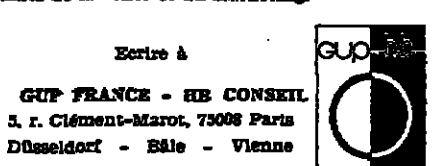
Rattaché à la Direction de la société française, sa mission consistera après une formation de six mois en Allemagne, à créer et à gérer sur Paris et la région parisienne différents points de vente, à sélectionner des sociétés de distribution.

Profil

Le poste sera confié à un candidat 30 ans env. de formation commerciale parlant allemand couramment et possédant une expérience dans les domaines de la vente et du marketing.

Ecrire à

GUP FRANCE - HB CONSEIL
5, r. Clément-Marot, 75008 Paris
Düsseldorf - Bâle - Vienne





ERIA ECA AUTOMATION

Société de Services et Conseil en Informatique
(280 personnes, C.A. 52 MF)

partenaire d'un groupe industriel de taille internationale offre au sein d'équipes structurées de haute technicité les postes suivant créés dans le cadre de sa stratégie d'expansion

des ingénieurs informaticiens confirmés

Réf. : 04 LM

Expérience : 2 à 4 ans
pour s'intégrer dans des équipes chargées de la conception et du développement d'importants
SYSTÈMES TEMPS RÉEL
postes à pourvoir en région parisienne

des ingénieurs informaticiens

Réf. : 05 LM

Origine : Grandes Écoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...
Expérience : 0 à 2 ans
Pour travaux dans les domaines :
- **Systèmes temps réel**
- **Systèmes et logiciel de base**
- **Gestion (stocks – approvisionnement production)**
- **Mitra 15 et 125.**

Postes à pourvoir en Région Parisienne et pour certains postes "Systèmes temps réel" en ALLEMAGNE (allemand indispensable, anglais souhaité).

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste souhaité à ECA AUTOMATION, service du Personnel, 315 Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

Emploi et Carrières

GRANDE BANQUE PRIVÉE À PARIS
crée le poste de

RESPONSABLE DE LA CLIENTÈLE COMMERCIALE Classe VIII

Intégré à la Direction de l'Exploitation et rattaché à la Direction Générale, il aura pour mission :
- d'animer le réseau
- d'assurer le suivi et le contrôle des objectifs
- de participer à la création de produits nouveaux
- de concevoir et mettre en place les campagnes publicitaires
- d'intervenir auprès des agences à leur demande, en tant que conseil.

Par son niveau de responsabilité, ce poste requiert des qualités techniques indiscutables : un diplôme de l'enseignement supérieur et une expérience prouvée de plusieurs années auprès de la clientèle d'entreprises (niveau commercial, études de dossiers et bon sens du risque) sont indispensables. L'éventail des activités implique par ailleurs un certain nombre de qualités humaines : goût pour les contacts commerciaux et sens de l'animation.

Nous vous remercions d'adresser votre c.v. détaillé avec photo et prétentions sous réf. 3565 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 Paris.

Plain Champs

Important constructeur de
MAISONS INDIVIDUELLES
recherche pour l'Ile de France son

responsable bureau d'études

chargé d'organiser, d'animer, de gérer ce service ; il sera en rapport avec les architectes de l'Administration, Bâtiment de France etc. . . et aura pour mission d'élaborer concrètement, avec le client, la construction de la maison à partir des éléments de la commande et en tenant compte des différentes contraintes possibles.

Ce poste conviendrait à un homme de 30 ans minimum, bon technicien (architecte diplômé) ayant de préférence une expérience de la maison individuelle et des contacts avec la clientèle à ce stade de la transaction.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 519 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

120.000 F

Ingénieurs commerciaux

Grandes Ecoles Commerciales ou Scientifiques

Le Département APL de SLIGOS, leader dans son domaine - 50 % expansion par an - recherche des Ingénieurs pour commercialiser le réseau de temps partagé auprès des banques et assurances
Une expérience professionnelle de 3 années dans l'un de ces secteurs et/ou une expérience commerciale, sont indispensables.
Rémunération motivante pour candidat de valeur.
Formation complémentaire assurée. Lieu de travail : Ouest Paris.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73471/M à Mme CLERE - Sélé CEGOS - 33 quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Tektronix

COMMITTED TO EXCELLENCE

DIVISION INFORMATIQUE GRAPHIQUE
recherche dans le cadre de son expansion

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

- Formation D.E.A. ou équivalent (option structure d'ordinateur ou équivalent serait appréciée ou bonnes connaissances et pratique des microprocesseurs)
- Anglais indispensable
- Après formation, chargés d'apporter à l'équipe de vente et aux clients un support matériel et logiciel de qualité.

Envoyer rapidement C.V., photo et prétentions à TEKTRONIX, service du Personnel B.P. 13 - 91401 ORSAY Cedex.



IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉDITION TECHNIQUE

recherche

adjoint au chef des services comptables

pour lui confier, dans un premier temps, la responsabilité de la comptabilité générale et analytique de l'une des unités du Groupe.
Ce poste devrait évoluer vers des responsabilités de Contrôleur de Gestion.
Il conviendrait à un excellent spécialiste de la Comptabilité (DECS complet) ayant une réelle pratique de l'Informatique et un certain goût des Mathématiques.

Les dossiers de candidatures (CV + photo + rémunération actuelle) – sous réf. 1589 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

AIR FRANCE

OFFRE EN RÉGION PARISIENNE

pour des personnes souhaitant exercer une activité professionnelle

A TEMPS PARTIEL

100 EMPLOIS D'AGENTS DES SERVICES COMMERCIAUX

pour 24 heures de travail maximum par semaine au Service Réservation - Vente à Paris ou au Service à la clientèle aux aéroports d'Orly et de Roissy - Charles-de-Gaulle

Formation assurée par la Compagnie. Avantages sociaux.

Les candidats doivent :
avoir le goût d'exercer une activité commerciale
parler couramment l'anglais
être âgés de 20 à 33 ans
(jeunes gens dégagés des obligations militaires)
être de nationalité française ou ressortissants d'un pays de la Communauté Economique Européenne.

Adresser curriculum vitae et demande d'informations complémentaires à :
AIR FRANCE
Division Recrutement et Orientation
75741 PARIS CEDEX 15

GÉNÉRALISTE INFORMATIQUE DE GESTION A VOCATION COMMERCIALE

PARIS

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE OU UNIVERSITAIRE

Vous avez l'habitude de négocier avec d'importants utilisateurs informatique pour leur VENDRE des contrats de conseil, d'études et prestations diverses (expérience des contacts avec Administrations et Services Publics appréciée).
Vous aimez les grands projets, les applications nouvelles, vous ne vous bornez pas à vendre mais savez conseiller utilement des interlocuteurs de rang élevé en réfléchissant avec eux à tous les paramètres (techniques, économiques, technologiques, etc.) pour aboutir aux meilleures solutions. Vous pouvez trouver un poste à votre mesure et comportant une large part d'initiatives personnelles chez

SG2

SOCIETE GENERALE DE SERVICE ET DE GESTION

qui vous propose de prendre en charge les négociations avec les administrations et services publics en vous appuyant sur des moyens techniques importants, notamment des

REALISATIONS D'AVANT-GARDE A L'ECHELON EUROPEEN

et sur une organisation efficace parce que très décentralisée.

Si vous voulez en savoir davantage, AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation sous réf. 1238 M à F. Dozol - Delta Conseil, 27, rue Dombasle, 75015 PARIS.

Dans le cadre du développement de ses activités FORMATION, Société de Conseil recherche

responsable de projets formation

(HOMME ou FEMME)

Ce poste conviendrait à un(e) jeune diplômé(e) de l'Enseignement Supérieur (Psycho-sociologie du Travail, Psychologie industrielle) ayant acquis en Entreprise ou en Cabinet Conseil une expérience déjà confirmée de la Formation (élaboration de contenus et de supports pédagogiques, animation de stages). Très autonome dans ses initiatives, tout en étant intégré(e) à une équipe, il (elle) devra prendre en charge tout ou partie des projets dont il (elle) sera responsable: démarchage commercial, élaboration et négociation de projets, animation des interventions et leur suivi. Une première expérience de la négociation commerciale serait un atout supplémentaire.

Envoyer C.V. en précisant bien la référence 499 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris

BANQUE IRANIENNE - PARIS

recherche

sous-directeur

de nationalité iranienne

Membre de l'équipe de Direction, il participe directement à l'élaboration des politiques. Il sera responsable d'une partie de l'exploitation et plus particulièrement des relations entre la France et l'Iran.

IL DEVRA POSSEDER :
• Une formation Supérieure. • Une grande expérience de la Banque en France. • La pratique courante de l'Anglais. • L'esprit d'équipe et le sens des responsabilités.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 8066 à :

O.P. organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

TECHNICON

leader mondial en appareillages d'Analyses Médicales et Industrielles recherche dans le cadre de son expansion en

INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

ingénieur de projets

pour son équipe Marketing-Industrie

- Formation électronique (niveau Ingénieur, BTS ou équivalent).
- Bonne connaissance du "DIGITAL électronics hardware".
- Maîtrise de l'anglais indispensable.
- Connaissance souhaitée de l'industrie de l'alimentation animale et des techniques de production.
- Déplacements fréquents en France, Italie, Espagne.
- Expérience technico-commerciale appréciée.

Il participera :
- à la conception et au suivi des projets d'implantation d'ordinateurs industriels en alimentation animale,
- à l'établissement des devis,
- au suivi des contrats.

Il sera responsable :
- de la mise en place des matériels dans les usines,
- de l'assistance technique à la clientèle.

TECHNICON offre une opportunité de promotion à l'intérieur d'une société d'implantation mondiale.

Envoyer C.V., photo et prétentions à Monsieur COLISTRO - TECHNICON - B.P. 10 - 95330 DOMONT

Important groupe financier et industriel en expansion renforce son service ASSURANCES et recherche

CADRE risques et assurances

Il doit connaître l'assurance industrielle IARD et justifier d'une expérience de 3 à 5 ans lui assurant une bonne pratique des compagnies d'assurance et de courtage, acquise si possible dans un groupe industriel.
Une formation supérieure (type ESC ou droit) et professionnelle assurance est indispensable pour tenir ce poste.
— Anglais lu.
— Déplacements de courte durée en province à prévoir.

Envoyer CV, rémunération souhaitée et photo sous N° 4991 à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra.

SYNDICAT PROFESSIONNEL NATIONAL, recherche pour son siège à PARIS, un

délégué administratif

HOMME OU FEMME + 100 000 F

Il remplira une fonction d'Assistance auprès des Entreprises Adhérentes.

MISSIONS : • étude des problèmes de la Profession aux plans administratif, juridique, fiscal. Interprétation et diffusion avec commentaires des textes législatifs et réglementaires. • participation aux Assemblées et Commissions et relations avec les Organismes Extérieurs. • Conseils aux Adhérents en matière de gestion du personnel - contrats de travail, salaires, formation... -

LE POSTE : convient à un candidat de bonne formation juridique - maîtrise Droit minimum - excellent rédacteur, présentant une première expérience dans la ligne administrative ou du personnel et motivé par une tâche de communication et de Conseil.

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous réf. 18733-M à

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. Victor Hugo - 75116 Paris

ENTREPRISE NATIONALE

recherche

UN PROGRAMMEUR

pour applications de gestion exploitées sur I.B.M. 370-168 système MVS.

Diplôme : DUT ou BTS exigé.

Expérience appréciée (COBOL).

Intégration dans équipe organisation informatique, bonne perspective d'évolution.

Lieu de travail : PARIS.

Ecrire n° T. 781.160 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE FINANCIER NATIONAL recherche

ANALYSTE FINANCIER

pour les prises de participations

conduire toutes les opérations qu'elles impliquent

— recherches, études, analyses ;
— négociation avec les Entreprises au niveau de la Direction et du Conseil d'administration ;
— mise en place des opérations financières ;
— suivi de l'évolution et de ses résultats.

Niveau d'études supérieures économiques.
Expérience effective et approfondie de la gestion financière des Entreprises et du mécanisme et des opérations financières
La connaissance des secteurs agro-alimentaires à l'échelle nationale et internationale serait apprée.

Adr. C.V., prétent. et salaire n° 85.459, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

---

directeur du réseau conseillères en beauté

Connaissez-vous GALENIC ? c'est la marque de produits de beauté du groupe **PIERRE FABRE** bien connu déjà en cosmétologie, par ses marques KLORANE, ELANCYL, DUCRAY, etc.

Les produits GALENIC sont des produits de beauté conçus, formulés et fabriqués selon des critères scientifiques, proches du médicament.

PLUS QU'UNE PROMESSE, NOUS OFFRONS UNE BEAUTÉ « PROUVÉE ».

Pour promouvoir cette politique auprès des pharmaciens nous avons engagé des conseillères en beauté. Ces jeunes femmes informent le personnel des officines, les assistent dans la vente de nos produits en leur assurant une formation technique et commerciale.

Nous cherchons maintenant leur « patron ». C'est une femme d'expérience.

Elle a déjà dirigé un réseau par exemple de démonstratrices, d'esthéticiennes, de conseillères en beauté. Par sa personnalité et son charme, elle est bien adaptée à l'univers de la beauté qui exige du goût et de la sensibilité.
Par ailleurs elle est disponible c'est-à-dire elle peut se déplacer 50 % de son temps en province et elle aime bien cette vie itinérante.
Ce poste est basé à Paris. Le développement du groupe permet d'envisager une belle progression de carrière.
Si vous pensez être la jeune femme que nous cherchons et si vous avez 30 ans minimum, nous vous remercions de bien vouloir adresser votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre manuscrite et une photo à notre conseil, Jacques TIXIER, sous la réf. 103 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris

Emplois et Carrières

SOCIETE EUROPEENNE OPERANT DANS LE DOMAINE DE L'ELECTRONIQUE

recherche l'Assistant de son Président susceptible d'être le

managing director

Cet homme rendant compte au Président aura une expérience industrielle de management dans le domaine de l'électronique.

Il est habitué à travailler étroitement avec des industriels américains.

Il devra pouvoir superviser plusieurs filiales opérant dans des environnements différents et devra donc être un homme de contact mais sachant se faire respecter.

Il parle anglais couramment et si possible une autre langue.

Les responsables de notre Société sont au courant de cette recherche. Le secret des candidatures est assuré.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à No 84.908, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

ingénieur logistique

Un important fabricant - filiale d'un groupe international - de produits de grande distribution, à rotation rapide (200 000 t par an), cherche, pour son siège en région parisienne, **UN CADRE DE DIRECTION CHARGE DE LA LOGISTIQUE.** Sa mission est d'optimiser le flux des marchandises du fabricant au consommateur, au travers des magasins centraux et des entrepôts, dans le but d'améliorer le service aux clients et le coût global des opérations de : APPROVISIONNEMENTS, STOCKAGE, MANUTENTION, TRANSPORTS.
Ce cadre de niveau élevé, INGENIEUR ENSAEE, ECP, MINES, est un homme de réflexion et d'étude doublé d'un animateur sachant faire passer et mettre en application les solutions qu'il préconise. **Une bonne connaissance de la langue allemande et/ou anglaise est indispensable.**

Ecrire à G. BARDOU, réf. 3476 LM



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

SOCIETE DE SERVICES EN INFORMATIQUE
recherche des

jeunes diplomés

NIVEAU INGENIEUR DEBUTANT OU EQUIVALENT
- Connaissances informatiques appréciées (non exigées),
- dégagés des O.M.

désirant entamer une carrière en

informatique de gestion

- Une formation complémentaire et rémunérée d'une durée de trois mois leur sera donnée,
- Après l'acquisition d'une expérience professionnelle technique, il seront appelés à se spécialiser au sein de notre bureau d'études pour exercer, à terme, des fonctions d'analystes.

Date d'embauche impérative : Janvier 1979.

Adresser C.V. manuscrit à S.I.T.B. Sélection réf. 8B14.



sitb
38, rue des Jeuneurs
75002 Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES EN INFORMATIQUE,
implantée dans le centre de Paris, spécialisée dans plusieurs secteurs professionnels (banques, bourse, gestion immobilière,...).
300 collaborateurs, 4 IBM 370, terminaux, mini-ordinateurs.

Société fabriquant et distribuant des matériels de Travaux Publics recherche pour sa Direction Commerciale située à PARIS, un

animateur-formateur

chargé de la conception et de l'animation de réunions d'information et de formation auprès du réseau commercial (délégués et agents), ainsi que de la rédaction et du suivi de la documentation technico-commerciale et des audio-visuels destinés aux Vendeurs et aux Clients.
Ce poste peut convenir à un jeune diplômé d'études commerciales, ouvert aux problèmes techniques et désirant s'intégrer dans une équipe mobile, dynamique et créatice.
La connaissance de l'Anglais et (ou) de l'Allemand est très souhaitée.
Envoyer C.V. en précisant bien la référence 516 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

offres d'emploi

Factory Mutual System

ENGINEERS

F.M.I. is a rapidly expanding international U.S. company with a worldwide engineering operation and is an integral part of the FACTORY MUTUAL SYSTEM established in 1835. The FM System is the biggest insurer of industrial property in the world, with $ 525.000.000,000 of insurance in force. They pioneered the technical approach to loss prevention.

We are looking for « Grande Ecole » (or equivalent) graduates in all Engineering disciplines. Technical qualifications must be accompanied by an above average ability in dealing with people and fluency in English and French. Applicants will ideally be young, must be free to travel and spendup to 100 nights per year away from home.

Successful applicants will be based in the Paris area and will train and work as Engineering Consultants concerned with Industrial Fire Protection/Loss Control Engineering at large industrial plants.

Factory Mutual International's career development and salary advancement policies are designed to recognised and reward achievement. Salaries and fringe benefits are highly competitive.

For further details of this unique career opportunity, send a curriculum vitae to :
B.D. Watson
FACTORY MUTUAL INTERNATIONAL
Avenue Charles-de-Gaulle,
78150 LE CHESNAY (France).

La filiale française d'une société scandinave spécialisée dans les livraisons des produits électroniques et des produits programmes d'automatisation pour l'industrie hôtelière recherche un

INGÉNIEUR DE VENTES EXPÉRIMENTÉ

pour travailler avec la clientèle en France, au Proche-Orient et en Afrique du Nord. (Point d'attache PARIS-LA DEFENSE.)

Ce poste conviendrait au profil suivant :
- 5 ans d'expérience minimum dans les domaines de l'intégration des systèmes basés sur mini-ordinateur et capable de trouver des solutions aux problèmes de maintenance ;
- une expérience confirmée dans les fonctions de vente ou dans l'organisation des ventes ;
- libre de voyager ;
- énergique, indépendant et coopératif ;
- pratiquant couramment l'anglais ;
- de préférence ayant déjà des contacts avec l'industrie hôtelière.

Salaire selon qualification et bonnes possibilités d'avancement.
Les interviews auront lieu à Paris pendant la première quinzaine de décembre.

Adresser C.V. (avec n° de téléphone) et prétentions, au plus tard le 20 novembre à : N° 8.437, « LE MONDE » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

COREDIS INFORMATIQUE groupe C.G.I.
recrute

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

2 à 5 ans d'expérience pour lui confier responsabilité technique et commerciale de PRODUITS PROGRAMMES sur mini-ordinateurs.

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

2 à 5 ans d'expérience pour lui confier les fonctions de Chef de projet en mini informatique.

Larges possibilités de carrière à COREDIS ou au sein du groupe C.G.I.

Contacter : COREDIS, 15, avenue Montaigne, 75008 PARIS - Tél. : 225-01-37.

NUMELEC - SEIN

Instrumentation électronique en expansion
USINE DU CHESNAY
recherche

1) INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Grandes écoles, débutants ou 1 à 2 ans d'expérience pour labo d'études, instrumentation nucléaire analogique et numérique.

2) INGÉNIEURS TECHN. - COMMERC.

Formation grandes écoles ou universités troisième cycle physique nucléaire, électronique, informatique. Expérience commerciale souhaitée en instrumentation pour vente secteurs :
RECHERCHE ET INDUSTRIE

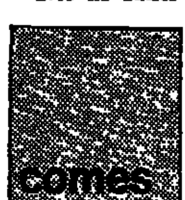
Envoyer C.V. manuscrit avec photo :
B.P. 113 - LE CHESNAY 78150.

ENSEMBLE DE SOCIÉTÉS
DE GESTION IMMOBILIÈRE
recherche (pour PARIS)

CHEF COMPTABLE

Il devra :
- Sous l'autorité directe du Président, avec une équipe de 8 personnes et en collaboration avec l'informatique, prendre en main toute la comptabilité des Sociétés qui gèrent en tout environ 10.000 logements.
- Etablir 15 bilans annuels.
- Fournir régulièrement tous les éléments de gestion nécessaires aux diverses activités des Sociétés.

Il aura :
- Une formation générale de base de niveau supérieur.
- Une bonne formation comptable (DECS ou BP).
- Une solide expérience concrète en tant que Chef de service comptable (5 ans environ).
- Le sens des relations et de la collaboration avec les autres responsables de services.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, r. de la Paix, 75002 Paris (sous référence 2273).

Discrétion et réponse assurées.

CABINET INTERNATIONAL
DE CONSEIL

Dans le cadre de notre Division «Organisation et Systèmes», notre nouveau:
CENTRE EUROPÉEN LOGICIELS GRANDS SYSTEMES
recherche :

jeunes ingénieurs informaticiens

Formation grandes écoles, ou maîtrises informatiques.
1 à 3 ans d'informatique, excellente connaissance Assembleur I.B.M./370 ;
Expériences appréciées :
- V.S., I.M.S. ou C.I.C.S.
- mini-ordinateurs.

Ils participeront, en équipe, à la conception et à la réalisation de nouveaux produits, ainsi qu'à leur installation en clientèle.
- *Pratique courante de l'anglais parlé indispensable* (formation permanente assurée aux Etats-Unis).
- Promotion rapide pour les candidats ayant démontré leur aptitude à prendre des responsabilités.

Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo sous référence 2158 à:
INTER P.A. B.P. 508, 75066 Paris Cédex 02 qui transmettra
Il sera répondu à toutes les candidatures.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE
ET ÉLECTRONIQUE
recherche
pour filiale spécialisée dans la maintenance sur Matériel Industriel, Electronique, Electro-mécanique, Informatique

INGÉNIEURS
ÉLECTRONICIENS DIPLOMÉS
ISEP - ISEN - ENSERG
ou équivalent

35 ans minimum, ayant une solide expérience technique électronique logique et analogique. Disposant sens commercial, qualités d'animateur et de gestionnaire.
Responsables de leur agence, ils devront définir les objectifs, promouvoir les actions correspondant au développement des activités suivies par les équipes placées sous leur direction.

LIEUX DE TRAVAIL :
1) PARIS - Banlieue Sud.
2) TOULOUSE, nouvelle agence en cours de création.

Ecrire avec C.V. à n° 86.475, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui tr.

Entreprise 3000 personnes – 3 usines – mécanique et hydraulique, recherche pour département Informatique doté matériel IBM 1024K et terminaux logiciels base de données et gestion d'écrans.

chef de projet

formation ingénieur grande école IAE ou MBA souhaitée. Expérience (minimum 3 ans) analyse fonctionnelle interdirections conception d'un système de gestion d'informatique, conduite d'une équipe d'analystes et de programmeurs expérimentés. Lieu de travail région parisienne.

Adr. lettre manuscrite CV sous réf. 1411
Serge BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche 75008 PARIS

PS Conseil

Une importante société internationale recherche pour la banlieue Sud de Paris un

JEUNE CADRE FINANCIER

Dépendant du Chef du Service Budget, il aura pour mission d'assister celui-ci dans l'analyse et l'établissement des budgets. Le candidat retenu, débutant ou possédant une courte expérience professionnelle sera diplômé (ESC ou BTS) et disposera d'une solide formation comptable. Le poste exige une grande disponibilité, de la rigueur et le goût de l'analyse. La pratique de l'anglais est indispensable. De réelles possibilités d'évolution sont ouvertes à moyen terme au sein de la Direction financière. Les réponses seront traitées confidentiellement par Christine CHABAUD.

Adresser C.V. sous référence A/297 M *à :*
PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16

Le Ville de Rennes
recrute par concours sur titres
— UN DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS
— UN SECRETAIRE GENERAL ADJOINT
dans les conditions du Statut général du Personnel communal.
Rens. : Mairie 35031 Rennes Cedex - T. : (99) 36-20-67, P. 790

Industrie du cuir
recherche pour nouvelle usine de fabrication
UN CHEF DE FABRICATION
+ personnel d'encadrement
conn. chauss., maroq. si poss.
S'ad. ATELIERS D'ARMENÇON
21140 SEMUR. T. : (80) 97-14-58.

Clinique à Ermont (95) rech. :
— Infirmière D.E.
étage chirurgie jour.
— Aide-soignante D.E.
étage chirurgie jour.
Postes stables. Bonnes conditions de trav. Tél. pour RV au 959-48-12

Entreprise banlieue Est Paris recherche
AIDE-CHIMISTE
2e degré pour son laboratoire de Services Clients.
Préférence à diplômé Ecole de Chimie av. expér. électrochimie.
Ce poste de début de carrière ouvre des possibilités de promot.
Adr. C.V. avec lettre manusc. à IMASA, 74, rue Gay-Lussac, 94430 CHENNEVIERES

CONTROLEUR DE GESTION HOLDING INTERNATIONAL

Nous sommes un puissant groupe industriel et commercial d'envergure internationale. Notre structure holding comporte une division Développement dont la mission est d'étudier et de promouvoir de nouvelles activités à vocation autonome, à l'intérieur du groupe.

L'homme que nous recherchons sera le Directeur permanent de cette division Développement, au sein du holding.
Il aura pour mission de :
- participer à la prospection et à l'étude des opportunités de Développement, tant du point de vue commercial et économique que purement financier ;
- mettre en place dans chaque Société qui se crée des procédures de contrôle de gestion adaptées à leur activité propre ,
- conseiller de façon permanente les sociétés devenues autonomes dans leurs décisions de gestion et participer aux Conseils d'Administration.

La fonction s'adresse à un homme de haut niveau, maîtrisant parfaitement le contrôle de gestion, ayant si possible exercé des fonctions orientées vers le contrôle de filiales au sein d'un holding, désireux d'élargir son expérience par une participation plus complète et plus opérationnelle à la création et au développement de nouvelles sociétés.

La maîtrise de l'anglais serait un atout important.

Ecrire avec C.V. à A. BIGOT sous la réf. 34082 C

BOSSARD SELECTION
«Centre Vauban» 201 rue Colbert
59800 LILLE

sperar

80.000 +

P.M.E. très bien implantée sur le marché des composants électrotechniques
recherche

Ingénieur Technico-Commercial

I - Formation
- Electrotechnique
- Connaissance du marché des composants
- Expérience confirmée dans ce domaine 5 ans minimum.

II - Assurera fonction vente à haut niveau
- Directeurs achats
- Directeurs techniques

auprès de constructeurs de moteurs électriques dans les secteurs :
INDUSTRIELS
AUTOMOBILE
ELECTRO-MÉNAGER

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, sous réf. 1505 à M. TOURTE B.P. 269 PARIS CEDEX 09 qui transmettra.

---

offres d'emploi

SFENA-DSI

DIVISION SYSTEMES INFORMATIQUES

recherche :

1) INGENIEUR LOGICIEL TELETRAITEMENT

sera chargé : de la Définition et de la Spécification de produits logiciels dans le Télétraitement, de la Conception, de la Réalisation et du Suivi de projets.

Formation : Grandes Écoles d'Ingénieurs ECP, ESE, ENSERG, Option Informatique ou équivalent.
Anglais indispensable.

Quelques années d'expérience souhaitée.

2) INGENIEUR LOGICIEL DE BASE

sera chargé : de la Définition et de la Spécification de produits logiciels de base, de la Conception, de la Réalisation et du suivi de projets.

Formation : Grandes Écoles d'Ingénieurs ECP, ESE, ENSERG, Option Informatique ou équivalent.
ayant en particulier connaissance Assembleur sur Mini-Ordinateurs, Systèmes d'exploitation et Base de Données.
Anglais indispensable.

Quelques années d'expérience souhaitée.

Envoyer C.V. et photo à :
S.F.E.N.A. B.P. 59
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY
Sous Réf. : 1.009 et 1.010

IMPORTANT GROUPE
AGRO-ALIMENTAIRE
recherche le futur

DIRECTEUR GENERAL
DE SA FILIALE ITALIENNE

La prise de fonction ne deviendra effective qu'après une période au cours de laquelle seront jugés les aptitudes et les résultats du candidat, et durant laquelle il se verra confier un certain nombre de missions en qualité d'attaché de direction générale.

La candidat, âgé de 35 ans minimum, doit nécessairement posséder :
- une formation supérieure de gestion,
- une expérience approfondie en milieu industriel,
- une habitude du travail en équipe de direction et un sens prononcé pour les relations humaines,
- l'utilisation courante de la langue italienne.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 3810 à :
J.G.M. CONSEIL
2, av. du Maréchal Foch
92260 FONTENAY AUX ROSES

INGÉNIEURS TECHNICO COMMERCIAUX

80.000 F

Nous sommes la filiale française d'un important groupe étranger spécialisé dans la fabrication et la commercialisation d'appareils de mesure, régulation, automatismes.
Notre marché concerne des domaines variés : la pétrochimie, l'énergie, la sidérurgie, etc., où nous avons de très bons courants d'affaires.
Le poste à pourvoir est à double facette. Il s'agit en fait de commercialiser des équipements techniques où il faut être d'abord un bon commerçant, mais aussi bien connaître le marché et la technologie de nos produits.
Une formation école d'ingénieurs (Sudria, Violet, etc.) est souhaitable, mais c'est surtout l'expérience de la vente de produits connexes ou similaires qui sera prépondérante.
Par ailleurs, parler allemand ou anglais est un plus.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 2904.
INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

L'économie d'énergie...

Vous avez une formation supérieure, Ecole ou Université. Vous avez moins de 26 ans. Ou bien vous êtes une femme de plus de 26 ans séparée, ou chef de famille. Et vous aspirez à un «métier» qui en soit un: stimulant sur le plan intellectuel, suffisamment rémunérateur, offrant des perspectives d'emplois solides et évolutives. Pragmatique, vous avez en même temps la conviction qu'entre votre formation théorique et le concret, un «pont» est nécessaire pour lequel vous êtes prêt(e) à investir du temps. Ce «pont» existe: nous avons organisé à votre intention un stage de 6 mois, rémunéré par l'Etat à 75% ou 90% du smic, destiné à former des responsables ou consultants en Economie d'Energie. Stage pluridisciplinaire, vous apportant, par des méthodes appropriées et non-scolaires, une formation pratique de haut niveau pour tout ce qui touche la gestion de l'énergie, l'environnement, la pollution, les nuisances. Quant aux débouchés, faut-il en parler? Nous les pourvoierons ensemble: entreprises, associations, *sociétés d'études, collectivités locales etc... Ce stage est actuellement* unique en Europe.

Ecrivez, ou mieux, téléphonez à G D L - Energie
135, Boulevard Péreire 75017 Paris
Tél : (1) 622.22.87 et 766.30.03

Jeunes diplômés de l'Enseignement Supérieur

Si vous êtes attiré par :
- une vie active — autonome — non sédentaire
- les contacts humains et la négociation
- la pédagogie
- une profession en prise sur la vie des affaires.

Vous pouvez devenir INSPECTEUR TECHNICO-COMMERCIAL dans notre Groupe d'Assurances après un stage de formation.

Adressez votre photo et votre C.V. à Contesse Publicité No 86.716 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cédex 01 qui transmettra.

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES EN INFORMATIQUE CREE 4 POSTES DE RESPONSABLES A HAUT NIVEAU POUR FAIRE FACE A SON EXPANSION

deux postes d'ingénieurs en chef

(Réf. 7857)

- Sous l'autorité du Directeur des opérations ADMINISTRATIONS, ils sont responsables d'un secteur de clientèle :
  - dépouillement des consultations, élaboration des propositions, négocation des contrats ;
  - suivi des réalisations ;
  - gestion du personnel.
- Ces postes seront confiés de préférence à des ingénieurs de haut niveau, professionnels éprouvés, apportant une expérience commerciale et technique dans le Service Informatique.
- Une bonne connaissance des Administrations constitue un atout important.

deux postes d'ingénieurs commerciaux

(Réf. 7858)

- Sous l'autorité de leur Directeur des opérations, ils sont responsables :
  - de la prospection de nouveaux secteurs ;
  - de la détection des besoins ;
  - des négociations commerciales.
- Ces postes seront confiés à des candidats justifiant d'une expérience de la commercialisation des Services Informatiques dans le milieu des Administrations ou Entreprises Publiques.

Ecrire avec CV + photo sous réf. 2361 à SPERAR 12, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX

CHAINE DES HOTELS NOVOTEL

recherche

UN FORMATEUR CONFIRME

spécialiste des problèmes de la psychosociologie appliquée à l'entreprise, ayant une bonne connaissance des problèmes de Relations Humaines dans le travail.

L'expérience de l'animation de stage est indispensable. Une capacité de prendre en charge des stages de gestion serait appréciée.

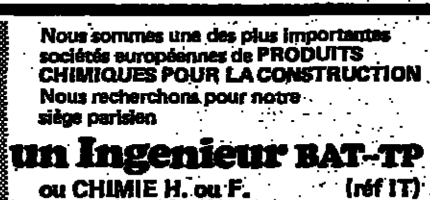
Anglais courant nécessaire.
2e langue souhaitée.

Poste basé à Evry.
Déplacements fréquents France et Étranger.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et niveau de rémunération à AFIREST Autoroute A 6, CB 1405. 91019 EVRY CEDEX.

HAVAS CONTACT

Nous sommes une des plus importantes sociétés européennes de PRODUITS CHIMIQUES POUR LA CONSTRUCTION
Nous recherchons pour notre siège parisien



un Ingenieur BAT-TP

ou CHIMIE H. ou F. (réf IT)
pour prendre en charge
- l'assistance technique à la clientèle
- la mise au point de nouveaux produits.

un Ingénieur Documentaliste H. ou F. Chimie

ou BAT-TP (réf ID)
pour s'occuper
- de la gestion d'une documentation technique
- du conseil aux agences.

Envoyer CV + prétentions au
hébert conseil
Poissonnière Building
11 Fg Poissonnière 75009 Paris

cog

AUDITEURS

Nous sommes un Cabinet d'audience internationale en Audit (350 personnes en France - 250 personnes en Afrique).
Vous êtes Expert-Comptable ou Stagiaire et vous avez au moins 2 années d'expérience en Audit externe.
Écrivez-nous car nous recherchons, pour développer nos équipes de LYON et ABIDJAN, des auditeurs Chefs de missions et Assistants motivés par une carrière évolutive.

Jean Adrian-
Hélios 7, rue de Chaillot
75116 Paris.

HAVAS CONTACT

Notre Société d'Entreprises Générales régionales (siège Paris-sud) confie le développement de son secteur logement à un

RESPONSABLE DE PRODUIT

Sa formation (ing.) et son expérience technique dans une activité similaire sont nécessaires à la maîtrise des méthodes, des études, des devis, des marchés et au suivi de l'exécution, en liaison avec les maîtres d'ouvrages et les entreprises régionales.

Réponse confidentielle à toute offre (lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions) adressée à GENERAL BATIMENT (Mme BRISSET), 4, rue François-Ory, 92128 MONTROUGE.

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DOMAINE TRANSPORT

recherche

DIPLOMÉS ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

(Université - Ecole de Commerce Ecole d'Ingénieurs)

pour postes Adjoints de Direction pour ses succursales de province

Les candidats retenus devront, après formation, être capables d'assurer au niveau le plus élevé des responsabilités dans les domaines personnel, exploitation, commercial, administratif.

Ces postes nécessitent au départ des déplacements fréquents.

Envoyer C.V. sous no 51.026 B à BLEU 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

IMPORTANTE BANQUE ETRANGERE
recherche

directeur informatique

MISSION :
- *mise en œuvre du plan informatique à 3 ans, de la banque,*
- *animation d'une équipe d'analystes et de programmeurs, (15 personnes),*
- *gestion de la production informatique.*

PROFIL DU CANDIDAT RECHERCHE :
- *diplômé de l'enseignement supérieur,*
- *expérience de 6 à 8 ans en organisation et informatique, acquise :*
  - *soit dans un cabinet de conseil,*
  - *soit dans le secteur bancaire et de préférence, dans un environnement international.*

Adresser candidature manuscrite avec photo, sous référence 2005, à MEDIA SYSTEM 104 rue Réaumur, 75002 Paris.

MEDIA SYSTEM

Jeune Cadre Financier

Diplômé de l'enseignement supérieur : Ecoles de Commerce, Droit, Economie.

Le candidat disposant d'une première expérience de l'entreprise (2 à 3 ans si possible) sera ouvert aux problèmes financiers et possédera le sens des contacts humains.

La pratique de l'anglais est souhaitée pour ce poste situé à Cergy-Pontoise.

Adresser C.V., photo et prétentions à : M. Colombart sous référence 14/C.

3 M France
Boulevard de l'Oise,
95006 CERGY-PONTOISE, Cedex

3M

AMMANN FRANCE

Filiale d'un important groupe suisse fabriquant et distribuant en France des matériels de travaux publics (CA prévu en 1979 env. 65 millions)

recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

Ce poste conviendrait à un cadre expérimenté dans la fonction et dans la profession, parlant allemand et ou anglais.

Une expérience de la vente sur le terrain serait appréciée.

Nécessité d'habiter la région Parisienne.

Adresser curriculum vitae et photo à Direction Générale AMMANN-FRANCE *ZI les Petites Haies, 31, r. de Valenton 94015 CRETEIL CEDEX*

bleu



Important Centre d'assistance technique PARIS-PROVINCE équipé de plusieurs 370 - 158 - 168
recherche

3 INGENIEURS SYSTEME CONFIRMES

● Très bonne pratique de VM - MVS, ● ayant une bonne expérience des problèmes pratiques liés à l'exploitation, ● formation supérieure souhaitée (MIAGE, MIS ou équivalent).

Ils rejoindront une petite équipe d'ingénieurs chargés de maintenir un haut niveau technique interne (formation conseil, documentation, maintenance systèmes).
Lieu de travail : PARIS.

Adresser C.V., photo et salaire actuel à

Ordis conseil en recrutement
10, rue Auber 75009 PARIS
réponse à toute candidature.

offres d'emploi

LES PUBLICATIONS DU MONITEUR

Important groupe de Presse spécialisée dans la Construction, l'Environnement et le Cadre de vie recherche dans le cadre de son développement

responsable commercial

(Réf. 01)

30 ans environ, de formation commerciale supérieure, c'est un vendeur confirmé. Il aura la responsabilité d'un marché : animation et contacts à haut niveau avec les annonceurs et les agences. Son dynamisme et son autorité lui permettent de diriger une équipe commerciale.
Une première expérience de la presse et de la publicité est appréciée.

chef de publicité

(Réf. 02)

Jeune diplômé d'une école commerciale ou ayant fait ses preuves dans une première expérience commerciale réussie, il souhaite orienter sa carrière vers la vente. C'est un homme de contact attiré par la presse et la publicité. Il prendra en charge un secteur commercial au sein d'une équipe, et en assurera le développement.

Écrire avec C.V., photo, et prétentions à : M. LANOIR Société des Publications du Moniteur 17, rue d'Uzès 75002 Paris.

Société composants électromécaniques

Banlieue PARIS OUEST, recherche

Un jeune INGÉNIEUR PHYSICIEN

Formation I.N.S.A. ou équivalent

Le poste proposé s'intègre dans une petite équipe nouvellement créée, chargée des études avancées de la Société.

Un AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN

Niveau D.U.T. - B.T.S.
Pour études sur composants hyperfréquences

Un AGENT TECHNIQUE MÉCANICIEN

Niveau D.U.T. - B.T.S.
Pour études sur composants fibres optiques

Restaurant d'entreprise

Adr. C.V. et prétent. sous le no 86.422 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

AMERICAN MINI-COMPUTER COMPANY (3rd WORLDWIDE), WE SEARCH FOR OUR

ASSISTANT

to help in initiating our French Sales Subsidiary

Using her own initiative, she will provide the coordination in all administrative functions with the European Headquarters in London.

She will be involved in all Commercial activities, reporting directly to the English Company Manager who will be only in France for 50% of his time.

This unique opportunity will be an excellent career challenge for a Lady, above 25 years, and fully experienced in business Administration.

Requirements : fluency in English, shorthand and typing.
Hours of work quite flexible.
Office located in the South West Paris area.

Send resume (réf 9284) to : L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02

DIRECTEUR COMMERCIAL

SOCIÉTÉ FRANÇAISE IMPRESSION SUR TISSUS DIFFUSANT PRODUITS PAR RÉSEAU MAGASINS FRANCE ET ÉTRANGER recherche Directeur Commercial.

Diplômé HEC - ESSEC - ESC ou école équivalente, 40 ans minimum ayant une solide expérience animation et gestion d'un réseau de ventes si possible dans domaines textiles ou articles de luxe. Anglais indispensable.

Poste PARIS un an puis ville région parisienne.

Écrire sous référence MW 221 AM.

4, rue Massenet,
75016 PARIS
DISCRÉTION ABSOLUE.

etap

GRANDE ENTREPRISE DU SECTEUR NATIONAL
recherche pour PARIS

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE SPÉCIALISÉ EN GÉNIE CHIMIQUE ET TECHNIQUE PÉTROLIÈRE

d'environ 30 ans
ayant une expérience industrielle de quelques années
Salaire à prévoir : 100.000 F

Adresser curriculum vitae à ENTEP, 61, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui transmettra.

offres d'emploi

Les Ingénieurs face à leur carrière

Les ingénieurs attendent promotion, responsabilités, salaire, mais évitent certaines entreprises capables de les satisfaire sur ces points.
Ils acceptent de changer d'entreprise ou de fonction, mais restent exigeants et critiques à l'égard des offres d'emploi.

La nouvelle enquête d'Havas Contact sur les ingénieurs, leur métier et leurs ambitions éclaire d'un nouveau jour leurs motivations, la manière dont ils conçoivent leur carrière, les entreprises et les fonctions qui les attirent, leurs attitudes à l'égard de la mobilité professionnelle et des annonces d'offres d'emploi.

Pour en avoir communication, ou pour une présentation complète de cette étude, appelez :

Danièle Bismuth.
Département Marketing.
Havas Contact
156, bd Haussmann,
75008 Paris
236.42.81
(poste 227).

Société CELDIS
DISTRIBUTEUR COMPOSANTS ELECTRONIQUES ET MICROPROCESSEURS

recherche

VENDEURS INTERNES TECHNICO-COMMERCIAUX

INGENIEURS ayant déjà acquis une expérience TECHNIQUE en voulant s'orienter dans la vente de microprocesseurs et composants.

NOUS OFFRONS :
- une formation technique
- une réelle opportunité de carrière orientée sur le marketing dans une société en plein développement
- salaire attractif.

Connaissance des microprocesseurs INTEL appréciée.

Envoyer C.V. et prétentions
53, rue Charles Frérot 94250 GENTILLY.

FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE AMERICAIN LEADER DANS LE DOMAINE DES SERVICES

recherche

JEUNE H.E.C. ou ÉQUIVALENT

Nous souhaitons un candidat ayant :
- 4 à 5 ans d'expérience ;
- Connaissance de l'anglais et de l'espagnol ;
- Une réussite dans le domaine commercial, si possible au sein d'un groupe important ;
- Le goût des déplacements fréquents.

Nous offrons :
- La possibilité de développer, sous son entière responsabilité, notre présence sur les marchés français, espagnols et portugais ;
- L'intégration dans un groupe dynamique décentralisé en pleine croissance ;
- Lieu de travail : Neuilly-sur-Seine (92).

Adresser curriculum vitae détaillé, prétentions et photo, sous la référence 2.198, à P. LICHAU S.A., B.P. 20, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

ITALIE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

FROMAGES & SPECIALITES
LEADER EN FRANCE
dans son créneau (60 % EXPORT)
rech. pour MILAN

JEUNE DIRECTEUR DES VENTES

CAPABLE — à partir d'une 1ère implantation : 2 vendeurs excl. Milan - Bologne — DE «DECOLLER» LES VENTES dans tous canaux de distribution.

- PARLANT ITALIEN (exc. Secrétariat)
- HOMME DE TERRAIN désireux appliquer en Italie son EXPERIENCE réussie de VENTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES. (si possible frais)

POSTE EVOLUTIF

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manusc., C.V. détaillé, salaire, photo ss réf. 3974 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

GIE D'EXPERTS COMPTABLES
(13 cabinets répartis dans toute la France 350 collaborateurs)

recherche

CHEF DE MISSION

— certificats supérieurs ;
— expérience minimum de 3 ans dans un Cabinet d'audit international,
en vue:
  — d'améliorer les méthodes de révision des membres du GIE ;
  — de participer à l'exécution de missions communes ;
— le profil de ce poste est évolutif au sein du GIE.

Envoyer lettre de candidature manuscrite, photo, C.V. et prétent., à no 4.403, Publicités Réunies, 112, boulevard Voltaire - 75011 PARIS, qui transm.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

answare

Importante Société de Services et de Conseils en Informatique, Filiale de THOMSON C.S.F. dans le cadre de son expansion, recherche

futurs chefs de projets

- Vous êtes **JEUNES DIPLOMÉS** option INFORMATIQUE **INGÉNIEURS** (INSA, ENSEEIHT, ENSIMAG, ISIM, ...). ou **UNIVERSITAIRES** (MIAGE, DUT).
- Vous avez étudié un langage évolué (Cobol, PL1) ou Assembleur (métasymbol ou IBM 370 ou IBM 3790).

— Notre activité vous permettra, après FORMATION, de pratiquer immédiatement les techniques de pointe (base de données, temps réel), au sein d'équipes structurées.

Cette expérience diversifiée vous amènera à des fonctions de haut niveau.

Envoyer sous réf GI/1102 votre CV détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité à

answare
135, Rue de la Pompe - 75116 Paris.
Discrétion assurée, réponse rapide.

SOCIETE IMMOBILIERE PREMIER PLAN recherche

2 JEUNES ESSEC

D.E.S. Sciences Eco ou Droit et S.C.P.

ou équivalent, pour :

1) Résolution de problèmes immobiliers sur le plan commercial, juridique, technique et fiscal posés par le transfert, ou l'extension d'une entreprise en région parisienne.

Le poste peut convenir à un collaborateur ayant achevé ses études, ou ayant 1 ou 2 années d'expérience commerciale.

2) Résolution, dans une région de France, à partir de Paris, des problèmes immobiliers industriels et de bureaux posés par le transfert ou l'extension d'une entreprise.

Le poste, qui implique 2 à 3 déplacements de la journée par semaine, en province, doit intéresser un candidat ayant 1 ou 2 années d'expérience professionnelle bancaire ou commerciale.

Larges possibilités d'avenir. Bonne rémunération.

Envoyer curriculum vitae avec photo et prétent., en précis. le numéro du poste souhaité à n° 24.078 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

---

controller F.140 000

La société est filiale (130 personnes, F.35 millions de chiffre d'affaires) d'un groupe américain, basée en banlieue ouest. Elle fabrique des équipements de très haute technicité pour lesquels elle a acquis un leadership international. Le Controller est rattaché au Directeur Général. Il participe au Comité de Direction et intervient activement pour améliorer la gestion et les performances financières de l'entreprise. Il supervise la cellule comptable gère le personnel et contrôle les achats. Son effort portera en priorité sur la mise en place d'une comptabilité usine permettant une meilleure saisie des coûts de production et la définition de standards, ainsi que des procédures de contrôle des stocks.

Le poste convient à un candidat de 30 ans minimum, de formation supérieure, ayant acquis une première expérience de la fonction dans un milieu industriel anglo-saxon. La pratique de l'anglais est indispensable.

Adresser C.V. et prét. s/réf. M 106 à J.M. CRETE - Tour Maine Montparnasse 33, av. du Maine 75655 Paris cédex 15. Discrétion absolue.

The Executive Group management consultants

Importante Société faisant partie d'un Groupe international, spécialisée dans AUDIT et Etudes Financières recherche

EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES

— Formation : H.E.C., E.S.C., I.E.P., ESSEC ;
— D.E.C.S. complet, connaissance anglais ou allemand utiles.

Ayant 2 ou 3 ans d'expérience confirmée dans firme d'AUDIT (chef de mission éventuellement), 25 ans minimum.

Les candidats devront faire preuve de qualités professionnelles affirmées et de dynamisme alliés au sens du travail en équipe.

— Activité : FRANCE.
— Déplacem. éventuels courte durée à l'étranger.
— Très larges possibil. de développem. de carrière.

Ecr. av. C.V. et photo à n° T. 09.418 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SPIE BATIGNOLLES

recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR ANALYSTE

ayant une formation (ou une expér.) en gestion. Sa mission consistera à améliorer les méthodes de gestion et notamment : développer de nouveaux projets sur mini-ordinateurs.

Le candidat devra avoir une première expérience de 2 ou 3 ans

Adresser curric. vitae + photo + prétentions à : SPIE BATIGNOLLES, 202, quai de Clichy, 92111 CLICHY CEDEX
A l'attention de M. LAVIER
— PLI CONFIDENTEL —

PS Conseil

PA CONSEILLER DE DIRECTION S.A. membre du groupe PA international (1.000 consultants) recherche dans le cadre du développement de son département PS Conseil une

CONSULTANTE RECRUTEMENT

Elle se verra progressivement confier des missions de recherche complète de personnel depuis l'étude de poste, jusqu'à l'engagement et le suivi des candidats auprès d'une clientèle très diversifiée. La candidate retenue, âgée de 26 ans minimum, diplômée d'enseignement supérieur, disposera d'au moins deux ans d'expérience du recrutement acquise en entreprise ou en cabinet. Le poste est basé à Paris. Le salaire sera fonction de l'expérience acquise. Les réponses seront traitées confidentiellement par Christine CHABAUD.

Adresser C.V. sous référence A/062 SM à :

PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16

INGÉNIERIE DU DÉVELOPPEMENT

est une activité nouvelle qui consiste à réaliser des Projets Industriels à caractère INNOVATIF marqué.

Cette activité requiert des ingénieurs qui, partant d'expériences concrètes de la mise en œuvre de procédés nouveaux (réalisés en équipe pluridisciplinaire : mécanique, physique appliquée...), ont une attitude ouverte vis-à-vis de l'analyse prévisionnelle, de la recherche opérationnelle, faisant appel à des techniques informatiques avancées.

L'INGÉNIEUR

que nous recherchons a quelques années d'expérience (*nucléaire, spatiale, etc.*), *provient* d'une Grande Ecole et a l'ambition de devenir à moyen terme
1 CHEF DE PROJET INDUSTRIEL

Env. C.V. et rénumération souhaitée à



BERTIN & Cie

C. LEMAIGNAN - B.P. no 3 - 78370 PLAISIR.

Société Filiale d'un Groupe International située dans la REGION PARISIENNE et commercialisant des produits de consommation destinés à la

PRÉ-DECORATION et DÉCORATION

recherche

Responsable Marketing

ayant au moins 2 ans d'expérience professionnelle

Fonction : Etudes de marchés et de produits. Lancement nouveaux produits. Relations avec agences de publicité et de promotion.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Ecrire avec C.V. photo et prétentions à
POLYFILLA S.A.
B. P. 91 - 93123 LA COURNEUVE



THOMSON-CSF

Pour Laboratoire d'Etudes et plate-formes d'Essais

AGENTS TECHNIQUES

- ÉLECTRONICIENS
- PHYSICIENS
- CHIMISTES

Diplômés B.A.C. - D.U.T. - B.T.S.

Adr. curric. vitae au SERVICE DU PERSONNEL 68, av. Pierre-Brosselette. — 92250 MALAKOFF.

Important établissement financier se décentralisant en proche banlieue Paris Ouest, recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS
INGÉNIEURS PROGRAMMEURS
EXPÉRIMENTÉS

pour concevoir, réaliser et maintenir des applications bancaires (tenue des comptes, opérations sur l'étranger, gestion des titres, trésorerie) sur IBM 370/158 sous OS-VS1 et sur mini-ordinateurs.

Connaissant bien COBOL/ANS, Assembleur IBM et CICS-VS (connaissance VSAM et mini-ordinateur appréciée).

Adr. C.V., photo et prétentions à n° 6.392 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra.

Vous désirez vous spécialiser dans le

TRANSPORT INTERNATIONAL

Stage rémunéré par l'Etat du 20-11-78 au 11-4-79

CONDITION : avoir moins de 26 ans.
FORMATION : Ecole Sup. de Commerce, licence, DEUG, DUT, Gestion, Droit, Sciences Eco.

Envoyer curriculum vitae à : A.F.T. F.C. Central, 52-54, quai National, 92806 PUTEAUX.

BANQUE recrute
pour proche banlieue PARIS, PROVINCE

GRADÉS
ET
CADRES D'EXPLOITATION

de classe III 1 à classe VI

pour compléter les équipes existantes.

Les candidats devront avoir une expérience bancaire minimum de 3 ans en agence tant sur le plan commercial que sur celui des crédits aux entreprises, et posséder les aptitudes requises pour organiser et gérer une unité de travail.

C.V. manusc. et photo n° T. 09.405 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

---

directeur comptable

SOCIETE HOLDING PARIS GERANT UN GROUPE DE SOCIETES DE SERVICES CA 2 MILLIARDS recherche son DIRECTEUR COMPTABLE, 12 personnes dont 4 cadres.

Ses missions :
La consolidation des comptes de 130 sociétés réparties dans 9 pays ; la comptabilité de la holding ; le développement des procédures et contrôles comptables d'un groupe décentralisé ; le conseil et l'assistance des filiales ; le suivi de leurs problèmes juridiques et fiscaux.

Son profil :
Formation type Expertise comptable, expérience de 5 à 6 ans de tenue de comptabilités et consolidations dans une multinationale ou cabinet anglo-saxon. Anglais indispensable.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence 4918 à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

---

commercial 85 000 + %

Nous sommes l'un des principaux fabricants de Mobilier de bureau en France (C.A. 120 millions de F. effectif 700 personnes).

Nous recherchons pour notre Département Grandes Entreprises un Vendeur haut niveau qui, dans le cadre d'un objectif annuel sera chargé des négociations commerciales auprès des grandes entreprises et des administrations depuis les études d'implantation jusqu'à la conclusion de l'affaire. Il bénéficiera d'un portefeuille de clientèle existant et de l'assistance d'une infrastructure administrative et technique bien rôdée.

Ce poste s'adresse soit à un négociateur junior bon vendeur (fixe 50 000 F) ou à un professionnel justifiant d'une pratique de la négociation de marchés (fixe 85 000 F). Dans les deux cas la rémunération est assortie d'un intéressement substantiel.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 9827-M à
CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. Victor Hugo - 75116 Paris

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE recherche pour Paris

Analyste-Programmeur

Formation IUT ou école de gestion, possédant si possible 2 ans d'expérience l'ayant familiarisé avec les applications de gestion, pour assurer au sein d'une petite équipe informatique le suivi des applications existantes et le développement des anciennes.

Déplacements éventuels en France.

Tél. 874.18.22 ou adresser d'urgence C.V. (prétentions) sous référence 3754 à

GAMMA Sélection
6, place d'Estienne d'Orves 75009 Paris

UN GROUPE FRANÇAIS IMPORTANT à vocation petite mécanique et électronique recherche proche banlieue Paris

CHEF de SERVICE VENTES
HAUT NIVEAU

30 ans minim. - HEC, ESSEC ou équivalent
Responsabilité ventes produits standards France-export.
Animation représentants et réseau de ventes.

ANGLAIS - ALLEMAND EXIGÉS

Adr. C.V. et prét. à n° 86.375 - CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

COMMERCIAUX
Hommes ou Femmes

3 à 5 ans d'expérience réussie de la vente de services ou de produits aux entreprises.

Vous êtes intéressés par la formation professionnelle.

Venez rejoindre la Filiale Formation d'un grand Groupe Français pour participer au développement de nos ventes d'actions de formations professionnelles en entreprises.

Votre CV détaillé (carrière, photo, salaire actuel) adressé à I.C.M. 83, rue de Rennes - Paris 6 sous référence 3881 sera examiné avec rapidité et discrétion.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTROMÉCANIQUE recherche

UN INGÉNIEUR COORDINATION

Position II

Lieu de travail : BOULOGNE (92)

Formation INGENIEUR ARTS ET METIERS (thermo-dynamique)

Pour suivi technique de contrats, relations techniques coparticipants, sous-traitants...

Anglais lu nécessaire et parlé souhaité

Adr. C.V. sous le n° 86.758 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra. — 75040 PARIS Cedex 01.

BANQUE INTERNATIONALE QUARTIER OPERA recherche pour le responsable des

affaires juridiques

de son département immobilier

un assistant

Profil souhaité :
- maîtrise ou DES de Droit Privé.
- 2 ou 3 ans d'expérience dans des fonctions juridiques au sein d'une banque, d'un cabinet d'avocat ou d'une étude notariale.
- Notions d'anglais souhaitées.

Envoyer candidature manuscrite avec photo à, MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur 75002 PARIS sous référence 2009.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ COMMERCIALE recherche

LE RESPONSABLE D'UNE CHAINE DE MAGASINS

(Librairie - Papeterie - Disques

- participe à l'élaboration de la politique commerciale et contrôle sa réalisation dans les points de vente ;
- propose les investissements ou Directeur Général ;
- établit le budget (C.A., charges, investissements), et détermine les crédits d'achats et les objectifs,
- intervient dans le suivi des recrutements, les augmentations de salaires, les sanctions et le suivi des carrières. Détermine les besoins en formation.

Formation supérieure commerciale souhaitée et expérience minimum de 5 ans de la gestion d'un magasin de distribution exigée.

Age minimum : 30 ans
Salaire non inférieur à 120.000 francs

Adr. C.V. manuscrit + photo et appointements actuels sous le n° 86.573 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra. — 75040 PARIS Cedex 01 qui tr.

BANQUE PRIVEE, siège social Paris, rattachée à un groupe très important, recherche dans le cadre de son développement

3 directeurs d'agence

classe VI ou classe VII
- Lyon - Orléans -
- Paris -

Solide expérience bancaire (connaissance souhaitable *des opérations avec l'étranger*) et habitude d'animation d'équipe.

Veuillez écrire, sous référence 1989 M

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

Filiale d'un important Groupe multinational fabriquant des produits de grande consommation (non alimentaires) recherche

CHEF DE PRODUIT SENIOR

Animant une équipe, il devra coordonner l'ensemble des actions liées à l'élaboration et à l'avancement de ses plans marketing.

Le poste est à pourvoir à PARIS.

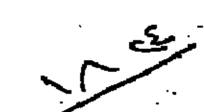
Une formation supérieure, l'expérience de la gestion de produits grande consommation, la pratique de l'anglais sont demandées.

COFAP nous transmettra votre dossier. Votre candidature sera étudiée confidentiellement. Ecrire en indiquant les sociétés que vous ne souhaitez pas rencontrer, à n° 6.378

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

هكذا عن الأصل



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi — offres d'emploi

Importante société PARIS recherche

VENDEUSE-FACTURIÈRE

connaissant les APPRETS DE BIJOUTERIE
Adr. C.V. et lettre manuscrite nº 52102 B - BLEU, 17, rue Label, 94300 VINCENNES.

Une importante Société de presse technique rech. pour ses publications

JEUNE JURISTE

de formation impérative D.E.S. droit privé.
Spécialisations appréciées : droit des Sociétés et droit des affaires.

Des qualités rédactionnelles marquées, le sens du concret et le goût de la recherche sont indispensables.

Adresser C.V. manuscrit détaillé et prétentions à SEPFI (réf. 1050) Service recrutement, 54, rue de Chabrol, 75480 PARIS CEDEX 10

ORGANISME PUBLIC recherche

FISCALISTE

même début. (e) pr travx étud. 2 dipl. d'études supér. exigés. Env. C.V. man. + ph. + prét., nº 781161 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

CENTRE HOSPITALIER d'ORSAY recrute

INFIRMIERS (ÈRES) AIDE-ANESTHÉSISTES et INFIRMIERS (ÈRES) D.E. PSYCHIATRIQUES

Pour renseignements, téléph. au 907-78-38 (Poste 340)

FERODO

Nº 3 européen de l'équipement automobile
C.A. 4,2 milliards
Effectif 29.000 personnes
recherche
afin de renforcer son potentiel et dans le cadre de sa politique d'évolution de carrière

INGÉNIEUR PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE DÉBUTANT

diplômé grande école d'ingénieurs (option mécanique souhaitée). En liaison permanente avec nos centres de recherches, il assurera progressivement, et après formation, la protection des innovations techniques de la Société. Allemand ou anglais lu et écrit couramment exigé.
Réf. 25711/1

INGÉNIEUR D'ÉTUDES DÉBUTANT

diplômé grande école d'ingénieurs option informatique scientifique. Il sera chargé de l'élaboration de programmes de calculs scientifiques et définira des méthodes de saisie et de traitement de données afin d'aider à la résolution d'études et de recherches concernant tous les domaines de la physique.
Réf. 25711/2

Adresser C.V., prétentions et photo (avec la référ. du poste)
FERODO
Service Recrutement
48, rue Bayen, 75017 PARIS.

FORMATION GRATUITE ET RÉMUNÉRÉE

Stage de préparation à un 1er emploi pour les JEUNES DE 18 A 26 ANS ayant fait des études en SCIENCES HUMAINES (licence minimum en psychologie ou sciences de l'éducation).

Préparation à des postes d'animateurs de formation permanente et de chargés d'études de motivations.
Rémunération 75 % du SMIC par le ministère du travail.
Présence 30 heures par semaine du 30 NOV. au 13 AVRIL.

Envoyer candidature à L'INSTITUT POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA FORMATION PERMANENTE 76, rue d'Assas, 75006 PARIS.

PETITE SOCIETE recherche

ASSISTANTE

Très qualifiée. 4.500 F brut mensuel. Ecrire sous nº 8.500 L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris, Cedex 02, qui transmettra.

Service Technique du bâtiment Paris et région parisienne recherche

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

Grandes Ecoles, connaissant les problèmes thermiques du bâtiment. Ce poste demande notamment des qualités de Rédacteur (cahier des charges, prescriptions techniques).
Ecrire avec C.V. et prétent. sous réf. 7.005 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75053 Paris, cedex 02 qui transmettra.

Group. financier, Paris-13e, rech.

PROGRAMMEURS

expérimentés
1) GAP II, IBM 34.
2) Assembleur, connaiss. micro.
— Libres rapidement.
— Salaires intéressants.
— Postes évolutifs.
Tél. à M. BRON au 584-35-13.

APSIDE

40, rue de Ponthieu, 75008 PARIS recherche disponibles rapidement

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

— PL 1 + IMS DB/DC.
— ASM/COBOL + CICS

Tél. : 225-12-46 - 359-27-00 ou envoyer C.V.

IMPORTANTE SOCIETE recherche

INGÉNIEUR

Mécanique générale, connaissance en Pompes et compresseurs. Se pr. avec C.V. LANG-INFORMATIQUE, 26, r. Bergère, 75009 Paris.

Recherchons pour Multinationale secteur PRODUITS CHIMIQUES

1) TR. URGT. région parisienne

DIRECTEUR FINANCIER

pour réorganiser service.
Connaissance parfaite comptabilité américaine et langue anglaise courante.
Age minimum 35 ans.
Expér. similaire minim. 5 ans.
Rémunérat. suivant expérience 120 à 140.000 F par an.
Réf. 1.522.

2) INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour secteur FRANCE-EST
Niveau ingénieur textile-chimiste, avec expérience confirmée et connaissance de la clientèle correspondante.
Anglais indispensable.
Age minimum 30 ans.
Rémunération environ 100.000 F. par an selon expérience.
Réf. 1.523.

Ecrire avec C.V. et photo en précisant la réf. choisie à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui transmettra.

ECL

recrute pour participer à des projets de

GESTION

ANALYSTES et ANALYSTES-PROGRAMM.
2 à 4 ans d'expérience, maîtrisant parfaitement un ou plusieurs des langages suiv. : Cobol, PL 1, Assembleur ; la pratique d'IMS et/ou CICS serait appréciée.

Envoyer C.V. détaillé : 51, rue Hermel, 75018 PARIS. Tél. : 259-10-40

S.S.C.I.

recherche

INGÉNIEUR

2 à 5 ANS D'EXPERIENCE

— Bne connaiss. Mitra ou équ. dans domaine télécommun.
— Libre rapidement si possible.
— Court séjour en province à prévoir éventuellement.
ou
— Expérience pratique dans le domaine comptabilité/gestion.
Bonne connaissance d'un assembleur appréciée.

Env. C.V., photo et prétent. à ATYA PRODUCTION 14, rue Charles-Laffitte 92200 NEUILLY

Société d'assurances-vie internationale - recherche pour son Département ASSURANCES COLLECTIVES

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

Ce poste à caractère évolutif sera confié à une personne dynamique âgée de 30 ans env. Elle devra avoir une formation supérieure et une expérience commerciale de deux années dans l'assurance.

Ecr. avec C.V., photo et rémunération actuelle, Media System 104, rue Réaumur, 75002 Paris, sous référence 2.012.

STÉ ÉLECTRONIQUE

BANLIEUE NORD-OUEST PARIS

spécialisée étude et réalisation matériels aéronautiques rech.

CHEF DÉPARTEMENT MÉCANIQUE

— Pour assurer à terme LA DIRECTION DU DEPARTEMENT MECANIQUE
— 80 personnes environ regroupant les METHODES CONTROLE et ATELIERS

Poste conviendrait INGENIEUR ARTS et METIERS expérimenté dans fabrication matériels prototypes et petites séries

Envoyer C.V., photo, prétent., sous référence 3.315 GAUTRON 29, rue Rodier, 75009 PARIS, qui transmettra.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

le service de format. perman. recrute
RESPONSABLE DE FORMATION
apte à concevoir des programmes et à animer des séminaires en gestion.
Niveau : 3e cycle éco ou gestion ; grandes écoles cciales.
Env. C.V. à DEST - INCT - EGS, aile Sud, bâtiment C, 1er étage, 16, avenue Raspail, 94250 GENTILLY.

Sté Expertise Comptable Banlieue Ouest, St-Lazare, recherche

COLLABORATEUR CADRE

D.E.C.S. complet + un C.S. technicien de haut niveau. Justifiant d'au moins 4 années de cabinet.
Responsabilité groupe clients et suivi travail collaborateurs directs. — Ecrire avec C.V. et prétentions à S.E.T.E.C.Y., 9 bis, r. Gambetta, 78800 Houilles

---

ALBARET S.A. recherche

UN OU UNE ANALYSTE-PROGRAMMEUR

CONFIRME
Connaissance du GAP II exigée, l'utilisation des produits IBM 34 - IBM 32 CCP serait très appréciée.
Env. candidature et C.V. compl. à M. le Chef du Personnel, Albaret S.A., 60290 Rantigny
Téléph. : 473-31-55

Société GENNEVILLIERS recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

Tél. pour RV au 285-28-63

Société Electronique Massy recherche

AT 3

électronique générale alimentations pour animer groupes techniciens.
TEL. : 605-37-13.

Institut de recherche des transports recrute pour participer aux activités transports urbains de sa division TECHNOLOGIE NOUVELLE

INGÉNIEUR

GRANDE ECOLE
expér. de 3 à 5 ans souhaitée.
Adresser C.V. et prétentions à M. AZEMA, réf. T.N à IRT, B.P. 28, 94114 Arcueil (Cedex).

IMPORTANTE SOCIETE banlieue Ouest Paris recherche pour son département informatique

PROGRAMMEURS TEMPS RÉEL

pour applications industrielles expérience exigée PD P11 et SOLAR 16.
Connaissances PL et Fortran TR appréciées.
Ecrire avec C.V. et prétentions à nº 51 006 M Bleu 17, rue Label, 94 Vincennes.

GROUPE DE PRESSE Centre PARIS recrute pour publications économiques spécialisées

RÉDACTEURS

ayant expérience secteurs :
— MECANIQUE
— TRANSPORTS
— TEXTILES HABILLEMENT
bonnes connaissances anglais et allemand exigées. Pratique courante de la dactylographie nécessaire.
ECRIRE : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

STE OMERA

RECH. POUR ARGENTEUIL

INGÉNIEUR

E.S.E. ou EQUIVALENT

pour automatisation des moyens de Contrôle et mesures du département ESSAIS DE MATERIELS AEROPORTES

Envoyer C.V. avec photo et prétentions, Société OMERA 49, rue Ferdinand-Berthoud 95100 ARGENTEUIL.

PARIS Sté jurid. fisc. off. sit. avenir à collabor. cons. jurid. INSCRIT ou justifiant bon. réf. fin de stage. Lettre manuscrite détaill. précisant rémun. dem., nº 8447, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Emplois de l'artisanat, du plein air et des loisirs : demand. une document. gratuite sur la revue FRANCE-ANIMATION (B 3), B.P. 402 - 09 Paris

---

Société distribution rech.

CHEF COMPTABLE

Disponible, min. DECS + exp. et aptitude diriger équipe.
Conneiss. anglais souhaitée.
Ecr. nº T 9378 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS recherche

PSYCHOTECHNICIEN

Fonctions :
— Sélection, recrutement, CADRES et ETAM
— Conception et réalisation du plan de formation de l'entreprise.

Expérience souhaitée : cabinet de recrutement et connaissance du milieu travaux publics.

C.V. complet et prét. à nº 86395, CONTESSE Publicité 20, av. de-l'Opéra, Paris (1er)

Poste à pourvoir immédiatement

ASSISTANT ou CHARGÉ D'ÉTUDES

Chargé de l'élaboration des programmes d'équipements de superstructures, d'espaces verts publics et de zones de loisirs. Programmation physique de ces équipements, étude du programme de conception, pilotage de procédures opérationnelles.
Formation sciences humaines.
Expérience souhait. : 2 à 3 ans.
Env. C.V. Service du Personnel de l'Etablissement Public d'Aménagement de Melun - Sénart, 77176 La Grange-La Prévoté SAVIGNY-LE-TEMPLE

INFIRMIERE D.E.
est recherchée par pouponnière, reprise ancienneté et tous avantages sociaux assurés.
Ecr. nº 19.859, Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur (2e)

secrétaires — secrétaires

Importante Société internationale du secteur électronique grand public rech. pour son président-directeur général

Secrétaire de Direction

de nationalité française
libre rapidement

Outre le secrétariat elle devra assurer la coordination entre les services en France et les différents services en Allemagne.

Bonnes connaissances d'allemand indispensables.

Notions d'anglais souhaitées.

Lieu de travail : Grande ville du Nord d'Allemagne.

Adresser curriculum vitae, prétentions à Dr Walz, Directeur du Personnel, Société Nordmende, Funkschneise, D 2800 Bremen 44.

Association de tourisme près Saint-Lazare recherche pour sa Direction Générale

UNE SECRÉTAIRE

EXPERIMENTEE
NIVEAU B.T.S.
âge minimum 25 ans.

Téléphoner à partir de 10 heures au 296-15-02.

SOCIETE PARIS-17e recrute pour sa division des affaires sociales

1) UNE SECRÉTAIRE CONFIRMÉE STÉNODACTYLO

Niveau BTS + formation spécialisée — Position assimilé cadre — Minimum 35 ans et 5 ans d'expérience service du personnel.
Maîtrisant les questions retraites, assurances, taxe d'apprentissage, logement, C.E., D.P.

2) UNE SECRÉTAIRE CONFIRMÉE STÉNODACTYLO

minimum 30 ans connaissant législation formation continue (personnel, formateurs) et bilan social.

Avantages sociaux, 13e mois.
Horaire variable.
Restaurant d'entreprise.

Ecrire à nº 87 025 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er qui transmettra.

SECRETAIRE BILINGUE
Anglais, sténo française, télex, Libre de voyager.
G.K. Conseils
39, Champs-Elysées - T. 225-63-84

A la recherche d'une SECRETAIRE BILINGUE ?
G.K. CONSEILS, 39, Ch.-Elysées
Tél. : 225-63-84 ou 225-72-19

---

la Fnac

recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Adresser lettre de candidature + C.V. à J.P. Graff, FNAC MONTPARNASSE
Serv. Recrutement et Formation, 136, rue de Rennes, 75006 Paris.

AGENCE PRESSE LEVALLOIS, recherche

SEC. COMMERCIALE

— Bon niveau anglais.
— Libre rapidement.
Adr. C.V manuscrit + photo ss/réf. 23.891 à PUBLI-INTER, 75, r. Voltaire, 92300 Levallois.

Mouvement humanitaire rech. SECRETAIRE. Formation sup. ou B.T.S., méthodique, sens contact, initiative, motivation personn., souh. pour problèmes tiers-monde et enfance. Tél. : 13-14-15 Nov. 10-17 h, 255-05-37.

LE BON MARCHÉ

recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

S'adresser mardi 14 novembre de 9 h. à 12 h., Bureau du Personnel, 5, rue de Babylone, 75007 PARIS.

Pour Ingénieur Conseil LA CELLE-SAINT-CLOUD

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

trilingue allemand, anglais, activité polyvalente administr. et affaires. Expér. 4 ans, larges initiatives. Env. C.V. et photo à T 09.392 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

représent. offre

Important Distributeur de livres recherche

REPRÉSENTANTS

hautement qualifiés pour visites de libraires toutes régions.
Avenir assuré si capables.
Adr. prétentions, C.V. et ph. à

RIJOIS - DIFFUNIVERS
B.P. 139, MARSEILLE Cedex 1

capitaux ou proposit. com.

Créé pour la diffusion exclusive en France d'un matériel de lecture optique, devant assurer à ce jour, 2 représentations supplémentaires pour du matériel de pointe, Sté Parisienne rech. capitaux à court terme pour l'acquisition de matériels de démonstration ou nouveaux partenaires.
Ecr. nº T 09394 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

Sté cherche capitaux, garantie 1er ordre, très gros intérêts. Groupe MERCURE. - 285-32-55

SOCIETE AGENTS IMMOBILIERS

offre succursale

toutes régions, toutes villes avec garanties juridiques, financières et Carte professionnelle à personne compétente disposant
Bureau et 50.000 F caution.

Ecrire avec curriculum vitae Société Immobilière

PROVENCE COTE D'AZUR

85, avenue du Maréchal-Juin
06 CANNES - Tél. : (93) 38-29-93

P.M.E. - P.M.I. vous recherchez UN PARTENAIRE, UNE ORGANISATION FINANCIERE, LA MOBILISATION DE VOS FACTURES.

ENTEX - 724-00-77

information divers

POUR

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

cours et leçons

Professeur dipl., origine américaine donne COURS D'ANGLAIS prix intéressant. Tél. 707-51-95

ELEVE INGENIEUR à l'Ecole des Ponts et Chaussées, donn. leçons de math., physique et chimie de la 3e à la terminale M. Yves BROCHARD, 270, rue St-Jacques, Maison des Mines, chambre 105, 75015 PARIS. Tél. 033-90-70

travaux à façon

POUR TOUS TRAVAUX

RENOVAT. et TRANSORMAT. Appts, burx, loc. cciaux, indust. Téléph. : 737-56-49 ou 737-62-69.

PEINTRES

10 a. expérience à votre service. Devis gratuit sous 48 heures. 844-54-60

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix. 100.000 m2 en stock. Tél. 355-66-50

A SAISIR

Pianos droits et à queues, Clavecins 1 et 2 claviers, avec très importantes remises, du 5 au 30 novembre avant déménagement et travaux d'atelier.
Neufs d'exposition, légers défauts d'aspect, occasions en stock.
Livraisons et garantie assurées.
PIANOS MAGNE
50, rue de Rome, Paris (8e)
Téléph. : 522-30-90

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Particulier vend 1re main R 5 GTL, modèle 77, 38.000 km. Toit ouvrant : 16.000 F. — 533-57-73.

8 à 11 C.V.

Vends R 16 TL, 1973, 72.000 km., bon état général. Prix à débattre. Pour tous renseignements, Tél. après 18 h. et week-end : 005-04-41 - M. JAUBERT.

+ de 16 C.V.

A vdre CITROEN 15 CV, 6 cyl., 1950, mécan. restaur. 22.000 F. Tél. : 503-02-08, jusqu'à 22 h. 30

FERRARI 400 Mécanique état exceptionnel
Marron métall. - 10, bd Gouvion-Saint-Cyr - Paris (17e)

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans - 16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNEE
• 524.50.30 •

---

104 - 504 - 604 - 78
Ex-TT, peu roulé, garanties. Auto-Paris XV, Tél. : 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

NOUS COMMENCONS OÙ LE CONSTRUCTEUR S'ARRÊTE
• NOTRE CONTRAT GRATUIT ROUTE ASSISTANCE
• NOS ALFA PERSONNALISÉES

SFAM FRANCE-ALFA ROMEO
Premier concessionnaire Alfa Romeo en France
23, bd de Courcelles - 75008 Paris - Tél. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren - 75015 Paris - Tél. 734 09 35

demandes d'emploi

DIPLOME ETUDES SUPERIEURES

— 15 ans d'expérience professionnelle.
— Professorat interdisciplinaire : psychologie, ethno-sociologie.
— Bilingue parfait français-anglais.
— Connaissances supérieures allemand-italien.
— Excellentes connaissances néerlandais-espagnol.

recherche
— collaboration ht niveau av. importante société ;
— relations publiques, contacts internationaux, traductions haute technicité.
— assistance conférences, études dossiers, analyses, synthèses, établissement rapports, rédactions ;
— assurer méthodologie générale pour recyclages, formation permanente.

Etudierait toutes propositions. Libre rapidement (y compris pour l'étranger).

Ecrire nº T. 08 668 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

INGÉNIEUR AGRONOME I.A.E., SCIENCES ÉCO

Grande expérience des Industries agricoles et alimentaires et Engrais et produits chimiques agricoles

Anglais courant

Connaissance des pays étrangers

recherche
Région Paris
DIRECTION GENERALE ou TECHNIQUE

Ecrire sous le numéro 85.854 M, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

INGÉNIEUR Sup. Elec. 38 ans

+ Sciences Economiques + Marketing. Conseil en gestion, organisation, structure avec spécialisation dans le redressement d'entreprises.

Facilité de contact, de dialogue, de négociation quel qu'en soit le niveau. Grande adaptabilité. Beaucoup de rigueur et d'objectivité dans l'analyse des problèmes et dans la recherche de solutions.

recherche

DIRECTION

D'UNE ENTREPRISE INDUSTRIELLE

Cont. : CLIP, 80, avenue de la Grande-Armée, 75017 PARIS. Tél. : 574-23-19, qui transmettra.

FONDÉ DE POUVOIR GRANDE BANQUE

— 34 ans, sens commercial développé.
— Expérience professionnelle variée (banque, entreprise, enseignement).
— Trois diplômes d'enseignement supérieur (dont Sciences Po Paris).

Désirant retourner en province, étudie toutes propositions banques ou P.M.E.

Ecrire Nº 300 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

TRADUCTION (dacty)
INTERPRETE MISSION LEÇON

ESPAGNOL

ANGLAIS - FRANÇAIS

Niveau Doctorat - 973-72-30.
NAUDEAU - 13, rue d'Ayen, 78100 Saint-Germain.

UN COUPLE MARIÉ SANS ENFANT
solides références de travail à l'étranger anglais courant.
Elle, DOCTEUR EN SCIENCES ECONOMIQUES, spécialisée en planification et études socio-économiques ;
Lui, INGENIEUR, spécialisé en direction et gestion de grands projets de construction,
cherche DEUX EMPLOIS à l'ETRANGER, dans la même ville, pour mission longue durée.
Ecrire HAVAS 1411, PARIS, 136, avenue du Général-de-Gaulle, 92522.

JURISTE Jeune femme
dbl. formation complète, droit public, drt privé, maîtrise DEA, thèse doctor. drt public en cours ch. emploi d'étude de conceptualisation et de conseil (tps partiel ou compl.), Paris/proche banl. Ecr. nº T 09454 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CHAUFFEUR DIRECTION
30 ans, Bonne présentat., Marié Recherche poste similaire auprès de particuliers régions Sologne ou Sud-Ouest Possibilité d'assurer fonctions de garde-chasse

---

H.E.C. DIRECTEUR TECHNIQUE
ch. poste respons. secteur informatique ou personnel temporaire Ecr. nº 9.086 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGENIEUR ALLEMAND 35 ans
Trilingue allem., franç., anglais, actuellement responsab. de la filiale française d'une sté allemande spécialisée, ch. poste de responsab. - Secteur indifférent. Ecr. nº T 09451 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGÉNIEUR

ENSCI + IAE
30 ans, 5 années expérience engineering, constr. usines vente prod. industr. en France, contrats avec étranger, rech. emploi dans domaine similaire.
Ecr. nº 550, P.A. SVP 37, rue Général-Foy, Paris-8e

PHOTOGRAPHE 28 ans, poss. DOSSIER parl. FRANÇ., ALLEM., ANGL. cherche poste (MODE, PHOTO D'ART) Tél. 797-17-89

J.F. 31 ans, bne présent., not. angl., allem., 11 a. expér. enseignement, assistanat. Sens initiat. Respons. autonomie, dynamisme recherche poste

ASSISTANTE DIRECTION

Dispon. Possib. déplac. 825-86-06

Jhne Hme, 27 a., maîtrise Droit privé, ch. empl. jur. ou adminis. Ecr. nº T 09439 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

Hme, 35 ans, DROIT, LETTRES, LANGUES, exp. professionnelle INVENTIF, ch. collaboration. Ecr. nº T 09407 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

Cadre 43 ans, chef de service Transport et Emball. ds impte sté industrielle, ch. poste équiv. Ecr. nº T 09433 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

J.H. 24 ans, licencié droit, dipl. Ecole française des attachés de presse, rech. poste Chef Publicité Spectacles Exp. assistant chef publicité et public relation au sein « Major Company » américaine de Production et distribution cinéma. Sérieuses références. Ecr. à HOCHE Publicité, réf. 306 26, rue Vernet, 75008 Paris

---

INFORMATICIEN expérimenté ch. emploi COBOL ANS, PL/1. Pragi 15, av. V.-Hugo, Paris-16e.

Voir la suite des demandes d'emploi et l'immobilier en page 34

demandes d'emploi

Conseil. tech. bat. TCE, 32 ans, CADRE, cherche place dans Société ayant service immobilier, Paris ou région parisienne. Ecr. n° 295 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Controller ht niv. Homme excel. mait. comptabilité franç./anglo-sax., ch. place tps part./mi-tps Ecr. n° 315 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

H., 30 ans, Maîtrise Sc. Eco. (gestion) Expéri. exploitation bancaire. Parle Angl. Etudie toutes prop. Banque, Assurances, Etablissements financiers. Ecr. n° 6950 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Paris, Homme, 25 ans expér. organisation, promotion ventes auprès fabricants chaussures, maroquiniers, vêtements peaux, cherche dans cette corporation poste à responsabilités mettant en valeur ses connaissances techniques et commerciales, 48 ans. Libre de suite. Accepte éventuel. représentation. ARVET, 165, r. Championnet, Paris-18e

BIBLIOTHÉCAIRE DOCUMENTALISTE
expérience professionnelle, bilingue anglais, licence histoire et géographie, cherche emploi dans bibliothèque ou centre de documentation. — Ecrire sous le n° T 009.424 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Important Cabinet Commissaires aux Comptes recrute jeunes collaborateurs dipl. SUP. DE CO. ou ESLSCA. Envoyer C.V. avec PHOTO à Eliane Mèche, 217, rue Saint-Honoré, Paris-1er

Jne fme, 27 a., maîtrise de Lettres, angl., allem. (parlé et écrit), russe (écrit), expér. enseignem. et journalisme, ch. activités variées comport. initiatives et responsab. Préfér. édition-presse. Ecr. no 6.947 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9.

CHEFS D'ENTREPRISE
SI VOUS RECHERCHEZ DU PERSONNEL STABLE ET COMPÉTENT !
1 CADRE EFFICACE et de HT NIVEAU
1 COMPTABLE SPECIALISEE et QUALIFIE
1 SECRÉTAIRE discrète et EXPERIMENTEE
Tél. : IFRES 355-17-15
Vous aurez des garanties et SEREZ **SATISFAITS**

ING. GDE ECOLE, 58 ans, exp. mat. soc. ch. poste dir. ou cons. relat. humaines. Ecr. n° 8448 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. H., 22 ans, sérieux, dég. O.M. ch. place stable, temps complet ou mi-temps, chauffeur de maître ou direction. Possède voiture. Libre rapidement. Tél. Jean-Noël — 046-88-70 (Domicile) — 046-37-74 (Travail)

CADRE DIRECTION COMMERCIALE 31 ans, école de commerce 7 ans d'expérience de grande multinationale recherche DIRECTION SOCIETE IMMOBILIERE. Ecr. n° 86 582, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

INGÉNIEUR CIVIL DES MINES MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION
27 ans, anglais, américain courant, ayant le goût et l'habitude des voyages, désire consacrer son énergie et ses connaissances à la STRATEGIE et l'EXPORTATION d'une entreprise dynamique et performante. Ecr. à 85.796 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

RESIDANT EN **SUISSE**
Hme, 42 ans, expér. direction Filiale commerciale société française matériel chauffage rech. situation équivalente ou représentation libre, branche bâtiment ou industrie de préférence. Ecr. no 87114 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
9 ans expérience. Bil Anglais. Notions Italiens. Recherche poste stable à responsabilités Paris (de préf. édition) exp. polyvalente. 55 000/an. Ecr. réf. Ecr. no 6949 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CONDUCTEUR DE TRAVAUX
CLIMATISAT. - CHAUFFAGE
35 ans. Expérience gros chantiers étrangers, cherche pour Languedoc - Roussillon poste ds compagnie d'installat. ou d'exploitat. Ecr. Havas no 155257 Montpellier

CHEF DE CONTENTIEUX formation juridique supérieure, anglais courant, niveau DECS, plusieurs années d'expérience (banque, assurances, entreprise, avocat) cherche situation intéressante et stable. Ecr. n° 225, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

F. 38 ans, double nationalité, parfait. bilingue suédois/français, maîtrise de psychogénétique, école de secrétariat de direction, anglais/allemand. Etudie toute proposition. Ecr. n° 88.699 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CHEF SERVICE ADMINISTRATION DES VENTES
Libre de suite. Gde expér. traitement des commandes, suivi des représentants, liaison comptabilité informatique et contentieux, ordonnancement stock, rech. poste Paris, région parisienne. Ecr. M. VANNOBEL Guy, 15, rue du Docteur-Pinel, 94000 Créteil.

JEUNE CADRE DIRECTION - GESTION ADMINISTRATIVE FINANCIÈRE
TRILINGUE
Français, Anglais, Allemand. Célibataire, 29 ans. Pendant 3 ans entièrement responsable de la comptabilité, gestion personnel et gestion financière d'une P.M.E. puis du Commercial export. Impiq. de nombx déplacements. recherche POSTE IMPTE RESPONSABILITE Ecr. n° 87 104, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CHEF DE FABRICATON PUBLICITÉ
J'ai 34 ans, dont plus de 10 ans d'expérience complète en agence, studio de création et gros annonceur. Technicien éprouvé en publicité et fabrication, maîtrisant les diverses techniques de l'impression, affichage, photogravure et les moyens publi-promotionnels, cherche poste à responsabilité chez annonceur, imprimerie, agence. Libre rapidement. Ecr. à PRO/JETS (réf. 5.815), 12, r. des Pyramides, Paris-1er, qui transmettra.

J. Fme, 7 a., exp. commerciale pratique courante, angl., allem., néerland., grec. Diplôme étude second et secrétariat. recherche poste **COLLABORAT. DE DIRECT.** DANS ENTREPRISE A VOCATION INTERNATION. Ecr. Mlle Economidès, 3, rue Lacépède, 75005 PARIS

H.E.C.
Situation clé en export. Quart temps libre, ch. activité complémentaire export P.M.E. ou autre Ecr. no 311 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

F., 40 a., 18 a. d'expérience d'édition, créations de revues, secrétaire de direction, sous-directeur puis directeur, connaissances comptabilité, gestion du personnel, gestion de stock, fabrication, animation équipe de représentants, promotion, publicité, études de marché, créations de collections, démission pour raisons personnelles, cherche emploi même branche ou assimilée. Libre de suite. Ecrire sous le no 975 - C.A.P., 120, bd Raspail, 75006 PARIS, qui transmettra.

MÉDECIN
30 a., mi-temps hospitalier et expér. libér., ch. activité compl. secteur PUBLICITAIRE (pharma., médic., paramédic.), comme conseiller ou consult. d'AGENCE PUB. ou LABO PHARMACIE. Ecr. à 198, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Hme, 32 a., enseignem. sup. technico-commercial, 8 a. d'exp. congrès, exposit. Fr. et étrang. Libre de suite. Cherche direct. relat. extér., communic., organ. de manifestations. Etudie toutes propositions. Ecr. no 8.438 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INSPECTEUR Ppal BANQUE
retr. 78, ch. situation d'appoint. Tél. : 622-39-63 de 17 à 18 h.

J'ai 20 ans, disponible, dégagé des O.M., bonne présentation, niveau BAC, bonnes notions d'anglais, je cherche un emploi dans une ACTIVITE COMMERCIALE liée au tourisme de préférence, ou toute autre branche dynamique impliquant esprit d'initiative et possibilité d'évolution. Merci d'écrire sous réf. 9 285 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

EXPERT COMPTABLE
Mi-temps Paris. Lib. mai 1979 Ec. n° 313 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F. dipl., trad.-interpr. trilingue fr., allem., angl., Chambres de commerce brit. et allem., 1 an d'expérience en Allemagne, libre pr déplacem., ch. situation. Ecr. n° 271 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., D.U.T. biologie appliquée industrie alimentaire cherche 1er emploi. Ecr. MATHIEU O., 16, rue de la Cigogne, 16000 ANGOULÊME. Tél. (45) 95-35-37

RESPONSABLE ENTRETIEN DOMAINE HOSPITALIER
35 ans
Expérience gros ensemble à l'étranger cherche poste pour région Languedoc-Roussillon. Ecrire HAVAS No 155.260, MONTPELLIER.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

PALAIS-ROYAL PLEIN SUD
SUR LES JARDINS
double living + chambre avec balcon sur les jardins, S. à M., cuisine équipée, dressing lux., chambre de service avec salle d'eau. Prix : 2.200.000 francs. Denis-Chevalier et Cie, 265-22-57.

4e arrdt.

ILE SAINT-LOUIS SUR LA SEINE
Particulier vend 4 Pièces. Luxe. Parking. Tél. : 325-23-49.

ILE SAINT-LOUIS
vue sur Seine. Imm. classé : très luxueux duplex, 100 m2. MONTESFORT. - Tél. 544-13-34.

VRAI MARAIS
5-7-9, RUE DES TOURNELLES rénovation de grande qualité : 2, 3, 4, 5 PIECES, en duplex. Du mardi au samedi, 14-17 h., ou Tél., H. de B. au : 359-30-85.

5e arrdt.

CENSIER Studio 25 m2, 6e ét. Salle d'eau, w.-c., palier, cave. 110.000 F. Tél. : 331-89-46.

VOIR RUBRIQUE XIVe.
5 Pièces entourées de verdure. SERGE KAYSER : 329 - 60 - 60.

GOBELINS. Rue de Valence : 2 Pces, 45 m2, 4e étg., asc., bon immeuble, 220.000 F. - 702-26-19.

R. Mouffetard, 3 P., tout confl. impeccable, asc., chff. cal, v.-o. 500.000 F. - « FAC » : 337-69-59.

128, RUE MOUFFETARD
DU 2 PIECES AU 5 PIECES. Visite les mardis et mercredis, 14 h. à 18 h. 30 ou : 735-98-57.

PRÈS DES QUAIS
dernier étage, charmant duplex, VUE TOUT PARIS. Terrasse. SERGE KAYSER : 329 - 60 - 60.

DIRECTEMENT SUR JARDIN DU LUXEMBOURG
dans immeuble neuf, splendide 5 PIECES, 171 m2 + balcon. Visite sur rendez-vous à : Mme DEMOLIS : 266-36-36.

PRÈS PANTHÉON
STUDIO dans imm. 17e siècle, poutres, confl. soleil, sur rue. Sur place, 14 à 17 h., MARDI, 17, RUE TOURNEFORT. Téléphone : 723-38-58.

6e arrdt.

SEVRES-BABYLONE
75 M2 sur jolie cour. Liv. + 2 chbres. 633-29-17 - 577-38-38.

VOIR RUBRIQUE XIVe
5 Pièces entourées de verdure. SERGE KAYSER : 329 - 60 - 60.

Propr. vd, rue du DRAGON : 2 Pièces, tout confort, 45 m2 : 320.000 F. Téléph. au 320-08-14.

3, RUE DE L'ÉPERON
Me ODEON, propriétaire vend : STUDIOS, 2-3 PIECES, immeuble RENOVE, TERMINE. — Ce jour, de 14 h. 30 à 17 h. 30.

7e arrdt.

68, RUE DE GRENELLE (entre BAC et RASPAIL)
3e étage, 100 m2, 970.000 F ; 5e étage, 50 m2 balc., 490.000 F; 6e étg., 70 m2 terras., 730.000 F; duplex, 120 m2, six balcons : 1.070.000 F. Visite tous les jours. Téléphone, Propriét. : 326-98-66.

METRO SEVRES-BABYLONE
dans ancien hôtel particulier, R.-de-C. surbaissé, décoré. Sur cour et jard. Chauf. cent., GD LIVING avec cheminée, salle à manger, 2 chbres, dressing, salle de bains + cab. toil., cuis., office,
5.500 F LE M2. Tél., park.
60, rue des St-PERES, mardi, mercredi de 14 h. 30 à 17 h. 30.

QUAI D'ORSAY vue exceptionnelle.
6e étage. 235 m2 + 2 parkings. FAUCON. 500-27-63.

7e,MINISTERES, Imm. 18e S., 5-6 P., 170 m2, rue et cour (arbres). A moderniser. 705-31-13.

RUE VANEAU. — Dans ancien hôtel particulier, studio à aménager, 30 m2, 220.000 francs. Téléphone : 702-26-19.

Prox. CHAMP-DE-MARS, dans imm. neuf, reste à vendre, au 4e étage, gd séjour + 2 chbres, balcon, soleil. Tél. : 705-24-10.

CHAMP-DE-MARS
Imm. gde classe, beau duplex, liv. + 3 chbres, 2 bains, 6e étg., 1.200.000 F. Eicher : 359-99-69.

SOLFERINO
170 m2 - 7 PIÈCES
Travaux. Téléph. : ODE. 95-10.

8e arrdt.

COURCELLES
APPT GDE CLASSE
320 m2 en duplex, 4 S. de B., 2 lignes de téléphone, nombreux postes, place parking dans la cour. Prix élevé justifié. Téléphone : 878-65-65.

9e arrdt.

5 P. + liv. + ch. bonne, 318 m2, usage mixte, imm. tout conft : 1.158.000 F. Téléphone 526-38-33.

10e arrdt.

GARE DE L'EST
CALME - LOCAL DE 120 M2 hauteur sous plafond 3,70 m. Très clair, verrière. — Conviendrait pour ATELIER ARTISTE. PRIX : 300.000 FRANCS.
DEJUST - 883-95-50

11e arrdt.

RÉPUBLIQUE
Immeuble P. de T., 5 Pièces, 160 m2, chambre service, chauffage individuel, profession libér. poss. 795.000 F. OPLF, 647-55-22, et après 19 heures : 554-34-81.

12e arrdt.

METRO DAUMESNIL
268, RUE DE CHARENTON
P. de T., ascens., 4 P., tt cft, 380.000 F. Mercredi, après 14 h.

AV. MICHEL-BIZOT
Part. vend très beau 4 P., dble living, 37 m2 + S. de B. marb., excell. état, tt conft, 485.000 F. Tél. : 628-14-81, après 19 h.

DAUMESNIL. — Résidence : grand 3 Pièces, tout confort, parking : 320.000 F. Tél. 345-02-42.

13e arrdt.

EXCEPTIONNEL, 4 P., 86 m2, park., 338.000 F + 220.000 F CF, Imm. récent, soleil. — 535-56-92.

PTE ITALIE / KREMLIN
récent 2 P., balc., gd cft, sur jard., 198.000 F. Tél. : 535-56-92.

Me GOBELINS
Immeuble pierre de taille 1968 : séjour + 2 chambres, 100 m2, balcon, au 5e étage. JEAN FEUILLADE : 566-00-75.

14e arrdt.

DENFERT VILLA ADRIENNE
6 P., cuis., s. de bains, rangements, chauf., surf. 137 m2. Parkings. Prix : 950.000 F. Me voir sur place mercredi 15, jeudi 16, 14 h. à 19 h. 19, AV. GENERAL-LECLERC, PAVILLON MOLIERE, 2e étage ou 331-68-80.

PARC MONTSOURIS
calme et standing
ENTOURE DE VERDURE : 5 PCES. TT CONFT, 2 BAINS, balcons. Parking. Cave. SERGE KAYSER : 329 - 60 - 60.

EXCEPTIONNEL
BEAU 2 PIECES : 245.000 F. imm. récent. PARC Montsouris. Refait à Neuf. Tél. : 325-77-33.

Part. à Part. vend appts 55, 30, 33, 37 m2, petit immeuble cœur Montparnasse. Prix intéressant. Maillet, mat. 548-04-96, après-midi 322-03-98. Agce s'abst.

14e arrdt. Part. vend appt 44 m2, 2-3 pces, entrée, cab. toil., dche, w.-c., cuis., ds bel immeuble. Tél. 575-62-40, de 15 h. à 16 h. 30. M. COURTOIS.

15e arrdt.

BIR-HAKEIM
2-3 P. 70 m2, soleil, chbre sur verdure. PETITES TERRASSES. 633-29-17 - 577-38-38.

MOTTE-PICQUET. Studio, ch. cent., s. de bs, w.-c., cuis. Prix 99.000 F - 579-75-80.

EMILE-ZOLA - Luxueux duplex, 80 m2, vaste réception, double hauteur sous plafond + mezzanine. - Belle décoration - 567-22-88.

16e arrdt.

MUETTE Libre courant 79.
Gde récept. + 2 ch., 120 m2 + Serv. Calme. 503-03-18.

RUE FRANQUEVILLE
165 m2, 2 réceptions, 2 chbres, 2 bains, chambre de service, parking - 504-49-13.

EXCEPTIONNEL - V.-HUGO
Hôtel partic. original, luxueux, 165 m2 + garage + service. BOURDAIS - 766-51-32.

Près PAUL-DOUMER
Grand 5-6 pièces, 280 m2, s/rue calme et jardin + studio à aménager. BOURDAIS - 766-51-32, ORPI.

17e arrdt.

TERNES Près, Studio, confort, très bon état. Tél. Vis. le 15 (13-17 h.), 3e ét. gche s/cour. 24, R. P.-DEMOURS.

COURCELLES. Pierre de Taille
5 P., 120 m2, tt cft., asc., pos. profess. libér., parfait état. 780.000 F. 828-27-70.

COURCELLES
Immeuble P. de T., beau 5 Pièces, tout confort, impeccable. MARTIN, Dr en droit, 742-99-09 (bureaux), 775-95-63 (domicile).

Ds immeuble rénové, du studio au 4 P., bs, w.-c., refait neuf, 90.000 à 250.000 F. Propriétaire, 885-20-27 - 324-32-16.

PALAIS CONGRES (face) 250 m2 gd cft, réception 85 m2 + 6 p., 3 bains, ascens., 5e étage, sud. 2, place Porte-Ternes, 11-19 h.

18e arrdt.

Me La Chapelle, à saisir, part. vd 5 pces, tt conft, 96m2, 5e étg., asc., tél., balc., placards, parkg, ss-sol, cave, libre ste, 395.000 F. Tél. bur. 605-32-58, poste 98, ou 656-11-01, après 19 heures.

Me LAMARCK, 2e sur rue, studio, gde cuis., entrée, w.-c., belle s. de bains, 135.000 F. 255-66-18.

RUE LEPIC - RARE
Superbe atelier d'artiste en duplex décoré - Terrasse. Vue exceptionnelle. 420.000 F - 651-32-20.

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT. Im. stdg 67, Part. à part, appt 2 pces, 60 m2 + balcon, cave, parkg. dble exposition. Me Bolivar - 370.000 F. 205-89-46, après 17 h.

78 - Yvelines

LE PECQ, 800 m. R.E.R. ds imm. stand.
Bel APPT. 108 M2 + BALC., 3 ch., bns., s. dches, tt cft., calme. PRIX : 560.000 F. AGENCE de la TERRASSE, LE VESINET. 976-05-90.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Imm. anc., 4 p., 103m2, bon état. Px : 550 000 F. T. : 906-28-02.

91 - Essonne

Appt à vendre à Ris-Orangis, Part. à Part., F4, tt cft, état impecc., avec cave, parkg privé, balcon. Prix 195.000 F. A partir de 19 heures - 906-30-64.

92 Hauts-de-Seine

59, bd Commandant-CHARCOT à **NEUILLY.** Imm. gd standg. Appt. 6 p., 170 m2 Box, chbre serv. Vis. s/pl. de 17 à 19 h. sauf samedi, dim.

NEUILLY - S/BOIS
LES LACS SAINT-JAMES. Immeuble prestigieux : APPARTEMENT 200 m2 dernier étage vue panoramique, 4 chambres, 4 bains, triple réception, chambre de service, 2 boxes, 2 parkg, cave, 2 téléph., décor, accessoires de TRES GRAND LUXE EXCEPTIONNEL ce jour et suivants 57, bd du Commandant-Charcot. Téléphone : 747-66-59.

SURESNES - Stand magnifique, 3-4 pces, cuis. équipée, box. jardin. 430.000 F - 644-82-37.

NEUILLY, près BOIS. PIECES et DEBARRAS, cft, demi-sous-sol sur jardin. Px intéressant. Tél. : 256-02-08, de 11 h. à 13 h.

RESIDENCE ADELAIDE
60, route des Gardes à Meudon. Investissement. Beau 3 chbres + séjour, bains, cuis., cave., tél. 4e étg., esc. 2, 300.000 F. S/pl., mercredi, de 11 h. à 12 h. 30, CABINET JEAN COURTOIS. 261-80-02.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDE, bordure du Bois,
chaussée de l'Etang, magnif. constr. Provini, 3 chbres, dble liv., entrée, cuis., balc., 2 w.-c., cab. toil., s. de bains, penderie, tél., cave, parking. Prix 1.050.000 F. 328-66-13.

MAISONS-ALFORT. Stade. Appt 82 m2, 4 P. + balc., standg. calme, 425.000 F - 376-45-46.

Région parisienne

77 Seine-et-Marne

FONTAINEBLEAU
Plein centre, proximité immédiate commerces, neuf, jamais habité, APPARTEMENT 4 P. DUPLEX, gd standing, 105 m2, cuisine équipée, salle de bains. Parking en sous-sol. Téléphone : 538-52-52.

Province

NIMES à 200 m JARDIN DE LA FONTAINE.
Appt. 3 chbres + tr. gd living. 5e étage dans constr. de luxe, vue panoramique, garage. Tél. : 633-81-91, matin, soir.

appartem. achat

RECH. 3-4 Pces. Bon immeuble confort ou possible, bon 18e. Tél. heures bur. HUSSON, 255-66-18.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles, paiement comptant.

Rech. appts 2 à 4 pces PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travaux. Paiement cpt chez notaire. Tél. 873-23-55.

appartements occupés

12e MICHEL-BIZOT, dans bel imm. angle, ravalé STUD. et 2 P. depuis 30.000 F. Gros crédit. Ppt. 324-32-16, mat.

13e Av. Ivry. Occupé. 2 p. cuis. wc, 40 m2, 3e ét. 66.000 F. JOUBERT et ANDRE 266-67-06.

BOULOGNE - PRES BOIS
Ds imm. entièrem. rénové. plus. APPTS OCCUPES SUR RUE et S/COUR. 2 P., dépend. 266-67-06.

locations non meublées Offre

Paris

PARIS-11e
METRO PARMENTIER OU OBERKAMPF
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort.
2 Pces, 54 m2, loy. 1.151 F, charges 270 F. Parkg. 133 F.
5 Pces, 100 m2, loyer 2.131 F, charges 499 F. Parkg. 133 F.
S'adresser 53-61, avenue Parmentier. Tél. : 355-52-46.

SUR ESPLANADE
DES INVALIDES, 3 réceptions, 5 chambres, 3 sanitaires : 9.000 F + charges. 633-63-63.

PARIS (12e)
SANS COMMISSION
Importante société loue dans un immeuble récent, bon standing, studio, 37 m2, loyer 967 F, charges 235 F ; 2 Pièces, 58 m2, loyer 1.314 F, charges 368 F, parking 153 F. S'adresser : 220, rue du Faubourg Saint-Antoine, 9 à 12 h. et de 14 à 17 h. Tél. : 372-52-06.

R. MONTCALM
refait neuf, très beau studio, au 6e étage, av. ascenseur, cuisine, w.-c., s. de bs, chauff. 1.180 F charges comprises. T. 606-23-48.

17e - Dans imm. anc., GD 6 P., confort, 180 m2. Parfait état. 3 réceptions, 3 chambres, 3 sanitaires : 4.500 F + charges. Visite s/pl. mercredi 15, de 14 à 16 h., 15, rue du Colonel-Moll, (4e étage droite, ascenseur). Tél. matin, SEGECO, 522-69-92

PASTEUR - LUXE, STUDIO de 40 M2. TEL. PARKG. Imm. gd standing, 1.620 NET - 704-88-18

MOTTE - PICQUET - Récent, standing, grand Studio, cuisine, bains, tél. Parking. Terrasse. 2.500 F charges compr. 577-29-29

R. du SIMPLON - Exceptionnel Bel appt 2 p. ppales + 1 petite, cuis., w.-c., s. de bains, chauff. 1.180 F ch. compr. - 606-23-48.

Région parisienne

ST-GRATIEN RESIDENTIEL
Villa 7-8 P. Gar. Jard. 500 m2. 3.800 F mens. 989-31-74.

Le Perreux. Maison bourgeoise, 7 gdes pces, 2 bains + s/sol complet. Gar. Beau jdin. Calme. 3.900 F - 376-45-46

APPARTEMENTS A LOUER SANS COMMISSION MASSY (ESSONNE)
3 pièces 105 m2, loyer 1.546 F, charges 390 F. S'adresser au Gard. : 1, av. Nationale, Massy. Tél. : 920-48-90 - 920-48-92 ou 920-48-91, le matin.

ASNIERES résid. - Imm. stand. 7e étage. Vue sur Seine. Appt 4 p., tt cft + balcon. Tél. Box. A louer ou à vendre. 522-13-09 ou le soir au 793-85-61

NEUILLY - Imm. neuf, beau 2 p., rez-jardin 61 m2 + terrasse. 2.150 F + charges. Visite mardi, de 15 heures à 17 heures, 124, BD BINEAU

locations non meublées Demande

Paris

Jeune Ingénieur ch., Paris 15e, 3 p. ou gd 2 p., calme. Ag s'abs. ORSI, 16, r. Lakanal, Paris-15e

Région parisienne

Pour Sté européennes cherche villas, pavillons, pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

EMBASSY SERVICE recherche direct. stud. ou appt Paris. villa banlieue Ouest - 265-67-77

Etude cherche pour CADRES villas. pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 F max. - 283-57-02

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. du STUDIO au 6 PIECES, pour cadres étrangers, garantis par BANQUE ou AMBASSADE. Téléphone : 556-17-49.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 Pces et plus - 285-11-08

immeubles immeubles

MAROLLES-EN-HUREPOIX (ESSONNE)
Proximité gare SNCF - Accès routier RN 20-RN 7-Autoroute Sud, sur terrain clos de 3.638 m2 aménagés en espaces verts.
A LOUER DIRECTEMENT AVEC PROPRIETAIRE Immeuble moderne comprenant : 356 m2 bureaux sur 3 niveaux, 65 m2 archives. Restaurant entreprise - 25 emplacements parking, chauffage central, téléphone 12 lignes, télex, excellent état. Loyer annuel 135.000 F. H.T. Possibilité louer en plus terrain nu attenant 2.345 m2. Ecr. n° 86.656 Contesse Publicité, 20, av Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

92-LEVALLOIS-PERET
Entièrem. libre, r.-de-ch.+3 étg. comprenant 12 studios, sous-sol et ch. central. Tél. : 566-59-01.

LONGCHAMP - Beau 4 pièces, Imm. pierre de taille, soleil, 570.000 F - 622-41-92.

LA MUETTE. Magnifique studio 40 m2, étg. élevé, 310.000 F. Réc. PROMOTIC - 322-15-89.

bureaux

20e ARRDT. 207 et 275 m2 p. pptaire. Achat possible. Tél. : 723-72-00.

METRO OPERA, R. VOLNEY. Bon imm. avec récept., asc., ch. cent. Petit bureau, tél. 1.100 F. mens. Tél. pptaire : 873-57-80.

PARIS
5.000 m2 DIVISIBLES
290 F.
LE m2 ANNUEL
BUREAUX CLOISONNES IMMEUBLE RECENT
IMINCO - 256-35-50

Cab. architecte + cab. expert compt., ch. à louer, urgent, local prof. lib., environ 200 m2, 7e, 8e, 16e, 17e. Ecr. à T 09.332 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Domiciliation commerciale R.C., R.M., à partir de 85 F mensuel. Tél. : 238-71-40.

1 à 20 BUREAUX. Ts quartiers. LOCATIONS sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT - 293-45-55.

fonds de commerce

ALPES STATIONS - CABINET Immobilier F.N.A.I.M. Important C.A. Prix 1.100.000 F. Crédit possible. Tél. 373-37-82.

A vendre local commercial industriel et d'habitation. Rez-de-chaussée : 1.000 m2. Etage : 700 m2. Ateliers : miroiterie, menuiserie alu et bois, peinture, chromage, bureaux exposition, stock véhicules, téléphone. Clientèle assurée. Possibilité de vente séparée Fonds/Matériel/et Murs. Ecrire HAVAS 6798 65 TARBES

A CEDER SUPERBE SOCIETE ELECTRON. C.A. 20 millions, exporte 30 pays - 563-57-30.

92 Particulier vend boutique CADEAUX de luxe, GADGETS, gros C.A., loy. 3.350 F. 480.000 F Ecr. à T 09.374 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Boutiques

AV. MONTAIGNE
boutique 75 m2 + sous-sol. Cession de bail. Ecrire boite postale M. MAZET 186, 75062 Paris Cedex 02 (service 100) qui transmet.

locaux commerciaux

NANTERRE Z.I., ventes locaux, libres, 900 m2 + 180 m2 burx. impeccables. Tél., télex, parkg, chauffage - 563-83-33.

constructions neuves

LES TERRASSES DE NEUILLY
Petit imm. de GD STANDING du STUDIO au 7 PIECES SUR JARDINS. Visite de notre appt décoré ts les jours 10-12 h. et 14-18 h. 30 117, BD BINEAU ou renseignements : 624-39-49.

6 à 14, RUE LEIBNITZ
B. appts, studio au 3 P. Termin. Loggias, nouveau prêt PIC. S/pl. L. S., 14-19 h. 359-63-63, 627-06-49.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard. 3 pieces avec terrasse. A partir de 417.000 F. Renseignements sur place tous les jours de 11 h. à 18 h. 30, sauf mercredi et dimanche. CIME 538-52-52.

villas

SURESNES RESIDENTIEL, Villa parfait état.
6 P., s/sol, park. Rare. 785.000 F MAT IMMOBILIER. 953-22-27.

terrains

MORVAN - Vend 3 ETANGS alimentés par sources, sur TERRAIN 3 ha. planté résineux. Tél. (85) 52-15-10 apr. 20 h. 30.

FONTENAY-AUX-ROSES
Près métro, 370 m2, façade 14 m. 50. Prix 315.000 F. - Tél. : 663-08-96.

SAINT-JEAN-LES-2-JUMEAUX
21 km Meaux, vallée Marne, dans le village, beau terrain 2.000 m2 avec déjà maison bois, 2 pièces, 180.000 F - Raynaud, 14, rue Lincoln-8e - 359-97-50.

Zone industrielle du Châtelet-en-Brie (8 km MELUN), restent à vendre 2 TERRAINS, 6.500 et 10.500 m2. Tous renseignements : mairie de CHATELET-EN-BRIE tél. : 438-40-40.

propriétés

PR DE BELLES DEMEUR. DS
LE LUBÉRON
MENERBES. Mas du XVIIe ds 6 000 m2, verger, prairie, bois, gde c. voûtée, sal., 3 gdes ch, s. bns, gar., dépend. aménageables. Prix : 650 000 F.
A 10' d'AVIGNON, ds 15 000 m2 moulin du XVIIIe, hab. pp. + mais. d'hôtes, parf. rest., tt cft, pisc., gdes dép., b. ét. à aména. Prix : 1 600 000 F.
AGENCE SAINT-PEYRE, 84560 Menerbes. T. (90) 72-22-81.

VIENNE
A 3 KM DE POITIERS
très belle maison du 18e siècle en U, dont le corps d'habitation principal se compose de 4 gdes pièces, entrée, cuisine, au rez-de-ch., 4 chbres et salles de bains à l'étage. Dans l'autre aile : les garages et dépendances et au 1er une salle unique de 130 m2, chauff. cent., épurateur d'eau. Parc 3.000 m2 (ou plus à débattre). Vue magnifiq. depuis les terrasses sur vallée du Miosson. Prix 850.000 F - Crédit.
S.I.T.E.
55, place du Général-de-Gaulle, 86000 POITIERS Tél. 16 (49) 88-86-38.
59, r. La Boétie, 75008 Paris. Téléph. : 356-29-90 - 256-29-91.

Vaucluse et Gard : plusieurs propriétés de rapports de 20 à 80 ha. Fruitiers ou vignes A.O.C. Robert de Greling, 2, rue de l'Olivier, Avignon. (90) 86-59-73.

maisons de campagne

Ppriétaire vend, 110 km de Paris 15 km MONTARGIS, jolie maison rurale rénovée, 4 pièces, tt cft, cheminée, poutres, possib. aménag. grenier, 1.500m2 terrain entièrem. clôturé, dépend., vue dégagée - Prix 300.000 F. Tél. pour Rend.-vous 322-45-73.

domaines

SOLOGNE
TRES BELLE PROPRIETE
Agrément. Rapport. Chasse, 207 ha, 1/2 bois, 1/2 culture. Etang. Pav. rustique, cft moderne, maison gardien au mil. parc futaie. Ferme avec bons herbages, terres céréalières, bâtiments neufs avec boxes. Maison 8 Pces. LIBRE. Traite avec 1/2 comptant. Possib. réduire superficie.
CABINET LA SOLOGNE 41200 ROMORANTIN-LANTHENAY. - Tél. (54) 76-02-92

châteaux

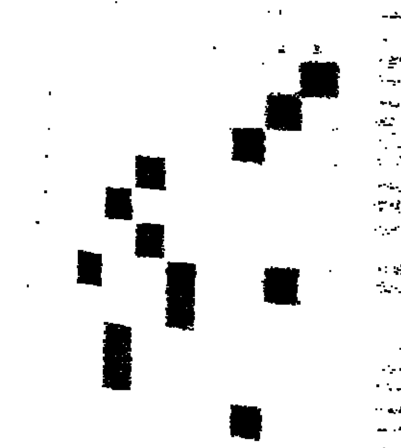
Pour vendre mieux votre CHATEAU ou votre PROPRIETE écrivez à R.D. Mamie et F.A. Mettler, architectes dipl. EPFZ, case postale 370, CH - 8037 ZURICH.

viagers

7e BAC Beau living + chbre, cft
Occupé une tête 74 ans Cpt 90.000 - Rente 1.800
VIAGER 130, rue de Rivoli 235-05-75

Sté spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Px indexation et garantie Etude gratuite, discrète

pavillons pavillons

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Venez, téléphonez ou écrivez


CIMI Tél. 227.43.58
Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

TOURNAN-EN-BRIE, 5' gare, mais. F4 S/850 m2 jardin, gd livg, cheminée, cuis., s. de bs, 2 chb. à l'étage, penderie, grand s/sol amén., gar., ch. fuel, tt cft. Px 370.000 F. Me Cobeno, notaire à Tournan - 407-00-37.

91-BURES. Maison à vendre, calme, verdoyant, 35' Châtelet, 200 m. RER, école, jard. 620 m2, tél., ss-sol plain-pied, rez-de-ch. : séj. 32 m2, cuisine, bains, entrée, w.-c. ; 1er étg. : 4 chb., w.-c., ch. fuel (5.000 litres). 620.000 F. Tél. 16 (25) 03-42-67.

EPINAY-SUR-ORGE
PAVILLON, 2 mn. GARE
5 pièces, tt cft + local 30 m2 avec chbre froide+terrain 509m2. 320.000 F. Tél. 909-38-05.

Immobilier (information)

Pour trouver le logement que vous cherchez, dites simplement


525.25.25 Information Logement
et prenez rendez-vous
- Un service et des conseils entièrement gratuits.
- Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.

Information Logement 49 avenue Kléber - 75116 PARIS

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction apportent leur concours.

Publicorp

هكذا من الأصل

Le Monde

équipement

URBANISME

L'AMÉNAGEMENT DES HALLES

MM. Chirac et Giscard d'Estaing sont d'accord pour aménager un jardin ouvert sur le quartier voisin

Le maire de Paris a présenté deux esquisses du futur jardin des Halles au président de la République, qui l'a reçu lundi 13 novembre, à l'Elysée. La première correspond à un jardin fermé, composé, symétrique et ordonnancé, « à la française » en somme. La seconde, qui a les préférences du maire, à un jardin plus « ouvert », relié au quartier voisin par des cheminements piétonniers.

Le président a donné son accord, indique-t-on à l'Elysée, à cette dernière esquisse, sous réserve que le jardin reste « d'esprit français », que les axes de composition soient « lisibles » sur le terrain et que les lignes soient droites ou courbes, mais non sinueuses. Une nouvelle rencontre aura lieu au début de l'an prochain.

Avant de rencontrer le président de la République, M. Jacques Chirac avait précisé, au cours d'un déjeuner organisé par l'Association des journalistes de l'habitat (AJIBAT), sa conception de l'aménagement des Halles. « *Plutôt qu'un jardin à la française, je souhaite*, a indiqué M. Chirac, *un jardin de passage, plus humain, conçu dans la perspective plus latine, de la rue, de l'animation, du lieu de rencontre.* »

Le maire a d'autre part indiqué qu'un bâtiment serait construit le long de la rue Lescot, là où un auditorium avait été envisagé, il y a quelques mois. Bien qu'on ne sache pas encore s'il sera utilisé pour des logements, des bureaux ou un équipement, l'architecture de ce bâtiment pourrait, soit « *se fondre dans l'ensemble du quartier* », soit « *être quelque chose de plus moderne, qui soit à Beaubourg ce que la Sainte-Chapelle est à Notre-Dame* ». Ce choix n'est pas tranché et les architectes Piano et Rogers, auteurs du Centre Beaubourg, ont été consultés.

A propos de l'éviction de l'architecte Ricardo Bofill et de l'arrêt du chantier de cet immeuble de logements, M. Chirac a déclaré : « *Cette architecture de type gréco-égyptien avec des tendances bouddhiques ne me convient pas. Elle était contestée et elle est contestable. Cette œuvre historico-œcuménique n'est pas belle. Le bâtiment coupe les perspectives de la rue Rambuteau vers Saint-Eustache. A l'intérieur, c'était une architecture du mépris, des logements comme on pouvait en faire vers 1955-1960, quand il fallait faire vite. Quant au problème juridique, je m'en contrefous.* »

» *Mon souci, pour les Halles, est que l'opération ne soit pas retardée et qu'elle se réalise le plus rapidement possible. A partir du moment où l'Etat renonçait à l'auditorium dans l'immeuble Lescot, j'ai décidé de concevoir une opération nouvelle, chaînon d'une opération plus vaste : le secteur qui va de la place des Vosges au Palais-Royal, mérite un traitement particulier, très largement destiné aux piétons.* »

» *L'architecte en chef de l'opération des Halles, c'est moi. Je n'ai pas l'intention*, a conclu le maire de Paris, *de me laisser entraîner dans des palabres sans fin. Un débat aura lieu au Conseil de Paris avant la fin de l'année. Pour ce qui concerne le trou, je n'ai pas l'intention de racheter aux P.T.T. ce qu'ils ont acheté. D'autre part, les 22 000 mètres carrés d'équipements que la Ville a prévu seront peut-être trop onéreux, car la ville entre dans une période durable de vaches très maigres.* »

Le Conseil de Paris adopte le projet d'aménagement de la ZAC de Vaugirard

Le Conseil de Paris, réuni lundi 13 novembre, a approuvé diverses autorisations d'affectations de programme, ainsi que le projet d'aménagement de la ZAC « gare de Vaugirard ». M. Jean Tibéri (R.P.R.), deuxième adjoint au maire, a évoqué le conflit qui oppose la municipalité au personnel du nettoiement.

A l'ouverture de la séance, M. Daniel Benassaya (P.S.) s'étonne que l'augmentation des impôts, telle qu'elle apparaît sur les « feuilles jaunes », atteigne en moyenne 30 %, alors que l'augmentation avait été fixée à 16 %.

M. Michel Elbel (C.D.S.) précise que des permanences seront ouvertes dans chaque arrondissement, à partir de la semaine prochaine et jusqu'au 18 décembre, de 14 heures à 19 heures, afin de renseigner les contribuables parisiens. M. Christian de La Malène (R.P.R.), premier adjoint au maire, répond à M. Benassaya que le chiffre de 16 % n'est qu'une moyenne. Il indique que le mécanisme de révision des bases locatives mis en place en 1978 explique à la fois l'existence de hausses supérieures à cette moyenne et l'existence de taux d'imposition inférieurs. Il ajoute que la révision des bases locatives est étalée sur cinq ans.

Puis MM. Georges Sarre, président du groupe socialiste, et Henri Meillat (P.C.) protestent contre l'« *éviction* » des représentants de l'opposition du conseil d'administration de l'Office public d'H.L.M. de la Ville de Paris, du fait de l'application de la règle majoritaire dans la désignation des membres de ce conseil.

Abordant l'ordre du jour, les conseillers de la capitale approuvent le dossier de création de la ZAC Gare de Vaugirard, les groupes socialiste et communiste s'abstenant de voter certaines dispositions du texte (*le Monde* du 11 novembre).

M. André Voguet (P.C.) a critiqué la nature des logements prévus, estimant que les loyers seront trop élevés. Il dépose un contre-projet tendant à rétablir des loyers de type H.L.M., pour 50 % des logements de cette ZAC. Le texte de M. Voguet, qui prévoit un financement complémentaire de l'Etat, est approuvé par le groupe socialiste et rejeté par l'Assemblée de la capitale.

Au cours de la séance de l'après-midi, consacrée aux questions des conseillers, M. Jean Tibéri (R.P.R.), deuxième adjoint au maire, a présenté une communication sur la situation du personnel du nettoiement. Il a chiffré l'effort supplémentaire entrepris en vue d'améliorer la condition de ce personnel à plus de 10 millions de francs. Mme Christiane Schwartzbard (P.C.), a estimé que les propositions les plus récentes faites par le maire « *auraient pu éviter un mois de conflit préjudiciable aux Parisiens* ». M. Daniel Benassaya a affirmé que « *tout aurait dû être fait pour éviter la grève.* »

J.-M. C.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

UN PLAN DE SAUVETAGE POUR LES RÉGIONS DE L'OUEST

L'État doit contraindre les grands groupes industriels à s'installer en province

M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire, a sur son bureau, depuis ce mardi 14 novembre, un rapport établi par M. Jacques Voisard, commissaire à l'industrialisation et délégué de l'association Ouest atlantique.

Ce rapport met en avant les atouts des trois régions de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes) et plaide pour une vigoureuse relance de la décentralisation industrielle et tertiaire. Cette relance exige une nouvelle attitude de la part des grands groupes privés et publics et de la part des organismes financiers.

La DATAR elle-même doit modifier sa politique des primes puisque, de 1971 à 1978, pour chaque emploi nouveau elle a versé dans l'Est des primes supérieures de 50 % à celles qu'elle accordait aux entreprises créatrices d'emplois dans l'Ouest.

Alors qu'on s'alarme un peu partout de la dénatalité, les régions de l'Ouest voient leur population augmenter. C'est le phénomène du « retour au pays » qui explique cette heureuse évolution, d'abord parce que les « pays » de Bretagne, de Vendée ou de Saintonge ne sont plus entachés des vieux clichés qui les ridiculisaient ou qui mettaient exagérément en avant leurs faiblesses et leurs retard ; aussi parce que la région parisienne n'est plus, loin s'en faut, un modèle d'art de vivre. Autre sujet de satisfaction : par comparaison avec les autres régions françaises, la contribution des étrangers dans cet accroissement démographique est marginal. Dernier atout : la population est harmonieusement répartie entre les grandes villes et les petites localités.

D'autre part, bien que l'agriculture ait perdu en sept ans 35 % de sa population active, « *l'exode rural devrait demeurer la donnée fondamentale des prochaines années dans l'Ouest et le Sud-Ouest* ». Or, à une époque où les entreprises font davantage porter leur effort sur des investissements de productivité que sur des créations d'emplois nouveaux, cet afflux de population à la recherche d'un emploi non agricole constitue un défi considérable aux responsables de l'aménagement du territoire.

Comment assurer demain les adaptations nécessaires ? Les effets de la crise sont davantage marqués ici qu'ailleurs et la situation s'y est dégradée plus vite. Sur la période 1975-1977, l'Ouest vient en tête des régions pour la progression des demandes d'emploi. En mars 1978, on y recensait 12,9 % des chômeurs contre 12,6 % en mars 1977. 47,5 % sont des jeunes, tandis que la moyenne nationale tourne autour de 40 %.

Les grandes entreprises industrielles peuvent-elles modifier leur stratégie de l'emploi à l'égard des régions de l'Ouest où seulement un travailleur sur cent est étranger (un pour dix en moyenne en France). Une récente étude de l'INSEE portant sur dix-huit groupes industriels fait apparaître que 30 % de leurs effectifs sont concentrés en région parisienne (12,6 % en Rhône-Alpes, 8,4 % en Lorraine). Aucun de ces groupes n'est fortement installé dans l'Ouest ; Thomson (avec 6 % de ses effectifs dans les Pays de la Loire), Michelin-Citroën (11,2 % en Bretagne, avant la fusion avec Peugeot), Renault (8 % en Pays de la Loire) et Simca-Chrysler (8 % en Poitou-Charentes) constituant d'« *encourageantes exceptions* ».

Selon le commissaire à l'industrialisation, cette situation est due à : la faiblesse de l'industrie biens intermédiaires ; au maintien en région parisienne, à l'exception de Michelin en Auvergne et de Peugeot en Franche-Comté, des groupes produisant essentiellement des biens d'équipement (C.G.E., Thomson, Simca-Chrysler) ; à l'insuffisante concentration, par rapport aux pays anglo-saxons, de l'industrie agro-alimentaire, seul secteur où l'Ouest est réellement bien placé.

Enfin, le retard des régions de l'Ouest de la France « *apparaît flagrant* » lorsqu'on recense ses capacités dans le domaine du « tertiaire industriel » (comptabilité, administration, bureaux d'études, cabinets d'ingénieurs spécialisés, recherche, information, commerce de haut niveau), qui forme une branche essentielle pour stimuler les exportations vers les pays en voie de développement. C'est vrai surtout pour la construction électrique et l'électronique.

Une condamnation sévère

Il faut donc que l'Etat définisse et applique, à l'égard de l'Ouest, une politique volontariste, cohérente, conséquente et à long terme. « *Or*, note le commissaire (1), *force est de constater que l'Etat, qui détient par sa politique d'infrastructure des transports, un instrument privilégié d'aménagement du territoire n'en joue pas pleinement en faveur de l'Ouest. L'Etat, de surcroît, laisse ici à la charge des collectivités locales une part nettement plus lourde de l'effort global d'investissement que dans l'Est ou le Bassin parisien.* » Et c'est une condamnation sévère de la politique menée jusqu'à maintenant : « *Plus préoccupé de rentabiliser ses équipements que d'anticiper sur les besoins, l'Etat tend à privilégier les régions développées et contribue ainsi, au lieu de les corriger, à perpétuer les déséquilibres.* » C'est vrai pour les autoroutes, les ports et la politique tarifaire d'équipement de la S.N.C.F., mais aussi pour les commandes publiques ou les programmes soutenus par l'État.

Dans l'avenir, il est évident qu'il ne faut plus compter sur l'industrie pour créer des emplois, mais sur le seul secteur tertiaire. Or tous les experts s'accordent à reconnaître qu'un secteur tertiaire dynamique ne peut se développer que sur des bases industrielles solides et diverses. L'Ouest, où arriveront sur le marché du travail près de cinquante mille personnes nouvelles par an, aura-t-il jeté ces bases à temps ? L'Etat sera-t-il, voudra-t-il, enrayer la tendance au transfert des industries peu « capitalistiques » — c'est le cas ici — vers les pays où la main-d'œuvre est abondante et bon marché, aggravant du même coup le chômage ?

C'est à ces questions que veulent répondre les propositions nouvelles du commissaire et de l'Association ouest-atlantique.

Premier levier : le secteur tertiaire industriel dont le développement prévisible peut constituer les germes d'une « *seconde révolution industrielle* ». Sa concentration en région parisienne est pléthorique, notamment pour les branches du pétrole, de la production des métaux, du textile.

Si l'on veut limiter la saturation urbaine, stopper l'inflation des prix fonciers, réduire le coût social (pour l'Etat et les collectivités) du gigantisme, donner un sens à la notion de cadre de vie, installer les activités là où sont (et seront) les hommes et non l'inverse, il est temps de penser à une nouvelle géographie industrielle de la France.

« *Dans cette période de choix difficile et de solidarité nécessaire, la politique de décentralisation menée en région parisienne ne doit pas être perçue comme une agression d'une partie de la France contre une autre, mais comme la poursuite de l'indispensable et long effort de rééquilibrage national.* »

Le rôle des grands groupes sera déterminant (2), selon l'orientation géographique qui sera donnée non seulement à leur politique d'investissements, mais à leur politique d'achats, de fournitures, de sous-traitance, d'entretien, d'exportation, de recherche. Mais les P.M.E. qui ont toujours retardé leurs décisions à cause de la crise arrivent à des échéances importantes (construction de nouveaux locaux, départ de travailleurs immigrés, transfert éventuel de main-d'œuvre vers les emplois tertiaires) dont les pouvoirs publics devront faciliter, avec une attention particulière, la solution.

Les six mesures proposées constituent un véritable « plan industriel » :

— Dans le schéma libéral actuel et compte tenu de leurs responsabilités, il est nécessaire de passer avec les grands groupes nationaux des contrats chiffrés qui concernent l'orientation à long terme de leurs investissements. En contrepartie de ces contraintes, ils bénéficieraient de bonifications des taux d'intérêt sur leurs emprunts ;

— Ces grands groupes désigneraient des ingénieurs spécialisés chargés d'imaginer de nouveaux « plans de sous-traitance » avec l'appui des institutions financières régionales ;

— Les mécanismes d'aides et de subvention devront davantage tenir compte du handicap des distances, de la nature des activités, de la qualification des emplois créés ;

— Pour faciliter la décentralisation tertiaire des salariés, une attention particulière doit être apportée (par des subventions et des primes) au sort du conjoint ;

— Pour faciliter le « retour au pays » de nouveaux circuits d'information doivent être établis et, en liaison avec l'A.N.P.E., un véritable marché national du travail doit être reconstitué ;

— L'Etat doit faire pour l'Ouest un effort budgétaire supplémentaire en faveur des infrastructures de liaison et des sources d'approvisionnement en énergie.

Après le plan Massif central, le plan Vosges, le plan de restructuration de la sidérurgie lorraine et le lancement solennel du plan Sud-Ouest, voilà un programme pour l'Ouest. Son originalité par rapport aux précédents (qui sont aussi des concurrents tant il y a maintenant de priorités dans la politique d'aménagement du territoire) tient à son origine. Il trouve en effet sa source dans les régions concernées, parmi les industriels, les chambres de commerce, les collectivités locales de treize départements. C'est ce qui lui confère une légitimité à la base. Approuvé de A jusqu'à Z et mis en forme dans ses moindres détails par le commissaire à l'industrialisation de l'Ouest, ce plan bénéficie en outre de l'autorité morale et pratique de la DATAR. C'est son deuxième atout.

Si M. André Chadeau, en le présentant au gouvernement, le vidait de sa substance sous prétexte que dans d'autres régions, présentement, l'incendie redouble de violence, il désavouerait l'action de l'un de ses plus proches collaborateurs, et les principes fondamentaux et toujours actuels de décentralisation et de justice géographique.

Du coup, il condamnerait une méthode d'analyse et d'action pragmatique qui, depuis six ans, d'Angoulême à Saint-Malo, de Brest au Mans, associe les collectivités locales, les chambres de commerce, les industriels, les banquiers, les fonctionnaires (...) et les syndicats, autour d'une même majorité d'idées et d'une même volonté.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Le commissaire à l'industrialisation est nommé par décret du premier ministre. Quant à l'Association Ouest-Atlantique, son budget est financé par la DATAR, les collectivités locales, les industriels et les chambres de commerce. Elle est un exemple réussi de coopération tripartite, et de décentralisation... mais aussi d'ambiguïté puisque M. Voisard est en même temps un porte-parole des forces vives de l'Ouest et un « missi dominici » de la DATAR et l'hôtel Matignon.

(2) M. Voisard pense notamment à l'ensemble Alsthom-Atlantique, qui pourrait décentraliser des usines parisiennes, ou de Rhône-Alpes pour « éponger » les réductions d'emploi dans la construction navale de la Basse-Loire.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 230

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II								■	
III							■		
IV				■					
V			■						
VI				■					
VII		■			■			■	
VIII					■				
IX			■						
X			■						
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Au bout de la ligne. — II. Discours qu'on peut faire devant le feu. — III. Qui ne peut donc pas attendre ; Conjonction. — IV. Crie comme un fauve ; Part du cœur. — V. Actionné ; Spécialiste des annonces. — VI. Légumineuses ; Utile, quand on veut se débarrasser d'une collection. — VII. Evite une répétition ; Article d'Afrique. — VIII. Plante tropicale ; Se trouve en rayon. — IX. Pronom ; Peut amener un froid quand il tombe à l'improviste. — X. Préposition ; N'a pas de noyau. — XI. Digne d'un lion ; Evoque un docteur.

VERTICALEMENT

1. Très chiffonnées. — 2. N'est parfois due qu'à une impression ; Baie. — 3. Peut être invoquée quand on veut se débarrasser d'un briquet ; Au nom du pair. — 4. Ce qu'il y a de moins dur dans le boulot ; Ce qu'il faut admettre. — 5. Girondin ; Exemple de fermeté. — 6. Sans se cacher. — 7. Article ; Ne conserve pas. — 8. Utilisé pour l'emballage des verres ; Pays. — 9. Dont on ne verra pas la fin.

Solution du problème n° 2 229

Horizontalement

I. Rugueuses. — II. Astral. — III. Solécisme. — IV. Tue ; EP. — V. Attiras. — VI. Analyse. — VII. Ruser ; Sûr. — VIII. An ; Dette. — IX. Litière. — X. Toute. — XI. Ut ; Scène.

Verticalement

1. Restaurant. — 2. Oui ; Un ; On. — 3. Galetas ; Lut. — 4. Usé ; Inédit. — 5. Etc ; Raretés. — 6. Urinal ; Ti. — 7. Sas ; Système. — 8. Elme ; Suer. — 9. Epier ; Ere.

GUY BROUTY.

Journal officiel

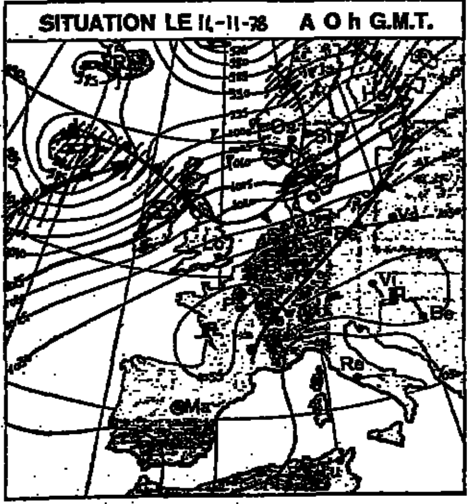
Sont publiés au *Journal officiel* des dimanche 12, lundi 13 et mardi 14 novembre 1978 :

DES DECRETS

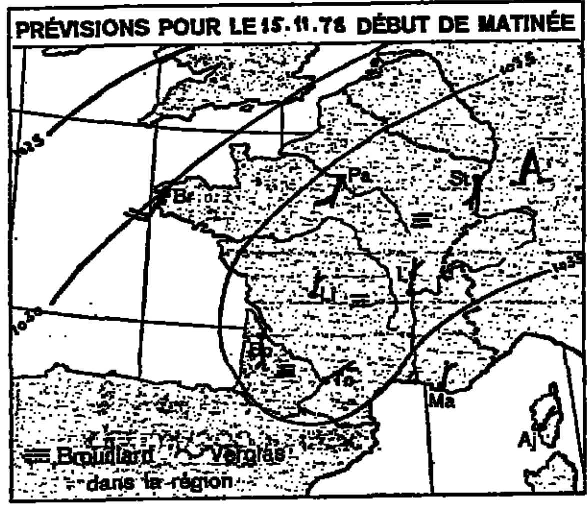
- Modifiant le tarif des annonces et insertions au *Journal officiel* ;
- Portant promotion, nomination, affectation et admission dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve) ;
- Autorisant la création par Electricité de France de deux tranches de la centrale nucléaire de Paluel, dans le département de la Seine-Maritime.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14-11-78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 15.11.78 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 14 novembre à 6 heure et le mercredi 15 novembre à 24 heures :

La France restera sous l'influence de hautes pressions centrées sur la Yougoslavie. Une perturbation en provenance de l'océan Atlantique passera au nord de ces hautes pressions, sur les îles Britanniques, et affectera les régions septentrionales de notre pays.

Mercredi, il y aura des brouillards matinaux importants sur les régions du Sud-Ouest, du Massif Central, du Centre et de l'Est. Ils se dissiperont assez rapidement et le temps deviendra assez ensoleillé ; les températures minimales seront en baisse : gelées dans l'intérieur pouvant atteindre —3 °C, brouillards givrants. Les températures maximales seront stationnaires. Les vents seront faibles et variables.

Sur le littoral méditerranéen, le temps sera ensoleillé et doux.

Sur tout le quart nord-ouest, le temps deviendra de plus en plus nuageux. Les vents, de sud-ouest, se renforceront et seront modérés dans l'intérieur, avec des rafales assez fortes à fortes en Manche. L'après-midi et le soir, il pleuvra sur la Bretagne, la Normandie et le Nord.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Ajaccio, 19 et 7 degrés ; Biarritz, 14 et 6 ; Bordeaux, 15 et 8 ; Brest, 14 et 9 ; Caen, 13 et 4 ; Cherbourg, 13 et 7 ; Clermont-Ferrand, 16 et 8 ; Dijon, 13 et 7 ; Grenoble, 16 et 0 ; Lille, 11 et 2 ; Lyon, 17 et 5 ; Marseille, 18 et 6 ; Nancy, 13 et 8 ; Nantes, 14 et 3 ; Nice, 18 et 10 ; Paris-Le Bourget, 11 et —1 ; Pau, 15 et 2 ; Perpignan, 21 et 11 ; Rennes, 14 et 2 ; Strasbourg, 11 et 6 ; Tours, 13 et 0 ; Toulouse, 18 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger 20 et 10 degrés ; Amsterdam, 11 et 6 ; Athènes, 16 et 11 ; Berlin, 9 et 3 ; Bonn, 10 et 1 ; Bruxelles, 11 et 4 ; îles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 9 et 7 ; Genève, 10 et —1 ; Lisbonne, 19 et 12 ; Londres, 12 et 8 ; Madrid, 16 et 2 ; Moscou, 0 et —1 ; Nairobi, 22 et 15 ; New-York, 9 et 12 ; Palma-de-Majorque, 21 et 6 ; Rome, 18 et 3 ; Stockholm, 8 et 5.

Le Monde

régions

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Voyage à travers les tracasseries administratives

A LA FARE-EN-CHAMPSAUR IL A FALLU DEUX ANS POUR CRÉER DIX EMPLOIS...

De notre correspondant régional

Marseille. — Le problème de l'intervention des collectivités locales (surtout des communes) dans le domaine économique, et plus particulièrement dans celui de l'emploi, a été au centre des débats organisés récemment par le conseil régional Provence - Alpes - Côte d'Azur, à Draguignan (Var) sur le thème « Pouvoir municipal *dans l'aménagement* des petites et moyennes communes ».

Un exemple concret d'action communale : la création d'un atelier de confection, employant dix personnes, à La Fare-en-Champsaur. Ce qui s'est passé dans cette petite commune des Hautes-Alpes peut donner des idées à des centaines d'autres municipalités.

Deux ans d'efforts pour créer dix emplois : le projet de La Fare est révélateur des difficultés rencontrées par les élus lorsqu'ils cherchent à devenir des acteurs économiques. Regroupées au sein du comité d'expansion économique du Champsaur et du Valgaudemar, les vingt communes de ces deux vallées hautes-alpines, associées aux chambres consulaires, à la caisse locale de Crédit agricole ainsi qu'à une dizaine d'associations locales, avaient en effet décidé au début de 1977 de prendre en main leur propre avenir pour pallier les carences de l'initiative privée et corriger le déséquilibre d'un développement trop axé sur le tourisme. Dans un département qui cumule le plus grand nombre de handicaps de tous ordres (géographique, climatique, démographique), cette « petite région » du Champsaur et du Valgaudemar ne fait pas partie certes des secteurs les plus défavorisés. Mais la mise en valeur de ses champs de neige par la création au cours des quinze dernières années de cinq « stations-villages » et d'une grande station « intégrée » — Orcières-Merlette — n'a pas empêché le dépeuplement des *hameaux et leur vieillissement.* « *Nous avons constaté*, explique M. Jean-Paul Reynier, conseiller général d'Orcières, maire (P.S.) de Saint-Jean-Saint-Nicolas, et président du Comité d'expansion, *que, passée l'euphorie de la construction, les emplois permanents créés étaient loin d'être suffisants. Il fallait susciter un nouveau courant économique confortant si possible nos deux activités traditionnelles : l'agriculture et le tourisme.* »

Première action concrète : la création d'un atelier rural et de taille « humaine » que la commune de La Fare-en-Champsaur, (trois cent quatre-vingt-dix-sept habitants), située au centre de la vallée, à proximité d'un chef-*lieu de canton et* traversée par la route Napoléon, se propose d'accueillir. « *Au départ*, raconte M. Reynier, *nous ne savions pas à quelles portes frapper. L'accueil des « services officiels » a été plutôt froid. Mais la rénovation rurale en montagne et le conseil régional nous ont promis immédiatement leur soutien.* » L'idée de base des élus des deux vallées était de créer une activité de production spécifiquement locale et susceptible de trouver des débouchés sur les marchés extérieurs à la région.

A l'analyse, il leur est apparu préférable dans un premier temps de jouer plus modestement la carte de la petite sous-traitance industrielle utilisatrice de main-d'œuvre féminine. « *Les montagnards sont des gens prudents, déclare le maire de La* Fare, M. Joseph Davin (P.S.). *Un échec, il faut vingt ans pour l'oublier... Or nous souhaitons que cette opération serve d'exemple dans le département et que ses bénéfices permettent de créer d'autres ateliers dans d'autres communes.* »

Déjouer les interdictions

Au chapitre des tracasseries administratives, le plus difficile a été de triompher des arcanes de procédure des aides publiques. A l'origine, les services de la rénovation rurale avaient accordé une subvention de 150 000 francs pour l'aménagement des locaux et le conseil régional avait débloqué de son côté un crédit de 140 000 francs pour l'acquisition du matériel. En arguant des limites fixées à l'intervention des établissements publics régionaux, l'administration a estimé qu'il fallait faire le contraire. Résultat : un an de perdu pour faire changer les deux décisions. Et comme s'il était trop simple que le comité d'expansion perçoive directement l'aide de la rénovation rurale, on l'a fait transiter par la mission permanente pour l'artisanat et le commerce. Sur le plan juridique, la seule solution possible était la création d'une société à responsabilité limitée (S.A.R.L.). Les élus auraient préféré créer une coopérative ouvrière de production qui ne pouvait cependant être constituée *ex nihilo* sans entreprise et sans personnel préexistant.

Pour déjouer toutes les interdictions, une structure juridique à trois niveaux a dû en définitive être imaginée. Ce comité d'expansion est le moteur de l'opération. Grâce à la subvention de la rénovation rurale, il est devenu acquéreur du matériel qu'il loue à la S.A.R.L. pour un montant approximativement égal aux amortissements. La commune de La Fare-en-Champsaur reste propriétaire du local — un ancien restaurant d'une superficie de 120 mètres carrés — qu'elle loue également à la S.A.R.L. et qui est aménagé grâce à la subvention du conseil régional et à un autofinancement de 50 000 F. La S.A.R.L. enfin, qui a pour gérant le maire de La Fare, sera l'employeur. Les communes ne pouvant être actionnaires de la société, elles ont tourné la difficulté en votant une subvention déguisée au comité d'expansion qui a pris des parts sociales, pour leur compte, aux côtés des chambres consulaires, de la caisse de Crédit agricole et des associations locales. Un édifice bien compliqué...

Fallait-il encore s'assurer de débouchés réguliers et rentables. Les élus se sont transformés en commis-voyageurs pour aller prospecter auprès d'un certain nombre d'entreprises susceptibles de passer des ordres à l'atelier. Cette mission impliquait auparavant une bonne connaissance de l'activité de la confection. « *Nous avons dû apprendre ce qu'était une surjeteuse ou une piqueuse double à entraînement* », confient les responsables du projet. Leurs recherches les ont entraînés jusqu'à Montceau-les-Mines en Saône-et-Loire, mais c'est à Grenoble essentiellement qu'ils ont trouvé les marchés correspondant aux conditions d'exploitation de l'atelier. A La Fare, on fabriquera des vêtements de haut de gamme à forte valeur ajoutée : anoraks, casquettes, ensembles pour enfants, etc. La formation du personnel sera financée par la direction départementale du travail, dans le cadre des contrats emploi-formation.

Dans la bataille pour l'emploi, *l'ouverture de l'atelier de La Fare* ne représente certes qu'un modeste succès, mais à l'échelle des deux vallées hautes-alpines cette implantation prend toute sa signification. « *Il est aussi important de créer dix emplois à La Fare*, estime M. Reynier, *que de sauver Terrin à Marseille.* » Le rapprochement est sans doute hardi. C'est que dans l'esprit de ceux qui l'ont conçu le projet ne revêt pas qu'un intérêt social immédiat. « *Il ne s'agit pas, en milieu rural, d'un problème de chômage, mais de désertification. S'il n'y a plus personne au pays, inutile de songer à combattre le sous-emploi...* » L'exemple de La Fare doit permettre de faire reculer le scepticisme et la résignation de la population en lui faisant prendre conscience des possibilités existantes de diversification économique. Le fait que le personnel soit exclusivement féminin a aussi son importance. « *Pour maintenir le couple au village*, remarque le maire de La Fare, *il faut d'abord donner à la femme des raisons d'y rester.* »

GUY PORTE.

BIBLIOGRAPHIE

UN LIVRE DE YANN BRÉKILIEN

LE POÈTE ET LES TECHNOCRATES

Cette *Bretagne d'hier et de demain*, de Yann Brékilien, c'est un livre-compagnon, un livre-référence, un livre qui converse, qui interroge et s'interroge, une fresque où alternent l'histoire de la province et celle de son peuple, avec les cris des Bretons, et singulièrement celui de l'auteur, dont l'œuvre littéraire est abondante, et qui récemment a été élu président des écrivains bretons.

Judicieusement choisies, sans céder à la tentation du cliché mille et mille fois ressorti, les illustrations accompagnent un texte qui, à lui seul, constitue un voyage instructif et merveilleux à travers le mystère et le *mysticisme, le bocage, et ceux* qui l'ont trahi ou détruit, Merlin, bien sûr, et Jacques Cartier ou Gradlon, mais aussi Olier Mordrel, auteur, en juillet 1940, d'un projet de constitution de l'Etat breton.

Dans son récit, Yann Brékilien attache autant d'importance aux légendes qu'aux faits, aux poètes qu'aux économistes, et, en Breton authentique, il écrit un livre engagé, tout à l'opposé de la neutralité, c'est-à-dire, en Bretagne, de la médiocrité.

Mais le personnage central de ce bel album, plein de rage et d'enchantement, c'est le technocrate parisien d'autant plus redoutable qu'il est anonyme. C'est lui qui, voulant calquer l'agriculture du Trégor ou de la Penthièvre sur celle du Dakota, provoque dans les années 60 la révolte des tracteurs. Dans la nuit du 8 juin 1961, le sous-préfet de Morlaix s'enfuit en pyjama et se réfugie chez les gendarmes.

C'est lui qui plante en Bretagne des conifères parce qu'ils rapportent vingt fois plus que le feuillu. Mais le sol se couvre d'un épais tapis stérile où rien ne pousse.

C'est lui qui entretient le mythe d'une fausse décentralisation.

C'est lui, allié des « *beaux esprits de la capitale* » et d'une foule de bons apôtres, qui dit aux Bretons : « *Mais vous, les Bretons, vous avez un atout formidable avec le tourisme, de quoi vous plaignez-vous ?* » Sur ce chapitre du tourisme — disons-le en incidente, — comme sur celui de la décentralisation industrielle, Yann Brékilien, visiblement, escamote quelque peu les données, les contraintes économiques et les motifs des politiques plus ou moins réussies qui ont été suivies.

Avant de clore son livre par *une photo de la « criminelle pollution »* de la Bretagne par le pétrolier *Amoco-Cadiz*, Yann Brékilien rêve, espère.

« *Supposons qu'un gouvernement intelligent décide de rendre à la Bretagne ses cinq départements, d'y instituer une assemblée régionale élue au suffrage universel et nommant elle-même son président et ses organes d'exécution, et d'y instaurer le bilinguisme, tant dans les écoles que dans l'administration, la justice, la radio et la télévision. Le mouvement anticentraliste, dont l'ampleur aujourd'hui va croissant, n'aurait plus de raison d'être. Les poètes n'auraient plus besoin de chanter l'espoir de libération de leur peuple et les extrémistes feraient cadeau de leurs bombes désamorcées aux musées. Sans être résolus, les problèmes économiques et le problème de l'emploi verraient s'ouvrir des possibilités de solution. Tout ne serait-il pas mieux ainsi ?* »

F. GR.

★ Yann Brékilien, *la Bretagne d'hier et de demain*. Jean-Pierre Delarge édit., 1 vol. 216 p., 230 photos, dont 50 en couleur. Prix : 199 F.

A propos de...

Urbanisme et participation à Ecully (Rhône)

BATISSEURS EN CULOTTES COURTES

Il n'est pas facile d'intéresser les habitants à l'urbanisme. Tous les élus le savent et M. Jean Rigaud mieux que beaucoup. Maire d'Ecully (18 500 habitants), dans la banlieue lyonnaise, il est aussi président de la commission d'urbanisme de la communauté urbaine de Lyon (Courly) et, depuis six mois, président de l'agence d'urbanisme de la Courly. Aussi l'effort accompli par la municipalité (tendance majorité) à l'occasion de la préparation du plan d'occupation des sols (POS) est-il exemplaire.

En droit strict, le POS élaboré par le groupe de travail du secteur nord-ouest (1) *ne doit être soumis à la population, par voie d'enquête publique, que dans le courant de l'année 1979. Mais le conseil municipal était dès à présent obligé de se prononcer sur les différentes propositions du dossier.* « Cette intervention de la population nous a semblé insuffisante et trop tardive. Nous avons décidé de l'informer avant les délibérations du conseil », *explique M. Pierre Parraud, adjoint au maire. Pour parvenir à cet objectif, la municipalité a réalisé une exposition comportant à la fois la projection d'un montage audio-visuel — réalisé par l'agence d'urbanisme — sur l'utilité des POS, et une série de panneaux détaillant — bandes dessinées et photos aériennes à l'appui — les diverses parties du plan.*

Restait à sensibiliser la population pour qu'elle vienne regarder l'exposition. Les moyens classiques ont été employés — banderoles étendues au-dessus des voies les plus passantes, essaimage d'une affiche réalisée sur concours, distribution d'une plaquette en couleurs dans tous les foyers, annonces par voie de presse et haut-parleur, etc. Mais la municipalité a voulu aller plus loin. Des élus sont descendus dans la rue pour présenter, sous un chapiteau, le montage audiovisuel. Et surtout, un concours a été organisé parmi les deux mille élèves des classes de CM 1 à la 3e.

Chaque enfant a reçu un puzzle qu'il a dû reconstituer avant de satisfaire à un questionnaire dont les réponses étaient contenues dans la plaquette. Dans toutes ces classes, le montage audiovisuel avait été présenté préalablement. « Nous avons voulu, par le biais du dialogue enfants-parents né à l'occasion de ce concours, que les seconds soient tentés de venir à l'exposition. Les résultats ont été très encourageants. » *Près de deux mille adultes se sont déplacés et plus de cinquante suggestions furent déposées dans l'urne dont certaines, retenues par la commission d'urbanisme, ont été approuvées il y a quelques jours par le conseil municipal. Par ailleurs, quatre cents enfants ont été récompensés pour leur sagacité.*

Certes, la commune d'Ecully est un terrain favorable pour mener ce type d'opération. Sa population est, en effet, composée à plus de 50 % de cadres moyens ou supérieurs, techniciens, professions libérales et patrons d'industrie. Victime comme beaucoup de communes de la périphérie lyonnaise d'une urbanisation galopante — sa population a triplé entre 1954 et 1975, — Ecully entend jouer désormais la carte d'une urbanisation raisonnable dans un site agreste qu'elle souhaite protéger. Freinant dans toute la mesure du possible les programmes immobiliers de grande envergure, la municipalité actuelle élue en 1965 a réduit considérablement les prévisions : alors que le plan d'urbanisme directeur conduisait, avec une densité de soixante logements à l'hectare sur plus des deux tiers de la superficie communale, à une population de cent mille habitants à la fin du siècle, ce maximum a été ramené à vingt-cinq mille. Cette politique de préservation de l'espace végétal donne la priorité aux voiries de desserte privilégiant piétons et bicyclettes. La protections des espaces naturels et boisés est organisée, et prépondérance est donnée aux zones d'habitat individuel. Il n'est pas étonnant que cette politique ait reçu un accueil favorable parmi une population déjà privilégiée.

L'entrée au conseil municipal en 1977 des présidents des deux seules associations s'intéressant au cadre de vie — souvent depuis plusieurs années — a contribué à élargir le consensus, et ceci explique sans doute cela.

BERNARD ELIE.

(1) Le périmètre de la communauté urbaine de Lyon, qui comprend 55 communes, a été divisé en cinq secteurs auxquels correspondent cinq groupes de travail.

Bretagne

ÉNERGIES NOUVELLES

ACTUALITÉ DU VENT ET DE LA MER

Après notre article intitulé « L'atome à l'épreuve du référendum » (le Monde du *7 novembre*), *nous recevons de Mlle Marie-Anne Kerhuel, directrice du périodique* Douar Breiz, *à Mur-de-Bretagne (Côtes-du-Nord), les observations suivantes :*

Contrairement à ce que vous écrivez, les énergies dites « nouvelles » sont en mesure de prendre le relais du pétrole. Voici un exemple typique. Pour justifier la construction de deux centrales nucléaires en Bretagne, au Pellerin (Loire-Atlantique) et à Plogoff (Finistère), E.D.F. prétend que la région ne produit qu'une partie de l'énergie qu'elle consomme. Ceci est faux. En réalité, la Bretagne dispose d'une puissance installée excédentaire. Lorsque E.D.F. a été créée, elle a *repris plus d'un millier d'installations* hydrauliques, les unes communales, les autres appartenant à de petites sociétés privées. Elle les a toutes fermées, sauf quatre ou cinq qui appartiennent encore à des particuliers, notamment des papeteries. Le barrage de Guerledan — qui n'est pourtant pas négligeable (j'habite à côté) — ne travaille plus que de loin en loin, et à 30 % de sa capacité, au maximum.

De trois côtés

La pénurie paraît soigneusement organisée. L'eau est toujours là ; si les turbines sont vétustes, qu'on les rénove. Mais E.D.F., oubliant que les « petits ruisseaux font les grandes rivières » ne veut plus que de grosses centrales. Ce qui est stupide : car lorsque l'une tombe en panne, vous voyez le « trou ». En cas de guerre, il suffirait de quelques bombardements sur ces mastodontes pour désorganiser toute l'économie. S'il s'agissait d'une centrale nucléaire, vous voyez la catastrophe.

Revenons à la Bretagne : elle possède deux sources d'énergie qui pourraient la rendre largement exportatrice : la mer et le vent. Il y a d'abord la possibilité de construire une seconde usine marémotrice, qui tiendrait compte du décalage des horaires des marées (plus de deux heures et demie entre la Rance et le Finistère et entre la côte nord et la côte sud), décalage qu'E.D.F. semble ignorer. La Grande-Bretagne fait depuis plusieurs années des recherches qui vont être bientôt opérationnelles (bien avant les délais de construction des centrales nucléaires que l'on met actuellement en chantier...) pour capter la puissance formidable de la *vague qui déferle. La mer nous* entoure de trois côtés !

Pour le vent, la technique est connue depuis longtemps. Les Allemands ont mis au point un type de centrale employant des éoliennes rondes (centrales de Honnef) déjà expérimentée, dont ils commencent la construction à Bremerhaven. Il faut les placer entre 200 mètres et 500 mètres d'altitude pour bénéficier d'un régime de vents constants. La géographie de la Bretagne s'y prête remarquablement : presqu'île avancée dans la mer, elle est très éventée ; son ossature est formée sur 150 kilomètres de trois lignes de hauteurs, qui ondulent presque continuellement entre 240 mètres et 340 mètres. On peut y mettre autant de centrales éoliennes qu'il en est besoin. Leur construction sera beaucoup moins longue et moins coûteuse que celle de centrales nucléaires. On peut tout aussi bien construire des éoliennes sous licence allemande que des centrales nucléaires sous licence américaine. Le vent est une énergie propre, indéfiniment renouvelable et gratuite. L'uranium est en quantité limitée, très dangereux, et l'on sait que son coût s'élève constamment. Raisonnablement, on ne devrait pas hésiter !

La vérité est qu'il y a un « lobby » du nucléaire, qui escompte faire de gros profits sur la construction des centrales. Aux générations qui nous suivent de payer et d'essuyer tous les risques.

Le Monde

économie

AFFAIRES

Vingt-deux « petits patrons » reçus à l'Élysée

« Je veux, par cette initiative, montrer que la France a les moyens de gagner dans la compétition internationale. Nous n'avons aucun complexe d'infériorité à avoir vis-à-vis de quelque pays que ce soit. La France exporte, par tête, deux fois plus que le Japon », a déclaré M. Valéry Giscard d'Estaing aux vingt-deux chefs d'entreprises petites et moyennes qu'il a reçus à déjeuner le 13 novembre. La plupart des patrons présents se sont estimés très satisfaits de cet entretien « très détendu » qu'ils ont considéré comme une relative « réhabilitation » de la fonction de patron. De nombreux sujets ont été abordés, dont les problèmes monétaires, les difficultés rencontrées à l'exportation, les carences de la formation professionnelle, les relations sociales et le coût de la main-d'œuvre, la plupart des entrepreneurs estimant que la France allait trop vite en matière sociale. En aucun cas cependant ce déjeuner ne prit un aspect revendicatif, affirmait-on dans l'entourage du président.

Les « champions » à l'honneur

En juin 1977, M. Giscard d'Estaing avait déjà accueilli une vingtaine de chefs d'entreprise créateurs d'emplois. Cette fois, le critère a changé : les heureux élus (1) sont avant tout des exportateurs performants. Nécessité fait loi.

L'échantillon choisi par le chef de l'Etat est, à tous égards, représentatif de ces P.M.I. championnes. Peu de noms connus — à part Sauvagnat (parapluies), Zodiac (bateaux pneumatiques) et les faïenceries de Lunéville, — les patrons heureux n'ont pas d'histoire et préfèrent bâtir leur réussite dans l'ombre et la discrétion. Beaucoup d'entreprises familiales, parfois très anciennes (les sociétés Bodet, Max Sauer, Sauvagnat, Rouchaud, Zodiac, Protex et Micromega), sont mêlées à des firmes à peine sorties de l'adolescence et toujours dirigées par leur fondateur (Lohr, Socla, Sofic, Lardy).

Toutes n'appartiennent pas à des secteurs dit « de pointe » : l'habillement, la chapellerie, le parapluie, la faïence, l'horlogerie, etc, ne sont pas précisément des branches considérées comme dynamiques. Mais toutes ces firmes ont un « créneau » dans lequel elles ont su se tailler une place prépondérante. Toutes exportent de 30 à 70 % de leur production. Toutes sont enfin l'affaire d'un homme, plus souvent « self-made man » qu'héritier, qui seul — ou presque — a su porter son entreprise au sommet. L'entreprise Bodet, par exemple (le Monde du 5 janvier 1978), créée en 1869 par un artisan horloger, aurait sans doute végété à l'ombre des clochers, dont elle fournit 50 % des horloges, sans le dynamisme d'un patron « de choc », M. Pierre Bodet. De même, la réussite de la société Lohr, en Alsace (le Monde du 13 avril 1976), est-elle celle d'un homme, M. Robert Lohr, technicien émérite, qui, d'un atelier employant... un compagnon, a fait la première firme française de remorques-porte-voitures.

Reste que plusieurs firmes de l'échantillon ont aussi connu des difficultés, parfois graves — c'est le cas de Zodiac (le Monde daté 20-21 novembre 1977) — liées à la faiblesse de leurs fonds propres, cette lèpre qui ronge les P.M.E. françaises. On retrouve parfois dans la cohorte des canards boiteux de ces « ex-champions » qui, pour avoir grandi trop vite, sans assise financière solide, se retrouvent un jour devant les tribunaux de commerce. Le sujet n'a pourtant pas été abordé. Trop brûlant, peut-être... « On n'a pas osé », confiait en sortant un chef d'entreprise, rose d'émotion... — V. M.

(1) Ils dirigent les sociétés : Lohr (Alsace) ; Rougie (Aquitaine) ; Sauvagnat (Auvergne) ; Socla (Bourgogne) ; Max Sauer (Bretagne) ; Protex (Centre) ; Guene (Champagne) ; Fusella (Corse) ; Micromega (Franche-Comté) ; Quantel (Ile-de-France) ; Sofic (Languedoc-Roussillon) ; Rouchaud (Limousin) ; Faïenceries de Lunéville (Lorraine) ; Micro-Turbo (Midi-Pyrénées) ; Duhamel (Nord-Pas-de-Calais) ; Simon (Basse-Normandie) ; Gouet (Haute-Normandie) ; Bodet (Pays de la Loire) ; Gatineau (Picardie) ; Zodiac (Poitou-Charentes) ; Lardy (Rhône-Alpes) ; Contrôle-Mesure et Régulation (Provence-Alpes-Côte d'Azur).

● *L'indice mensuel de la production industrielle en France* est passé de 127 en juillet-août à 128 en septembre (base 100 en 1970), soit une augmentation de 0,8 % (après correction des variations saisonnières). Par rapport à septembre 1977, la hausse est de 1,6 %. La série corrigée des variations saisonnières, mise en trimestres mobiles, montre une totale stagnation depuis notamment le printemps : 127 pour mai - juin - juillet, 127 pour juin-juillet-août, 127 pour juillet-août-septembre.

● RECTIFICATIF. — La chambre de commerce de Paris et la taxe professionnelle : un « mastic » a rendu incompréhensible un passage de la lettre du président de la chambre de commerce de Paris à propos de la taxe professionnelle (*le Monde* des 12-13 novembre, page 21). Il fallait lire : « *La moins-value nette pour l'Etat s'est élevée à 765 millions de francs en 1977 — soit dix fois moins que le chiffre avancé par M. Bernard Michel* » (cf. réponse de l'administration...)

LE GROUPE SAINT-GOBAIN-PONT-A-MOUSSON VA « FAIRE LE MÉNAGE » DANS SES FILIALES FRANÇAISES DÉFICITAIRES EN 1978.

Parachever l'outil, consolider les positions, « *faire le ménage* » et accumuler un magot pour être à même de saisir toute occasion de diversification : il y a du paysan chez les dirigeants de Saint-Gobain – Pont-à-Mousson, dont le président, M. Roger Martin, explique sa « *déférence quasi religieuse pour la trésorerie* » par son origine « mussipontaine ».

Largement engagé dans la compétition internationale avec un chiffre d'affaires annuel d'un peu moins de 35 milliards de francs, effectué à l'étranger pour plus de 50 %, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson se trouve à la croisée des chemins.

Certes, il reste à « faire le ménage » dans les filiales françaises, ce qui n'avait pu être fait depuis 1975, en raison des échéances électorales. Un tel retard a conduit, en 1978, pour la première *fois*, à des résultats déficitaires pour l'activité « hexagonale ». C'est pourquoi la réduction des effectifs entreprise depuis 1975 va se poursuivre : 2 000 personnes sur 72 000 en 1978. C'est pourquoi, également, le secteur papier-carton, dont la situation est désastreuse depuis trois ans, en raison d'un marché extrêmement mauvais, est en voie de réorganisation avec compression de personnel (1 370 rien que pour 1978) et fermetures d'usines. En 1978, il aura coûté 200 millions de francs au groupe, en 1979, ce sera l'amélioration et en 1980 le retour à l'équilibre.

Ces points particuliers mis à part, les grands rouages de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson tournent lentement.

Si l'automobile, grande consommatrice de vitrages, marche bien, le poids lourd est en mauvaise posture. Pour le bâtiment, la conjoncture est mauvaise en France, meilleure en Allemagne fédérale, avec des espoirs pour l'Italie et des craintes pour les Etats-Unis. Mis à part ces aléas, le véritable problème pour le groupe, à l'heure actuelle, c'est le choix d'une diversification pour laquelle un trésor de guerre de plus de 1 milliard de francs a été constitué. A l'exception d'un projet modeste (50 millions de francs) dans le domaine des semi-conducteurs, rien n'est encore décidé.

SOCIAL

Le rapport Farge pour la réforme de l'Agence nationale pour l'emploi

L'A.N.P.E. doit être débarrassée de la « paperasserie » pour se consacrer uniquement au placement des chômeurs

Très attendu (1), le rapport sur la réforme de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) tient toutes ses promesses : établi, à la demande de M. Robert Boulin, par M. Jean Farge, inspecteur général des finances et sous-gouverneur du Crédit foncier de France, et publié lundi 13 novembre par le ministère du travail et de la participation, ce document de quatre-vingts pages rédigé, précise son auteur, « dans un esprit de totale indépendance », *dénonce ni plus ni moins la faillite de la mission confiée à l'ANPE, lors de sa création en 1967.*

La vocation du placement des demandeurs d'emploi, qui avait été initialement donnée à l'organisme d'Issy-les-Moulineaux, a été progressivement étouffée par la « paperasserie », qui a fait de l'ANPE « une administration ancillaire, vouée à brasser formulaires, bordereaux et statistiques ». *Le diagnostic est* « sévère et éventuellement décourageant », *reconnaît le rapporteur, même s'il indique qu'il n'entend pas* « accabler » *les responsables de l'ANPE* « actuellement confrontés à une mission quasi-impossible ».

Qu'elles visent aussi bien les employeurs, accusés de formuler trop souvent des demandes imprécises, voire de délivrer des certificats de travail « complaisants », que les conseillers professionnels de l'Agence, « qui bénéficient d'une liberté que certains d'entre eux sont tentés d'utiliser à des fins personnelles » *et qui se contentent de* « visites touristiques dans les entreprises », *les critiques contenues dans ce rapport sont vives.*

S'il n'existe pas de « potion magique » *pour guérir l'ANPE, il convient néanmoins, pour M. Farge, d'appliquer d'urgence une série de remèdes. Le premier d'entre eux est de débarrasser totalement l'Agence des tâches administratives qui la* « polluent » *et qui seraient alors dévolues à d'autres services ministériels ou non. Le deuxième est de la voir se consacrer — retour aux sources — uniquement au placement de demandeurs d'emploi. Des* « vrais » *demandeurs, insiste le rapporteur, qui signale qu'une enquête effectuée auprès de dix-neuf mille personnes inscrites à l'Agence a fait apparaître que 20 % d'entre eux n'étaient pas aptes au travail.*

Il faut aussi, assure M. Farge, revoir les conditions de recrutement et de sélection des personnels de l'agence et redéterminer, notamment, les fonctions des prospecteurs-placiers, « corps de bataille de l'ANPE ». *Transformé en un* « établissement public à caractère industriel et commercial », *l'organisme d'Issy-les-Moulineaux, doté en outre d'un conseil d'administration tripartite, serait alors plus concurrentiel sur le marché du travail, tout en rétablissant des relations normales avec les employeurs.*

M. Robert Boulin suivra-t-il les principales conclusions de ce rapport ? En tout, la réforme de l'Agence nationale pour l'emploi, si elle se révèle aujourd'hui indispensable et urgente, est indissociable de la révision du système d'indemnisation du chômage : M. Robert Boulin a, sur cette dernière question, demandé un rapport particulier à M. Bernard Jouvin, conseiller d'Etat, et une nouvelle réunion a lieu, ce mardi 14 novembre, entre le C.N.P.F. et les syndicats.

Le parti socialiste a été le premier à réagir à la publication du rapport Farge : son délégué national à l'emploi, M. Jean-Paul Bachy, estimé (trop sévèrement) que « la montagne a accouché d'une souris » *et que ce document* « reste totalement silencieux sur les problèmes essentiels, comme l'harmonisation des statuts des personnels ou les pratiques abusives des officines privées de recrutement et d'intérim ». *Mais le responsable socialiste n'ignore sans doute pas que M. Robert Boulin vient précisément de confier à M. Pierre-Bernard Cousté, député du Rhône (apparenté R.P.R.) une mission portant sur le travail temporaire.*

(1) Une ébauche de ce rapport avait même été divulguée au début du mois d'octobre, provoquant une grève, peu suivie, du personnel de l'A.N.P.E. (*le Monde* des 3 et 6 octobre). A ce sujet, M. Farge écrit dans son introduction : « *La « fuite », mystérieuse, dont a été l'objet l'un des documents préparatoires à la rédaction de ce rapport (...) a clairement montré, par les réactions qu'elle a provoquées, que le comportement d'ensemble de l'A.N.P.E. ne pouvait pas être jugé d'après l'attitude d'une petite minorité, assurément bruyante et agissante, mais qui paraît de plus en plus isolée des préoccupations de la très grande majorité.* »

Le rapport sur la réforme de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) comprend deux parties, intitulées les « *Diagnostic* » et les « *Remèdes* ».

Dans la première, M. Farge analyse les insuffisances et les lacunes de cet organisme. Il constate d'abord que les missions administratives de l'A.N.P.E. — constitution des dossiers d'admission aux systèmes d'indemnisation du chômage, préservation des droits en matière de sécurité sociale, opérations de contrôle, etc. — donnent lieu « *à des procédures fort complexes et éventuellement très diverses selon les régions ou les départements* » et sont « *la source de travaux inutiles, voire nocifs* ».

Il note, en particulier, que « *les pointages bimensuels offrent une sécurité parfaitement illusoire* », s'agissant de vérifier la situation du chômeur, et il estime que les fichiers de l'Agence sont « *encombrés* » par des demandeurs d'emploi qui ne peuvent pas travailler — ceux-ci devraient alors relever d'organismes d'assistance — ou qui refusent temporairement de la faire en attendant d'avoir épuisé leurs droits à indemnisation.

« *La paperasserie dans laquelle l'Agence s'enfonce ainsi inexorablement*, dit le rapporteur, *est la source de profonds malaises et de graves incompréhensions qui s'exercent au détriment de l'image de marque de l'A.N.P.E., cependant que l'hétérogénéité de la notion de « demandeur d'emploi » fait obstacle à une correcte interprétation des statistiques* ».

Abordant ensuite les « missions opérationnelles de l'Agence, M. Farge indique que « *les demandes d'emploi sont suivies de manière très aléatoire* », d'une part parce que les fichiers sont « *incomplets ou incertains* », et d'autre part parce que les contacts des chômeurs avec les prospecteurs-placiers « *sont des plus épisodiques* ». Quant aux offres d'emploi, elles font l'objet d'une « *prospection très insuffisante* », de telle sorte que le rapprochement réussi d'une offre et d'une demande compatibles entre elles « *tient d'un miracle doublé d'une prouesse individuelle* ». Cette situation se trouve de plus aggravée par « *la muraille d'incompréhension, d'ignorance et de défiance* » qui caractérise le plus souvent l'état actuel des relations entre les employeurs et l'A.N.P.E.

Les remèdes

M. Farge formule, en conclusion de cette première partie, le diagnostic suivant : « *Une pollution, dégradante pour ses missions de placement du fait de la multiplicité et du poids des tâches administratives exercées pour le compte d'autrui; des liens distendus tant avec les « demandeurs » qu'avec les « offreurs » se traduisant par la raréfaction des offres; une absence surprenante de conception et de maîtrise dans l'exercice des responsabilités d'information et de conseils professionnels ; bref, une tendance accentuée à n'être qu'une administration ancillaire, vouée à brasser formulaires, bordereaux et statistiques, telles semblent être les déviations majeures dont souffre l'A.N.P.E.* »

Faut-il, dans ces conditions, supprimer l'Agence nationale pour l'emploi ? Le rapporteur pose la question, à laquelle il répond négativement : « *Les défis auxquels l'économie française se trouve confrontée exigent que l'A.N.P.E. soit maintenue et que lui soit assigné un rôle d'observation, de surveillance et de correction du marché du travail.* » Mais il ne lui paraît « *ni possible ni souhaitable d'établir un monopole d'intervention sur ce marché au profit de l'Agence* ».

Dès lors, M. Farge propose cinq séries de remèdes :

1) *Recentrer l'Agence sur sa mission originelle de placement par sa déconnexion des tâches de gestion du chômage* : par « déconnexion », il faut entendre la suppression de « *toutes les conséquences actuellement attachées à l'inscription : accès aux systèmes d'aide et de protection, ainsi que les contrôles* ». De la sorte, l'A.N.P.E. retrouvera « *la pleine maîtrise et l'entière responsabilité de la définition et du contrôle de ses fichiers de demandeurs* », en éliminant de ses statistiques « *toutes les personnes qui relèvent à l'évidence de services d'assistance et non de placement* ». Cette déconnexion, assure M. Farge, « *ne paraît pas de nature à nuire aux intérêts légitimes des vrais demandeurs d'emploi et contraint opportunément à délaisser la technique surannée du pointage au profit de contrôles rénovés et modernisés* ».

2) *Doter l'Agence d'un personnel adapté à ses fonctions* : le rapporteur observe que les conditions actuelles de sélection, de formation et de gestion des personnels de l'A.N.P.E. privilégient systématiquement la réussite aux examens et la promotion interne au détriment de l'expérience professionnelle et des appels à l'extérieur. Elles aboutissent ainsi à une insuffisante préparation des agents à leurs fonctions. Il faut donc redéterminer les fonctions à pourvoir et les profils correspondants, repenser les modes de sélection et de formation et faire en sorte que « *les déroulements de carrière et les rémunérations proposées soient suffisamment stimulants pour attirer et motiver les éléments de qualité dont l'Agence a le plus grand besoin.* »

3) *Promouvoir au sein de l'Agence un système d'organisation et de méthodes de travail alliant rigueur et souplesse*, en « *déconcentrant les compétences* » au niveau régional, départemental et local ; en organisant une « *répartition réaliste des tâches* », avec notamment la « *réintégration systématique des conseillers professionnels dans les circuits opérationnels* » et la création de nouvelles agences locales ; en utilisant la mécanisation « *non comme une panacée, mais comme une aide appropriée au traitement intensif des offres et des demandes* » ;

4) *Instituer et stimuler la coopération de l'Agence avec les chefs d'entreprise* : pour le rapporteur, ce point est « *fondamental* ». Il s'agit de « *transformer le climat actuel des relations des entreprises avec l'Agence* », non pas par la voie des conventions que la direction générale de l'A.N.P.E. peut signer avec telle ou telle organisation professionnelle, ni même par la création de « bourses régionales pour l'emploi », mais par la « *déconcentration associative au niveau départemental* ». « *Le préfet*, dit M. Farge, *pourrait être l'élément catalyseur* » ;

5) *Préciser la spécificité de l'A.N.P.E. par la restauration de son autonomie et l'affirmation de sa contribution à une politique active de l'emploi* : d'abord, les échelons régionaux et départementaux de l'Agence ne seraient plus placés sous la houlette des directeurs locaux du travail et de la main-d'œuvre; ensuite, il serait conféré à l'A.N.P.E. « *le statut d'un établissement public à caractère industriel et commercial* », qui serait alors doté d'un « *conseil d'administration tripartite* » (pouvoirs publics, patronat, syndicats) ; enfin, l'Agence devrait contribuer plus efficacement à la formation professionnelle. M. Farge souligne en conclusion l'« *urgence d'une action réformatrice* » de l'organisme d'Issy-les-Moulineaux.

∴

Le secrétariat général du R.P.R. indique, dans un communiqué publié, ce mardi 14 novembre, qu'il « *a pris connaissance avec un grand intérêt du rapport Farge* » et qu' « *il constate que ce rapport confirme en tous points les critiques que le R.P.R. a faites sur le fonctionnement de l'A.N.P.E. et justifie pleinement le dépôt par le groupe parlementaire d'une proposition de loi visant à décharger l'A.N.P.E. des tâches administratives (...). Le secrétariat rappelle, en outre, que les deux autres propositions de loi sur la formation professionnelle et l'insertion professionnelle déposées par le R.P.R. complètent le dispositif de lutte contre le chômage des jeunes amorcé par la proposition de réforme de l'A.N.P.E.* » Mais ce communiqué ne fait pas état de la création de « Bourses régionales de l'emploi », principale suggestion du R.P.R. que M. Farge n'a pas retenue.

● *Réparation navale : démarche commune C.G.T.-C.F.D.T.* — Les fédérations de la métallurgie C.G.T. et C.F.D.T. ont décidé de lancer en commun « *un puissant mouvement de solidarité en faveur de la réparation navale de Marseille pour renforcer leur lutte et exiger un règlement satisfaisant du conflit en cours* ». Elles renouvellent avec force leur demande de « *convocation d'une réunion tripartite à laquelle le gouvernement se dérobe encore* » et réclament « *la semaine de trente-cinq heures sans perte de salaire, la retraite à cinquante-cinq ans et la cinquième semaine de congés payés* ».

● *La séance d'ouverture de la session d'automne du conseil général de la Vendée* a été marquée le lundi 13 novembre par un incident : une délégation intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., F.O. et FEN, qui avait pris place parmi le public, a demandé à prendre la parole sur la situation de l'emploi dans le département (9 500 chômeurs selon elle). Le président du conseil général, M. Michel Crucis, s'est violemment opposé aux syndicalistes, leur refusant le droit à la parole, en se référant à la loi instituant les conseils généraux, qui dispose que toute intervention du public est interdite. Il a demandé la suspension de la séance et l'expulsion des manifestants. Ces derniers ont été sortis *manu militari* de la grande salle du conseil général. — *(Corresp.)*

SOCIAL

Les débats préparatoires du 40e congrès de la C.G.T.

Les problèmes de l'organisation quotidienne des sections l'emportent souvent sur les questions doctrinales

Les très nombreux débats organisés par les militants de la C.G.T. pour préparer le congrès national — du 26 novembre au 1er décembre à Grenoble — se poursuivent aux divers niveaux de la centrale. Parfois, un dirigeant confédéral participe aux discussions. Cela a été le cas pour M. Georges Séguy, chez Rhône-Poulenc, à Péage-de-Roussillon, chez Merlin-Gérin à Grenoble ou à l'Agence France-Presse à Paris, etc. Parfois encore, un membre de la commission exécutive ou un responsable de fédération ou d'organisation régionale ou locale (comme le relatent ci-dessous nos correspondants de Lyon et de Lille), aiguillonne la discussion, répond aux interventions. Mais le plus grand nombre de ces débats se tiennent à la base, fréquemment sur les lieux de travail.

Les préoccupations professionnelles, corporatistes, l'organisation des tâches syndicales, la préparation de l'action, l'emportent généralement sur les questions doctrinales, sur l'orientation générale de la C.G.T. ou sur les incursions qu'elle a poussées sur le terrain politique durant la campagne électorale. Cependant, lorsque de tels sujets surgissent, ils n'entraînent plus, semble-t-il, les poussées de fièvre, les malaises, qui pesèrent sur la C.G.T. après la rupture de l'union de la gauche.

En déclarant, lors du lancement de la campagne d'explications, qu'il n'y aurait aucun tabou, M. Séguy a désamorcé les charges explosives. Cette « banalisation » facilite le dialogue, *ici et là*, avec les responsables et *les militants* cégétistes. S'il y a désaccord, disent-ils souvent, « c'est parce que nous n'avons pas suffisamment expliqué l'attitude de la C.G.T., parce que nous n'avons pas assez parlé de son propre programme en laissant toute la place au programme commun ».

On est loin de l'autocritique généralisée. D'ailleurs, il ne manque jamais, dans l'assistance, d'éléments « cégétistes ancienne manière », pour rappeler ce que les travailleurs doivent à la C.G.T. et dénoncer « les pièges de la *social-démocratie* ». Pour mesurer les nouvelles capacités de tolérance et d'ouverture de la Confédération, il faudra attendre que sonne, à Grenoble, l'heure de la vérité.

La pugnacité du style de nombre des « *contributions au congrès* » que continue de publier la presse de la C.G.T. — vigueur qui s'applique tant aux critiques qu'aux approbations — ne semble vraiment pas être la caractéristique des discussions locales. On n'y trouve guère l'écho des protestations soulevées par les militants — socialistes ou non — malchanceux ou insidieusement écartés de la liste des candidats à la commission exécutive confédérale.

Ceux qui, à la C.G.T., ont eu pour mission de lancer la campagne de discussion savaient bien qu'elle ne risquait guère de s'enrayer sur des éclats, mais plutôt de s'enliser dans l'atonie. La parole libérée ne court pas si facilement lorsque, pendant si longtemps, elle a été contenue pour des raisons diverses. Habituée au silence, la classe ouvrière, que ni les patrons ni les pouvoirs publics n'ont accoutumée à donner son avis sur ses propres intérêts, s'en est remise à ceux qui se sont présentés pour parler en son nom : les syndicats. Mai 68 a révélé des espoirs, il n'a pas fait tomber les inhibitions.

M. Laroze, secrétaire confédéral, qui dirige le « secteur propagande », récemment créé rue La Fayette, au siège de la centrale, convient volontiers que la C.G.T. a mis du temps à reconnaître la nécessité de mettre à jour ses méthodes. Son programme s'appuie sur un matériel considérable : brochures, affiches, blocs-notes inédits, boîtes à idées, modèles de cahiers de doléances, films et même répondeur téléphonique.

Comment, en cinq minutes, faire démarrer sans bavure un débat ? La Fédération de la métallurgie a résolu le problème sous forme d'une mini-cassette diffusée à deux mille exemplaires. Le bref exposé introductif se termine par une douzaine de questions, fil d'Ariane dans le labyrinthe social. Plusieurs d'entre elles ne manquent pas de hardiesse et d'esprit critique.

La plupart du temps, les discussions se déroulent de façon plus classique. Par exemple, dans telle réunion de postiers, près de la gare de Lyon, à Paris, une bonne partie du débat porte d'abord sur le travail quotidien (1). Pour cette douzaine d'« ambulants » qui, deux heures plus tard, feront le tri dans les trains de nuit, les problèmes quotidiens sont évidemment les plus présents. Ce qui, pourtant, conduit à des thèmes plus généraux.

Comme il est question de l'apparition des femmes dans leur service, Roland déclare : « *La misogynie, ça existe ; on entend dire que les femmes ne sont pas faites pour rouler et manier des sacs de 100 kilos.*

— *Je n'ai rien contre, mais elles sont trop malléables*, renchérit Michel.

— *Mais non, elles ont su obtenir les trente-six heures aux chèques postaux ; c'est pour tout le monde que les sacs sont trop lourds, et il faut se battre pour les conditions de travail* », conclut Roland.

Jean-Pierre critique les « *grévettes qui donnent bonne conscience* », les tracts trop chargés.

Le ton monte au dernier quart de la réunion : « *Il n'y a pas que la grève. Les gars sont mûrs*, disent plusieurs postiers. *Les militants C.G.T. font de la politique, et ils ont raison.* » Au passage, on égratigne la C.F.D.T. Lorsque Alain a estimé que le programme sur les nationalisations n'avait pas été clair, le militant chevronné qui anime la séance n'avait pas réagi. A présent, il donne un avis catégorique : « *L'échec de la gauche est dû au P.S. et aux radicaux. Mais nous avons eu le tort de trop faire abstraction des positions de la C.G.T. Ce qu'on veut maintenant, c'est reconstruire l'union à la base.* »

Quelque peu silencieux, Aimé, qui avait déchiré sa carte de la C.G.T. après que, à la veille des élections, Georges Séguy eut appelé à voter pour les communistes, était néanmoins parmi ses camarades cégétistes.

Les pesanteurs professionnelles

Ailleurs, le contexte social récent marque fortement la réunion : les quelque soixante-dix personnes rassemblées à l'hôpital Sainte-Anne, dans la chapelle transformée en salle de réunion, ne sont pas tout à fait sorties des séquelles de la longue grève — cinquante-huit jours — soutenue l'été dernier dans l'établissement. Lent à démarrer, le débat porte longtemps sur les enseignements à tirer de ce conflit. « *Il y a eu des non-syndiqués dans le comité de grève*, critique l'une des premières voix. *Nous avons trop sacrifié à l'unité. La C.G.T. n'a pas assez réagi.* »

Puis, la discussion s'élargit un peu pour constater que l'information ne circule pas, que « *les revendications viennent d'en haut* » et ne collent pas assez à la base. « *Je ne vois plus l'une de nos syndiquées, déçue* », dit une blouse blanche. Les responsables syndicaux, eux, songent qu'en dix ans le nombre des cartes C.G.T., à Sainte-Anne, est tombé de six cent cinquante à trois cent cinquante. Les personnels soignants, pour diverses raisons, plus ou moins catégorielles, se sont détachés de la section, où dominent surtout les agents de l'administration et de l'exécution. Il n'y a eu qu'un bref intermède « politique » quand quelqu'un a lancé cette interrogation : « *Quand on parle de la C.G.T., on cite toujours le P.C. à côté ; alors, la C.G.T. fait-elle de la politique ?*

— *Tout le monde en fait*, lui réplique-t-on. *La C.G.T. a été la seule à soutenir le programme commun. Ça allait dans le sens de nos revendications.* »

La controverse n'ira guère plus loin. Finalement, l'assemblée désigne à main levée la « camarade » — une jeune infirmière déjà membre de la commission exécutive du syndicat — qui assistera au congrès de Grenoble. On a promptement écarté une autre candidate appartenant visiblement à un courant politique d'extrême gauche.

Pour les cadres cégétistes, réunis l'autre soir dans une petite salle des beaux quartiers de la capitale, les problèmes spécifiques ont une coloration particulière. Sur la toile de fond de la crise, qui rend plus sensible la stagnation ou la baisse du pouvoir d'achat, la menace du chômage, la ponction fiscale, le resserrement de l'éventail des salaires, le niveau des retraites, il s'agit de savoir quelle est la place du personnel d'encadrement dans une centrale ouvrière. L'appareil confédéral, depuis longtemps, se soucie d'accueillir, d'attirer une catégorie de salariés dont le taux de syndicalisation paraît inversement proportionnel à l'importance que devrait lui conférer son rôle dans la métamorphose de la société.

Force est de constater qu'ils ne *sont pas venus en foule* — moins de vingt participants — à cette réunion organisée pour tous les cadres de la métallurgie parisienne, isolés dans des « petites boîtes », des bureaux d'études, etc.

Ces hommes, ces femmes, sûrs d'eux devant leur bureau, leur planche à dessin, aux leviers de commande de leur entreprise, perdent pied devant les équations sociales. Préparer un congrès, ce n'est pas une opération de marketing. Une sorte de psychodrame se joue lorsque, d'abord hésitants, puis impulsifs ou réfléchis, les mots commencent à jaillir : « *Comment nous, cadres, pouvons-nous défendre la crédibilité des revendications des travailleurs ?* », « *Ce n'est pas vrai que nous ayons les mêmes intérêts que les ouvriers ; pourtant, il y a des convergences, mais elles ne sont pas préalables.* », « *Certains cadres deviennent ouvriéristes* », « *La vérité, c'est les ouvriers qui la possèdent* », « *La C.G.T. a mal pris nos problèmes ; nous avons du mal à nous exprimer parce que nous donnons l'impression de défendre nos seuls objectifs, comme toutes les minorités* ». « *En cas de grève, si on a le beau geste d'offrir une journée de salaire au syndicat, c'est mal pris, on a l'air d'avoir fait sa B.A.* »...

» *Chez Renault-Billancourt, c'est l'hostilité ouverte. Faut qu'on ouvre notre gueule et qu'on nous entende. — C'est cela, et nous allons nous prendre pour les plus forts...* »

Le débat se resserre quand on en vient à discuter de la représentation du groupe au quarantième congrès. Le nombre des délégués ne pouvant être extensible à l'infini, ces aspirations contradictoires compromettent l'équilibre de la délégation qui ira à Grenoble. Et la candidature pour certains idéale — une femme-ingénieur-appartenant-à-un-courant-de-pensée-non-communiste, — peut apparaître comme la moins souhaitable pour la masse des camarades de la base !

C'est justement le cas de Mme Jeanine Parent, qui participe au présent débat, et qui est l'un des nouveaux noms enregistrés dans la liste des candidats à la commission exécutive. Et cette militante qui, à diverses reprises, a manifesté catégoriquement son désaccord avec l'attitude de la direction confédérale durant la campagne électorale, se garde, ici, de reprendre la polémique.

JOANINE ROY.

(1) Les journalistes ont pu assister à divers débats, leur présence étant annoncée.

Lyon : critiques et autocritiques dans une usine en sursis

De notre correspondant régional

Lyon. — Une immense photo-décor en couleurs, représentant un sous-bois en automne, jette des feux pourpre et or sur l'assemblée — cinquante ouvrières et ouvriers d'un âge moyen — assis en cercle dans la grande salle du comité d'entreprise de l'usine Rhône-Poulenc Textile de Vaulx-en-Velin, dans la banlieue lyonnaise. Une photo qui pourrait, pour certains militants, être presque le symbole de l'« *automne chaud* » auquel ils rêvent... « *On nous a annoncé d'abord un printemps chaud, puis un été chaud, et, maintenant, un automne qui devrait aussi être chaud. Or il ne se passe rien, absolument rien* », regrette, visiblement déçu, un participant.

Cette usine, la seule à fabriquer des fils industriels en France (1), est condamnée à moyen terme à la fermeture par le plan textile présenté le 20 décembre 1977 par la direction de Rhône-Poulenc. Aussi le moral des sept cents salariés est-il au plus bas. La passion prend vite le dessus dans les déclarations. « *On continue à discuter de ce que l'on pourrait envisager de faire, alors qu'il nous reste une ou deux années à vivre ici* », gronde, par exemple, Daniel, trente-huit ans, employé à la chaudronnerie. « *Vingt-quatre heures de grève, c'est périmé ; les camarades acceptent de la faire, mais ils n'y croient plus. Même les flics défilent avec nous...* »

La première critique porte sur le différend C.G.T.-C.F.D.T., car « *ici, on a toujours marché la main dans la main. A la longue, ça commence à nous chauffer les oreilles. On va finir par vous virer tous !* » menace Bébert, cinquante-cinq ans, employé au « service régulation », à l'adresse de M. Joseph Jacquet, membre de la commission exécutive de la C.G.T., secrétaire de la fédération régionale, venu débattre avec la base de la préparation du congrès. Il avait été averti de l'agressivité dont pourraient témoigner certains adhérents.

« Un copain m'a dit : monsieur »

M. Jacquet répond à son interlateur : « *Je suis prêt à tout entendre*, ai-je dit à ceux qui me mettaient en garde. *Le débat qui a lieu actuellement, et pour la première fois dans l'histoire du mouvement ouvrier, est fait pour déboucher sur un syndicalisme qui soit véritablement représentatif. On s'est rendu compte, en effet, que la C.G.T. n'était pas ça. Ecoutez, lorsque je suis arrivé tout à l'heure, un copain m'a dit « monsieur ». Vous croyez que ça ne fait pas mal au cœur ? Même les patrons ne me parlent pas comme ça. Ils disent « Jacquet ». Je suis un cheminot moi, un travailleur comme vous. Vous parlez de la C.G.T. comme si c'était quelque chose d'étranger à vous. Mais la C.G.T. c'est vous, c'est moi, c'est nous !* »

L'argument sera développé par Henri, l'un des délégués de l'entreprise : « *La démocratie à la C.G.T. n'existe pas*, explique-t-il calmement, *car les copains ne s'intéressent pas aux problèmes. Ou alors ce sont toujours les mêmes qui sont sur la brèche.* » « *C'est tout à fait ça* », confirme Paul, cinquante-deux ans, électricien, qui tient à indiquer qu'il n'est pas d'accord avec tout ce qui a été dit précédemment. « *On n'a pas le temps de parler des autres conflits, de discuter entre nous. Mais on le trouve pour aller à la pêche, au bistrot ou faire une partie de cartes. On ne peut pas faire de la démocratie syndicale avec des morts. Or il n'y a que des morts dans cette usine.* »

Cette idée que l'action, c'est avant tout celle que les travailleurs de l'entreprise sont capables de développer eux-mêmes et que « *faire venir Séguy ne changerait rien* », reste au cœur des débats. Les ouvriers ont-ils tant connu de désillusions dans le passé pour que la mobilisation soit aussi difficile aujourd'hui ? Pour que la C.G.T. n'ait pas réussi depuis trois ans à mettre sur pied une commission exécutive ? Pour qu'il n'y ait pas de section syndicale alors qu'environ 50 % du personnel est adhérent à la C.G.T. Pour que l'on ne trouve pas, en dehors des délégués corvéables à merci, des militants volontaires pour distribuer des tracts le samedi matin ? Pour beaucoup de participants, la réponse semble être oui.

Certains évoquent avec nostalgie mai 1968. D'autres reparlent du « *comité de lutte* » créé en 1975 et dont certaines actions ont été condamnées à l'époque par l'union départementale. « *Reparlons-en de ce comité de lutte*, dit un délégué syndical. *Il y avait à l'intérieur des gens nullement syndiqués qui voulaient nous donner des ordres et acheter du plastic avec l'argent du comité pour faire sauter des installations* ». Les raisons de la chute du militantisme, de la résignation des travailleurs, semblent se révéler peu à peu au cours des trois heures de débat : c'est une sorte de racisme latent.

Mieux intégrer la défense des immigrés

L'usine emploie en effet 60 % de travailleurs immigrés, algériens, marocains, portugais. Les rapports sont parfois plus que difficiles. Des slogans du genre « *Si les immigrés partaient on aurait plus de travail* » ont été lancés dans l'entreprise, confirme Jean-Pierre, un autre délégué syndical. « *C'est vrai*, reconnaît M. Jacquet, *que la C.G.T. ne prend pas assez en compte la profonde réalité des difficultés des immigrés, des femmes, des jeunes. Elle doit intégrer davantage la défense des immigrés.* » « *Oui, surtout ici, à Vaulx-en-Velin, on est plus de 50 % et on n'a pas de contacts avec les travailleurs européens* », coupe l'un des immigrés. « *Après tout, notre combat n'est-il pas le même ?* »

BERNARD ÉLIE.

(1) L'usine R.P.T. de Vaulx-en-Velin produit du nylon industriel, du polyester, de la fibre nylon et de la rayonne industrielle utilisés notamment pour la fabrication de pneumatiques, de cordages, l'induction de tissus lourds, etc. La production 1977 a été de 9 455 tonnes.

Lille : l'intervention de la C.G.T. dans la campagne électorale a été mal comprise

De notre correspondant

Lille. — « *Nous sommes là pour vous écouter...* » C'est ainsi que M. Maurice Sylard, responsable de l'union locale C.G.T. de Lille, ouvre en cette semaine de novembre, sous le beffroi de la ville, une réunion qui regroupe une soixantaine de représentants de syndicats. Une réunion qui va donc servir d'exemple pour les débats prévus dans les ateliers et les usines.

On n'est guère habitué, à la C.G.T. à ce style d'interrogation et à voir le secrétaire céder la présidence à un participant. Cela démarre lentement. On parle des grandes lignes du document préparatoire au congrès avant d'en venir à des questions plus précises. Les unes sont anodines : « *Nous manquons d'information. Les explications de l'union départementale et de la confédération ne touchent pas assez les militants. Mieux informés, on risquerait moins de se tromper...* » Ou encore : « *C'est triste. On ne voit pas souvent les dirigeants à la porte des entreprises qui licencient... C'est dommage à dire, mais on voit plus souvent les responsables communistes. Les délégués discutent plus avec la C.F.D.T. qu'avec leurs camarades. Ça n'est pas normal...* »

Au fil des minutes, le débat s'anime, sans excès cependant. Deux thèmes majeurs vont enfin venir sur la table. Le pouvoir d'achat et l'indépendance du syndicat. Un délégué de la section de l'INSEE affirme : « *Le maintien du pouvoir d'achat pour tous ? Est-ce logique ? On nous propose un salaire minimum de 2 400 F et une hiérarchie de 1 à 6, ce qui fixe le salaire supérieur à 14 400 F. Est-ce qu'il y a des camarades qui vont se battre pour défendre de tels privilèges ?* »

Sur l'indépendance syndicale, le délégué des employés municipaux de Lille parle clairement : « *La position de la C.G.T. aux législatives et l'intervention de Georges Séguy dans la bataille politique ont été maladroites et n'ont pas été comprises par les travailleurs. Ça nous a desservi.* » Comme d'autres participants, il est catégorique : « *L'indépendance de la C.G.T. passe par l'interdiction du cumul des mandats politiques et syndicaux.* » La réponse classique vient aussitôt d'un autre délégué : « *Je suis militant communiste et délégué de la C.G.T. Est-ce que je n'ai pas le droit de distribuer des tracts du P.C. ? Dois-je mettre ma casquette dans ma poche ou adhérer au P.S. ou au R.P.R. pour être un meilleur militant ?* »

On n'a pas tranché. Les réponses viendront du congrès de Grenoble...

GEORGES SUEUR.

EMPLOI

APRÈS TROIS ANS D'OCCUPATION

Les rescapés de l'imprimerie Chaix font de nouveau « tourner » les machines

Depuis trente-cinq mois — trois ans, à un mois près — les machines de l'imprimerie Chaix, à Saint-Ouen, ne « tournaient » plus. Elles viennent de sortir, pour une semaine, de leur immobilisation forcée.

Le 26 novembre 1975, le tribunal de commerce de Paris prononçait en effet la liquidation des biens de la Société nouvelle imprimerie Chaix, ancienne usine appartenant au groupe Néogravure-Desfossés. Le passif atteignait 28 900 000 F. Le 6 décembre, les travailleurs de l'entreprise (six cent quarante à l'origine) décidaient d'occuper les lieux. Ils n'en sont jamais sortis. Aujourd'hui, les quelque cent vingt « rescapés » de l'imprimerie Chaix qui se sentent toujours concernés par une relance de l'entreprise ont décidé de faire, du 13 au 18 novembre, « *la démonstration que les machines sont prêtes à tourner* ». Les membres du conseil général de la Seine-Saint-Denis devaient venir, ce mardi 14 novembre, le constater par eux-mêmes.

Le « carnet de commandes » de cette semaine de travail a été rempli par « *différentes organisations démocratiques* » ou collectivités : fédérations C.G.T., parti communiste, Tourisme et Travail, municipalités. Les dirigeants syndicaux de chez Chaix ont souligné l'importance psychologique de cette remise en route et la joie qui a présidé à sa préparation pendant cinq mois. Ils en ont aussi tracé rapidement les limites : « *Une expérience d'autogestion dans notre secteur n'est pas envisageable.* »

Longtemps dans l'impasse totale, le problème Chaix verrait maintenant, selon les responsables syndicaux qui organisaient la conférence de presse, lundi à Saint-Ouen, sous le patronage de la C.G.T., un espoir poindre à l'horizon, pour peu que le Crédit national — qui possède une hypothèque sur l'entreprise — et les pouvoirs publics encouragent la candidature d'un ou deux industriels actuellement intéressés par Chaix.

Rendant hommage à l'opiniâtreté des travailleurs de chez Chaix, M. Henri Krasucki, secrétaire de la C.G.T., a souligné l'incohérence d'une politique économique qui tend à la liquidation de certaines entreprises alors que les travaux ne manquent pas dans le secteur imprimerie. Il a rappelé au passage le « *réalisme* » de la politique de la C.G.T. — par opposition, a-t-il dit, à certains « *aventuriers* » — qui conduit parfois — ô ironie — à « *faire la grève pour avoir un patron* ».

C. D.

AGRICULTURE

M. BARRE A VISITÉ LE SALON DE L'ALIMENTATION

M. Raymond Barre a inauguré, le lundi matin 13 novembre, le Huitième Salon international de l'alimentation. Après une visite de deux heures le premier ministre a indiqué que la future loi-cadre pour l'agriculture ferait une place importante à l'idée de filière entre producteurs et transformateurs, des industries agro-alimentaires.

Après avoir assuré que la libération des prix industriels était acquise et irréversible et qu'elle constituait l'élément essentiel du développement des industries agro-alimentaires, le premier ministre a répété que le gouvernement favoriserait par son soutien, mais non par des subventions artificielles, « *l'accroissement des capacités exportatrices des industries agro-alimentaires françaises* ».

UN MILLIER DE PRODUCTEURS DE PORCS ONT MANIFESTÉ A ARRAS

(De notre correspondant.)

Lille. — Venus de la région du Nord mais aussi de la Somme, de l'Aisne, de la Seine-et-Marne, un millier de producteurs de porcs se sont rassemblés sans incidents notables, lundi 13 novembre, à Arras, pour protester contre les importations et réclamer la suppression des montants compensatoires. Le président des producteurs de porcs du Pas-de-Calais, M. Trannin, a affirmé que « *dans le département l'emploi est menacé ainsi que des milliers d'exploitations familiales parce que cinq mille porcs par jour traversent la région pour concurencer notre production...* »

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —	
$ E.-U. ...	4,3015	4,3110	— 155	— 125	— 350	— 310	— 995	— 940
$ can. ...	3,7985	3,8085	— 133	— 116	— 263	— 232	— 657	— 608
Yen (100)	2,2803	2,2887	+ 107	+ 146	+ 212	+ 255	+ 423	+ 485
DM	2,2873	2,2945	+ 64	+ 96	+ 118	+ 155	+ 392	+ 447
Florin ...	2,1182	2,1250	— 35	— 2	— 60	— 22	— 84	— 29
F B. (100)	14,5587	14,6260	— 322	— 200	— 621	— 432	—1490	—1095
F S.	2,65	2,66	+ 138	+ 174	+ 284	+ 327	+ 898	+ 965
L. (1 000).	5,03	5,25	— 362	— 300	— 823	— 720	—2227	—2055
£	8,4685	8,4895	— 518	— 449	—1063	— 962	—2915	—2788

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	1 3/8	1 3/4	2 5/8	3	3 1/4	3 5/8	3 1/2	3 7/8
$ E.-U. ...	9 3/4	10 1/8	10 1/4	10 5/8	11 3/4	11 5/8	11 3/16	11 15/16
Florin ...	6 7/8	7 5/8	7 5/8	8 1/8	7 3/16	8 15/16	7 11/16	8 3/16
F B. (100)	7 3/4	9 1/4	8 3/4	9 1/2	8 3/4	9 1/2	9	9 3/4
F S.	— 1/8	+ 1/4	— 1/16	+ 5/16	0	3/8	1/4	5/8
L. (1 000).	10 3/4	14 1/4	13 1/2	14 3/4	15 3/8	16 3/4	15 1/2	16 1/2
£	17	18 1/2	13	13 3/4	13 3/4	14 1/2	14 3/16	14 15/16
Fr. franç..	6 3/4	7 1/4	10 1/4	10 5/8	8 1/16	8 3/4	9 3/4	10 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

COMMERCE

LA GROGNE DES POMPISTES

La plus grosse organisation professionnelle se désolidarise du mouvement de blocage des dépôts

La Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile (C.S.N.C.R.A.), qui représente trente-cinq mille distributeurs de produits pétroliers, vient de se désolidariser publiquement du mouvement de blocage des dépôts de carburants lancé par la Fédération nationale du commerce et de l'artisanat automobile (F.N.C.A.A.) et par le Syndicat national des gérants libres (S.N.G.L.). Rappelant qu'elle ne s'est jamais associée à ce mouvement, la C.S.N.C.R.A. précise qu'elle « *a préféré poursuivre les négociations engagées avec les pouvoirs publics depuis le mois d'octobre pour obtenir que les revendeurs et détaillants aient les mêmes conditions d'accès aux produits que certains distributeurs privilégiés* », et elle souligne qu'elle « *a déjà obtenu certains résultats* », comme l'interdiction d'affichage des rabais pour les carburants ou le libre choix du fournisseur pour le fuel domestique. De plus, « *l'ensemble des distributeurs devait avoir connaissance dans les prochains jours des tarifs et barèmes d'écart* » pratiqués par les compagnies pétrolières et les importateurs « *conformément à la législation en vigueur* ».

Il semble cependant que ce point n'ait pas encore été acquis. Le semaine d'action déclenchée par la F.N.C.A.A. et le S.N.G.L. est diversement suivie selon les régions en fonction de la répartition locale des pompistes entre les différentes organisations professionnelles. Assez dur en Lorraine, dans l'Allier, en Haute-Normandie, le mouvement est pratiquement ignoré en Rhône-Alpes, tandis que les adhérents de la F.N.C.A.A. en Gironde (minoritaires) ont décidé une grève de vingt-quatre heures, mercredi 15 novembre. Dans les Ardennes, deux dépôts de carburants, bloqués depuis vendredi, ont été dégagés sans incident lundi soir par les forces de l'ordre, tandis que, à Toulouse, les pneus de deux camions de livraison ont été dégonflés par des pompistes.

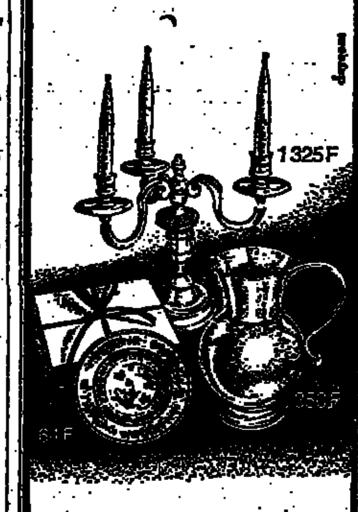
ÉNERGIE

UN TRÈS IMPORTANT GISEMENT DE PÉTROLE A ÉTÉ DÉCOUVERT AU MEXIQUE

Mexico *(A.F.P.)*. — Un nouveau gisement de pétrole, évalué à 100 milliards de barils, vient d'être découvert au nord du Mexique, dans l'océan Atlantique, a annoncé le 13 novembre à Mexico le directeur général de l'entreprise d'État Petroleos Mexicanos (PEMEX), M. Jorge Diaz Serrano. Les réserves potentielles en pétrole du Mexique, actuellement estimées 200 milliards de barils, se trouvent donc accrues 50 % par cette découverte.

Ce nouveau gisement, qui contiendrait également 40 milliards de pieds cubes de gaz naturel, s'étend sur 120 kilomètres de long 28 kilomètres de large entre Tempico et Misantla. La mise en exploitation, qui doit durer treize ans, nécessitera le forage de seize mille nouveaux puits, ce qui doublera au Mexique le nombre de puits mis en service depuis 1938, date du début de l'exploitation pétrolière dans le pays.







AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

RANK XEROX

Afin de répondre à la demande de sa clientèle et de faciliter la livraison de ses matériels, Rank Xerox a conçu, en collaboration avec la Société Maydieu, la « Chenillette Grimpe Marche ».

Ce produit typiquement français, actionné par un tableau de commandes, permet de monter ou descendre tous types d'escalier en supportant jusqu'à 1 tonne de charge et des pentes de 45 %.

La « Chenillette Grimpe Marche » est commercialisée au prix de 31 000 F H.T. et permet, outre la manutention des duplicateurs, celle des coffres-forts, déménagements industriels, ordinateurs, etc...

ASSURANCES PLACEMENTS

Au 30 septembre 1978, le capital de la société s'élevait à 27 942 773,40 F.

L'actif net, d'un montant de 41 815 278,30 F se répartissait comme suit :

Obligations françaises ..	50,80 %
Obligations étrangères .	14,64 %
Actions françaises	7,86 %
Actions étrangères	23,77 %
Autres valeurs d'actif ..	2,93 %

Au 30 septembre 1978 la valeur nette de l'action était de 136,73 F. Un coupon d'un montant net de 5,48 F assorti d'un impost déjà payé au Trésor de 0,70 F, a été détaché le 28 mars 1978.



COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Le chiffre d'affaires du groupe de la Compagnie générale d'électricité (sociétés contrôlées et affiliées) s'est élevé, pour les neuf premiers mois de 1978, à 24 702,5 millions de francs hors taxes, dont 13 763 millions de francs pour les sociétés contrôlées et 10 939,5 millions de francs pour les sociétés affiliées.

Ce chiffre est en augmentation de 10,1 % par rapport à celui des neuf premiers mois de 1977.

La part des divers secteurs d'activité des sociétés contrôlées et affiliées a évolué de la manière suivante (en millions de francs) :

	Neuf mois 1977	Neuf mois 1978
Sociétés contrôlées		
Entreprise électrique	1 438	1 765
Entreprise et ingénierie	2 599	3 549
Télécommunications	3 398	3 770
Câbles	1 243	1 104
Accumulateurs et piles	1 323	1 440
Grand public	388	385
Matériaux	554,5	698
Divers	1 049,5	1 052
Total sociétés contrôlées	11 993	13 763
Sociétés affiliées		
Alsthom - Atlantique	6 859	7 129
C II Honeywell Bull	2 480	2 870
Autres sociétés	1 113	940,5
Total sociétés affiliées	10 452	10 939,5
Total général	22 445	24 702,5

A structure constante, la progression du chiffre d'affaires d'une année à l'autre est de 6,5 %. Les modifications de structure intervenues depuis le 1er septembre 1977 affectent principalement le secteur de l'entreprise électrique ainsi que celui de l'entreprise et de l'ingénierie.

COMPAGNIE NAVALE WORMS

La Compagnie navale Worms a tenu, le mardi 7 novembre 1978, sous la présidence de M. Jean Barnaud, son assemblée générale ordinaire, statuant sur les comptes de l'exercice du 1er juillet 1977 au 30 juin 1978.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le président a rendu hommage à M. Guy Taittinger, administrateur de la compagnie depuis le 17 septembre 1974, associé-gérant de Messieurs Worms & Cie, décédé le 12 octobre 1978.

* *

En présentant le rapport du conseil, il en a souligné les points principaux.

Après avoir, durant plusieurs années, considérablement augmenté, rajeuni et modernisé sa flotte, le groupe a, depuis deux ans, en raison de la surcapacité mondiale, décidé de suspendre, sauf cas exceptionnel, son programme d'investissements. C'est pourquoi la rubrique « navire en commande » disparaît cette année pour la première fois de la liste de la flotte des sociétés contrôlées par la compagnie ; cette liste comprend aujourd'hui 76 navires représentant 2 857 000 tonnes de port en lourd.

Puis, exposant les problèmes d'actualité, le président a d'abord fait le point du mouvement de grève de ces trois dernières semaines qui a, en grande partie, bloqué les ports français.

Il a rappelé l'importance des fluctuations monétaires qui sont ressenties aussi bien dans l'exploitation des navires, où le dollar est souvent la monnaie de base des contrats, qu'au niveau de l'endettement du groupe, dont 27 % environ sont souscrits en monnaie étrangère, principalement en dollars, pesetas et couronnes suédoises.

Cet endettement, dû à l'effort d'investissement, sera, au 31 décembre 1978, d'environ 1 367 millions de francs ; depuis trois ans, l'ensemble des engagements a été réduit de 450 millions et cet effort devra être poursuivi afin de diminuer la charge financière qui pèse sur les résultats.

Pour 1978, les résultats de la principale filiale, la Société française des transports maritimes, sont aujourd'hui estimés inférieurs à ceux de 1977, en raison notamment de l'importance des charges financières que les taux de fret insuffisants et l'âpreté de la concurrence ne permettent pas de couvrir par une augmentation de bénéfice d'exploitation ; le troisième trimestre cependant marque une amélioration de l'exploitation ; les taux de fret des transports pétroliers et des transports de vrac sont en hausse.

Au 31 décembre 1977, le total du bilan consolidé est de 2 373 millions de francs.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice qui, après déduction de 5,836 millions de francs de dotation aux provisions hors exploitation ou exceptionnelles, font apparaître un bénéfice net de 3,785 millions de francs.

Elle a voté la distribution, à un nombre d'actions augmenté (869 838 actions de 100 F au lieu de 695 871), d'un dividende net égal à celui de l'an dernier : 7,75 F, qui assurera, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor, un revenu global de 11,625 F par titre.

Ce dividende sera mis en paiement sur présentation du coupon n° 38 à partir du 16 novembre 1978.

Elle a décidé d'affecter 1,320 million de francs à la réserve correspondant aux plus-values à long terme et de reporter à nouveau 3,936 millions de francs.

* *

MM. Jean Dromer, François Rozan et Henri de Wendel ont été réélus administrateurs pour la durée statutaire de trois ans.

Le conseil d'administration, qui s'est réuni aussitôt après l'assemblée, a reconduit M. François Rozan dans ses fonctions de directeur général adjoint.

emprunt 10,40 %

novembre 1978
DE F 390 000 000 NOMINAL
représenté par 195 000 obligations de F 2 000 nominal

Prix d'émission : 98,85 %, soit 1,977 F.

Intérêt annuel : 10,40 %, soit 208 F par titre, payable le 13 décembre de chaque année et, pour la première fois, le 13 décembre 1979.

Jouissance : 13 décembre 1978.

Durée : 15 ans.

Amortissement normal : à partir du 13 décembre 1979 en 14 annuités constantes d'intérêt et d'amortissement, les 7 premières étant allégées de 15 %.
- soit par remboursement au pair ;
- soit par rachats en Bourse.

Amortissement anticipé : à toute époque, par rachats en Bourse seulement.

Taux de rendement actuariel brut :

10,45 %

Cotation : ces obligations feront l'objet d'une demande d'admission à la cote officielle (Bourse de Paris) dès la clôture de l'émission.

Une note d'information qui a reçu le visa de la C.O.B. n° 78-139 en date du 6 novembre 1978 est tenue à la disposition du public au siège social ainsi qu'auprès des Etablissements chargés du placement.

B.A.L.O. du 13-11-1978.

COMPAGNIE DES MACHINES BULL

Société Anonyme au capital de 491 751 960 F.
Siège social : 94, avenue Gambetta, 75020 PARIS.
Registre du commerce : PARIS B 542 046 065

AUGMENTATION DE CAPITAL

MM. les actionnaires sont informés qu'en vertu de l'autorisation de porter le capital à un montant maximum de 616 751 960 F, qui lui a été conférée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 24 juin 1976 et à valoir sur cette autorisation, le conseil d'administration a décidé, lors de sa délibération du 27 octobre 1978, que le capital social sera augmenté de 98 350 380 F et ainsi porté de 491 751 960 F à 590 102 340 F par l'émission de 3 278 346 actions nouvelles de 30 F nominal chacune, à souscrire en numéraire ou par compensation de créances.

Droit de préférence :

A titre irréductible à raison d'UNE action nouvelle pour CINQ actions anciennes et à titre réductible.

Le droit de souscription est représenté par le coupon n° 36 des actions actuelles.

Prix d'émission : 50 F par action,

payable en totalité lors de la souscription tant pour les actions souscrites à titre irréductible que réductible.

Durée de la souscription : du 13 novembre au 13 décembre 1978 inclus

Les souscriptions et versements sont reçus dans tous les guichets (agences et bureaux permanents) des établissements suivants : Société Générale, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit Commercial de France, Crédit Lyonnais, Banque Nationale de Paris, Banque de Neuflize-Schlumberger-Mallet, Crédit du Nord, Banque Nuger, Crédit Industriel et Commercial, Crédit Industriel de l'Ouest, Banque Scalbert-Dupont-B.S.D., Société Centrale de Banque, Société Marseillaise de Crédit, Electro Banque, Banque Jordaan, Dresdner Bank (en République fédérale d'Allemagne) ; Crédit Suisse, Société de Banque Suisse, Union de Banques Suisses, Banque Populaire Suisse, Banque de Paris et des Pays-Bas Suisse S.A. (en Suisse).

Ces actions nouvelles porteront jouissance du 1er juillet 1978.

Une note d'information, qui a obtenu le visa n° 78-131 en date du 31 octobre 1978 de la Commission des opérations de bourse, est tenue à la disposition du public.

(B.A.L.O. du 6 novembre 1978.)

L'ORÉAL

Le chiffre d'affaires consolidé de l'Oréal et de ses filiales françaises et étrangères pour les neuf premiers mois de 1978 s'est élevé à 4 103,99 millions de francs contre 3 551,48 millions de francs pour la période correspondante de 1977, en progression de 15,56 %.

A données comparables, la croissance est de 16,03 %.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
13 NOVEMBRE

Immobilisme

Un nouveau « round » d'observation s'est déroulé lundi à la Bourse de Paris entre acheteurs et vendeurs, et, à l'issue d'une séance très calme, l'indicateur instantané n'avait pratiquement pas varié.

Sur les 166 valeurs inscrites à la cote du terme, une vingtaine ont progressé, dont quinze de 1 % et plus, avec Matra en vedette (+ 5,8 %), et un nombre à peu près égal s'est replié sous la direction de C.E.M. (— 5 %). Ailleurs, les décalages de cours dans les deux sens ont été insignifiants.

Bref, c'est toujours le statu quo, et le marché solidement installé sur ses positions paraît s'être figé dans l'immobilisme.

Décidément la hausse des cours pronostiquée en octobre par de nombreux professionnels tarde à se produire.

Ni la tension sur le front de l'emploi, avec la multiplication des arrêts de travail dans tous les secteurs d'activité et la montée des mécontentements, ni l'état de la conjoncture économique, malgré quelques signes prometteurs de reprise, ne sont, il est vrai, de nature à ranimer la demande. La situation générale n'étant pas toutefois franchement préoccupante, les investisseurs campent sur leurs positions, procédant de-ci de-là à quelques ajustements de position sans véritable effet sur la tenue des cours, en attendant la venue de jours meilleurs.

Sur le marché de l'or, un peu plus actif avec 9,23 millions de francs de chiffre d'affaires (contre 7,13 millions vendredi), le lingot a perdu 50 F à 29 200 F et le napoléon 0,30 F à 261,20 F.

Aux valeurs étrangères, étroite irrégularité des américaines, des pétroles internationaux et des mines d'or, fléchissement des allemandes.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13 11	14 11
1 dollar (en yens) ..	188 80	188 70

LONDRES

Soutenu par l'espoir d'un accord gouvernement-syndicat en matière salariale, le marché poursuit son avance. L'indice des industrielles progresse de 2,3 points, à 476,7. Les fonds d'État gagnent quelques fractions. Hausse des pétroles. Irrégularité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 216 80 contre 208 10

VALEURS	CLOTURE 13 11	COURS 14 11
Beecham	635	640
British Petroleum	908	912
Courtaulds	114	115
De Beers	356	353
Imperial Chemical	387	378
Rio Tinto Zinc Corp.	236	240
Shell	577	583
Vickers	192	194
War Loan 3 1/2 %	28 7/8	28 7/8
*West Driefontein	29 3/4	30
*Western Holding	21 13/16	21 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

S.E.V. — Le bénéfice net du premier semestre s'élève à 9 millions de francs. L'an passé un résultat net de 5,47 millions de francs avait été dégagé, mais il n'intégrait pas encore les dividendes versés par Paris-Rhône pour 1976. A fin septembre, le chiffre d'affaires consolidé marquait une progression de 10 % à 2,4 milliards de francs. Ces résultats et les perspectives du second semestre devraient permettre une majoration du dividende global (5,25 F pour 1977).

UNILEVER. — Le bénéfice après impôts du groupe pour les neuf premiers mois s'élève à 885 millions de florins (+ 4 %) pour un chiffre d'affaires accru de 6 % à 31 649 millions de florins. Unilever Ltd. versera un dividende intérimaire de 8,12 pence contre 7,64 pence. Celui de Unilever N.V. restera inchangé à 3,40 florins.

P.U.K. — Le chiffre d'affaires consolidé au 30 septembre : 20 393 millions de francs (+ 3,60 %) dont 52,5 % réalisé à l'étranger. La plus forte progression a été réalisée par la division « Industries légères » (+ 13,2 %), la chimie arrivant à la seconde place avec une augmentation de 5,2 %.

THOMSON-BRANDT. — Chiffre d'affaires consolidé pour les neuf premiers mois : 15 149 millions de francs (+ 9,86 %).

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 3/4 %

NEW-YORK
Forte baisse

La légère amélioration enregistrée à la veille du week-end aura été de courte durée. Dès lundi, en effet, une baisse importante — la plus forte depuis quinze jours — s'est produite à Wall Street, et l'indice des industrielles, repassant en dessous de la barre des 800, s'est établi en clôture à 792,01 (— 15,08 points). Sur les 1 885 valeurs traitées, 1 265 ont fléchi, et seulement 287 ont monté. Le marché, toutefois, a été relativement peu actif, et 20,96 millions de titres seulement ont changé de mains, contre 20,01 millions précédemment.

Bien qu'attendue, l'annonce dans la matinée d'un relèvement des taux de base bancaire à 11 %, pour la première fois depuis quatre ans, a fait très mauvaise impression sur les opérateurs, qui redoutent une nouvelle poussée inflationniste. Les autres nouvelles parvenues à leur connaissance n'ont pas été beaucoup plus réjouissantes, et la baisse de 0,5 % pour octobre des ventes au détail est, pour beaucoup, le présage d'un prochain arrêt de la croissance économique.

VALEURS	COURS 8/11	COURS 9 11
Alcoa	45 1/2	44 1/2
A.T.T.	60 1/2	60 1/4
Boeing	63 3/8	58 5/8
Chase Manhattan Bank	30 1/8	29 1/4
Du Pont de Nemours	123 1/2	120 5/8
Eastman Kodak	59 1/4	57 1/2
Exxon	49 7/8	48 3/4
Ford	40	39
General Electric	48 1/2	46 7/8
General Foods	31 1/4	31 ..
General Motors	56 5/8	54 1/4
Goodyear	16	15 7/8
I.B.M.	263 5/8	259 3/4
I.T.T.	27 1/4	27
Kennecott	25 ..	23 3/4
Mobil Oil	65 7/8	65 7/8
Pfizer	32 ..	31 ..
Schlumberger	88 1/8	86 1/8
Texaco	23 1/8	22 7/8
U.A.L. Inc.	32 ...	29 1/2
Union Carbide	36 ..	35 1/4
U.S. Steel	22 3/4	22 3/8
Westinghouse	16 7/8	16 3/4
Xerox	53 3/8	52 1/2

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	10 nov.	13 nov.
Valeurs françaises ..	155,9	156,1
Valeurs étrangères ..	99,3	99,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	88,5	88,5

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV

	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]		

* Cours précédent.

BOURSE DE PARIS - 13 NOVEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	540 50	540 50
E.D.F. parts 1950	.. ..	531 10
Ch. France 3 %	170	171 10
A.G.F. (Sté Cent.)	400	315
Ass. Gr. Paris-Vie	1500	1500
Concorde	352	352
Epargne France		
Financ. Victoire	287 ..	282
France I.A.R.D.	...	213

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13 11	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 301	4 307	4 305
Allemagne (100 DM)	228 280	228 570	230
Belgique (100 F)	14 674	14 581	13 926
Pays-Bas (100 fl.)	211 310	211 750	210 50
Danemark (100 krd)	82 760	82 890	82
Suède (100 krs)	99 350	99 290	97 25
Norvège (100 k)	85 920	86 200	85
Grande-Bretagne (£ 1)	8 487	8 468	8 45
Italie (1 000 lires)	5 140	5 135	5 20
Suisse (100 fr.)	265 150	265 400	263 50
Autriche (100 sch.)	31 260	31 250	31 35
Espagne (100 pes.)	6 082	6 076	5 75
Portugal (100 esc.)	9 370	9 390	8 75
Canada ($ can. 1)	3 676	3 674	3 655
Japon (100 yens)	2 289	2 287	2 22

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13 11
Or fin (kilo en barre)	29100	29100
Or fin (en lingot)	29250	29200
Pièce française (20 fr.)	261 50	261 20
Pièce française (10 fr.)	221	220
Pièce suisse (20 fr.)	266 60	258 80
Union latine (20 fr.)	228	225 50
Souverain	259	258 80
Pièce de 20 dollars	1224 80	1219 60
Pièce de 10 dollars	688	681
Pièce de 5 dollars	426 .	
Pièce de 50 pesos	1160 ..	1160
Pièce de 10 florins	234 60	232 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 14 novembre 1978 a été tiré à 612 499 exemplaires.

La visite de M. Arap Moi à Paris

LA COOPÉRATION MILITAIRE A ÉTÉ AU CENTRE DES ENTRETIENS FRANCO-KÉNYANS

M. Daniel Arap Moi, président du Kenya, hôte à déjeuner mardi 14 novembre, de M. Giscard d'Estaing, a été reçu lundi par M. Yvon Bourges, ministre de la défense, avec lequel il a évoqué les problèmes politico-militaires intéressant l'Afrique orientale et les perspectives de coopération technique franco-kényane.

De par sa position géographique, le Kenya est intéressé à l'évolution de la situation de la corne de l'Afrique, où la France maintient des troupes pour protéger la souveraineté de la République de Djibouti. Par ailleurs, la Somalie formule des revendications territoriales sur une partie du territoire kényan. Enfin le Kenya est riverain de l'océan Indien où la France entretient une flotte de guerre.

Les conversations avec M. Bourges devaient porter aussi sur l'accroissement des fournitures d'armes au Kenya. L'armée kényane dispose déjà de plusieurs dizaines de véhicules A.M.L.-Panhard, de jeeps et de camions de fabrication française ainsi que d'hélicoptères Puma. Le gouvernement français est disposé à fournir au Kenya des armements défensifs.

M. Arap Moi s'est également entretenu, lundi matin, avec MM. Raymond Barre et Louis de Guiringaud, avec lequel il a déjeuné lundi. Après ce déjeuner, le leader kényan a déclaré : « *La France joue incontestablement un rôle très important dans les affaires africaines, et le Kenya, comme la France, souhaite promouvoir la paix, l'unité et la prospérité dans cette partie de l'Afrique.* »

M. Barre s'est, de son côté, félicité du rôle stabilisateur joué par le Kenya en Afrique de l'est et a rendu hommage à la gestion « *efficace et prudente* » des dirigeants kényans.

On apprend, d'autre part, que M. Félix Houphouët-Boigny, président de la Côte-d'Ivoire, devait être reçu mardi à 16 heures à l'Elysée.

A Beyrouth

QUATRE SOLDATS SYRIENS TUÉS DANS UN ACCROCHAGE AVEC DES MILICIENS CHRÉTIENS

Beyrouth (*A.F.P.*). — Beyrouth a été, lundi 13 novembre, le théâtre d'accrochages entre soldats syriens de la Force arabe de dissuasion et miliciens conservateurs. Ces incidents ont fait plusieurs morts. En outre, deux fillettes ont été blessées lorsque l'autobus de ramassage scolaire dans lequel elles se trouvaient a été mitraillé par des francs-tireurs, non loin de la « ligne de démarcation » entre l'est et l'ouest de la capitale.

Dans le centre de la ville, près de la place des Canons, un accrochage entre soldats syriens et miliciens a fait quatre morts et trois blessés dans les rangs de la Force arabe de dissuasion. La FAD annonce que les francs-tireurs opèrent toujours dans la banlieue sud-est.

Quatre personnes ont été gravement blessées d'autre part dans le nord du pays, dans la nuit de dimanche à lundi, au cours d'un « raid » d'éléments phalangistes contre un village contrôlé par des partisans de M. Frangié, ancien président de la République.

Quelque cinquante phalangistes ont dynamité le lycée de la localité d'Amioun et tiré sur deux voitures. Ils ont pu se replier, poursuivis par des miliciens zghortiotes du clan Frangié.

A Chypre

LE PRÉSIDENT KYPRIANOU A GRACIÉ LES DEUX ASSASSINS DE YOUSSEF SEBAÏ

Nicosie (*A.F.P.*). — Le président de la République de Chypre, M. Spyros Kyprianou, a gracié les deux assassins de Youssef Sebaï, directeur du quotidien égyptien *Al Ahram*, a-t-on appris, ce mardi matin 14 novembre, à Nicosie. Il s'agit de Samir Khadar et de Hussein El Ali, respectivement âgés de vingt-huit et de vingt-six ans. Leur peine a été commuée en réclusion criminelle à perpétuité.

[C'est le 18 février dernier que Youssef Sebaï — qui cumulait avec ses fonctions de directeur du grand quotidien du Caire celles de secrétaire général du Mouvement de solidarité avec les peuples afro-asiatiques — avait été tué au cours d'un attentat commis à Nicosie, où *se réunissait la direction de cette* organisation, par des extrémistes palestiniens. Youssef Sebaï passait pour très proche du président Sadate. Les auteurs de l'attentat avaient ensuite pris onze otages sur l'aérodrome de Larnaca, ce qui avait donné lieu de la part de l'armée égyptienne à un raid de commando, dont quinze participants avaient trouvé la mort. Samir Khadar, de nationalité jordanienne, et Hussein El Ali, Koweïtien, avaient été condamnés à mort le 4 avril dernier, verdict que devait confirmer la Cour suprême le 31 juillet. L'exécution des deux condamnés était prévue pour le 15 novembre.]

LE PRÉSIDENT BOUMEDIÈNE REGAGNE ALGER

Moscou (*A.F.P.*). — Le président Boumediène devait quitter Moscou ce mardi 14 novembre en début d'après-midi pour Alger, a-t-on appris de source soviétique.

Le président algérien était arrivé dans la première quinzaine d'octobre à Moscou pour une « *visite de travail* ». Il avait été reçu par M. Brejnev le 16 octobre. La télévision soviétique avait diffusé des images de l'entretien des deux hommes d'Etat. Souriant, M. Boumediène semblait en bonne santé. Les images présentées, sans constituer un démenti formel aux rumeurs circulant tant à Alger qu'à Moscou sur une maladie grave du président algérien, laissaient au moins supposer que celui-ci était en voie de rétablissement.

Depuis le 16 octobre, le silence était observé sur le séjour de M. Boumediène en U.R.S.S. Officiellement, sa « *visite de travail* » s'était achevée le 19 octobre, un communiqué commun indiquant alors que M. Boumediène avait accepté « *avec gratitude* » de prolonger son séjour à l'invitation des autorités soviétiques.

A Paris

LA C.G.T. ORGANISE UN RASSEMBLEMENT SUR L'EMPLOI LE 15 NOVEMBRE

La journée pour la défense de l'emploi, organisée par la C.G.T. le 15 novembre, sera marquée par des manifestations, accompagnées d'arrêts de travail dans une soixantaine de départements, annonce-t-on au siège de la centrale. Dans quelques villes, ajoute-t-on, ces initiatives ont été décidées avec la C.F.D.T. et la FEN.

A Paris, le rassemblement prendra la forme d' « *espaces d'animation* », *place de la Trinité et* rue de Châteaudun, de 12 heures à 16 h. 30. La C.G.T., on le sait, n'a pu obtenir l'autorisation de le faire au plateau Beaubourg.

Il y aura notamment un chapiteau de 200 mètres carrés occupé par les travailleurs du secteur santé, installé devant l'église de la Trinité. Les dirigeants de la C.G.T. s'y tiendront à partir de midi, et à 16 heures, M Georges Séguy prononcera un discours.

Un grand nombre de chômeurs, dont certains venus de province, apporteront leurs témoignages. La manifestation se terminera par un défilé (de durée relativement *courte, semble-t-il) dans les rues* de la capitale, l'itinéraire n'étant pas encore révélé.

VERS LA FIN DE LA GRÈVE DES ÉBOUEURS PARISIENS ?

Les conducteurs parisiens de bennes à ordures en grève depuis le 16 octobre devaient se prononcer, ce 14 novembre, sur les nouvelles propositions de la mairie. Celles-ci portent sur les points suivants :

— Augmentation de salaire : 50 % des conducteurs de bennes classés en catégorie 4 accéderont à la catégorie 5, c'est-à-dire au poste de chef. Quatre-vingts postes de conducteurs seront, d'autre part, créés ;

— Augmentation de la prime de contrainte matinale. Dans un premier temps, cette prime est augmentée de 15 %. Elle le sera encore de 5 % au 1er janvier 1979 ;

— Quatre jours de repos supplémentaires dans l'année.

Ces propositions entraîneront pour la ville une dépense nouvelle de 4 millions de francs par an.

En Chine, *le Quotidien du peuple* a parlé, le 13 novembre, de cette grève des éboueurs en publiant deux photographies légendées. L'une représente les trottoirs des Champs-Elysées envahis par les ordures ménagères et l'autre, une rue voisine de la grande avenue où des soldats remplacent les éboueurs « *sur ordre du gouvernement français* ».

● *Grève au centre de tri de Limoges.* — Une assemblée générale du personnel du centre de tri postal de Limoges a voté le principe d'une grève de vingt-quatre heures par roulement, du 14 au 16 novembre. Cet arrêt de travail est motivé par un conflit entre la direction et les syndicats portant sur le règlement intérieur et sur le problème des auxiliaires.

L'AFFAIRE MESRINE

Mandat d'amener contre la journaliste Isabelle de Wangen



Inculpée, lundi 13 novembre, par M. Emile Cabié, juge d'instruction à Paris, de complicité d'apologie des crimes de meurtres et vol qualifié (*nos éditions du 14 novembre*) et laissée en liberté moyennant versement, avant le 15 décembre, d'une caution de 150 000 F, la journaliste Isabelle de Wangen (aujourd'hui Mme Pelletier après son mariage avec l'avocat de Mesrine) a été interpellée ce mardi matin à son domicile parisien sur mandat d'amener de ce même magistrat. S'il se conforme aux réquisitions du parquet, M. Cabié pourrait l'inculper une deuxième fois, de recel de criminel par fourniture de moyens permettant d'échapper aux recherches.

Les déclarations de Jean-Luc Coupé, arrêté vendredi 10 novembre, alors que Jacques Mesrine parvenait à prendre la fuite, ainsi que certaines des découvertes faites par les enquêteurs dans le logement du passage Charles-Albert qu'occupait Jacques Mesrine, semblent à l'origine des difficultés de la journaliste, qui avait recueilli, au mois de juillet, l'interview de Jacques Mesrine *publiée par l'hebdomadaire Paris-Match*. Le complice de Jacques Mesrine a été inculpé, lundi 13 novembre, par M. Claude Hanoteau, juge d'instruction, d'arrestations illégales, séquestration de personnes avec prise d'otages, tentative d'arrestation illégale et de séquestration de personne, vol qualifié et infraction sur la législation des armes. Tous ces chefs d'inculpations correspondent aux divers aspects de l'expédition manquée du 10 novembre au domicile du magistrat Charles Petit. D'autre part, M Emile Cabié a inculpé Jean-Luc Coupé de recel de criminel.

Jacques Mesrine a été inculpé par M. Hanoteau des diverses infractions reprochées à Jean-Luc Coupé, plus celle de tentative d'homicide volontaire sur des agents de la force publique. Les enquêteurs auraient établi que c'est lui qui a tiré pour protéger sa fuite vendredi 10 novembre.

Le quotidien *le Matin de Paris* publie ce mardi 14 novembre une « *lettre ouverte au commissaire Devos* » de Jacques Mesrine dans laquelle ce dernier s'explique, une fois de plus, sur son combat contre les « *quartiers de haute sécurité* », but, selon lui, de sa dernière opération. « *Pour moi, une seule chose compte,* écrit Jacques Mesrine. *Des hommes sont détenus dans des conditions inacceptables en Q.H.S* » « *Les magistrats de France ont intérêt à se formuler et à prendre position sur les Q.H.S... car la lutte continuera jusqu'à la fermeture de cet enfer* », ajoute le malfaiteur, qui affirme n'être « *ni un caïd, ni un dingue, ni un justicier* », mais « *un homme sincère qui a agi gratuitement pour une cause qu'il considère importante* ».

● *M. Marc de Wangen* précise dans un communiqué diffusé lundi 13 novembre dans la soirée, « *en tant qu'ex-mari de Mme Isabelle de Wangen* », que, « *remariée depuis un mois, elle ne porte plus ce nom et s'appelle désormais Mme Pelletier* ». En conséquence, elle n'a plus « *aucun droit ni de porter son nom ni de l'utiliser comme patronyme* », estime M. de Wangen.

● *Une greffe cardiaque a été pratiquée le 25 octobre dernier à l'Institut Arnault-Tzanck,* à Saint-Laurent-du-Var (Alpes-Maritimes) par une équipe de chirurgiens niçois que dirigeait le professeur Vincent Dor. Le patient, âgé de quarante-huit ans, a subi une greffe dite hétérotopique (la greffe étant pratiquée sur l'organe malade en vue de son remplacement progressif).

Le secret le plus absolu avait été gardé sur l'intervention, et ce n'est que la nuit dernière — l'opéré étant convalescent — qu'un communiqué était publié. — (*Corresp.*)

● *L'Union mondiale des Juifs originaires du Maroc et d'Afrique du Nord* (1) organise à Paris, les 17, 18 et 19 novembre, un colloque sur le thème : « Paix au Moyen-Orient et co-existence judéo-arabe », qui se tiendra à l'hôtel Hilton, avenue de Suffren, en présence de nombreuses personnalités égyptiennes et israéliennes. Ont aussi été invités à ce colloque MM. Alain Poher, président du Sénat, et Jacques Chirac, maire de Paris, président du R.P.R.

(1) Président de l'UMOAN, M. Shaul Ben Simhon. Section française : 4, avenue Percier, Paris-8e.